

Rapport de gestion

La Société Canadian Tire Limitée

Quatrième trimestre et exercice complet de 2016

1. Préface

1.1 Définitions

Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « Société » désignent tous La Société Canadian Tire Limitée, sur une base consolidée. Le présent document mentionne également les trois secteurs opérationnels à présenter de la Société : le « secteur Détail », le « secteur CT REIT » et le « secteur Services Financiers ».

Les résultats financiers du secteur Détail proviennent des entreprises exploitées par la Société sous les bannières de détail de la Société, soit Canadian Tire^{MD}, PartSource^{MD}, la Division pétrolière, Mark's^{MD}, Sport Chek^{MD}, Sports Experts^{MD}, Atmosphere^{MD} et Pro Hockey Life (« PHL »).

Dans le présent document :

« Canadian Tire » désigne les activités de vente au détail d'articles d'usage courant et de services exercées sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire et PartSource, ainsi que les activités de vente au détail d'essence de la Division pétrolière.

Les « magasins Canadian Tire » et les « postes d'essence Canadian Tire » désignent les magasins et les postes d'essence (qui peuvent comprendre des dépanneurs, des lave-autos et des postes de propane), qui sont exploités sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire et Essence+^{MD}.

« CT REIT » désigne les activités exercées par CT Real Estate Investment Trust et ses filiales, y compris CT REIT Limited Partnership (la « société en commandite CT REIT »).

Les « Services Financiers » désignent les activités exercées par les Services Financiers de la Société et ses filiales, notamment la Banque Canadian Tire (la « BCT » ou la « Banque ») et CTFS Bermuda Ltd. (« CTFS Bermuda »).

« FGL Sports » désigne les activités de détail exercées par FGL Sports Itée, et les « magasins FGL Sports^{MD} » comprennent les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce Sport Chek, Sports Experts, Atmosphere, PHL, National Sports et Hockey Experts.

« Mark's » désigne les activités de détail exercées par Mark's Work Wearhouse Ltd., et les « magasins Mark's » comprennent les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce Mark's, Mark's Work Wearhouse^{MD} et L'Équipeur^{MD}.

Les « magasins PartSource » désignent les magasins exploités sous le nom et les marques de commerce PartSource.

La « Division pétrolière » désigne les activités de vente au détail d'essence exercées sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire et Essence+.

Certains autres termes employés dans le présent document sont définis la première fois qu'ils sont utilisés.

1.2 Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des déclarations qui sont de nature prospective et qui peuvent constituer de l'« information prospective » aux termes des lois applicables sur les valeurs mobilières. Les résultats ou les événements réels peuvent diverger sensiblement de ces prévisions ainsi que des déclarations concernant les plans ou les aspirations de la Société qui sont présentés dans le présent rapport de gestion, en raison des incertitudes et des risques inhérents aux entreprises qu'exploite la Société et de la conjoncture économique générale. La Société ne peut garantir que les prévisions en matière de performance financière ou de rendement de l'exploitation ni que les plans et les aspirations financières se concrétiseront vraiment ni, si c'est le cas, qu'elles donneront lieu à une hausse du cours des actions de la Société. Veuillez vous reporter à la section 16 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en garde relative aux déclarations prospectives.

1.3 Examen et approbation par le conseil d'administration

Le conseil d'administration, faisant suite aux recommandations formulées par le comité d'audit, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion le 15 février 2017.

1.4 Comparaisons relatives au trimestre et à l'exercice contenues dans ce rapport de gestion

À moins d'indication contraire, tous les résultats du quatrième trimestre de 2016 (période de 13 semaines closes le 31 décembre 2016) sont comparés aux résultats du quatrième trimestre de 2015 (période de 13 semaines close le 2 janvier 2016) et tous les résultats de l'exercice complet de 2016 (période de 52 semaines close le 31 décembre 2016) sont comparés aux résultats de l'exercice complet de 2015 (période de 52 semaines close le 2 janvier 2016).

1.5 Référentiel comptable

Les présents états financiers consolidés annuels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), également désignées par l'appellation principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), au moyen des méthodes comptables décrites à la note 3 des états financiers consolidés annuels.

1.6 Estimations et hypothèses comptables

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Veuillez vous reporter à la section 11.1 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

1.7 Mesures clés de rendement opérationnel et mesures financières additionnelles définies par les PCGR et non définies par les PCGR

La Société a cerné plusieurs mesures clés de rendement opérationnel et mesures financières non définies par les PCGR que la direction estime utiles pour évaluer le rendement de la Société. Cependant, les lecteurs sont prévenus que certaines de ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés.

Les ventes au détail sont l'une des mesures clés de rendement opérationnel et elles font référence à la valeur au point de vente (par exemple, à la caisse enregistreuse) de tous les biens et services vendus aux clients de détail dans les magasins exploités par des marchands associés Canadian Tire (les « marchands »), par des franchisés Mark's et FGL Sports et par des détaillants de la Division pétrolière, ainsi que dans les succursales de toutes les bannières de détail, et des services fournis par les Services résidentiels ainsi que des biens vendus par l'entremise du réseau de ventes en ligne de la Société. Le total de ces ventes au détail ne fait pas partie des états financiers consolidés de la Société. La direction est d'avis que les ventes au détail et les données de comparaison d'un exercice à l'autre fournissent des informations utiles aux investisseurs, qui s'attendent à obtenir ces informations et s'y réfèrent en vue d'évaluer la taille et la vitalité financière du réseau de magasins de détail de la Société. Ces mesures servent également d'indication de la solidité de la marque de la Société, ce qui a finalement une incidence sur sa performance financière consolidée. Veuillez vous reporter à la section 11.3.1 pour plus d'information sur les ventes au détail.

Les produits, qui sont présentés dans les états financiers consolidés de la Société, sont principalement tirés de la vente de biens aux marchands et aux franchisés Mark's et FGL Sports, des ventes d'essence par l'entremise de détaillants de la Division pétrolière, de la vente de marchandises aux clients de détail dans les succursales des bannières Mark's, PartSource et FGL Sports, de la vente de services par les Services résidentiels, de la vente de marchandises aux clients par l'entremise d'INA International Ltd. (« INA »), qui exerce des activités de commerce interentreprises, et des ventes réalisées par l'entremise du réseau de ventes en ligne de la Société, ainsi que des intérêts, des frais de service, des commissions d'interchange et d'autres frais, et des produits d'assurance vendus aux détenteurs de cartes de crédit dans le secteur Services Financiers, de même que des loyers payés par des locataires tiers dans le secteur CT REIT.

La Société évalue également le rendement en fonction de l'utilisation efficace de ses actifs. Les ventes moyennes par pied carré sont une mesure commune utilisée pour évaluer le rendement des actifs de détail. La comparaison des ventes par pied carré sur plusieurs périodes permet de déterminer si le lancement de nouveaux aménagements de magasins et de stratégies de commercialisation de la Société accroît la productivité des actifs existants. De plus, la direction estime que le rendement du capital investi, analysé sur 12 mois en continu, reflète comment la Société affecte le capital à l'égard d'investissements rentables dans le commerce de détail. Afin de déterminer si le capital investi a été utilisé efficacement, le rendement du capital investi dans les activités de détail peut être comparé au coût du capital de la Société. Veuillez vous reporter à la section 11.3.1 pour plus d'information sur le rendement du capital investi dans les activités de détail.

La direction calcule et analyse certaines mesures pour évaluer la taille, la rentabilité et la qualité du total du portefeuille géré de créances des Services Financiers. La croissance du total du portefeuille géré de créances est mesurée par la croissance du nombre moyen de comptes et du solde moyen des comptes. Une mesure clé de la rentabilité que la Société surveille est le rendement du total du portefeuille géré moyen (également appelé le « rendement des créances »). Veuillez vous reporter à la section 11.3.1 pour la définition du rendement des créances.

Des aspirations à l'égard des ventes au détail, du rendement du capital investi dans les activités de détail et du rendement des créances ont été ajoutées à nos aspirations financières sur trois ans qui prendront fin en 2017. Veuillez vous reporter à la section 5 du présent rapport de gestion pour connaître les aspirations financières, les hypothèses et les risques connexes.

De plus, la Société considère le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ajusté ») et toute variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable comme des mesures efficaces de la rentabilité de la Société sur le plan de l'exploitation. Le BAIIA ajusté est une mesure non définie par les PCGR qui est couramment considérée comme une mesure indirecte des flux de trésorerie d'exploitation, ce qui en fait un indice appréciable du succès de maintes entreprises. Veuillez vous reporter à la section 11.3.2 qui contient un tableau illustrant la relation entre le BAIIA ajusté consolidé de la Société et la mesure des PCGR la plus semblable.

Lors de l'analyse du rendement opérationnel du secteur CT REIT, la direction complète certaines mesures relatives aux produits et aux charges comptabilisés selon les PCGR en utilisant des mesures non définies par les PCGR. La direction estime que les mesures non définies par les PCGR fournissent des renseignements utiles à la direction et aux investisseurs pour évaluer la performance financière et la situation financière de CT REIT. Ces mesures comprennent les flux de trésorerie liés aux opérations, les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés et le bénéfice d'exploitation net. Veuillez vous reporter à la section 11.3.2 pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement de ces mesures avec la mesure définie par les PCGR la plus semblable.

1.8 Arrondissement et pourcentages

Des chiffres arrondis sont utilisés tout au long du rapport de gestion. Toutes les variations en pourcentage d'un exercice à l'autre sont calculées au dollar près, sauf pour ce qui est de la présentation du bénéfice par action (le « BPA ») de base et du BPA dilué, pour lesquels les variations d'un exercice à l'autre en pourcentage sont basées sur des montants fractionnés.

2. Aperçu de la Société et de l'industrie

2.1 Aperçu de l'entreprise

La Société Canadian Tire est une famille d'entreprises qui comprend Canadian Tire, PartSource, la Division pétrolière, FGL Sports, Mark's, CT REIT et la division des Services Financiers.

Le modèle opérationnel de la Société repose sur plusieurs sources de produits distinctes qui comprennent essentiellement ce qui suit :

- les livraisons de marchandises aux marchands Canadian Tire et aux franchisés FGL Sports et Mark's;
- les redevances sur les ventes des franchisés FGL Sports et Mark's;
- la vente de marchandises aux clients de détail des succursales et les produits tirés du commerce de gros liés aux ventes aux clients commerciaux;
- le loyer des magasins franchisés et les droits de licence des marchands;
- la vente d'essence et d'articles dans les dépanneurs des postes d'essence;
- les produits d'intérêts et les frais de service sur les créances sur cartes de crédit;
- les commissions d'interchange et les commissions payées par les marchands sur les transactions par carte de crédit;
- les produits tirés des produits d'assurance vendus aux titulaires de cartes de crédit;
- les produits locatifs provenant des locataires tiers qui louent des locaux dans des immeubles appartenant à la Société.

La Société a trois secteurs opérationnels à présenter, soit le secteur Détail, le secteur CT REIT et le secteur Services Financiers.

2.1.1 Secteur Détail

Les résultats des activités de détail de la Société proviennent des bannières de détail de la Société : Canadian Tire, PartSource, la Division pétrolière, Mark's, de même que les diverses bannières de FGL Sports.

Canadian Tire est l'un des détaillants d'articles d'usage courant les plus fréquentés au Canada. Depuis plus de 90 ans, les magasins Canadian Tire sont les magasins des Canadiens pour la vie au Canada. Canadian Tire offre des produits et services dans les catégories Au foyer, Au jeu, À l'atelier, Au volant et dans les catégories d'articles saisonniers. Canadian Tire est bien connue pour son triangle rouge iconique apposé à l'avant de chaque magasin Canadian Tire, et elle exploite également la bannière spécialisée dans la vente de pièces automobiles « PartSource ». Canadian Tire aspire à être considérée par les Canadiens comme « Notre magasin » et une marque de confiance qui compte parmi les plus réputées auprès des consommateurs canadiens. L'une des stratégies visant à accroître la notoriété de la marque est de resserrer les liens avec les clients par l'entremise de nouvelles campagnes publicitaires comme Testé pour la vie ici^{MC}. Dans le cadre de son évolution, Canadian Tire offre maintenant aux clients la capacité d'acheter bon nombre de ses produits et services en ligne sur son site Web à l'adresse www.canadiantire.ca, et de les ramasser en magasin dans l'ensemble du réseau. En plus de son engagement en vue de renforcer sa plateforme de cybercommerce, Canadian Tire cherche également à trouver de nouveaux moyens d'utiliser les technologies afin de se rapprocher des clients d'aujourd'hui et de mieux les servir. Parmi les exemples de technologies, nommons les kiosques de localisation des articles dans les rangées des magasins, les outils de sélection d'articles dans la catégorie Au volant et les améliorations apportées à l'application mobile de Canadian Tire. Canadian Tire offre également l'un des programmes de fidélisation les plus appréciés au Canada, Mon « Argent » Canadian Tire^{MD}, qui propose aux clients le choix d'obtenir leur « Argent » en papier ou en format électronique.

Les 500 magasins Canadian Tire partout au Canada, incluant près de 5 600 postes de travail dans les centres-autos, sont exploités par des tiers, appelés les marchands, qui sont des propriétaires d'entreprises indépendants. Les marchands achètent des marchandises auprès de la Société et les vendent aux consommateurs dans leurs magasins Canadian Tire ou en ligne. Canadian Tire soutient les marchands Canadian Tire en ce qui touche à la commercialisation, à la chaîne d'approvisionnement, aux achats, à l'administration, de même qu'aux services financiers et aux services de technologie de l'information. Le marchand est propriétaire des agencements, du matériel et des stocks du magasin Canadian Tire qu'il exploite et il est également responsable du personnel et des charges d'exploitation du magasin. Le marchand convient de respecter les politiques, les plans de marketing et les normes d'exploitation prescrits par Canadian Tire, notamment d'acheter des marchandises principalement de Canadian Tire et de vendre ces marchandises à des prix n'excédant pas ceux établis par celle-ci. En avril 2013, la Société et ses marchands ont convenu de nouvelles modalités de contrat, qui sont entrées en vigueur le 30 juin 2013 et expirent généralement le 31 décembre 2024. Chaque contrat comprend des lignes directrices portant sur la marge brute et le partage des coûts, des processus simplifiés visant à réaliser des gains d'efficacité et réduire les coûts, ainsi que des lignes directrices portant sur l'amélioration de la mobilité des marchands au sein du réseau.

La Division pétrolière est l'un des plus gros détaillants indépendants d'essence au Canada, et son réseau regroupe 296 postes d'essence exploités par des détaillants, y compris 293 dépanneurs et 83 lave-autos. La Division pétrolière exerce ses activités sous la bannière « Essence+ ». La majorité des postes d'essence de Canadian Tire sont situés au même emplacement qu'un magasin Canadian Tire, une stratégie qui a pour but d'attirer les clients dans les magasins de la principale bannière de détail de la Société. De plus, la Division pétrolière a conclu une entente en vue de construire et d'exploiter 23 postes d'essence Canadian Tire dans des centres de services de pointe, le long des principales autoroutes de l'Ontario (l'autoroute 400 et l'autoroute 401). Au 31 décembre 2016, il y avait 20 centres de services du genre en activité.

Mark's fournit aux Canadiens des vêtements et des chaussures pour le travail et la vie au quotidien en axant ses principales activités sur le développement d'articles durables, confortables et de haute qualité pour la vie de tous les jours et le travail. Mark's exploite 382 magasins partout au pays, soit 349 succursales et 33 magasins franchisés, qui offrent des vêtements de travail, des vêtements tout-aller pour hommes et femmes, des chaussures et des accessoires. Mark's exerce ses activités sous les bannières « Mark's », « Mark's Work Wearhouse » et, au Québec, « L'Équipeur », et offre la possibilité de faire des achats en ligne sur ses sites Web, aux adresses www.marks.com et www.lequipeur.com. Mark's mène en outre des activités de commerce interentreprises au sein de sa division commerciale.

FGL Sports est un détaillant d'articles et de vêtements de sport au Canada qui exploite 433 magasins comprenant 257 succursales et 176 magasins franchisés d'un océan à l'autre. FGL Sports offre une vaste gamme d'articles de marques reconnues et de marques maison sous diverses bannières, dont les plus importantes sont « Sport Chek », « Sports Experts » et « Atmosphere » (parmi les autres, nommons Intersport, National Sports, Hockey Experts et Pro Hockey Life). Sport Chek vend des articles en ligne sur son site Web, au www.sportchek.ca.

La Société exploite en outre une division de marques grand public qui est axée sur l'élaboration et le développement de son portefeuille de marques maison existant dans l'ensemble des bannières de détail et qui s'occupe également de rechercher et d'acquérir des marques constituant un complément ou un prolongement logique du portefeuille existant. Certaines marques sont également vendues selon un modèle de commerce interentreprises sous le nom « INA ».

2.1.2 Secteur CT REIT

CT REIT détient un portefeuille d'immeubles répartis géographiquement qui comprend 303 immeubles répartis dans l'ensemble du Canada, totalisant une superficie locative brute d'environ 24,7 millions de pieds carrés. Le portefeuille d'immeubles comprend des magasins Canadian Tire, des immeubles de commerce de détail dont Canadian Tire est le locataire clé, des centres de distribution Canadian Tire, un immeuble commercial à usage mixte, des immeubles à locataires multiples dont Canadian Tire n'est pas le locataire clé et des terrains destinés à l'aménagement sur lesquels des magasins de détail sous la bannière Canadian Tire pourraient être construits. Les principales activités de CT REIT ont trait à la propriété, à l'aménagement et à la location d'immeubles commerciaux productifs de revenus. La Société détient une participation effective d'environ 85,1 pour cent dans CT REIT.

2.1.3 Secteur Services Financiers

Les Services Financiers proposent une gamme de cartes de crédit de marque Canadian Tire, y compris la carte MasterCard^{MD} Options^{MD} de Canadian Tire, la carte MasterCard^{MD} Advantage Remise^{MD} et la carte MasterCard^{MD} Advantage Essence^{MD}. Les Services Financiers fournissent également des produits d'assurance et de garantie, traitent les transactions d'achat par carte de crédit dans les magasins Canadian Tire, les magasins Mark's et les postes d'essence de la Division pétrolière et offrent des options de financement aux clients pour certains achats auprès de diverses bannières de détail. La Société détient une participation de 80,0 pour cent dans les activités des Services Financiers, ce qui comprend la BCT, une institution financière réglementée en vertu des lois fédérales qui gère et finance les portefeuilles de cartes de crédit. La Banque offre et commercialise également des dépôts dans des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé et des comptes d'épargne libre d'impôt (« CELI »), ainsi que des certificats de placement garanti (« CPG »), directement et par l'entremise de courtiers indépendants. Le secteur Services Financiers comprend CTFS Bermuda, une société de réassurance basée aux Bermudes qui réassure le risque de certains produits d'assurance vendus aux clients de Canadian Tire, et Glacier Credit Card Trust (« Glacier »), une fiducie constituée dans le but d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Banque. Glacier émet des titres d'emprunt au profit d'investisseurs indépendants pour financer ses achats.

En novembre 2014, Visa et MasterCard ont présenté des propositions volontaires afin de réduire à un taux effectif moyen de 1,5 pour cent sur cinq ans les commissions d'interchange payées par les détaillants qui acceptent leurs cartes de crédit comme option de paiement lors des transactions de vente au détail. Cette réduction a été mise en œuvre avant avril 2015 et elle a eu une incidence sur la croissance des produits des émetteurs de cartes de crédit associés à Visa et à MasterCard, notamment la Société. Cette dernière atténue partiellement cette incidence sur la croissance de ses produits au moyen d'une solide proposition de valeur et de l'amélioration des processus d'approbation de crédit et d'acquisition de nouveaux comptes en magasin.

2.1.4 Établissements à l'étranger

Le secteur Détail a des bureaux de représentation sur la côte du Pacifique qui exercent des activités liées aux services d'approvisionnement en marchandises, de logistique et de gestion des fournisseurs, ainsi qu'une filiale qui exerce des activités de gros aux États-Unis, ce qui comprend des entrepôts dans l'État de Washington. Le secteur Services Financiers comprend une société de réassurance basée aux Bermudes.

2.2 Contexte concurrentiel

Aucun détaillant (magasins physiques ou en ligne) à lui seul ne livre une concurrence directe à Canadian Tire dans l'ensemble de ses catégories de produits et de services, ce qui traduit sa position unique dans le marché canadien du commerce de détail. Les catégories Au foyer, Au jeu et À l'atelier et les catégories d'articles saisonniers des magasins Canadian Tire sont en concurrence avec les marchands de masse, les entrepôts et les détaillants spécialisés en rénovation résidentielle dans un certain nombre de gammes de produits, notamment les articles de cuisine, de nettoyage, de rangement et d'organisation et les outils, ainsi qu'avec les offres en ligne.

Le secteur de l'automobile de Canadian Tire, qui comprend les centres-autos et les rayons de biens durables, les magasins PartSource, spécialisés dans la vente de pièces automobiles, et les points de vente au détail et les postes d'essence de la Division pétrolière, constitue l'un des aspects les plus distinctifs de la Société. La concurrence dans ce secteur provient principalement des détaillants indépendants, y compris les détaillants en ligne, des ateliers qui se spécialisent dans la vente de pièces et de pneus à l'échelle nationale et régionale de même que des concessionnaires automobiles. Au cours des dernières années, les marchands de masse et les détaillants spécialisés en ligne sont devenus une source de concurrence de plus en plus importante, particulièrement dans le marché des pneus.

Mark's offre des vêtements et des chaussures de travail de même que des vêtements et des chaussures tout-aller pour hommes et femmes dans ses magasins physiques et en ligne. Mark's détient la plus importante part de marché dans les catégories des vêtements et des chaussures de travail, et est un leader dans la catégorie des vêtements tout-aller pour hommes au sein du marché canadien du commerce de détail. Les marchands de masse, les grands magasins, les détaillants spécialisés et les détaillants en ligne font concurrence aux gammes de produits de Mark's. Mark's se distingue principalement grâce à son programme de marques maison, auxquelles s'ajoutent certaines marques nationales qui misent sur la qualité, le confort, la durabilité et la fonctionnalité, à l'offre d'un vaste assortiment de vêtements de travail et de chaussures de travail et tout-aller, à son réseau de vente au détail en ligne et aux activités interentreprises de la division L'Équipeur commercial.

FGL Sports est un important détaillant canadien d'articles et de vêtements de sport qui offre une vaste gamme d'articles de marques reconnues et de marques maison par l'entremise de son réseau de succursales et de magasins franchisés et de son réseau de vente au détail en ligne. Les magasins FGL Sports sont principalement situés dans des centres commerciaux, des centres commerciaux linéaires et des mégacentres commerciaux. La plupart des magasins exercent leurs activités sous les bannières Sport Chek et Sports Experts. Chaque bannière cible un créneau particulier dans ce marché de vente au détail hautement fragmenté, au sein duquel les concurrents sont notamment des ateliers spécialisés indépendants, des marchands de masse, des détaillants américains, des services de vente en ligne directement du fournisseur et des réseaux de points de vente. FGL Sports se distingue principalement grâce à la valeur solide de ses principales marques, incluant les marques maison et les marques nationales de prestige, aux concepts numériques et aux magasins phares de classe mondiale, à son réseau de vente en ligne, à la couverture géographique de son parc immobilier dont les immeubles sont situés dans des emplacements de grande qualité dans d'importants centres commerciaux, et à ses partenariats et ses commandites stratégiques avec des organisations sportives.

Les principales activités de CT REIT ont trait à la propriété, l'aménagement et la location d'immeubles commerciaux productifs de revenus situés au Canada. CT REIT fait concurrence à d'autres investisseurs immobiliers, gestionnaires et promoteurs d'immeubles commerciaux dans le marché immobilier canadien. Certains de ces concurrents peuvent avoir des ressources financières et autres plus importantes et une plus grande souplesse d'exploitation que CT REIT. L'augmentation des fonds pouvant être investis ou l'accroissement de l'intérêt pour les placements immobiliers peut resserrer la concurrence à l'égard des placements immobiliers attrayants, augmentant ainsi les prix d'achat et réduisant leur rendement.

Les Services Financiers jouent un rôle important dans le renforcement et le soutien des activités de détail de base de la Société. L'offre de cartes de crédit des Services Financiers fait concurrence à celle des principales banques canadiennes et au volet des services financiers d'autres entreprises de détail. Les concurrents du secteur Services Financiers créent des solutions mobiles qui permettent aux clients d'effectuer leurs transactions bancaires en ligne au moyen d'un ordinateur ou d'un appareil mobile. Dans la foulée de cette tendance, les Services Financiers ont lancé en septembre 2015 une application mobile de paiement novatrice qui est exclusive aux détenteurs de la carte MasterCard^{MD} Options^{MD} de Canadian Tire. L'application mobile est l'un des principaux éléments distinctifs des Services Financiers puisqu'il s'agit de l'unique solution de paiement au Canada à offrir des fonctions de paiement, des fonctions ludiques, des offres spéciales et des récompenses aux clients, tout en leur permettant d'accéder à leur information de carte de crédit et à leurs récompenses en « Argent » électronique Canadian Tire.

Au cours des années à venir, la Société prévoit qu'elle devra faire face à une intensification de la concurrence en raison de nouveaux acteurs, tant sur le plan des ventes que des établissements de détail, et à de nouvelles occasions de consolidation au sein de l'industrie. Ces défis et ces occasions comprennent, sans s'y limiter :

- les détaillants américains et internationaux qui n'ont pas de magasins physiques au Canada, mais qui s'emparent d'une part des ventes aux clients canadiens grâce à des sites d'achats en ligne comme Amazon et ceux de divers détaillants de vêtements;
- les détaillants américains déjà présents au Canada (incluant Walmart, Costco, Home Depot, Cabela's, Bass Pro Shops, Lowe's et Nordstrom) qui sont en processus d'agrandissement de leur réseau de magasins au Canada ou qui prévoient le faire;
- l'entrée de nouveaux détaillants au Canada au cours des prochaines années, notamment Dick's Sporting Goods;
- les réseaux de vente en ligne directement du fournisseur et de points de vente, par exemple ceux exploités par Under Armour et Nike;
- de nouveaux acteurs non traditionnels dans le marché et de nouvelles technologies, notamment les paiements mobiles, qui ont une incidence sur le contexte concurrentiel et l'industrie des cartes de crédit;
- les détaillants qui s'associent à des institutions financières concurrentes ou qui négocient des accords spéciaux avec un émetteur de cartes de crédit.

En plus de la présence physique et de la présence sur le Web d'autres concurrents dans le marché, les attentes des consommateurs changent rapidement et les détaillants adaptent leur approche envers les clients pour les encourager à venir dans leurs magasins. Parmi les changements observés, mentionnons :

- des clients cyberfutés et mieux informés en partie grâce à la grande quantité d'information accessible en ligne qui leur permet d'en apprendre plus sur des articles en particulier et sur les caractéristiques des produits;
- des avancées de la technologie mobile qui permettent aux détaillants d'adapter la mise en marché auprès des clients en fonction de leur situation géographique et de leur envoyer des messages textes et des courriels pour leur proposer des offres ciblées lorsqu'ils se trouvent à une certaine distance de leurs magasins;
- l'évolution de la démographie canadienne où les clients ont des habitudes et des besoins de magasinage différents;
- des clients qui sont davantage préoccupés par les prix et qui comparent les prix sur Internet avant d'acheter.

La Société est bien positionnée dans ce contexte concurrentiel et elle a su cerner les capacités fondamentales qui distinguent la Société et ses entreprises et activités de celles de ses concurrents et qui ajoutent de la valeur pour les clients. Ces capacités sont expliquées en détail à la section 3 du présent rapport de gestion.

3. Capacités fondamentales

La direction a cerné plusieurs capacités fondamentales qui distinguent la Société et ses entreprises et activités de celles de ses concurrents et qui ajoutent de la valeur pour les clients. Ces capacités comprennent :

Solide notoriété de la marque et articles novateurs

Canadian Tire s'engage à préparer les Canadiens pour effectuer leurs travaux et s'amuser tout au long de la vie au Canada, en étant une organisation « fondée sur les marques et les articles » avec un portefeuille d'articles et de marques de classe mondiale dont les clients ont besoin. La Société a fait des investissements considérables dans la technologie numérique afin de rehausser l'expérience de commerce de détail pour ses clients et ainsi accroître davantage la valeur de sa marque. La Société Canadian Tire sait que sa marque est son atout le plus précieux, c'est pourquoi elle a mis sur pied un comité de la marque et de la communauté au sein du conseil d'administration, dont le mandat comprend la surveillance de l'efficacité des stratégies visant le maintien et la valorisation de la marque.

Canadian Tire est l'une des entreprises les plus connues et les plus respectées dans le secteur de détail au Canada. Les magasins et les postes d'essence Canadian Tire ainsi que bon nombre des produits offerts par les Services Financiers partagent le logo du « triangle rouge » Canadian Tire et tirent parti de la fidélité et de la confiance qu'évoque la marque Canadian Tire. La stratégie de marque de la Société repose en partie sur le renforcement du portefeuille de marques maison et sur le développement ou l'acquisition de marques maison de valeur. En 2016, la division des marques grand public a été créée pour concevoir des articles attrayants pour les consommateurs et pour procurer à la Société une plateforme pour la croissance à long terme. La Société prévoit développer, enrichir, acquérir et perfectionner un portefeuille de marques maison et nationales solides qui favoriseront une croissance accélérée.

Canadian Tire a fait des progrès considérables à l'égard de la mise en œuvre de sa stratégie en 2016; elle a démontré sa solidité en matière de style et de design au moyen de l'évolution de la gamme d'articles de décoration CANVAS^{MC}, ainsi que sa capacité à livrer des articles de qualité et performants grâce à l'expansion de la gamme d'outils professionnels MAXIMUM. Le lancement rapide de la marque WOODS^{MD} d'articles pour les amateurs de camping et d'activités extérieures a en outre permis à Canadian Tire de faire preuve d'innovation et de se distinguer dans le secteur de la vente d'articles de plein air, tandis que la marque FRANK^{MC} a été bien reçue et continue de prendre de l'expansion dans les catégories des articles d'entretien ménager et de la nourriture, en attirant de nouveaux clients qui délaissent les marques nationales. Les marques maison et les marques exclusives de la Société telles que Motomaster^{MD}, MasterCraft^{MD}, NOMA^{MD}, Denver Hayes^{MD}, WindRiver^{MD}, Dakota, Firefly et McKINLEY ont acquis un niveau de crédibilité comparable à celui d'autres marques nationales et sont recherchées par les consommateurs dans l'ensemble du pays.

En qualité de détaillant déterminé à offrir des articles de qualité pour la vie au Canada, Canadian Tire a continué à développer son programme Testé pour la vie ici en 2016. Plus de 1 000 articles ont été testés par un groupe de plus de 15 000 testeurs. Les articles de marques maison constituent plus de 85 pour cent des articles testés. Un total de 750 articles ont obtenu l'écusson Testé pour la vie ici qui servira de sceau d'approbation au sein de nombreux canaux publicitaires, notamment à la télévision, en ligne, dans des circulaires et en magasin. La rétroaction sur des articles qui n'ont pas obtenu l'écusson d'approbation favorise l'amélioration des articles, ce qui accroît la confiance des Canadiens à l'égard des articles qu'ils achètent chez Canadian Tire.

Expertise en marketing

La Société exerce une grande variété d'activités de marketing, ce qui comprend la publicité et les campagnes promotionnelles, les programmes de fidélisation de la clientèle, les études de marché et divers services auxiliaires de soutien du marketing. Canadian Tire, en collaboration avec les marchands, FGL Sports et Mark's, favorise la sensibilisation des clients et crée de l'achalandage dans les magasins au moyen de diverses méthodes, notamment la distribution de circulaires promotionnelles hebdomadaires et/ou de circulaires numériques accessibles sur Internet, de catalogues, de publicités à la radio, à la télévision, sur les médias numériques et sociaux, dans les journaux, dans les magazines et dans les médias Internet, ainsi que dans le cadre d'événements communautaires et de commandites sportives.

La circulaire hebdomadaire de Canadian Tire et de Mark's est un important moteur des ventes pour ces bannières. La circulaire de Canadian Tire, l'une des plus consultées au Canada, est livrée à plus de 12 millions de ménages chaque semaine, tandis que la circulaire de Mark's est livrée à environ 7,5 millions de ménages. Le site Web de Canadian Tire, www.canadiantire.ca, et son application mobile permettent le magasinage en ligne, et sont devenus les principales sources d'information pour les consommateurs, leur donnant un grand accès à de l'information sur les assortiments d'articles, notamment des renseignements à jour sur les caractéristiques, les avantages et les prix des articles, ainsi que les commentaires de clients. En 2016, Canadian Tire a également lancé un nouveau catalogue intitulé le Guide épatant^{MC}, qui utilise une technologie novatrice pour intégrer les capacités en ligne au catalogue standard lorsqu'il est consulté au moyen de l'application Canadian Tire pour les appareils mobiles. Les recherches continues sur les clients et l'analytique des données sur les consommateurs permettent à FGL Sports de générer des communications publicitaires personnalisées à des clients ciblés. Les sites de cybercommerce de Sports Chek, Sports Experts, Pro Hockey Life et Atmosphere, aux adresses www.sportchek.ca, www.sportsexperts.ca, www.prohockeylife.com et www.atmosphere.ca, respectivement, ont été conçus pour offrir une expérience de magasinage personnalisée et inspirante, en plus de présenter de l'information à jour sur les articles, leurs avantages, les prix et les commentaires de clients. Les sites Web de cybercommerce de Mark's, www.marks.com et, au Québec, www.lequipeur.com, offrent le magasinage en ligne et sont devenus la principale source d'information sur les articles pour les consommateurs, avec de l'information à jour sur les articles, leurs avantages, les prix et les commentaires de clients.

Programme de fidélisation

Lancé en 1958 en tant que moyen innovateur d'attirer la clientèle vers les magasins Canadian Tire et les postes d'essence, le programme de primes Mon « Argent » Canadian Tire^{MD} occupe toujours une place privilégiée et empreinte de nostalgie dans l'histoire de la Société. Plus de deux ans après la mise en place de la version numérique du programme, qui permet d'obtenir l'« Argent » Canadian Tire en format électronique plutôt qu'avec les traditionnels billets, le programme Mon « Argent » Canadian Tire compte plus de dix millions de membres actifs et demeure l'un des programmes de fidélisation les plus populaires et les plus connus au Canada. En septembre 2015, les Services Financiers ont lancé une application de paiement mobile novatrice nommée P@yez et jouez Canadian Tire^{MD}, qui offre aux détenteurs de carte MasterCard des primes, des offres exclusives et une gestion de compte rapide et facile. La solution de paiement mobile est disponible exclusivement dans les magasins Canadian Tire et permet aux détenteurs de la carte de crédit MasterCard Options de Canadian Tire de payer leurs achats avec leur téléphone intelligent. Veuillez vous reporter à la section 6.1 pour plus d'information sur l'évolution du programme de fidélisation et sur les initiatives de comarketing de la Société en 2016.

Marchands

Les 500 magasins Canadian Tire de la Société sont exploités par des entrepreneurs dévoués qu'on appelle les marchands, qui incarnent le triangle dans les communautés d'un océan à l'autre. Le modèle des marchands Canadian Tire est unique à la Société et il est avantageux tant pour les marchands que pour la Société depuis plus de 80 ans, en permettant aux deux parties d'aller de l'avant en collaboration pour réussir dans des environnements en rapide évolution où la concurrence est de plus en plus vive. C'est cette relation et l'objectif commun de créer une entreprise solide qui nous distinguent des autres détaillants canadiens et qui constituent un avantage stratégique en nous donnant la capacité d'adapter les magasins et les offres aux marchés locaux.

Aménagements numériques novateurs dans les magasins

Au sein de ses bannières de détail, la Société propose des magasins dont l'aménagement innovateur aide les clients à trouver ce dont ils ont besoin, rapidement et facilement. Le réseau est régulièrement repensé et, au cours de 2016, 12 anciens magasins Target ont été réaménagés en magasins Canadian Tire, ce qui a remplacé dix magasins et ajouté deux magasins additionnels, soit une superficie additionnelle de 440 000 pieds carrés dans le réseau. Ces magasins reflètent les plus récents types d'aménagements et d'assortiments et les derniers concepts de présentation des marchandises et comprennent des composantes numériques qui rehaussent l'expérience client en magasin.

Le magasin Canadian Tire le plus avancé sur le plan de l'innovation et de la technologie numérique a ouvert ses portes en juin 2015. Comptant 136 000 pieds carrés, ce magasin « de présentation », situé à Edmonton, est doté de plus de 100 écrans numériques, d'un grand écran DEL haute définition à l'extérieur, d'un accès à la circulaire numérique et de postes de sélection d'articles utiles pour les catégories Au foyer, Au jeu, À l'atelier, Au volant et les articles saisonniers. Comptant plus de 73 000 articles, le magasin de présentation offre l'assortiment le plus vaste de tous les magasins Canadian Tire au Canada et démontre la stratégie de la Société visant à offrir des assortiments adaptés au marché local.

Chez Mark's, connu sous le nom L'Équipeur au Québec, les clients continuent de réagir favorablement à l'expérience client améliorée, notamment grâce à une signalisation claire et uniforme en magasin et à l'amélioration de la présentation des marchandises et des assortiments dans les magasins du réseau. La Société a lancé en 2015 un nouveau site Web bilingue pour L'Équipeur afin de miser sur la technologie numérique en magasin et sur l'expansion du cybercommerce et elle a continué à investir dans les améliorations à ce site ainsi qu'au site Web Marks.com. Cette année, la Société s'est efforcée de stimuler la croissance au moyen d'investissements accrus dans le marketing numérique et traditionnel afin de développer la marque Mark's et de maintenir son statut d'important détaillant de jeans pour homme, de vêtements tout-aller, de chaussures et de vêtements de travail, ses piliers de la croissance liée aux articles. Mark's continue en outre à élargir son assortiment de marques nationales, notamment par l'ajout des marques Sperry, Rockport et Mavi en 2016.

FGL Sports a renforcé sa position en tant que principal détaillant d'articles de sport au Canada en offrant les meilleures marques d'articles de sport du monde aux Canadiens d'un océan à l'autre. L'attention portée à l'amélioration de l'expérience client a permis d'améliorer l'exécution et le merchandising en magasin et l'installation de nouvelles fonctions numériques en magasin permet d'aider les clients à prendre les bonnes décisions d'achat. Dans les six nouveaux magasins phares Sport Chek (deux magasins ont ouvert leurs portes depuis 2014), FGL Sports rehausse les attentes des clients en leur proposant une expérience de commerce de détail optimisée par le numérique et personnalisée. En 2015, un studio de radiodiffusion en direct du réseau TSN unique en son genre a également été installé dans le magasin du Maple Leaf Square, à Toronto, en Ontario. De plus, FGL Sports a relancé son site de cybercommerce SportChek.ca à l'automne 2015, et a lancé le site Atmosphere.ca en 2016. En 2016, la Société a ajouté un deuxième centre de distribution pour accroître sa capacité d'approvisionnement en vue de prendre en charge les ventes de cybercommerce, et la Société a élargi son empreinte en ligne par l'entremise du cybercommerce en magasin, qui permet aux clients d'acheter certains articles en ligne pendant qu'ils sont en magasin pour que ces articles soient livrés à la maison.

Expertise en matière de gestion immobilière

La solide équipe de gestion immobilière interne de la Société gère tout le réseau d'immeubles détenus et loués pour toutes les bannières et gère une part importante du portefeuille de CT REIT conformément aux termes d'une convention de gestion immobilière. Le portefeuille de la Société constitue l'un des réseaux de détail les plus importants au Canada, comprenant 1 702 points de vente et plus de 30 millions de pieds carrés consacrés à la vente au détail. L'expertise de la Société en matière de gestion immobilière lui permet de repérer de façon rapide et efficace des immeubles bien situés aux fins d'aménagement ou de réaménagement futur et d'acquérir des emplacements achalandés et recherchés pour ses points de vente au détail. L'équipe de gestion immobilière de la Société possède également une expérience solide en aménagement d'immeubles commerciaux et industriels.

La Société détient, directement ou indirectement, la majorité des immeubles occupés par des magasins Canadian Tire par l'entremise de sa participation majoritaire dans CT REIT. Le reste des magasins Canadian Tire, ainsi que presque tous les magasins Mark's et FGL Sports, occupent des locaux loués.

Expertise en matière de technologie

Canadian Tire a pour stratégie de miser sur le développement des capacités technologiques qui rehausseront l'expérience de commerce de détail omnicanal de ses clients. De nouvelles technologies numériques ont été développées et implantées pour améliorer les plateformes de cybercommerce et l'expérience en magasin de Canadian Tire. Le laboratoire d'innovation de Canadian Tire situé chez Communitex à Kitchener-Waterloo, en Ontario, permet d'améliorer l'expérience client en mettant en place des solutions de pointe qui sont testées en magasin. L'« atelier numérique » de Canadian Tire, également situé à Kitchener-Waterloo, en Ontario, est axé sur la création de nouvelles solutions technologiques prenant en charge les transformations numériques de la Société. Le centre de données de la Société, situé à Winnipeg, au Manitoba, est le principal centre numérique de Mark's et de FGL Sports, et il héberge également un entrepôt de contenu numérique, un laboratoire d'applications et un centre de données à haute performance. Le centre de données du centre de distribution AJ Billes sert de principal centre de données et centre numérique pour les magasins Canadian Tire et pour la BCT, ce qui permet à la Société d'offrir de meilleurs services numériques à ses clients, à ses fournisseurs, à ses employés et à ses partenaires. Canadian Tire continue de faire des progrès dans la conception et la mise en œuvre de capacités analytiques puissantes qui soutiennent les fonctions d'achat et de logistique. Les processus opérationnels ont été examinés et redéfinis pour utiliser plus efficacement l'information fournie par les magasins Canadian Tire. La mise en œuvre des modifications à l'infrastructure technologique de Canadian Tire se poursuit au moyen des capacités technologiques internes de la Société et par l'entremise de fournisseurs de service externes en vue d'obtenir les fonctions et les processus essentiels aux réductions de coûts futures et à l'amélioration de l'expérience client dans les magasins Canadian Tire.

Réseau mondial de chaîne d'approvisionnement

La chaîne d'approvisionnement de la Société assume la gestion de la circulation de l'information et l'acheminement des marchandises entre ses fournisseurs, les partenaires de la chaîne d'approvisionnement et les magasins du réseau de détail. Au nombre des partenaires de la chaîne d'approvisionnement figurent les entreprises de transport routier, les prestataires de services logistiques, les transporteurs maritimes et les entreprises ferroviaires.

La plupart des marchandises Canadian Tire sont acheminées aux magasins à partir de quatre centres de distribution répartis au Canada. Les deux centres de distribution situés à Brampton, en Ontario (appelés les centres « A.J. Billes » et « Brampton »), sont exploités par la Société et le personnel est composé principalement des employés de la Société, tandis que les centres de distribution de Calgary, en Alberta, et de Montréal, au Québec, sont exploités au nom de la Société par un prestataire de services logistiques. Au cours des dernières années, les centres de distribution se sont concentrés sur la mise en place de nouvelles technologies visant à accroître les gains d'efficacité et la souplesse opérationnelle. Par exemple, la technologie de système vocal de préparation des commandes mise en place est conçue pour améliorer la qualité des livraisons et réduire le nombre d'erreurs, et la technologie de véhicules guidés automatisés utilisée au centre de distribution A.J. Billes a remplacé les traditionnels chariots élévateurs à fourche avec conducteur.

La Société a déterminé qu'il fallait remplacer le centre de distribution Brampton, qui est vieillissant. À cette fin, un terrain a été acquis à Bolton, en Ontario, en 2013 et les travaux de construction ont commencé en 2014. Le nouveau centre de distribution de Bolton devrait être entièrement fonctionnel en 2017, et le centre de distribution de Brampton sera alors mis hors service.

La Société exploite également trois dépôts de pièces automobiles qui assurent la livraison le jour suivant dans les magasins Canadian Tire et PartSource.

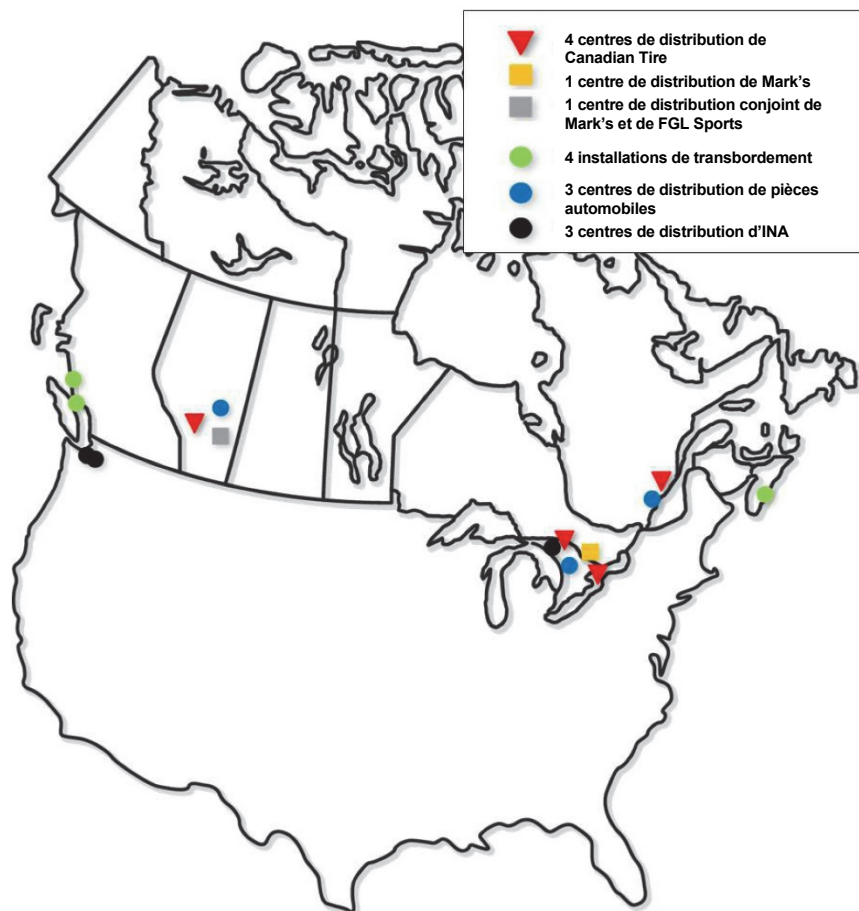
La plupart des articles de FGL Sports sont distribués aux magasins par l'entremise de l'un des deux centres de distribution, l'un situé à Mississauga, en Ontario, et l'autre situé à Calgary, en Alberta. Ces deux centres sont principalement exploités par des employés de Canadian Tire. Le centre de distribution de Calgary a ouvert ses portes en 2015 pour fournir une capacité de distribution additionnelle à FGL Sports dans l'Ouest canadien. Il a remplacé le centre de distribution de Mark's exploité par un tiers à Calgary. Ces centres sont dotés de systèmes de gestion de l'entreposage à la fine pointe de la technologie, de transporteurs automatisés et de systèmes de prélèvement par signaux lumineux pour distribuer les marchandises aux magasins franchisés et aux succursales. Les commandes de cybercommerce de FGL Sports sont approvisionnées par l'un de ces deux centres de distribution au moyen de la technologie de gestion répartie des commandes afin d'assurer une expédition rentable et rapide. Les articles de Mark's sont distribués aux magasins à partir du centre de distribution de Calgary susmentionné et du centre de distribution de Brampton, en Ontario, qui est exploité au nom de la Société par un prestataire de services logistiques.

La Société exploite également un troisième centre à Brampton, en Ontario, qui soutient les activités de distribution de gros d'INA au Canada et fournit une capacité d'entreposage additionnelle à FGL Sports. INA possède deux entrepôts dans l'État de Washington.

Le transport des marchandises provenant de fournisseurs étrangers jusqu'au centre de distribution est géré par la chaîne d'approvisionnement de la Société, par l'entremise du tiers groupeur outre-mer et du réseau de partenaires de transport de Canadian Tire. La Société assure la réception des conteneurs transportés par voie maritime qui arrivent au pays par l'entremise d'installations de transbordement exploitées par des tiers à Vancouver, en Colombie-Britannique, à Halifax, en Nouvelle-Écosse, et à Montréal, au Québec.

La Société a recours à des tiers transporteurs pour acheminer la marchandise de fournisseurs établis en Amérique du Nord vers ses centres de distribution, et de ceux-ci aux magasins.

Aperçu du réseau de distribution de la Société :



Gestion prudente du risque de crédit

Les Services Financiers ont plus de 25 ans d'expérience en matière de gestion des risques liés aux cartes de crédit et peuvent compter sur une équipe d'analystes, de statisticiens et de gestionnaires professionnels qui utilisent des modèles de notation évolués, exclusifs et conformes aux normes de l'industrie pour gérer ce risque. Par conséquent, l'équipe est en mesure d'effectuer une évaluation judicieuse quant à la qualité du crédit de chaque compte client et d'adapter les produits pour atteindre un équilibre adéquat entre le risque et le rendement.

Centres d'appels de classe mondiale

L'engagement de la Société à créer des liens à long terme avec sa clientèle se reflète dans la réussite que connaissent les centres d'appels des Services Financiers. Les centres d'appels continuent d'être reconnus pour leur engagement envers l'excellence du service à la clientèle, ayant obtenu cinq titres de centre d'appels de l'année et neuf prix de satisfaction de la clientèle au cours des dix dernières années.

Commandites sportives

Canadian Tire est un grand défenseur du sport au Canada. La Société croit que le sport a le pouvoir d'unir les familles, les communautés et la nation, et elle a établi des partenariats avec plus de 50 organisations de sport amateur et professionnel, y compris des partenariats avec le Comité olympique canadien, le Comité paralympique canadien, l'Association canadienne de hockey et Patinage Canada. En plus des partenaires sportifs, la Société soutient également des athlètes de haut niveau qui incarnent ses valeurs fondamentales et l'esprit, la passion et l'excellence du monde des sports. L'engagement de la Société à l'égard des sports constitue une occasion d'élargir sa portée parmi les principaux groupes de consommateurs qui pratiquent le sport dans une grande variété de disciplines et à tous les niveaux techniques. L'importance accordée par la Société aux sports lui permet en outre d'accroître l'attrait des clients pour sa marque et ses articles.

4. Faits saillants sur les rendements antérieurs

4.1 Principales tendances financières annuelles consolidées

Le tableau suivant présente les principales données financières et non financières annuelles consolidées des trois derniers exercices. L'information financière a été préparée conformément aux IFRS.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et le nombre d'établissements de détail)

	2016	2015	2014
Produits	12 681,0 \$	12 279,6 \$	12 462,9 \$
Bénéfice net	747,5	735,9	639,3
BPA de base	9,25	8,66	7,65
BPA dilué	9,22	8,61	7,59
Total de l'actif	15 302,8	14 987,8	14 553,2
Total des passifs non courants ¹	6 027,2	5 778,6	5 473,0
Créances moyennes brutes des Services Financiers (total du portefeuille)	4 911,9	4 838,7	4 684,6
Nombre d'établissements de détail	1 702	1 698	1 700
Dividendes en trésorerie par action déclarés	2,3750 \$	2,1500 \$	1,9625 \$
Cours de l'action (CTC.A) ²	139,27	118,16	122,22

¹ Comprend les dépôts à court et à long terme, la dette à long terme, incluant la tranche à court terme, les passifs dérivés à long terme inscrits dans les autres passifs à long terme et l'instrument financier rachetable

² Cours de clôture à la date la plus rapprochée de la fin d'exercice de la Société.

Le tableau sur trois ans présente la variation des produits par bannière entre 2014 et 2016.

Les produits consolidés ont diminué en 2015 par rapport à 2014, principalement en raison des éléments suivants :

- la baisse des ventes au détail de la Division pétrolière résultant de la diminution des prix de l'essence;
- une semaine d'activités de moins pour le secteur Détail en 2015;
- la baisse de la croissance des ventes dans les magasins semblables chez Mark's;

partiellement compensées par :

- l'accroissement des livraisons de marchandises aux marchands liée à la croissance des ventes dans les magasins semblables de Canadian Tire;
- l'augmentation des ventes au détail de FGL Sports;
- l'augmentation des produits des Services Financiers, principalement attribuable aux nouvelles offres de produits et aux améliorations de processus qui ont augmenté le solde moyen par compte.

Les produits consolidés ont diminué en 2016 par rapport à 2015, principalement en raison des éléments suivants :

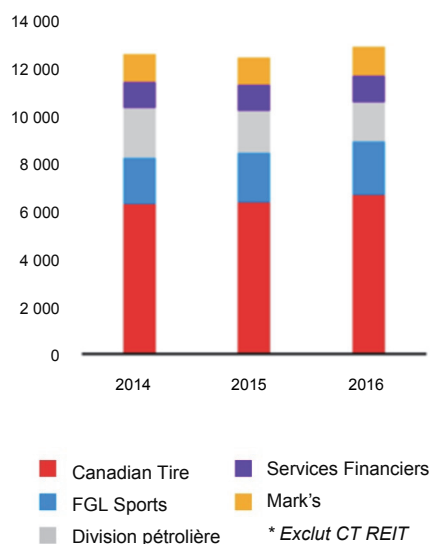
- l'accroissement des livraisons de marchandises aux marchands liée à la croissance des ventes dans les magasins semblables de Canadian Tire et des bannières Mark's et FGL Sports;
- la hausse des produits des Services Financiers, principalement attribuable à l'augmentation des frais de carte de crédit;

partiellement compensées par :

- la baisse des ventes au détail de la Division pétrolière en raison de la diminution des prix de l'essence par litre, compensée par la hausse des ventes de produits autres que l'essence et l'augmentation des volumes d'essence.

PRODUITS PAR BANNIÈRE/UNITÉ*

(en millions de dollars)



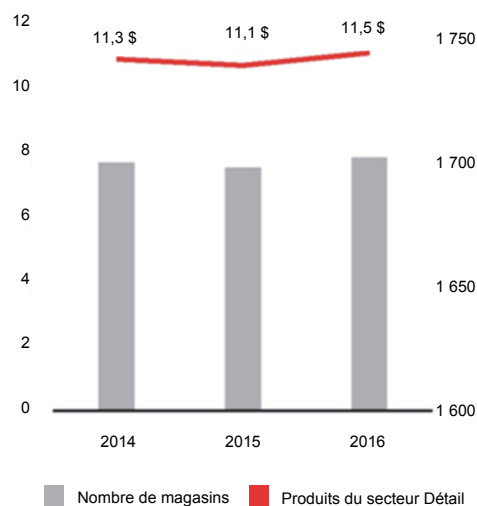
Le nombre de magasins a augmenté depuis 2014 en raison de la stratégie de croissance de FGL Sports visant à augmenter le nombre de magasins des bannières Sport Chek et Atmosphere dans le réseau et la poursuite de l'expansion sélective chez Canadian Tire. En 2015, ces mesures ont été contrebalancées en partie par la conversion de huit magasins franchisés FGL Sports en membres acheteurs, ainsi que par une légère diminution du nombre de magasins Mark's en raison de la fermeture de magasins non performants.

Les produits du secteur Détail ont augmenté depuis 2014 en fonction du nombre de magasins, malgré la baisse des ventes au détail de la Division pétrolière résultant de la diminution des prix de l'essence.

MAGASINS ET PRODUITS DU SECTEUR DÉTAIL

Produits du secteur Détail
(en milliards de dollars)

Nombre de magasins



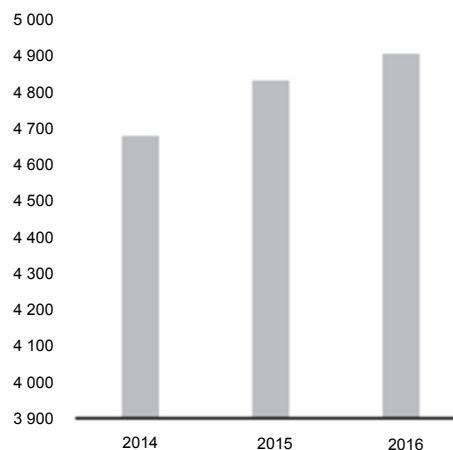
Les créances moyennes brutes des Services Financiers pour le total du portefeuille ont augmenté au cours des trois derniers exercices.

Les soldes moyens des comptes ont augmenté depuis 2014 en partie en raison de l'amélioration des offres de financement en magasin pour les clients de Canadian Tire et de l'attention continue accordée à l'optimisation des stratégies d'approbation et de limite de crédit.

L'investissement continu pour l'acquisition de nouveaux comptes a également contribué à la croissance des créances moyennes brutes.

CRÉANCES MOYENNES BRUTES DES SERVICES FINANCIERS

(en millions de dollars)



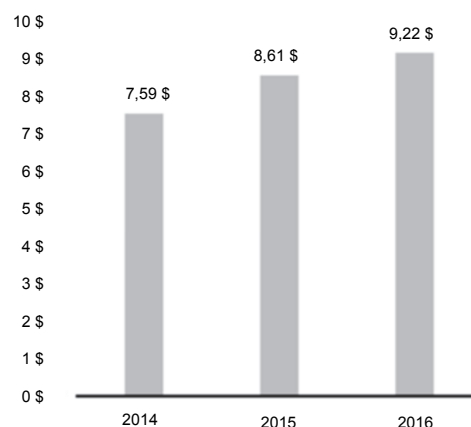
Le BPA dilué de la Société augmente chaque exercice depuis 2014, principalement en raison des éléments suivants :

- la croissance solide de la marge brute des secteurs Détail et Services Financiers résultant de la forte croissance des produits ainsi que de l'amélioration du taux de la marge brute de ces deux secteurs ;
- la croissance solide des ventes au détail de Canadian Tire et de FGL Sports en 2015, et de toutes les bannières en 2016;
- la hausse des frais de crédit résultant de l'augmentation des créances moyennes brutes du secteur Services Financiers;
- le programme de rachat d'actions de la Société, qui a entraîné une réduction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation;
- l'incidence de profits après impôt à la vente d'immeubles excédentaires en 2015;

partiellement contrebalancés par :

- la hausse des frais de vente, généraux et administratifs pour les deux exercices en raison de la hausse des investissements dans le réseau afin de soutenir l'efficacité opérationnelle et l'augmentation de la charge de rémunération variable au sein de la Société en 2016;
- l'investissement accru dans le secteur Services Financiers afin de stimuler la croissance des créances moyennes brutes.

BPA dilué
(\$ par action)



5. Aspirations financières sur trois ans (de 2015 à 2017)

Aspirations financières de 2015 à 2017

Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

En octobre 2014, la Société a annoncé sa stratégie de croissance et ses aspirations financières sur trois ans pour les exercices 2015 à 2017. Les aspirations financières, le rendement en 2016 et le point de vue actuel de la direction quant aux hypothèses clés et aux risques importants sont présentés ci-après.

Mesures financières	Aspiration annuelle	2016	Réalisé en 2016?
Croissance annuelle des ventes au détail de Canadian Tire	3 % +	5,6 %	✓
Croissance annuelle des ventes au détail de Mark's	5 % +	6,0 %	✓
Croissance annuelle des ventes au détail de FGL Sports	9 % +	6,9 %	X
Rendement des créances du secteur Services Financiers	6 % +	7,43 %	✓

FGL Sports n'a pas réalisé son aspiration relative à la croissance annuelle des ventes au détail de neuf pour cent et plus en 2016 en raison de la croissance inférieure aux prévisions des magasins franchisés et du temps inhabituellement chaud durant la première moitié du quatrième trimestre.

Mesures financières	Aspiration sur trois ans, de 2015 à 2017	2016	Suivi de l'aspiration sur trois ans?
Croissance moyenne du BPA dilué ¹	8 % à 10 %	7,8 %	✓
Rendement du capital investi dans les activités de détail	9 % +	8,34 %	✓

¹ La croissance moyenne du BPA dilué est calculée au moyen du BPA dilué normalisé.

La croissance moyenne du BPA dilué s'est établie à 7,8 pour cent en 2015 et en 2016. L'investissement continu dans le secteur Services Financiers afin de stimuler la croissance des créances moyennes brutes, l'incidence négative de l'affaiblissement du dollar canadien sur les coûts des articles au sein des bannières de détail et les dépenses visant à favoriser l'efficacité opérationnelle, qui entraînent une amélioration des marges et une réduction des charges, sont des facteurs qui ont influencé la croissance du BPA dilué. La Société continue à progresser vers sa cible de croissance du BPA dilué moyenne sur trois ans de huit pour cent à dix pour cent.

Les conditions économiques qui ont une incidence sur le rendement de la Société ont changé depuis l'annonce de l'aspiration relative au rendement du capital investi dans les activités de détail. La détérioration de l'économie en Alberta, résultant de la baisse des prix du pétrole, et la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain posent des défis en ce qui a trait à la réalisation de la croissance du bénéfice nécessaire à l'atteinte de l'aspiration relative au rendement du capital investi dans les activités de détail. La croissance du rendement du capital investi dans les activités de détail continue d'être une priorité pour la Société.

La Société avait en outre précédemment annoncé que les dépenses d'investissement liées à l'exploitation annuelles moyennes sur trois ans se situeraient entre 600 millions de dollars et 625 millions de 2015 à 2017. La moyenne attendue sur trois ans se situe maintenant entre 450 millions de dollars et 500 millions, compte tenu des dépenses réelles en 2015 et en 2016 et des prévisions révisées pour les dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour 2017. Les prévisions révisées excluent les dépenses au titre des initiatives liées à l'efficacité opérationnelle pouvant être identifiées. Cette fourchette révisée comprend un investissement continu dans le réseau de magasins de la Société, des dépenses d'investissement liées à l'acquisition et à la rénovation de 12 anciens magasins Target, ainsi que d'importants nouveaux investissements dans les technologies numériques.

Il n'y a eu aucun autre changement important aux hypothèses clés et aux risques importants qui sous-tendent les aspirations financières de la Société. Le point de vue actuel de la direction, selon son évaluation en date du présent rapport de gestion, quant aux hypothèses clés et aux risques importants qui sous-tendent les aspirations financières de la Société est présenté ci-après.

1. Croissance annuelle des ventes au détail de plus de trois pour cent pour Canadian Tire, de plus de cinq pour cent pour Mark's et de plus de neuf pour cent pour FGL Sports
Hypothèses clés : • Ventes dans les magasins semblables solides et constantes pour toutes les activités de détail de base • Augmentation de la superficie de détail en pieds carrés de Canadian Tire et de Mark's conforme aux dernières années • Poursuite de l'expansion du réseau de magasins Sport Chek • Croissance des ventes de cybercommerce dans toutes les bannières de détail • Réaction positive des clients à l'égard du marketing axé sur les marques et les articles, du merchandising en magasin, des initiatives de croissance tactique de certaines catégories et de la mise en œuvre de la stratégie numérique • Utilisation efficace des données de magasinage des clients tirées du programme de fidélisation pour créer des offres ciblées pour les clients et rehausser l'expérience en magasin
Risques importants : • Limitations quant à la disponibilité des emplacements de choix pour les magasins de détail en raison de la concurrence constante et de la demande continue de locaux de commerce de détail au Canada • Concurrence accrue en raison de l'expansion ou de l'arrivée de détaillants américains, de concurrents en ligne nouveaux ou existants ou d'un changement majeur dans le secteur de détail au Canada • Baisse de la croissance économique, de la confiance des consommateurs et des dépenses des ménages • Compétitivité des programmes de fidélisation de la clientèle de la Société • Volonté des clients de participer aux offres promotionnelles de la Société et l'attrait relatif de celles-ci • Incidence des prix des marchandises et d'autres facteurs sur les conditions économiques dans diverses régions géographiques et dans divers groupes de consommateurs
2. Croissance moyenne du BPA dilué de huit pour cent à dix pour cent sur trois ans
Hypothèses clés : • Réalisation des aspirations relatives à la croissance des ventes au détail • Hausse du bénéfice net de toutes les entreprises au moyen d'une gestion solide de la marge, croissance des charges d'exploitation conforme à la croissance des produits et hausse des créances moyennes brutes du secteur Services Financiers • Réalisation d'économies de coûts et d'avantages grâce aux initiatives visant à améliorer la marge brute et à réduire les charges d'exploitation, notamment les initiatives liées au contrat de marchand et les initiatives d'efficacité opérationnelle visant l'ensemble des activités
Risques importants : • Croissance des produits non atteinte; veuillez vous reporter aux risques importants afférents aux aspirations liées aux ventes au détail décrits ci-dessus • Coûts accrus liés aux taux de change et à l'approvisionnement d'articles clés sur le marché international ayant une incidence sur la capacité de la Société à maintenir ou à réduire les coûts d'exploitation, les coûts liés à la chaîne d'approvisionnement et/ou les coûts des articles • Incapacité de réaliser des gains d'efficacité lors des achats et de réduire les coûts indirects • Incidence à court terme des initiatives de répartition du capital de la Société sur le BPA, y compris l'incidence potentielle des initiatives de croissance interne et externe conçues pour créer une croissance à long terme • La croissance des créances moyennes brutes pourrait être touchée par de nouvelles réglementations et des conditions économiques défavorables
3. Rendement des créances du secteur Services Financiers de six pour cent et plus annuellement
Hypothèses clés : • Croissance continue des créances moyennes brutes • Réaction positive des clients à l'égard de nouvelles initiatives de marketing, notamment le programme de fidélisation amélioré et le financement en magasin dans toutes les bannières de détail • Maintien de la gestion prudente des dépenses
Risques importants : • Baisse de la croissance économique, de la confiance des consommateurs et des dépenses des ménages • Risque accru de crédit ou de défaut de paiement ayant une incidence sur la provision additionnelle prévue au titre des radiations futures • La croissance des créances moyennes brutes pourrait être touchée par de nouvelles réglementations et des conditions économiques défavorables
4. Rendement du capital investi dans les activités de détail de neuf pour cent et plus d'ici la fin de 2017
Hypothèses clés : • Croissance du bénéfice des activités de détail en raison de la croissance des ventes au détail et de la mise en œuvre réussie d'initiatives d'efficacité opérationnelle visant à accroître la marge brute des activités de détail et à réduire les charges d'exploitation en tant que pourcentage des produits • Rendement accru des actifs existants, réalisé notamment par une productivité accrue dans les magasins semblables et par une gestion prudente du fonds de roulement • Poursuite des investissements fructueux dans les entreprises pour réaliser une croissance interne et dans les projets et les initiatives pour améliorer les rendements • Dépenses d'investissement liées à l'exploitation annuelles moyennes de 450 millions de dollars à 500 millions sur la période de trois ans (mise à jour par rapport à l'hypothèse initiale de dépenses d'investissement de 600 millions à 625 millions sur la période de trois ans pour tenir compte des dépenses réelles en 2015 et en 2016 et des projections révisées des dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour 2017)
Risques importants : • Croissance du bénéfice non atteinte; veuillez vous reporter aux risques importants afférents aux aspirations liées aux ventes au détail et à la croissance du BPA décrits ci-dessus • Dépenses d'investissement accrues en raison des occasions de croissance externes que la Société pourrait saisir

6. Impératifs stratégiques pour 2016 et 2017

6.1. Impératifs stratégiques et objectifs pour 2016

Le sommaire des impératifs et des initiatives stratégiques pour 2016 ainsi que l'évaluation de la direction quant à la réalisation de ces initiatives sont présentés ci-après.

1. Renforcer les marques et rehausser l'expérience client

La Société s'engage à être une organisation « fondée sur les marques et sur les articles » et à être le lien entre ses clients cibles et les meilleurs portefeuilles de marques de détail. La direction estime que la solidité et la valeur des marques de la Société sont directement liées à la solidité de ses résultats. La réalisation des initiatives liées à cet impératif stratégique fera en sorte que les marques de la Société sont soutenues et mises en valeur auprès de ses clients et d'autres parties prenantes clés.

Initiatives pour 2016	Évaluation finale
Continuer à maintenir la pertinence des marques de la Société par l'entremise de campagnes publicitaires novatrices et à tirer avantage d'occasions de souligner l'innovation et les capacités numériques à ses clients cibles	Réalisé
Continuer à développer les liens avec les clients de toutes les bannières en offrant une expérience de magasinage inégalée, tant en magasin qu'en ligne	Réalisé
Établir de nouveaux partenariats avec des organisations sportives et communautaires afin de maintenir la marque de la Société dans l'esprit des Canadiens	Réalisé
Développer le programme de fidélisation de la clientèle par l'acquisition de nouveaux comptes en magasin et au moyen des applications mobiles et d'autres moyens numériques	Réalisé
Continuer à créer et à offrir des assortiments d'articles de marques maison novateurs et de haute qualité dans l'ensemble des bannières de la Société, ce qui favorisera la fidélisation de la clientèle et la notoriété de la marque	Réalisé

Au cours de l'exercice, l'équipe de Canadian Tire a élaboré et lancé deux Guides épatants, qui combinent un catalogue papier et du contenu numérique en ligne optimisé. Ces guides sont un bon exemple de l'engagement de la Société envers l'innovation et l'atteinte de résultats. Les transactions de cybercommerce ont plus que doublé à la suite du lancement de chaque guide, et les ventes de plus de 2 000 articles présentés dans les guides ont surpassé les cibles.

Dans le cadre de son engagement continu en vue de rehausser l'expérience en ligne de ses clients, la Société a continué à augmenter sa présence actuelle en ligne et sur les plateformes de cybercommerce dans l'ensemble des bannières de détail. De plus, au cours de l'exercice, le site Atmosphere.ca a été lancé, de pair avec une empreinte numérique élargie au moyen de postes de cybercommerce en magasin avec lesquels les clients peuvent commander et payer leurs articles pendant qu'ils sont en magasin et les faire livrer à leur domicile.

La rénovation des magasins Mark's selon le plus récent format de magasin s'est poursuivie, et Mark's continue de miser sur la croissance par l'entremise d'investissements dans le marketing numérique et traditionnel pour accroître la notoriété de la marque. Pour assurer sa notoriété et pour établir un lien plus authentique avec les consommateurs, Mark's a par ailleurs publié des contenus vidéos sur ses canaux numériques et sociaux pour la fête des Pères, qui est habituellement une période de ventes importante pour l'entreprise.

La Société continue de croire qu'en appuyant les partenariats avec les organisations sportives et communautaires, elle rehausse sa marque et stimule sa notoriété auprès des Canadiens tout au long de l'année. La Société a donc poursuivi son partenariat avec le Programme scolaire olympique canadien et les comités gouvernementaux afin d'inspirer les enfants à demeurer actifs à l'école dans l'ensemble du pays. La BCT s'est associée à l'organisme « À nous le podium » et au Comité olympique canadien pour fournir des données analytiques sportives poussées aux athlètes canadiens. La Société s'est également associée aux Forces armées canadiennes afin de fournir de l'équipement de sport aux troupes et à leur famille dans les bases militaires partout au pays.

Le programme de fidélisation de la clientèle compte plus de dix millions de membres, ce qui reflète les initiatives de la Société visant à stimuler les ventes dans les bannières de détail et la croissance des créances du portefeuille de cartes de crédit. Ce résultat a été atteint principalement grâce à l'attention continue accordée aux initiatives d'intégration au sein des activités du secteur Détail, notamment l'expansion des offres de financement en magasin, qui donnent aux clients une plus grande souplesse pour effectuer leurs achats de plus de 200 \$.

Les marques maison ont continué de procurer des ventes additionnelles et un avantage concurrentiel à l'approvisionnement direct. En 2016, une division de marques grand public a été créée afin d'établir une stratégie pour l'ensemble de la Société et une plateforme de croissance à long terme pour les articles et les marques uniques de la Société. Les marques comme NOMA, CANVAS, Mastercraft et FRANK chez Canadian Tire, McKinley chez Atmosphere et Denver Hayes et Dakota chez Mark's continuent de distinguer la Société de la concurrence, que ce soit en ligne ou en magasin.

2. Transition au nouveau monde du commerce de détail omnicanal où le numérique complète les magasins physiques

Afin d'être concurrentielle à l'échelle mondiale et de demeurer pertinente et présente auprès de ses clients, la Société doit investir dans l'avenir du commerce de détail numérique pour rehausser à la fois ses réseaux de magasins physiques et ses fonctionnalités de cybercommerce. La transition au numérique des activités de détail nécessite des investissements considérables dans les plateformes technologiques de base en vue de poursuivre la transition réussie de la Société du commerce de détail traditionnel au commerce de détail omnicanal.

Initiatives pour 2016	Évaluation finale
• Créer une expérience numérique de classe mondiale par l'entremise du marketing numérique, de la technologie en magasin, du cybercommerce et des programmes de fidélisation intégrés qui complètent les magasins de détail physiques • Utilisation des données sur les clients et sur le magasinage pour personnaliser et améliorer les offres, les communications et le contenu, ainsi que pour réaliser des gains d'efficacité	• Réalisé • Réalisé

Les Services Financiers continuent de soutenir les activités du secteur Détail par l'entremise d'offres en magasin et en ligne qui favorisent la croissance des ventes au détail tout en ajoutant de nouveaux comptes et en augmentant le solde des comptes du portefeuille de cartes de crédit.

Chez Canadian Tire, la présence en ligne et numérique de la bannière continue d'être renforcée : le site de cybercommerce, canadiantire.ca, a été entièrement redessiné pour offrir une expérience en ligne améliorée aux clients. Des fonctions de recherche perfectionnées, une navigation améliorée, une circulaire numérique étoffée et la commande de pneus en ligne ont également été intégrées au site canadiantire.ca après la refonte du site. La Société a offert un assortiment élargi d'articles en 2016, avec l'ajout de fournisseurs disponibles en ligne seulement et de milliers d'offres exclusives en ligne. De plus, au cours de l'exercice, à la suite d'un projet pilote réussi dans le marché d'Ottawa, les articles présentés dans la circulaire pouvaient être achetés en ligne par les clients et ramassés en magasin.

Comme il a été mentionné, FGL Sports a accru sa présence en ligne avec le lancement du site [Web Atmosphere.ca](http://WebAtmosphere.ca). Ce site comprend également un outil de clavardage Facebook Messenger afin d'élargir les canaux de communication avec les clients. FGL Sports a également ouvert deux magasins phares optimisés par le numérique, l'un sur la rue Robson à Vancouver, en Colombie-Britannique, et l'autre au centre commercial Sherway Gardens à Toronto, en Ontario. Ces magasins offrent une expérience de magasinage rehaussée qui allie les composantes physiques et numériques; par exemple, du contenu activé par le mouvement permet d'afficher des messages qui attirent l'attention des clients qui passent devant l'écran, le laboratoire Stride ID, qui permet aux clients d'obtenir une image 3D de leurs pieds et une analyse de leur technique de course afin de choisir les chaussures les plus appropriées pour eux, et des hologrammes 3D qui offrent une vue rehaussée des articles vedettes en magasin.

Grâce aux publicités prévidéos et aux publications actives diffusées sur les médias sociaux populaires comme YouTube, Facebook, Twitter et Instagram, Mark's a accru sa publicité numérique tout au long de l'exercice. Les vidéos numériques ont été désignées les meilleures de leur catégorie par Google en ce qui a trait à la mémorisation des publicités, à l'intention d'achat et à l'augmentation des recherches chez les personnes qui ont visionné la vidéo. La campagne d'automne visant les jeans de Mark's a également généré plus de deux millions de visionnements sur YouTube et Facebook. Les initiatives liées au numérique de Mark's consistaient en outre à fournir aux clients une plateforme intégrée pour les achats et les initiatives ou programmes spéciaux qui sont accessibles par tous les canaux.

Au cours de l'exercice, en se basant sur des données sur les clients et sur le magasinage, le secteur Détail Canadian Tire a envoyé des communications hebdomadaires ciblées et des offres promotionnelles personnalisées aux membres fidèles, ce qui a permis à la Société de susciter l'intérêt des clients. De plus, la Société a lancé une nouvelle plateforme numérique lui donnant la capacité de générer des communications et des promotions en temps réel en fonction des comportements des clients.

3. Stimuler la croissance et la productivité des activités de base

La Société continuera à se consacrer à la stimulation de la croissance interne et de la productivité au sein de ses quatre principales bannières : Canadian Tire, FGL Sports, Mark's et les Services Financiers. Elle cherchera également des occasions externes, notamment le cybercommerce et les nouvelles capacités de commerce de détail omnicanal afin de créer de nouvelles plateformes de croissance et d'apporter les compétences requises à la famille d'entreprises Canadian Tire.

Initiatives pour 2016	Évaluation finale
Continuer à stimuler les ventes et les produits dans toutes les bannières par une gestion continue des catégories, des campagnes publicitaires novatrices, de nouveaux assortiments d'articles et une expérience en magasin et numérique rehaussée	Réalisé
Réaliser une croissance durable et rentable au moyen d'initiatives de productivité qui ciblent la structure des dépenses d'exploitation et les marges brutes	Réalisé
Continuer à accroître la superficie de vente au détail par l'ajout de magasins phares chez FGL Sports et la construction de nouveaux magasins ou l'agrandissement de magasins existants chez Canadian Tire et Mark's	Réalisé
Rechercher des acquisitions sélectives pour renforcer et accroître notre portefeuille existant de marques et pour acquérir des capacités dans le domaine du numérique	Réalisé
Affecter du capital selon une approche équilibrée afin de maximiser la croissance et le rendement à long terme pour les actionnaires	Réalisé
Stimuler la croissance des créances moyennes brutes en investissant dans les programmes de financement en magasin qui favorisent les ventes chez Canadian Tire	Réalisé

En plus des campagnes publicitaires novatrices de Mark's et de FGL Sports mentionnées précédemment, Canadian Tire a continué en 2016 d'élargir son programme Testé pour la vie ici, un programme exclusif de tests par les consommateurs comptant plus de 15 000 Canadiens dans l'ensemble du pays. La campagne de livraison d'outils MAXIMUM en est un exemple; des centaines d'outils ont été livrés à des ouvriers canadiens. Plus de 400 articles ont été testés, et 82 pour cent d'entre eux ont obtenu l'écusson Testé pour la vie ici.

Canadian Tire continue de miser sur l'efficacité opérationnelle au sein de ses bannières de détail, dont les avantages ont plus que contrebalancé les pressions liées au change et ont contribué à l'amélioration du taux de la marge brute au cours de l'exercice.

En 2016, deux magasins Mark's et deux magasins Canadian Tire ont ouvert leurs portes. Douze magasins appartenant auparavant à Target Canada et acquis par la Société en 2015 ont également été rénovés selon le plus récent format de magasin Canadian Tire et ont remplacé des magasins existants au cours de l'exercice, ce qui s'est traduit par l'ajout net de deux magasins et par une superficie additionnelle de 440 000 pieds carrés dans le réseau.

La Société cherche toujours à réaliser des acquisitions sélectives pour croître son portefeuille de marques actuel et, pour ce faire, elle a créé au cours de l'exercice une division de marques grand public, dont le mandat est d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie intégrée pour le portefeuille actuel de marques maison de la Société. Cette division supervisera en outre l'acquisition de marques présentant un potentiel de croissance et développera de nouvelles marques qui sont un complément ou une extension logique du portefeuille d'articles actuel tandis que la Société va de l'avant.

La Société s'engage à affecter du capital selon une approche équilibrée. Conformément à cette approche, le 10 novembre 2016, le conseil d'administration a annoncé une hausse de 13 pour cent du taux de dividende trimestriel payable aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires. En outre, comme elle l'avait annoncé le 12 novembre 2015, la Société a effectivement effectué le rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant de 550 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2016. Par ailleurs, le 10 novembre 2016, la Société a annoncé son intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote additionnelles pour un montant de 550 millions de dollars en plus du nombre d'actions requis à des fins d'antidilution, d'ici la fin de 2017.

La sensibilisation accrue à l'égard des programmes de financement en magasin de la Société et l'ajout de nouvelles options de financement, notamment grâce à l'investissement dans des initiatives de marketing clé comme le Guide épatant, ont eu une incidence favorable sur la croissance des créances moyennes brutes, générant près du double des ventes financées par rapport à l'exercice précédent.

4. Créer une culture d'entreprise agile et performante

La Société estime que sa réussite dépend grandement de la qualité de son leadership. Elle s'efforce donc d'attirer, de former et de maintenir en poste des talents de classe mondiale qui favoriseront la croissance des activités et une culture d'entreprise stimulante. La Société continuera de se concentrer sur le perfectionnement et l'embauche de personnes talentueuses dans des domaines clés comme le commerce de détail numérique et l'analytique de données afin de favoriser la croissance de ses activités de base.

Initiatives pour 2016	Évaluation finale
• Attirer et former des personnes talentueuses afin de s'assurer d'avoir les capacités et l'expertise requises pour amener la Société dans le nouveau monde du commerce de détail • Mobiliser les employés afin de stimuler l'innovation et la croissance • Développer et diffuser les capacités par la collaboration dans l'ensemble des entreprises • Resserrer les liens avec les communautés dans l'ensemble du pays	• Réalisé • Réalisé • Réalisé • Réalisé

L'organisation a poursuivi la recherche, l'embauche et le perfectionnement de ressources à tous les niveaux et au sein de toutes les bannières de la Société en 2016. La Société a également mis en place Workplace (essentiellement un Facebook professionnel) afin d'améliorer la communication et la collaboration entre les employés.

Canadian Tire continue de rechercher des occasions d'interagir avec les clients tout au long du cycle de vie dans l'ensemble des bannières. Au cours de l'exercice, les équipes des marques, du marketing, des affaires générales et des communications ont été centralisées sous un seul dirigeant qui supervise les activités d'un point de vue global, ce qui favorise la collaboration entre les entreprises.

L'organisme caritatif Bon départ de Canadian Tire a continué à soutenir les communautés locales en 2016, renforçant ses liens dans l'ensemble du pays. Au cours de l'exercice, près de 220 000 enfants ont reçu l'aide de Bon départ par l'entremise de programmes axés sur les besoins élaborés par des partenaires. Pendant une période de six semaines, Bon départ a aidé Sport Canada et Patrimoine canadien à identifier plus de 4 800 enfants réfugiés syriens et de nouvelles familles canadiennes afin de leur donner accès à des programmes de sports et d'activités récréatives au sein de leur communauté. L'initiative « Le jeu gagnant » de Bon départ et Hockey Canada a permis à plus de 1 130 enfants de 334 associations de hockey locales de participer à des programmes de hockey récréatifs.

6.2 Impératifs stratégiques de 2017

En 2017, la Société continuera de mener à bien les impératifs stratégiques et les initiatives clés ci-après, qui favorisent l'atteinte des aspirations financières sur trois ans (de 2015 à 2017). Ces impératifs et ces initiatives sont alignés sur l'objectif de la Société, être incontestablement la première marque de détail au Canada, en renforçant les liens avec les clients tout au long de leur vie, en offrant un portefeuille unique d'articles et de marques de classe mondiale, et en proposant une expérience client unique, tout en préparant les clients pour les travaux et les joies de la vie au Canada.

Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

1. Réaliser une croissance durable en renforçant les marques et les offres d'articles de la Société et en rehaussant l'expérience client (les liens)

La Société s'engage à être une organisation « fondée sur les marques et les articles » et à être le lien entre les clients et les meilleurs portefeuilles d'articles et de marques de classe mondiale. La direction estime que la solidité et la valeur des marques de la Société sont directement liées à la solidité de ses résultats. La réalisation des initiatives liées à cet impératif stratégique fera en sorte que les marques de la Société soient soutenues et mises en valeur auprès de ses clients et d'autres parties prenantes clés et que la Société offre des articles qui soutiennent les Canadiens tout au long de leur vie.

Initiatives pour 2017
• Continuer à stimuler les ventes et les produits dans toutes les bannières par une gestion continue des catégories, de nouveaux assortiments d'articles et une expérience en magasin et numérique rehaussée • Poursuivre l'évolution des capacités de cybercommerce de détail de la Société afin de favoriser la croissance des ventes et de donner aux clients un accès aux modes et aux expériences de magasinage qu'ils recherchent • Rechercher de nouvelles occasions d'intégrer les services financiers dans les activités de détail de la Société afin de favoriser les ventes au détail, les nouveaux comptes et l'engagement accru à l'égard du programme de fidélisation de la Société • Établir de nouveaux partenariats avec des organisations sportives et communautaires afin de maintenir la marque de la Société dans l'esprit des Canadiens • Par l'entremise de la division des marques grand public, continuer à développer et à offrir des assortiments novateurs et de haute qualité de marques maison, et réaliser des acquisitions sélectives pour renforcer et développer le portefeuille de marques actuel dans l'ensemble des entreprises de détail de la Société

2. Favoriser la rentabilité, l'excellence de l'exploitation et une efficience accrue des activités de base

La Société continuera à se consacrer à la stimulation de la croissance interne et de l'efficacité opérationnelle au sein de ses quatre principales bannières : Canadian Tire, FGL Sports, Mark's et les Services Financiers. Dans le cadre de diverses initiatives liées à l'excellence de l'exploitation, la Société s'attend à trouver des occasions de mettre en place de nouveaux processus et technologies qui favoriseront les améliorations continues de l'exploitation au sein de l'organisation et une meilleure rentabilité.

Initiatives pour 2017

- Réaliser une croissance durable et rentable au moyen d'initiatives d'efficacité opérationnelle qui ciblent la structure des dépenses d'exploitation et le rendement des marges brutes
- Devenir une destination en ligne de classe mondiale grâce à des options dans les sphères du commerce de détail omnicanal et de l'approvisionnement qui répondent à l'évolution des attentes des clients
- Rechercher des occasions de consolider des fonctions ou des domaines d'expertise au sein de l'organisation afin d'établir des centres d'excellence qui soutiennent toutes les bannières
- Affecter du capital selon une approche équilibrée afin de maximiser la croissance et le rendement à long terme pour les actionnaires
- Rechercher des occasions au sein du réseau de magasins actuel qui permettraient d'accroître la rentabilité des magasins existants
- Continuer à favoriser la croissance des créances moyennes brutes en investissant dans le financement en magasin et les offres de façon à stimuler les ventes dans les magasins physiques de la Société et à accroître les nouveaux comptes et les soldes des comptes des Services Financiers

3. Transformer l'entreprise en créant une culture d'entreprise axée sur la performance, les talents et les résultats

La Société estime que sa réussite dépend grandement de la qualité de son leadership. Elle s'efforce donc d'attirer, de former et de maintenir en poste des talents de classe mondiale qui favoriseront la croissance des activités et une culture d'entreprise stimulante. La Société continuera de se concentrer sur le perfectionnement et l'embauche de personnes talentueuses dans des domaines clés comme le commerce de détail numérique, le marketing et l'analytique de données afin de favoriser la croissance de ses activités de base.

Initiatives pour 2017

- Attirer, former et gérer les futurs leaders afin de développer les capacités et l'expertise requises pour amener la Société dans le nouveau monde du commerce de détail
- Mobiliser les employés afin de stimuler l'innovation et la croissance et d'encourager la collaboration entre les entreprises, le cas échéant
- Investir dans les talents afin de faire évoluer le cybercommerce, l'approvisionnement, l'analytique de données et les capacités de marketing prédictif afin de répondre aux attentes des clients en matière d'expérience et de gagner dans le contexte du commerce de détail omnicanal
- Renforcer les liens avec les clients dans les communautés de l'ensemble du pays afin d'approfondir l'engagement des clients tout au long de leur vie

7. Performance financière

7.1 Performance financière consolidée

Éléments non liés à l'exploitation

Les résultats d'exploitation des trimestres considéré et précédent et des cumuls annuels clos le 31 décembre 2016 et le 2 janvier 2016 ne comprenaient pas d'éléments non liés à l'exploitation importants. La Société n'a donc pas inclus de mesure du bénéfice « normalisé » ni du bénéfice par action dilué « normalisé » dans le présent rapport de gestion.

7.1.1 Résultats financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2016	T4 2015	Variation	2016	2015	Variation
Ventes au détail ¹	4 383,5 \$	4 031,0 \$	8,7 %	14 370,6 \$	13 762,0 \$	4,4 %
Produits	3 641,0 \$	3 380,2 \$	7,7 %	12 681,0 \$	12 279,6 \$	3,3 %
Marge brute en dollars	1 296,7 \$	1 177,6 \$	10,1 %	4 392,5 \$	4 135,3 \$	6,2 %
Marge brute en pourcentage des produits	35,6 %	34,8 %	78 pb	34,6 %	33,7 %	96 pb
Autres charges (produits)	2,4 \$	(3,9) \$	(162,6) %	(4,3) \$	(54,9) \$	(92,2) %
Frais de vente, généraux et administratifs	910,8	823,8	10,6 %	3 291,9	3 096,1	6,3 %
Charges financières nettes	25,4	22,3	13,7 %	93,9	92,8	1,1 %
Bénéfice avant impôt	358,1 \$	335,4 \$	6,8 %	1 011,0 \$	1 001,3 \$	1,0 %
Impôt sur le résultat	93,0	93,9	(0,8) %	263,5	265,4	(0,7) %
Taux d'imposition effectif	26,0 %	28,0 %		26,1 %	26,5 %	
Bénéfice net	265,1 \$	241,5 \$	9,7 %	747,5 \$	735,9 \$	1,6 %
Bénéfice net attribuable aux :						
Actionnaires de la Société Canadian Tire	246,8 \$	225,2 \$	9,6 %	669,1 \$	659,4 \$	1,5 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	18,3	16,3	12,2 %	78,4	76,5	2,4 %
	265,1 \$	241,5 \$	9,7 %	747,5 \$	735,9 \$	1,6 %
BPA de base	3,47 \$	3,02 \$	15,0 %	9,25 \$	8,66 \$	6,8 %
BPA dilué	3,46 \$	3,01 \$	15,1 %	9,22 \$	8,61 \$	7,1 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :						
De base	71 101 887	74 638 445	n.s. ²	72 360 303	76 151 321	n.s. ²
Dilué	71 249 119	74 939 608	n.s. ²	72 555 732	76 581 602	n.s. ²

¹ Mesure clé de rendement opérationnel. Veuillez vous reporter à la section 11.3.1 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

² Non significatif.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau suivant présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de la Société. Pour plus d'information, veuillez vous reporter à la note 14 des états financiers consolidés annuels figurant dans le Rapport 2016 aux actionnaires de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2016	T4 2015	2016	2015
Services Financiers				
Pourcentage de participations ne donnant pas le contrôle – 20,0 % (20,0 % en 2015)	12,2 \$	10,6 \$	52,4 \$	53,0 \$
CT REIT				
Pourcentage de participations ne donnant pas le contrôle – 14,9 % (16,2 % en 2015)	5,2	5,2	21,4	20,6
Filiale du secteur Détail				
Pourcentage de participations ne donnant pas le contrôle – 50,0 % (50,0 % en 2015)	0,9	0,5	4,6	2,9
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	18,3 \$	16,3 \$	78,4 \$	76,5 \$

Résultats consolidés du quatrième trimestre de 2016 par rapport au quatrième trimestre de 2015

Sommaire des résultats

Le BPA dilué s'est établi à 3,46 \$ pour le trimestre, une hausse de 0,45 \$ par action, ou 15,1 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Le rendement du bénéfice reflète la croissance solide des produits et l'apport accru de la marge brute des secteurs Détail et Services Financiers, ainsi que l'incidence favorable des rachats d'actions et de la baisse du taux d'imposition effectif sur le BPA dilué d'un exercice à l'autre, partiellement contrebalancés par la hausse des frais de vente, généraux et administratifs.

Ventes au détail

Les ventes au détail consolidées ont augmenté de 352,5 millions de dollars, ou 8,7 pour cent; cela comprend toutefois une hausse de 5,9 pour cent des ventes au détail de la Division pétrolière résultant de l'augmentation des prix de l'essence par litre. En excluant la Division pétrolière, les ventes au détail consolidées ont augmenté de 9,1 pour cent, ce qui reflète la hausse des ventes des bannières Canadian Tire, FGL Sports et Mark's. Veuillez vous reporter à la section 7.2.3 pour plus d'information sur les ventes du secteur Détail au cours du trimestre.

Produits

Les produits consolidés ont augmenté de 260,8 millions de dollars, ou 7,7 pour cent, ce qui comprend une augmentation des produits de la Division pétrolière de 25,1 millions résultant de la hausse des prix de l'essence par litre. En excluant la Division pétrolière, les produits consolidés ont augmenté de 7,9 pour cent, principalement en raison de l'augmentation des livraisons chez Canadian Tire, de la hausse des ventes de FGL Sports et de Mark's, ainsi que de la hausse des produits des Services Financiers. Veuillez vous reporter aux sections 7.2.3 et 7.4.2 pour plus d'information sur les produits des secteurs Détail et Services Financiers.

Marge brute

La marge brute consolidée en dollars a augmenté de 119,1 millions de dollars, une hausse de 10,1 pour cent favorisée par la hausse des ventes et des produits au sein de toutes les bannières de détail et de l'augmentation des produits des Services Financiers. La hausse du taux de la marge brute de 78 points de base a subi l'incidence de la hausse des marges par litre d'essence d'un exercice à l'autre au sein de la Division pétrolière. En excluant la Division pétrolière, le taux de la marge brute a augmenté de 79 points de base, ce qui reflète l'amélioration du taux de Canadian Tire et de Mark's, ainsi que la hausse du taux de la marge brute du secteur Services Financiers. Veuillez vous reporter aux sections 7.2.3 et 7.4.2 pour plus d'information sur la marge brute des secteurs Détail et Services Financiers.

Autres charges (produits)

Les autres produits consolidés ont diminué de 6,3 millions de dollars (passant de produits de 3,9 millions à des charges de 2,4 millions), principalement en raison d'une augmentation d'un exercice à l'autre des charges au titre de la dépréciation d'actifs du secteur Détail résultant de l'examen annuel des actifs à long terme effectué par la Société.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs consolidés ont augmenté de 87,0 millions de dollars, ou 10,6 pour cent, principalement en raison des éléments suivants :

- la hausse des charges d'exploitation pour soutenir l'investissement continu de la Société dans les initiatives d'efficacité opérationnelle;
- la hausse de la charge de rémunération variable à l'échelle de la Société;
- l'augmentation des coûts d'occupation liée aux nouveaux magasins de Canadian Tire (y compris la conversion d'anciens magasins Target), aux magasins nouveaux et rénovés de FGL Sports, ainsi qu'au calendrier des dépenses liées à l'environnement, à l'entretien et aux réparations au sein de la Division pétrolière;
- l'augmentation des salaires des employés en magasin afin de soutenir la hausse du volume des ventes de FGL Sports et de Mark's;
- la hausse des coûts liés au programme de fidélisation, qui sont imputés aux frais de marketing et de publicité sur une base consolidée;
- la hausse de la dotation aux amortissements liée aux dépenses accrues dans les initiatives de TI et aux dépenses d'investissement accrues dans le réseau du secteur Détail;
- la hausse des dépenses liées aux systèmes informatiques de la Société.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes consolidées ont augmenté de 3,1 millions de dollars, ou 13,7 pour cent, principalement en raison de la hausse des charges d'intérêts sur la dette à long terme.

Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif a diminué pour s'établir à 26,0 pour cent, comparativement à 28,0 pour cent à la période correspondante de l'exercice précédent. Veuillez vous reporter à la section 10, Questions fiscales, du présent rapport de gestion pour plus d'information.

Exercice consolidé complet de 2016 par rapport à l'exercice complet de 2015

Sommaire des résultats

Le BPA dilué s'est établi à 9,22 \$, une hausse de 0,61 \$ par action, ou 7,1 pour cent, par rapport à l'exercice précédent, ce qui comprend un profit de 0,33 \$ par action à la vente d'un immeuble excédentaire. En excluant ce profit, le BPA dilué a augmenté de 11,4 pour cent d'un exercice à l'autre, stimulé par la croissance solide des produits et par l'apport accru de la marge brute des secteurs Détail et Services Financiers, par la hausse des marges par litre d'essence de la Division pétrolière et par l'incidence favorable des rachats d'actions et de la baisse du taux d'imposition effectif sur le BPA dilué d'un exercice à l'autre, ce qui a été partiellement contrebalancé par la hausse des frais de vente, généraux et administratifs en partie attribuable à l'investissement continu de la Société dans la croissance des créances moyennes brutes et dans les initiatives d'efficacité opérationnelle.

Ventes au détail

Les ventes au détail consolidées ont augmenté de 608,6 millions de dollars, ou 4,4 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Elles comprennent toutefois une diminution de 4,2 pour cent des ventes au détail de la Division pétrolière en raison de la baisse des prix de l'essence par litre. En excluant la Division pétrolière, les ventes au détail consolidées ont augmenté de 5,9 pour cent, ce qui reflète la hausse des ventes chez Canadian Tire, FGL Sports et Mark's. Veuillez vous reporter à la section 7.2.3 pour plus d'information sur les ventes du secteur Détail au cours de l'exercice.

Produits

Les produits consolidés ont augmenté de 401,4 millions de dollars, ou 3,3 pour cent, par rapport à l'exercice précédent, ce qui comprend une diminution des produits de la Division pétrolière de 100,3 millions, découlant de la baisse des prix de l'essence par litre. En excluant la Division pétrolière, les produits consolidés ont augmenté de 4,8 pour cent en raison de la hausse des livraisons chez Canadian Tire et de l'augmentation des ventes chez FGL Sports et chez Mark's, ainsi que de la hausse des produits du secteur Services Financiers. Veuillez vous reporter aux sections 7.2.3 et 7.4.2 pour plus d'information sur les produits des secteurs Détail et Services Financiers.

Marge brute

La marge brute consolidée en dollars a augmenté de 257,2 millions de dollars, ou 6,2 pour cent, en raison de l'augmentation des ventes et des produits de toutes les bannières de détail, ainsi que de l'augmentation des produits du secteur Services Financiers. La hausse du taux de la marge brute de 96 points de base a subi l'incidence positive de la baisse des marges par litre d'essence de la Division pétrolière d'un exercice à l'autre. En excluant la Division pétrolière, le taux de la marge brute a augmenté de 58 points de base, ce qui reflète la croissance solide du taux de la marge brute de Canadian Tire et du secteur Services Financiers. Veuillez vous reporter aux sections 7.2.3 et 7.4.2 pour plus d'information sur la marge brute des secteurs Détail et Services Financiers.

Autres produits

Les autres produits consolidés ont diminué de 50,6 millions de dollars, principalement en raison de la diminution de la valeur des profits liés à l'immobilier du secteur Détail par rapport à l'exercice précédent, incluant un profit de 29,2 millions réalisé à la vente d'un immeuble excédentaire, ainsi que de la hausse des charges au titre de la dépréciation du secteur Détail résultant de l'examen annuel des actifs à long terme par la Société.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs consolidés ont augmenté de 195,8 millions de dollars, ou 6,3 pour cent, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des éléments suivants :

- la hausse des charges d'exploitation visant à soutenir l'investissement continu de la Société dans les initiatives d'efficacité opérationnelle;
- la hausse de la charge de rémunération variable à l'échelle de la Société;
- la hausse des frais de marketing et de publicité au sein du secteur Détail et des coûts d'acquisition au sein du secteur Services Financiers afin de soutenir l'investissement continu de la Société dans la croissance des créances moyennes brutes;
- la hausse de la dotation aux amortissements liée aux dépenses accrues dans les initiatives de TI et des investissements accrus dans le réseau du secteur Détail;
- la hausse des dépenses liées aux systèmes informatiques de la Société;
- la hausse des coûts liés au personnel résultant des coûts de départ associés à la réorganisation qui a eu lieu au cours de l'exercice, notamment le changement de chef de la direction de la Société, ainsi que de l'augmentation des salaires et avantages du personnel dans les magasins afin de soutenir la hausse des volumes de ventes de FGL Sports et de Mark's;
- l'augmentation des coûts d'occupation liée aux nouveaux magasins de Canadian Tire (y compris la conversion d'anciens magasins Target) et aux magasins nouveaux et rénovés de FGL Sports, partiellement contrebalancée par un remboursement d'impôt foncier plus élevé qu'à l'habitude.

Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif a diminué pour s'établir à 26,1 pour cent, comparativement à 26,5 pour cent à l'exercice précédent. Veuillez vous reporter à la section 10, Questions fiscales, du présent rapport de gestion pour plus d'information.

7.1.2 Mesures clés de rendement opérationnel consolidées

Les mesures clés de rendement opérationnel n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Veuillez vous reporter à la section 11.3.1 du présent rapport de gestion pour consulter les définitions des termes et pour obtenir plus de renseignements sur les mesures de rendement.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2016	T4 2015	Variation	2016	2015	Variation
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société Canadian Tire	246,8 \$	225,2 \$	9,6 %	669,1 \$	659,4 \$	1,5 %
BAIIA ajusté ¹	506,6 \$	474,0 \$	6,9 %	1 561,8 \$	1 518,8 \$	2,8 %
Frais de vente, généraux et administratifs (excluant la dotation aux amortissements) en pourcentage des produits ²	21,7 %	21,0 %	69 pb	22,4 %	21,8 %	59 pb
BAIIA ¹ ajusté en pourcentage des produits	13,9 %	14,0 %	(11) pb	12,3 %	12,4 %	(5) pb

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure non définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la section 11.3.2 du présent rapport de gestion pour un rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société Canadian Tire pour plus d'information à ce sujet.

² Les frais de vente, généraux et administratifs excluent la dotation aux amortissements d'un montant de 121,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2016 (114,0 millions en 2015) et de 448,9 millions pour le cumul annuel du quatrième trimestre de 2016 (415,8 millions en 2015).

Le BAIIA ajusté a augmenté par rapport à l'exercice précédent, malgré le profit de 29,2 millions de dollars à la vente d'un immeuble excédentaire comptabilisé à l'exercice précédent, principalement en raison du rendement solide du secteur Détail. Le BAIIA ajusté en pourcentage des produits a légèrement diminué par rapport à l'exercice précédent étant donné que le taux de croissance des produits a été légèrement supérieur à celui du BAIIA ajusté.

Les frais de vente, généraux et administratifs (excluant la dotation aux amortissements) en pourcentage des produits ont augmenté par rapport à l'exercice précédent. Pour les exercices complets de 2016 et de 2015, cette mesure a subi l'influence négative de la diminution importante des produits de la Division pétrolière résultant de la baisse des prix de l'essence d'un exercice à l'autre. En excluant la diminution des produits de la Division pétrolière pour l'exercice complet, les frais de vente, généraux et administratifs (excluant la dotation aux amortissements) en pourcentage des produits ont augmenté de 32 points de base en 2016 par rapport à 2015. Cette mesure de rendement a subi l'incidence de l'augmentation de la rémunération variable à l'échelle de la Société et du coût de l'investissement continu de la Société dans les initiatives d'efficacité opérationnelle. La plus grande part de l'avantage de cet investissement dans les initiatives d'efficacité opérationnelle se reflète dans la marge brute de la Société.

7.1.3 Analyse des tendances saisonnières

Le bénéfice d'exploitation net trimestriel et les produits sont touchés par la nature saisonnière des activités. Étant donné la nature saisonnière de certaines marchandises ainsi que le calendrier de mise en œuvre des programmes de marketing au sein des activités de détail, le quatrième trimestre génère habituellement le plus important apport aux produits et au bénéfice et le premier trimestre, l'apport le moins important. Le tableau suivant présente la performance financière de la Société par trimestre pour les deux derniers exercices. La tendance trimestrielle pourrait subir l'incidence des éléments non liés à l'exploitation.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015	T1 2015
Produits	3 641,0 \$	3 128,4 \$	3 352,2 \$	2 559,4 \$	3 380,2 \$	3 126,8 \$	3 257,7 \$	2 514,9 \$
Bénéfice net	265,1	197,8	199,0	85,6	241,5	219,9	186,2	88,3
BPA de base	3,47	2,45	2,47	0,90	3,02	2,63	2,16	0,88
BPA dilué	3,46	2,44	2,46	0,90	3,01	2,62	2,15	0,88

7.2 Rendement du secteur Détail

7.2.1 Mesures clés de rendement opérationnel du secteur Détail

Les mesures clés de rendement opérationnel n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. La mesure de la croissance des ventes du secteur Détail pour le quatrième trimestre et l'exercice complet de 2015, faisant partie des mesures clés de rendement opérationnel dans le tableau ci-dessous, a subi l'incidence du fait que l'exercice 2014 comptait une semaine supplémentaire d'activités. Veuillez vous reporter à la section 11.3.1 du présent rapport de gestion pour consulter les définitions des termes et pour obtenir plus de renseignements sur les mesures de rendement.

(variation en pourcentage d'un exercice à l'autre, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2016	T4 2015	Variation	2016	2015	Variation
Secteur Détail – total						
Croissance des ventes au détail	8,7 %	(5,6) %		4,4 %	(0,7) %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables consolidées ¹	7,9 %	0,6 %		4,7 %	3,0 %	
Produits ²	3 332,8 \$	3 087,0 \$	8,0 %	11 453,4 \$	11 075,3 \$	3,4 %
Rendement du capital investi dans les activités de détail ³	8,34 %	8,09 %		s.o.	s.o.	
Bénéfice avant impôt	265,9 \$	250,2 \$	6,3 %	621,8 \$	604,9 \$	2,8 %
BAIIA ⁴	359,9 \$	334,4 \$	7,6 %	958,8 \$	913,0 \$	5,0 %
Secteur Détail – par bannière						
Canadian Tire						
Croissance des ventes au détail ⁵	9,6 %	(2,6) %		5,6 %	2,4 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables ^{1, 5}	8,1 %	2,0 %		4,2 %	3,2 %	
Ventes par pied carré ⁶ (au dollar près)	403 \$	400 \$	0,9 %	s.o.	s.o.	
Produits ^{2, 7}	1 879,7 \$	1 719,5 \$	9,3 %	6 653,1 \$	6 352,3 \$	4,7 %
FGL Sports						
Croissance des ventes au détail ⁸	6,4 %	(5,7) %		6,9 %	2,7 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables ^{1, 8}	5,1 %	(0,4) %		6,0 %	4,4 %	
Ventes par pied carré ⁹ (au dollar près)	299 \$	289 \$	3,3 %	s.o.	s.o.	
Produits ²	624,7 \$	594,0 \$	5,2 %	2 199,7 \$	2 028,5 \$	8,4 %
Mark's						
Croissance des ventes au détail ¹⁰	10,8 %	(10,2) %		6,0 %	(2,3) %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables ^{1, 10}	10,6 %	(5,2) %		6,1 %	(0,5) %	
Ventes par pied carré ¹¹ (au dollar près)	337 \$	325 \$	3,7 %	s.o.	s.o.	
Produits ^{2, 12}	442,7 \$	402,0 \$	10,1 %	1 154,4 \$	1 092,6 \$	5,7 %
Division pétrolière						
Croissance du volume des ventes d'essence en litres	3,1 %	(7,3) %		0,1 %	0,3 %	
Croissance du volume des ventes d'essence dans les magasins semblables en litres ¹	2,3 %	(0,1) %		(0,2) %	2,0 %	
Croissance des ventes au détail	5,9 %	(15,4) %		(4,2) %	(13,8) %	
Produits ²	425,7 \$	400,6 \$	6,3 %	1 634,7 \$	1 735,0 \$	(5,8) %
Marge brute en dollars	42,9 \$	39,4 \$	9,0 %	178,7 \$	173,9 \$	2,8 %

¹ Veuillez vous reporter à la section 11.3.1 du présent rapport de gestion pour plus d'information sur la croissance des ventes dans les magasins semblables.

² Les produits intersectoriels des bannières de détail de 40,0 millions de dollars au quatrième trimestre (29,1 millions en 2015) et de 188,5 millions en 2016 (133,1 millions en 2015) ont été éliminés en ce qui a trait au secteur Détail. Les produits présentés pour Canadian Tire, FGL Sports, Mark's et la Division pétrolière comprennent les produits intersectoriels.

³ Le rendement du capital investi dans les activités de détail est calculé sur 12 mois. Veuillez vous reporter à la section 11.3.1 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

⁴ Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la section 11.3.2 du présent rapport de gestion pour un rapprochement du BAIIA et du bénéfice avant impôt et pour plus d'information.

⁵ La croissance des ventes au détail comprend les ventes dans les magasins Canadian Tire et PartSource, ainsi que la composante main-d'œuvre des ventes dans les centres-autos Canadian Tire.

⁶ Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois et excluent les magasins PartSource. La superficie consacrée à la vente au détail ne comprend pas le centre du jardinage saisonnier extérieur, les postes de travail dans les centres-autos ni la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

⁷ Les produits comprennent les produits de Canadian Tire, de PartSource et de Franchise Trust.

⁸ La croissance des ventes au détail comprend les ventes dans les succursales et les magasins franchisés.

⁹ Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois et comprennent les succursales et les magasins franchisés, ainsi que la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

¹⁰ La croissance des ventes au détail comprend les ventes au détail dans les succursales et les magasins franchisés Mark's et les produits tirés des services connexes de broderie et de retouches.

¹¹ Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois et comprennent les ventes dans les succursales et les magasins franchisés et excluent les produits tirés des services connexes. Les ventes par pied carré ne comprennent pas la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

¹² Les produits comprennent les ventes d'articles dans les magasins franchisés Mark's et les ventes au détail dans les succursales de Mark's ainsi que les produits tirés des services connexes de broderie et de retouches.

7.2.2 Aperçu du réseau des bannières de détail

Nombre de magasins et superficie de l'aire de vente	2016	2015
Nombre consolidé de magasins		
Magasins Canadian Tire ¹		
Magasins Concept Intelligent	420	385
Magasins traditionnels	31	35
Magasins rénovés et agrandis	22	50
Magasins pour petit marché	25	25
Autres	2	3
Nombre total de magasins Canadian Tire	500	498
Magasins PartSource	91	91
Magasins FGL Sports		
Sport Chek	196	190
Atmosphere	69	69
Sports Experts	68	74
Autres	100	100
Nombre total de magasins FGL Sports	433	433
Magasins Mark's/L'Équipeur ¹		
Mark's	330	323
L'Équipeur	45	45
Mark's Work Wearhouse	7	12
Nombre total de magasins Mark's/L'Équipeur	382	380
Postes d'essence Canadian Tire	296	296
Nombre total de magasins	1 702	1 698
Superficie de l'aire de vente consolidée² (en millions de pieds carrés)		
Canadian Tire	21,6	20,9
FGL Sports	7,7	7,3
Mark's	3,6	3,5
PartSource	0,3	0,3
Total de la superficie de l'aire de vente²	33,2	32,0

¹ Le nombre de magasins reflète les points de vente individuels; ainsi, le nombre total de magasins Canadian Tire et Mark's comprend les magasins occupant le même bâtiment.

² La superficie de l'aire de vente exclut les espaces en location dans les dépanneurs de la Division pétrolière.

7.2.3 Résultats financiers du secteur Détail

(en millions de dollars canadiens)	T4 2016	T4 2015	Variation	2016	2015	Variation
Ventes au détail ¹	4 383,5 \$	4 031,0 \$	8,7 %	14 370,6 \$	13 762,0 \$	4,4 %
Produits	3 332,8 \$	3 087,0 \$	8,0 %	11 453,4 \$	11 075,3 \$	3,4 %
Marge brute en dollars	1 083,1 \$	985,8 \$	9,9 %	3 562,5 \$	3 327,7 \$	7,1 %
Marge brute en pourcentage des produits	32,5 %	31,9 %	56 pb	31,1 %	30,0 %	106 pb
Autres (produits)	(28,3) \$	(31,1) \$	(9,1) %	(120,5) \$	(160,7) \$	(25,0) %
Frais de vente, généraux et administratifs	852,8	778,8	9,5 %	3 099,1	2 926,0	5,9 %
(Produits) financiers nets	(7,3)	(12,1)	(40,0) %	(37,9)	(42,5)	(10,9) %
Bénéfice avant impôt	265,9 \$	250,2 \$	6,3 %	621,8 \$	604,9 \$	2,8 %

¹ Mesure clé de rendement opérationnel. Veuillez vous reporter à la section 11.3.1 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

Résultats du secteur Détail au quatrième trimestre de 2016 par rapport au quatrième trimestre de 2015

Sommaire des résultats

Le bénéfice avant impôt a augmenté de 15,7 millions de dollars, ou 6,3 pour cent. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance solide des ventes et des produits dans toutes les bannières et de l'apport accru du taux de la marge brute de Canadian Tire, de Mark's et de la Division pétrolière, qui ont plus que compensé la hausse des frais de vente, généraux et administratifs.

Ventes au détail

Chez Canadian Tire, les ventes au détail ont augmenté de 9,6 pour cent (ventes dans les magasins semblables en hausse de 8,1 pour cent). La hausse des ventes au détail reflète les assortiments d'articles renouvelés, qui suscitent l'intérêt des clients et favorisent les ventes dans les catégories d'articles saisonniers et non saisonniers au sein de toutes les divisions et dans toutes les régions du pays. Bien que les activités dépendant des conditions météorologiques aient contribué aux résultats des ventes, la majorité de la croissance réalisée pendant le trimestre provient des catégories qui ne sont pas directement touchées par les conditions hivernales. La croissance des ventes a été stimulée par les catégories Au volant, Au foyer et les articles saisonniers et de jardinage.

Chez FGL Sports, les ventes au détail ont augmenté de 6,4 pour cent (ventes dans les magasins semblables en hausse de 5,1 pour cent). L'arrivée des conditions hivernales en décembre dans l'ensemble du pays a favorisé les ventes et l'achalandage en magasin, ce qui a compensé la faiblesse des ventes en novembre résultant du temps inhabituellement chaud. La hausse des ventes au quatrième trimestre a été principalement stimulée par les catégories clés, notamment les vêtements et les accessoires de sports et tout-aller, ainsi que les vêtements et les accessoires de marque.

Chez Mark's, les ventes au détail ont augmenté de 10,8 pour cent (ventes dans les magasins semblables en hausse de 10,6 pour cent). La croissance des ventes au cours du trimestre a été stimulée par les conditions hivernales en décembre, qui ont plus que compensé le temps inhabituellement chaud de novembre. En ce qui concerne les régions, toutes les provinces ont contribué aux résultats, l'apport des catégories liées à l'hiver représentant environ 50 pour cent de la croissance des ventes.

Les ventes au détail de la Division pétrolière ont augmenté de 5,9 pour cent en raison d'une hausse des prix de l'essence par litre, des volumes d'essence et des ventes de produits autres que l'essence d'un exercice à l'autre.

Produits

Les produits du secteur Détail ont augmenté de 245,8 millions de dollars, ou 8,0 pour cent par rapport à l'exercice précédent. En excluant l'incidence de la Division pétrolière, dont les produits ont augmenté de 6,3 pour cent d'un exercice à l'autre, les produits du secteur Détail ont augmenté de 8,2 pour cent, principalement en raison de l'augmentation des livraisons d'articles aux marchands Canadian Tire d'un exercice à l'autre et de la croissance des ventes au détail chez FGL Sports et chez Mark's.

Marge brute

La marge brute en dollars a augmenté de 97,3 millions de dollars, ou 9,9 pour cent, ce qui reflète la hausse des produits dans toutes les bannières. Le taux de la marge brute a augmenté de 56 points de base. En excluant la Division pétrolière, le taux de la marge brute a augmenté de 55 points de base, ce qui reflète l'apport positif de Canadian Tire et de Mark's, qui a plus que contrebalancé la baisse du taux de la marge brute de FGL Sports.

L'amélioration du taux de la marge brute de Canadian Tire au cours du trimestre était principalement attribuable à l'attention accordée à l'optimisation des assortiments, à l'amélioration de la composition des ventes et des coûts d'approvisionnement, à la diminution des coûts de transport, ainsi qu'aux avantages tirés de l'amélioration du bénéfice des marchands dans le cadre de l'entente de partage des coûts et de la marge de la Société, ce qui a plus que compensé l'incidence négative des pressions liées au change sur le coût des articles.

L'amélioration du taux de la marge brute de Mark's a été favorisée par l'amélioration continue des prix et des stratégies d'optimisation promotionnelle, ainsi que par l'amélioration des assortiments d'articles, qui ont plus que compensé l'incidence négative des pressions liées au change sur le coût des articles.

Le taux de la marge brute de FGL Sports a diminué en raison de la hausse des coûts de transport et de la provision au titre de l'obsolescence des stocks visant à harmoniser la méthodologie avec celle utilisée par d'autres bannières de détail.

Autres produits

Les autres produits ont diminué de 2,8 millions de dollars, ou 9,1 pour cent, principalement en raison d'une hausse des charges au titre de la dépréciation d'actifs d'un exercice à l'autre résultant de l'examen annuel des actifs à long terme effectué par la Société, ce qui a été partiellement compensé par une hausse du profit reçu à la vente d'un immeuble excédentaire ainsi que des distributions gagnées sur les parts de CT REIT détenues par la Société.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté de 74,0 millions de dollars, ou 9,5 pour cent, principalement en raison des éléments suivants :

- la hausse de la charge de rémunération variable de toutes les bannières;
- la hausse des charges d'exploitation pour soutenir l'investissement continu de la Société dans les initiatives d'efficacité opérationnelle;
- l'augmentation des coûts d'occupation liée aux nouveaux magasins de Canadian Tire (y compris la conversion d'anciens magasins Target), aux magasins nouveaux et rénovés de FGL Sports, ainsi qu'au calendrier des dépenses liées à l'environnement, à l'entretien et aux réparations au sein de la Division pétrolière, et la hausse des coûts d'occupation intersectoriels résultant des loyers payés aux prix du marché pour tous les immeubles de commerce de détail vendus à CT REIT;
- l'augmentation des salaires des employés en magasin afin de soutenir la hausse du volume des ventes de FGL Sports et de Mark's;
- la hausse de la dotation aux amortissements liée aux dépenses accrues dans les initiatives de TI et des dépenses d'investissement accrues dans le réseau du secteur Détail;
- la hausse des dépenses liées aux systèmes informatiques de la Société;
- la hausse des frais de marketing et de publicité, principalement chez Canadian Tire, ce qui reflète l'augmentation des coûts liés au programme de fidélisation résultant de la hausse des ventes et des dépenses pour la production du Guide épatant automne/hiver.

Produits financiers nets

Les produits financiers nets ont diminué de 4,8 millions de dollars, principalement en raison de la baisse des charges d'intérêts inscrites à l'actif relativement aux coûts de construction du centre de distribution de Bolton (comptabilisés dans le secteur CT REIT après la vente à CT REIT au deuxième trimestre de 2016), ainsi que de la diminution des produits gagnés sur les titres d'emprunt intersectoriels résultant du rachat des parts de société en commandite de catégorie C, série 2, de CT REIT, en mai 2016.

Résultats du secteur Détail pour l'exercice complet de 2016 par rapport à 2015

Sommaire des résultats

Le bénéfice avant impôt a augmenté de 16,9 millions de dollars, ou 2,8 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La croissance solide des ventes et des produits depuis le début de l'exercice chez Canadian Tire, chez FGL Sports et chez Mark's, et la hausse des taux de la marge brute, particulièrement celui de Canadian Tire, ont plus que compensé la diminution des autres produits (résultant de l'inclusion à l'exercice précédent d'un profit de 29,2 millions de dollars à la vente d'un immeuble excédentaire) et la hausse nette des frais de vente, généraux et administratifs.

Ventes au détail

Chez Canadian Tire, les ventes au détail ont augmenté de 5,6 pour cent (ventes dans les magasins semblables en hausse de 4,2 pour cent). La hausse des ventes au détail reflète la croissance dans toutes les divisions et toutes les régions sauf l'Alberta, compte tenu du ralentissement économique en Alberta et de son incidence au début de 2016. Le rendement a été stimulé par la vigueur continue des assortiments d'articles non saisonniers, combinée à la croissance de catégories d'articles saisonniers. La croissance des ventes a été stimulée par les catégories Au foyer et À l'atelier, les articles saisonniers et les articles de jardinage. Le rendement positif de toutes les divisions a plus que compensé l'incidence négative d'un exercice à l'autre de la décision prise par la direction en vue de recentrer les activités des Services résidentiels à l'égard des articles qui sont vendus exclusivement dans les magasins Canadian Tire.

Chez FGL Sports, les ventes au détail ont augmenté de 6,9 pour cent (ventes dans les magasins semblables en hausse de 6,0 pour cent). La hausse des ventes a été stimulée par le rendement solide des ventes dans les catégories clés, notamment les vêtements et les accessoires de sport et tout-aller, les chaussures (stimulé par une hausse à deux chiffres des chaussures pour enfants), les vêtements de marque et les catégories d'articles pour l'hiver, ainsi que par la hausse des ventes de cybercommerce d'un exercice à l'autre.

Chez Mark's, les ventes au détail ont augmenté de 6,0 pour cent (ventes dans les magasins semblables en hausse de 6,1 pour cent), toutes les régions ayant enregistré une croissance. La croissance des ventes était principalement attribuable au rendement solide des catégories clés de vêtements tout-aller, notamment les jeans, les chaussures tout-aller et les vêtements d'extérieur, qui ont tiré avantage de campagnes promotionnelles ciblées tout au long de l'année. De plus, les catégories d'articles liés à l'hiver ont connu une hausse d'un exercice à l'autre, stimulées par l'arrivée des conditions hivernales en décembre dans l'ensemble du pays. Ces facteurs favorables aux ventes ont plus que compensé l'incidence négative sur les ventes de vêtements de travail résultant d'un ralentissement dans le secteur pétrolier.

Les ventes au détail de la Division pétrolière ont diminué de 4,2 pour cent en raison d'une baisse des prix de l'essence par litre d'un exercice à l'autre, partiellement compensées par la hausse des ventes de produits autres que l'essence et des volumes d'essence.

Produits

Les produits ont augmenté de 378,1 millions de dollars, ou 3,4 pour cent par rapport à l'exercice précédent. En excluant l'incidence de la Division pétrolière, dont les produits ont diminué de 5,8 pour cent d'un exercice à l'autre en raison de la baisse des prix de l'essence, les produits du secteur Détail ont augmenté de 5,1 pour cent, principalement stimulés par l'augmentation des livraisons d'articles aux marchands Canadian Tire et la hausse des ventes chez FGL Sports et chez Mark's.

Marge brute

La marge brute en dollars a augmenté de 234,8 millions de dollars, ou 7,1 pour cent, principalement en raison de la hausse des livraisons chez Canadian Tire et des ventes au détail accrues de FGL Sports et de Mark's au cours de l'exercice. La hausse du taux de la marge brute de 106 points de base a été touchée par l'augmentation des marges par litre d'essence de la Division pétrolière. En excluant la Division pétrolière, le taux de la marge brute du secteur Détail a augmenté de 70 points de base, ce qui est principalement attribuable à l'amélioration du taux de la marge brute de Canadian Tire.

L'amélioration du taux de la marge brute de Canadian Tire au cours de l'exercice résulte principalement de l'attention accordée aux initiatives d'efficacité opérationnelle (axées sur l'optimisation des assortiments, sur l'amélioration de la composition des ventes et sur la réduction des coûts de transport), ainsi que des avantages tirés de l'amélioration du bénéfice des marchands dans le cadre de l'entente de partage des coûts et de la marge de la Société. Ces facteurs favorables ont plus que compensé l'incidence négative sur la marge brute des pressions liées au change sur le coût des articles.

La marge brute de FGL Sports et de Mark's est demeurée relativement stable d'un exercice à l'autre.

Autres produits

Les autres produits ont diminué de 40,2 millions de dollars, ou 25,0 pour cent, principalement en raison d'une baisse de la valeur des profits liés aux biens immobiliers par rapport à l'exercice précédent, qui comprenait un profit de 29,2 millions lié à la vente d'un immeuble excédentaire, et d'une augmentation de la dépréciation d'actifs résultant de l'examen annuel des actifs à long terme effectué par la Société, partiellement compensées par une augmentation des distributions gagnées sur les parts de CT REIT détenues par la Société (115,7 millions de dollars pour l'exercice considéré, comparativement à 103,9 millions à l'exercice précédent).

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté de 173,1 millions de dollars, ou 5,9 pour cent, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des éléments suivants :

- la hausse des charges d'exploitation pour soutenir l'investissement continu de la Société dans les initiatives d'efficacité opérationnelle;
- la hausse de la charge de rémunération variable de toutes les bannières;
- la hausse de la dotation aux amortissements liée aux dépenses accrues dans les initiatives de TI et aux dépenses d'investissement accrues dans le réseau du secteur Détail;
- la hausse des dépenses liées aux systèmes informatiques de la Société;
- la hausse des frais de marketing et de publicité et des autres charges, partiellement attribuable aux coûts liés aux commandites pour les Jeux olympiques de Rio et la Coupe du monde de hockey ainsi que pour appuyer les initiatives telles que le Guide épatant Canadian Tire, la campagne télévisuelle de Mark's pour la fête des Pères et le marketing numérique de FGL Sports dans le cadre du match des étoiles de la NBA;
- la hausse des coûts liés au personnel résultant des coûts de départ associés à la réorganisation qui a eu lieu au cours de l'exercice, notamment le changement de chef de la direction de la Société, ainsi que de l'augmentation des salaires et avantages du personnel dans les magasins afin de soutenir la hausse des volumes de ventes de FGL Sports et de Mark's;

- la hausse des coûts d'occupation intersectoriels résultant des loyers payés aux prix du marché pour tous les immeubles de commerce de détail vendus à CT REIT;
- l'augmentation des coûts d'occupation liée aux nouveaux magasins de Canadian Tire (y compris la conversion d'anciens magasins Target) et aux magasins nouveaux et rénovés de FGL Sports, partiellement compensée par un remboursement d'impôt foncier plus élevé qu'à l'habitude.

Produits financiers nets

Les produits financiers nets ont diminué de 4,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une diminution des produits gagnés sur la dette intersectorielle résultant du rachat de parts de société en commandite de catégorie C, série 2, de CT REIT en mai 2016, partiellement compensé par une baisse des charges d'intérêts résultant du remboursement de billets à moyen terme en juin 2015.

7.2.4 Risques d'entreprise du secteur Détail

Dans le cours normal des activités, le secteur Détail est exposé à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à son rendement opérationnel. Certains risques d'entreprise propres aux activités du secteur Détail sont énumérés ci-dessous. Veuillez également vous reporter à la section 12.2 du présent rapport de gestion pour une analyse d'autres risques à l'échelle de l'industrie et de la Société auxquels nous sommes exposés.

Risque lié à la saisonnalité

Canadian Tire génère une part importante de ses produits de la vente d'articles saisonniers et doit par conséquent composer avec une certaine instabilité des ventes découlant de conditions météorologiques inhabituelles. Dans la mesure du possible, Canadian Tire atténue ce risque grâce à un éventail de produits variés et à des pratiques efficaces en matière d'approvisionnement et de gestion des stocks.

Les activités de Mark's fluctuent en fonction des saisons, le quatrième trimestre générant d'ordinaire la plus grande part des ventes et du bénéfice annuel. Les rapports détaillés des ventes et les modules de planification des marchandises aident Mark's à atténuer les risques et les incertitudes liés aux conditions météorologiques inhabituelles de même qu'au comportement des consommateurs pendant l'importante saison hivernale; toutefois, ils ne peuvent éliminer entièrement ces risques puisque certaines commandes de marchandises, particulièrement une grande partie de celles provenant d'outre-mer, doivent être passées bien avant que la saison ne soit amorcée.

FGL Sports subit l'incidence des tendances saisonnières qui caractérisent généralement l'industrie des vêtements, des chaussures et des biens durables. FGL Sports tente de réduire l'incidence de la saisonnalité des activités en modifiant la composition de ses marchandises à certains moments de l'année afin de refléter la demande des consommateurs.

Risque lié à l'interruption de la chaîne d'approvisionnement

Une proportion considérable de l'assortiment d'articles de la Société provient de fournisseurs étrangers, ce qui étend la chaîne d'approvisionnement et accroît le délai entre le point de commande et le point de livraison à nos centres de distribution. Par conséquent, la Société pourrait être touchée par une interruption de la chaîne d'approvisionnement découlant d'une défaillance de la part des fournisseurs étrangers, de risques géopolitiques, de conflits de travail ou d'un manque de capacités aux ports ainsi que de risques relatifs à des retards ou à des pertes de marchandises en transit. Afin d'atténuer ce risque, la Société utilise des systèmes avancés de suivi et des outils de visibilité, choisit avec soin ses fournisseurs et établit de bonnes pratiques d'approvisionnement, entretient des liens solides avec les sociétés de transport et les autorités portuaires et autres autorités en matière d'expédition et se dote de contrats d'assurance maritime.

Risque environnemental

Le risque environnemental auquel Canadian Tire est exposée se rapporte principalement au stockage, à la manutention et au recyclage de certains articles et matières, comme le pétrole, les lubrifiants et d'autres substances utilisées pour l'entretien automobile, les pneus, la peinture, les engrais et les appareils électroniques vendus dans les magasins Canadian Tire et PartSource. La Société a établi et suit des politiques et des pratiques exhaustives en matière de responsabilité environnementale afin d'éviter des répercussions négatives sur l'environnement, de se conformer aux lois sur la protection de l'environnement et de protéger la réputation de la Société.

Le risque environnemental auquel la Division pétrolière est exposée se rapporte principalement au stockage et à la manutention de l'essence, du pétrole et du propane. À défaut de mettre en place des mesures préventives et correctives à l'égard de la contamination de l'environnement, la Société pourrait encourir des amendes et/ou faire l'objet de sanctions et voir sa réputation compromise. La Société a mis en place un programme complet de conformité aux règlements pour atténuer le risque environnemental, lequel comporte des études d'impact environnemental et la remise en état de sites contaminés, au besoin. La Division pétrolière souscrit aussi une couverture d'assurance pour les risques liés à l'environnement.

Risque lié aux prix des marchandises et risque d'interruption

Les fluctuations du prix du pétrole peuvent avoir une incidence sur le rendement opérationnel des détaillants de la Division pétrolière. Le prix de gros de l'essence est assujéti aux conditions de l'offre et de la demande du pétrole à l'échelle mondiale, aux politiques intérieures et étrangères, aux spéculations sur les marchandises et aux interruptions possibles de la chaîne d'approvisionnement par suite de catastrophes naturelles et de celles causées par l'homme. Pour atténuer ce risque à l'égard de sa rentabilité, la Division pétrolière contrôle rigoureusement ses coûts d'exploitation et conclut des ententes d'achat d'essence à long terme avec des grossistes d'essence intégrés. La Division pétrolière accroît également sa rentabilité grâce à une stratégie exhaustive de marketing conjoint avec d'autres bannières Canadian Tire et aux activités connexes dégagant des marges plus élevées, comme les ventes dans les dépanneurs et les lave-autos.

Risque lié à l'obsolescence du marché

Tous les détaillants de vêtements sont exposés, à divers degrés, aux préférences sans cesse changeantes des consommateurs en matière de mode. FGL Sports et Mark's atténuent ce risque en s'assurant de positionner leur marque, d'observer les préférences des consommateurs, de prévoir la demande et d'apporter un soin particulier au choix des marchandises et au processus de développement des articles chez Mark's. FGL Sports offre un vaste assortiment d'articles de marques reconnues et de marques privées sous diverses bannières et s'est associée à des fournisseurs nationaux de marques réputées qui améliorent constamment leurs assortiments pour tenir compte des préférences des clients. FGL Sports a en outre recours à diverses pratiques de gestion des stocks, notamment certaines ententes avec des fournisseurs pour gérer les articles non vendus et pour offrir des réductions de prix en dollars afin de compenser la détérioration de la marge résultant de la liquidation de stocks désuets. Mark's cible particulièrement les consommateurs à la recherche de vêtements tout-aller durables de tous les jours, ce qui lui permet d'être moins exposée aux variations des tendances que les détaillants ciblant les vêtements et les accessoires à la dernière mode. La catégorie des vêtements de travail de Mark's est exposée aux fluctuations des secteurs des ressources et de la construction.

Risque lié à l'approvisionnement mondial

Canadian Tire, FGL Sports et Mark's ont recours à des ressources internes et à des prestataires de services logistiques pour gérer la technologie de la chaîne d'approvisionnement et le transport des marchandises acquises à l'étranger, du fournisseur aux centres de distribution canadiens et aux magasins de détail de la Société. Comme pour d'autres détaillants qui s'approvisionnent en marchandises à l'étranger, la Société s'expose à des risques en faisant affaire avec des fournisseurs étrangers, notamment les fluctuations de change, la stabilité des activités de fabrication dans d'autres pays et les interruptions de service dans le transport et dans les ports (veuillez vous reporter à la section sur le risque lié à l'interruption de la chaîne d'approvisionnement). La Société utilise des ressources internes et fait appel à des prestataires de contrôle de la qualité pour gérer activement la qualité des produits des fournisseurs étrangers. La Société est d'avis que ses pratiques commerciales permettent d'atténuer adéquatement les risques. Pour plus d'information sur l'exposition de la Société au risque de change, veuillez vous reporter à la section 12.3.

7.3 Rendement du secteur CT REIT

7.3.1 Résultats financiers du secteur CT REIT

(en millions de dollars canadiens)	T4 2016	T4 2015	Variation	2016	2015	Variation
Produits tirés des immeubles	104,3 \$	96,6 \$	7,9 %	407,2 \$	378,2 \$	7,7 %
Charges liées aux immeubles	24,5	21,8	12,6 %	96,4	86,9	11,0 %
Frais généraux et administratifs	2,4	2,7	(6,6) %	10,3	9,6	7,0 %
Charges financières nettes	20,7	22,0	(6,5) %	85,9	87,1	(1,4) %
Ajustement au titre du (profit) à la juste valeur de marché	(8,8)	(12,7)	(30,3) %	(44,5)	(39,9)	11,6 %
Bénéfice avant impôt	65,5 \$	62,8 \$	4,2 %	259,1 \$	234,5 \$	10,5 %

Mesures clés de rendement opérationnel du secteur CT REIT

Les mesures clés de rendement opérationnel n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Veuillez vous reporter à la section 11.3.1 du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les mesures de rendement.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2016	T4 2015	Variation	2016	2015	Variation
Bénéfice d'exploitation net ¹	73,7 \$	68,2 \$	8,1 %	287,1 \$	265,4 \$	8,2 %
Flux de trésorerie liés aux opérations ¹	56,8	50,0	13,5 %	214,9	194,7	10,4 %
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés ¹	46,0 \$	39,0 \$	18,0 %	172,8 \$	151,7 \$	13,9 %

¹ Mesures non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la section 11.3.2 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

Résultats du secteur CT REIT du quatrième trimestre de 2016 par rapport au quatrième trimestre de 2015

Sommaire des résultats

Le bénéfice avant impôt a augmenté de 2,7 millions de dollars, ou 4,2 pour cent, principalement en raison des immeubles acquis en 2016 et en 2015, ce qui a été partiellement contrebalancé par une diminution de l'ajustement à la juste valeur de marché de 3,9 millions par rapport à l'exercice précédent.

Produits tirés des immeubles

Les produits tirés des immeubles sont composés des loyers de base, des coûts d'exploitation et des recouvrements d'impôt foncier. Les produits tirés des immeubles ont augmenté de 7,7 millions de dollars, ou 7,9 pour cent, principalement en raison de la hausse des loyers de base liés aux immeubles acquis et des activités d'intensification achevées en 2016 et en 2015.

Des produits tirés des immeubles de 104,3 millions de dollars, une tranche de 96,8 millions a été reçue de la Société. Le loyer reçu de la Société est de 4,6 pour cent plus élevé que le montant de 92,5 millions de dollars reçu à l'exercice précédent.

Charges liées aux immeubles

Au cours du trimestre, les charges liées aux immeubles se sont établies à 24,5 millions de dollars, une hausse de 2,7 millions, ou 12,6 pour cent par rapport à l'exercice précédent, résultant principalement d'acquisitions d'immeubles. La majorité des charges liées aux immeubles étant recouvrables auprès des locataires, CT REIT absorbe ces charges dans le cas des immeubles inoccupés. Les charges liées aux immeubles sont principalement constituées de l'impôt foncier et des autres coûts engagés, notamment ceux engagés conformément à la convention de gestion immobilière entre CT REIT et la Société.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs sont principalement constitués des coûts liés au personnel, des charges liées aux activités courantes d'une entité ouverte et des coûts d'impartition qui sont essentiellement liés aux services fournis par la Société conformément à la convention de services entre CT REIT et la Société. Les frais généraux et administratifs sont demeurés relativement stables par rapport à l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation net

Le bénéfice d'exploitation net s'est établi à 73,7 millions de dollars, une hausse de 5,5 millions, ou 8,1 pour cent, principalement en raison des acquisitions d'immeubles réalisées en 2016 et en 2015. Le bénéfice d'exploitation net est une mesure non définie par les PCGR; veuillez vous reporter à la section 11.3.2 pour plus d'information.

Flux de trésorerie liés aux opérations et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés

Pour le trimestre, les flux de trésorerie liés aux opérations et les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés se sont établis à 56,8 millions de dollars et à 46,0 millions, respectivement. Les flux de trésorerie liés aux opérations et les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés ont augmenté de 6,8 millions de dollars et de 7,0 millions, respectivement, principalement en raison des acquisitions d'immeubles réalisées en 2016 et en 2015. Les flux de trésorerie liés aux opérations et les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés sont des mesures non définies par les PCGR; veuillez vous reporter à la section 11.3.2 pour plus d'information.

Exercice complet de 2016 du secteur CT REIT par rapport à l'exercice complet 2015

Sommaire des résultats

Le bénéfice avant impôt a augmenté de 24,6 millions de dollars, ou 10,5 pour cent, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une hausse des produits tirés des immeubles et d'une augmentation de 4,6 millions de l'ajustement à la juste valeur des immeubles de placement par rapport à l'exercice précédent.

Produits tirés des immeubles

La croissance des produits tirés des immeubles de 7,7 pour cent est attribuable à la hausse des loyers de base liés aux immeubles acquis et des activités d'intensification achevées en 2016 et en 2015.

Pour l'exercice, les produits tirés des immeubles se sont établis à 407,2 millions de dollars, dont une tranche de 382,3 millions a été reçue de la Société, une augmentation de 5,6 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

Charges liées aux immeubles

Au cours de l'exercice, les charges liées aux immeubles se sont établies à 96,4 millions de dollars, la majorité des coûts étant recouvrables auprès des locataires. CT REIT absorbe ces charges dans le cas des immeubles inoccupés. Les charges liées aux immeubles ont augmenté de 11,0 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des acquisitions d'immeubles réalisées au cours de l'exercice.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont légèrement augmenté, soit de 0,7 million de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse de la charge de rémunération et des frais liés aux services d'agent des transferts, des droits de dépôt et des droits de cession immobilière, ce qui a été partiellement compensé par une diminution des frais juridiques.

Bénéfice d'exploitation net

Le bénéfice d'exploitation net s'est établi à 287,1 millions de dollars pour l'exercice, une hausse de 8,2 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des acquisitions d'immeubles effectuées en 2016 et en 2015. Le bénéfice d'exploitation net est une mesure non définie par les PCGR; veuillez vous reporter à la section 11.3.2 pour plus d'information.

Flux de trésorerie liés aux opérations et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés

Les flux de trésorerie liés aux opérations et les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés se sont établis à 214,9 millions de dollars et à 172,8 millions, respectivement. Les flux de trésorerie liés aux opérations et les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés ont augmenté de 20,2 millions de dollars et de 21,1 millions par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des acquisitions d'immeubles réalisées en 2016 et en 2015. Les flux de trésorerie liés aux opérations et les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés sont des mesures non définies par les PCGR; veuillez vous reporter à la section 11.3.2 pour plus d'information.

7.3.2 Risques d'entreprise du secteur CT REIT

Dans le cours normal des activités, CT REIT est exposée à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à son rendement opérationnel. Certains risques d'entreprise propres aux activités de CT REIT sont énumérés ci-dessous. Veuillez vous reporter à la section 4 de la notice annuelle de CT REIT et à la section 11, « Gestion des risques d'entreprise », du rapport de gestion de CT REIT pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, qui ne sont pas intégrés par renvoi dans le présent rapport de gestion, pour une analyse des risques qui ont une incidence sur les activités de CT REIT, et à la section 12.2 du présent rapport de gestion pour une analyse d'autres risques à l'échelle de l'industrie et de la Société auxquels nous sommes exposés.

Risques financiers

Dans le cours normal des activités, CT REIT est exposée à des risques financiers dont le degré d'importance varie, lesquels pourraient nuire à sa capacité de réaliser ses impératifs stratégiques et entraîner une incidence défavorable importante sur la performance financière de CT REIT, sur sa capacité à payer des distributions aux porteurs de parts et sur le cours de ses parts négociées en Bourse. Veuillez vous reporter à la note 20b) des états financiers consolidés annuels de CT REIT pour une analyse de la gestion des risques financiers.

Risques liés à la propriété d'immeubles et à la location

La propriété immobilière est généralement exposée à de nombreux facteurs et risques, notamment l'évolution de la conjoncture économique locale, la situation immobilière locale, l'intérêt des locataires ou des acheteurs éventuels pour les immeubles, la concurrence avec d'autres propriétaires offrant des locaux semblables et la capacité du propriétaire de fournir un entretien convenable à des coûts concurrentiels. Les immeubles de CT REIT sont bien situés dans leurs marchés respectifs et offrent une plateforme attrayante favorable à la croissance, étant donné leurs caractéristiques stables, notamment un taux d'occupation élevé, des expirations de contrats de location réparties dans le temps et de solides attributs pour le commerce de détail.

Risques d'ordre fiscal

Les risques de modifications aux lois de l'impôt sur le revenu applicables à CT REIT, qui feraient en sorte que CT REIT ne serait plus admissible au statut de fiducie de fonds commun de placement aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, notamment le traitement des fiducies de placement immobilier et des fiducies de fonds commun de placement ou l'admissibilité à l'exception relative aux FPI pour une année d'imposition donnée aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la valeur des parts négociées en Bourse et sur les distributions aux porteurs de parts. La direction de CT REIT a établi un programme de contrôle de la conformité afin d'avoir une assurance raisonnable que CT REIT remplit les conditions fixées pour être admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement à capital fixe en respectant les restrictions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* telles qu'elles sont interprétées et appliquées par l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC »). Rien ne garantit que CT REIT sera en mesure de respecter constamment ces restrictions. Rien ne garantit que les lois de l'impôt sur le revenu applicables à CT REIT, notamment le traitement des fiducies de placement immobilier et des fiducies de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, ne seront pas modifiées d'une manière qui aura une incidence défavorable sur CT REIT ou les porteurs de parts.

7.4 Rendement du secteur Services Financiers

7.4.1 Mesures clés du rendement opérationnel du secteur Services Financiers

Les mesures clés de rendement opérationnel n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Veuillez vous reporter à la section 11.3.1 du présent rapport de gestion pour consulter les définitions des termes et pour obtenir plus d'information sur les mesures de rendement.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2016	T4 2015	Variation	2016	2015	Variation
Croissance des ventes liées aux cartes de crédit ¹	4,0 %	1,6 %		2,6 %	0,9 %	
Créances moyennes brutes	5 047,4 \$	4 845,9 \$	4,2 %	4 911,9 \$	4 838,7 \$	1,5 %
Produits ² (en pourcentage des créances moyennes brutes)	22,55 %	22,81 %		s.o.	s.o.	
Nombre moyen de comptes ayant un solde non réglé ³ (en milliers)	1 864	1 844	1,0 %	1 832	1 840	(0,5) %
Solde moyen des comptes ³ (au dollar près)	2 706 \$	2 625 \$	3,1 %	2 679 \$	2 627 \$	2,0 %
Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit ^{2, 3}	5,94 %	6,18 %		s.o.	s.o.	
Créances sur cartes de crédit en souffrance ^{3, 4} (en souffrance depuis deux mois ou plus)	2,60 %	2,95 %		s.o.	s.o.	
Taux de la provision pour pertes sur créances ⁵	2,05 %	2,25 %		s.o.	s.o.	
Charges d'exploitation ² (en pourcentage des créances moyennes brutes)	5,98 %	5,68 %		s.o.	s.o.	
Rendement des créances ²	7,43 %	7,73 %		s.o.	s.o.	

¹ Les ventes liées aux cartes de crédit excluent les transferts de solde.

² Les données sont calculées sur 12 mois.

³ Portefeuille de cartes de crédit seulement.

⁴ Créances sur cartes de crédit en souffrance depuis plus de 30 jours, en pourcentage du total des créances sur cartes de crédit à la fin de la période.

⁵ Le taux de la provision pour pertes sur créances a été calculé en fonction du total du portefeuille géré de créances sur prêts.

7.4.2 Résultats financiers du secteur Services Financiers

(en millions de dollars canadiens)	T4 2016	T4 2015	Variation	2016	2015	Variation
Produits	270,2 \$	264,5 \$	2,2 %	1 107,8 \$	1 101,2 \$	0,6 %
Marge brute en dollars	162,1	148,9	8,9 %	658,6	649,1	1,5 %
Marge brute (en pourcentage des produits)	60,0 %	56,3 %	370 pb	59,5 %	58,9 %	51 pb
Autres charges	0,3	0,6	(28,8) %	0,4	1,9	(76,7) %
Frais de vente, généraux et administratifs	76,6	68,8	11,2 %	293,7	274,7	6,9 %
(Produits financiers nets)	(0,1)	(0,3)	(68,3) %	(0,6)	(1,5)	(61,5) %
Bénéfice avant impôt	85,3 \$	79,8 \$	6,8 %	365,1 \$	374,0 \$	(2,4) %

Résultats du secteur Services Financiers du quatrième trimestre de 2016 par rapport au quatrième trimestre de 2015

Sommaire des résultats

Le bénéfice avant impôt s'est établi à 85,3 millions de dollars, une hausse de 5,5 millions, ou 6,8 pour cent, principalement attribuable à la hausse des produits et du taux de la marge brute d'un exercice à l'autre, ce qui a été partiellement contrebalancé par la hausse des frais de vente, généraux et administratifs.

Les créances moyennes brutes ont augmenté de 4,2 pour cent en raison de la hausse des soldes moyens par compte et du nombre moyen de comptes actifs par rapport à l'exercice précédent. Le nombre moyen de comptes actifs a augmenté au cours du trimestre par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète les résultats positifs des initiatives de la Société visant à stimuler la croissance des créances et l'attention soutenue accordée aux initiatives d'intégration avec les activités du secteur Détail.

Produits

Les produits se sont établis à 270,2 millions de dollars, une hausse de 5,7 millions, ou 2,2 pour cent, principalement stimulée par l'augmentation des frais de carte de crédit (résultant d'un rendement accru et de l'augmentation des créances moyennes brutes), et par l'incidence positive liée à la modification de l'estimation de la direction relativement à la période d'amortissement des coûts d'acquisition de prêts, ce qui a été partiellement contrebalancé par la diminution des produits tirés des contrats d'assurance.

Marge brute

La marge brute en dollars a augmenté de 8,9 pour cent et le taux de la marge brute a augmenté de 370 points de base au cours du trimestre, principalement en raison de la durée de recouvrement favorable du portefeuille de cartes de crédit, qui a donné lieu à une diminution de la provision au titre des radiations nettes, et de l'incidence positive de la modification de l'estimation de la direction relativement aux recouvrements futurs liés à des propositions en cas d'insolvabilité.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté de 7,8 millions de dollars, ou 11,2 pour cent, principalement en raison de la hausse de la charge de rémunération variable et des charges d'exploitation afin de soutenir l'investissement continu de la Société dans la croissance des créances moyennes brutes et les initiatives d'efficacité opérationnelle.

Résultats du secteur Services Financiers pour l'exercice complet de 2016 par rapport à l'exercice complet de 2015

Sommaire des résultats

Le bénéfice avant impôt a diminué de 8,9 millions de dollars, ou 2,4 pour cent, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs partiellement attribuable à l'investissement continu de la Société dans la croissance des créances moyennes brutes et les initiatives d'efficacité opérationnelle. Cette hausse des frais de vente, généraux et administratifs a plus que contrebalancé la hausse des produits et l'amélioration du taux de la marge.

Les créances moyennes brutes ont augmenté de 1,5 pour cent en raison de la hausse des soldes moyens par compte, ce qui a été partiellement contrebalancé par la réduction du nombre moyen de comptes actifs au cours de l'exercice par rapport à l'exercice précédent.

Produits

Les produits ont augmenté de 6,6 millions de dollars, ou 0,6 pour cent, par rapport à l'exercice précédent, principalement stimulés par la hausse des frais de carte de crédit (résultant d'un rendement accru et de la hausse des créances moyennes brutes) et par l'incidence positive de la modification de l'estimation de la direction relativement à la période d'amortissement des coûts d'acquisition de prêts, ce qui a été partiellement contrebalancé par la réduction des produits tirés des contrats d'assurance et la baisse des produits tirés des commissions d'interchange résultant de nouvelles normes de l'industrie adoptées au deuxième trimestre de 2015.

Marge brute

La marge brute en dollars a augmenté de 1,5 pour cent par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des produits. La marge brute a augmenté de 51 points de base par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la durée de recouvrement favorable du portefeuille de cartes de crédit, ce qui a donné lieu à une diminution de la provision au titre des radiations futures, et de l'incidence positive de la modification de l'estimation de la direction relativement aux recouvrements futurs liés à des propositions en cas d'insolvabilité. Ces facteurs favorables pour le taux de la marge brute ont été partiellement contrebalancés par une hausse du volume de radiations liées à l'insolvabilité et de radiations régulières (partiellement en ce qui a trait au ralentissement économique en Alberta) et par la hausse des provisions au titre des réclamations d'assurance.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté de 19,0 millions de dollars, ou 6,9 pour cent, principalement en raison de la hausse des coûts d'acquisition promotionnels visant à soutenir l'investissement continu de la Société dans la croissance des créances moyennes brutes, de l'augmentation de la rémunération variable, des frais de traitement, des coûts liés aux transactions par carte de crédit, ainsi que des charges d'exploitation visant à soutenir l'investissement continu de la Société dans les initiatives d'efficacité opérationnelle.

7.4.3 Risques d'entreprise du secteur Services Financiers

Dans le cours normal des activités, les Services Financiers sont exposés à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à leur rendement opérationnel. Certains risques d'entreprise propres aux activités des Services Financiers sont énumérés ci-dessous. Veuillez vous reporter à la section 12.2 du présent rapport de gestion pour une analyse d'autres risques à l'échelle de l'industrie et de la Société auxquels nous sommes exposés.

Risque de crédit à la consommation

Les Services Financiers octroient du crédit à leurs clients par l'intermédiaire de cartes de crédit Canadian Tire qui peuvent comporter diverses options de paiement. En octroyant du crédit, les Services Financiers encourent certains risques quant à la capacité et à la volonté de leurs clients de rembourser une dette. Les Services Financiers gèrent le risque de crédit afin de maximiser la rentabilité, dans le cadre de la politique interne de gestion des risques, par les moyens suivants :

- ils ont recours à des modèles évolués de notation dans le but d'effectuer un suivi constant de la solvabilité de leurs clients;
- ils font appel à la technologie la plus récente pour prendre des décisions avisées pour chacun des comptes de manière à réduire le risque de crédit;
- ils ont adopté une technologie visant à améliorer l'efficacité du processus de recouvrement;
- ils suivent de près le contexte macroéconomique, particulièrement en ce qui a trait aux niveaux de la dette à la consommation, aux taux d'intérêt, à la situation de l'emploi et aux niveaux des revenus.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement s'entend du risque que les Services Financiers ne soient pas en mesure de remplir leurs obligations de financement ou d'obtenir du financement à un coût raisonnable. Les Services Financiers atténuent ce risque en maintenant de multiples sources de financement diversifiées qui comprennent la titrisation de créances, des certificats de placement garanti émis par l'entremise de courtiers, des dépôts de détail et des marges de crédit bancaire consenties. Ce risque est également atténué par le maintien d'un ensemble de titres négociables de haute qualité qui peuvent être utilisés comme source de liquidité en cas de crise à court terme. En ce qui concerne les marges de crédit bancaire, les Services Financiers ont une facilité de crédit consentie de 2,25 milliards de dollars auprès de la Banque Scotia. Certaines mesures de nature réglementaire sont observées, comme le ratio de couverture par les liquidités, les flux de trésorerie nets cumulatifs et le ratio de capitalisation stable net. Pour plus d'information sur les sources de financement des Services Financiers, veuillez vous reporter à la section 8.5.

Risque de taux d'intérêt

Le secteur Services Financiers est exposé au risque de taux d'intérêt dans la mesure où les variations des taux d'intérêt ont une incidence sur les produits d'intérêts nets et sur la valeur économique nette. Une proportion importante de la capitalisation est à taux fixe, ce qui réduit le risque de taux d'intérêt. Une variation de un pour cent des taux d'intérêt n'a pas d'incidence importante sur les produits d'intérêts nets ni sur la valeur économique nette.

Risque lié à la réglementation

Le risque lié à la réglementation s'entend du risque que les activités, le bénéfice ou le capital, les relations avec les organismes de réglementation ou la réputation de l'entreprise subissent l'incidence négative du défaut de se conformer ou de s'adapter à la réglementation actuelle et en évolution ou aux attentes en matière de réglementation. Le service de la conformité de la Banque est responsable du développement et de la maintenance d'un système de gestion de la conformité avec la réglementation. Parmi les activités ayant pour but d'aider la Société à adhérer aux normes à cet égard, mentionnons la communication des exigences réglementaires, la prestation de conseils, de même que des activités de formation, de mise à l'essai et de surveillance. Elles comprennent également la présentation des déficiences en matière de contrôles et de risques réglementaires, ainsi que leur signalement au niveau hiérarchique supérieur.

8. Analyse du bilan, liquidités et sources de financement

8.1 Faits saillants du bilan

Certains postes de l'actif, du passif et des capitaux propres de la Société pour les exercices clos le 31 décembre 2016 et le 2 janvier 2016 sont présentés ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	Variation (en \$)	Variation (en %)
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	829,7 \$	900,6 \$	(70,9) \$	(7,9) %
Créances clients et autres débiteurs	690,8	915,0	(224,2) \$	(24,5) %
Créances sur prêts	5 138,4	4 875,5	262,9 \$	5,4 %
Immeubles de placement	266,4	137,8	128,6 \$	93,3 %
Immobilisations corporelles	4 097,2	3 978,2	119,0 \$	3,0 %
Total de l'actif	15 302,8	14 987,8	315,0 \$	2,1 %
Passif				
Dépôts	950,7 \$	880,7 \$	70,0 \$	7,9 %
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 856,9	1 957,1	(100,2) \$	(5,1) %
Emprunts à court terme	199,4	88,6	110,8 \$	125,1 %
Tranche à court terme de la dette à long terme	653,4	24,3	629,1 \$	2 588,9 %
Dette à long terme	2 667,1	2 971,4	(304,3) \$	(10,2) %
Dépôts à long terme	1 230,8	1 372,2	(141,4) \$	(10,3) %
Autres passifs à long terme	836,6	813,9	22,7 \$	2,8 %
Total du passif	9 565,5	9 198,1	367,4 \$	4,0 %

Pour obtenir les détails du bilan, veuillez vous reporter aux bilans consolidés figurant dans le Rapport 2016 aux actionnaires.

L'augmentation d'un exercice à l'autre du total de l'actif de 315,0 millions de dollars est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une augmentation des créances sur prêts de 262,9 millions de dollars, principalement attribuable à l'augmentation des créances sur cartes de crédit des Services Financiers;
- une hausse des immeubles de placement de 128,6 millions de dollars résultant principalement de l'acquisition de tiers par CT REIT, notamment le centre de distribution de Sears et deux immeubles à locataires multiples;
- une hausse des immobilisations corporelles de 119,0 millions de dollars résultant des dépenses d'investissement, comprenant les dépenses continues liées à la construction du centre de distribution de Bolton, les dépenses d'investissement pour les initiatives de TI et l'investissement dans le secteur Détail, partiellement contrebalancée par une augmentation de la dotation aux amortissements;

partiellement contrebalancées par :

- une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 70,9 millions de dollars (veuillez vous reporter à la section 8.2 du présent rapport de gestion pour plus de détails);
- une diminution des créances clients et autres débiteurs de 224,2 millions de dollars, qui résulte principalement de la diminution des actifs dérivés découlant de l'évaluation moins favorable du portefeuille de contrats de couverture de change.

L'augmentation d'un exercice à l'autre du total du passif de 367,4 millions de dollars est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une hausse des emprunts à court terme de 110,8 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des prélèvements de CT REIT sur sa facilité de crédit;
- une hausse nette des emprunts à terme (tranche à court terme de la dette à long terme et dette à long terme) de 324,8 millions de dollars résultant principalement de l'émission de débentures pour un montant de 350 millions par CT REIT en mai 2016;
- une augmentation des autres passifs à long terme de 22,7 millions de dollars en raison des avantages incitatifs différés et des produits locatifs calculés de façon linéaire différés au titre des nouveaux magasins de FGL Sports;

partiellement compensées par :

- une diminution des dettes fournisseurs et autres créditeurs de 100,2 millions de dollars en raison de la baisse des montants à payer liés aux marchandises chez FGL Sports et Mark's, partiellement contrebalancée par une augmentation des dettes fournisseurs et autres créditeurs des Services Financiers en raison du calendrier des paiements d'intérêts;
- une diminution nette des dépôts (dépôts et dépôts à long terme) de 71,4 millions de dollars en raison du volume réduit de comptes d'épargne à intérêt élevé résultant de la baisse des taux d'intérêt.

8.2 Sommaire des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie consolidés de la Société pour les trimestres et les exercices clos le 31 décembre 2016 et le 2 janvier 2016 sont présentés ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2016	T4 2015	Variation	2016	2015	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant l'élément suivant :	1 033,4 \$	790,4 \$	243,0 \$	1 292,5 \$	1 004,1 \$	288,4 \$
Variation des créances sur prêts	(259,3)	(169,4)	(89,9)	(306,1)	(25,2)	(280,9)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	774,1	621,0	153,1	986,4	978,9	7,5
Variation des placements, des créances à long terme et autres	39,1	51,9	(12,8)	(34,8)	210,1	(244,9)
Entrées d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(184,2)	(199,9)	15,7	(780,8)	(610,6)	(170,2)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'actifs détenus en vue de la vente	14,8	42,7	(27,9)	32,8	101,5	(68,7)
Flux de trésorerie (affectés aux) activités d'investissement	(130,3)	(105,3)	(25,0)	(782,8)	(299,0)	(483,8)
Variation de la dette à long terme, des emprunts, des emprunts à court terme, des dépôts et autres	94,4	(252,3)	346,7	402,9	213,5	189,4
Dividendes versés et distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(59,5)	(53,9)	(5,6)	(233,9)	(206,0)	(27,9)
Rachat d'actions	(116,6)	(116,7)	0,1	(449,4)	(434,6)	(14,8)
Flux de trésorerie (affectés aux) activités de financement	(81,7)	(422,9)	341,2	(280,4)	(427,1)	146,7
Flux de trésorerie générés (utilisés) au cours de la période	562,1 \$	92,8 \$	469,3 \$	(76,8) \$	252,8 \$	(329,6) \$

Résultats consolidés du quatrième trimestre de 2016 par rapport au quatrième trimestre de 2015

Les flux de trésorerie générés par la Société au cours du trimestre ont augmenté pour s'établir à 562,1 millions de dollars, comparativement à 92,8 millions en 2015. La hausse des flux de trésorerie générés de 469,3 millions de dollars était principalement attribuable aux éléments suivants :

- une augmentation de 243,0 millions de dollars des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant la variation des créances sur prêts;
- des flux de trésorerie additionnels de 346,7 millions de dollars générés par la variation de la dette à long terme, des emprunts et des emprunts à court terme en raison du remboursement, au quatrième trimestre de 2015, de billets de premier rang et subordonnés qui sont arrivés à échéance au cours du trimestre et des prélèvements par CT REIT sur sa facilité de crédit au quatrième trimestre de 2016;

partiellement contrebalancés par :

- une augmentation des créances sur prêts dans la foulée de l'initiative de la Société visant à stimuler la croissance des créances moyennes brutes;
- une diminution de 27,9 millions de dollars du produit de la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'actifs détenus en vue de la vente en raison du calendrier des transactions immobilières.

Exercice consolidé complet de 2016 par rapport à l'exercice complet de 2015

Les flux de trésorerie utilisés par la Société au cours de l'exercice se sont chiffrés à 76,8 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie générés de 252,8 millions en 2015. La diminution des flux de trésorerie générés de 329,6 millions de dollars était principalement attribuable aux éléments suivants :

- une augmentation des créances sur prêts de 280,9 millions de dollars dans la foulée de l'initiative de la Société visant à stimuler la croissance des créances moyennes brutes;
- une baisse de 244,9 millions de dollars des flux de trésorerie générés par les placements, les créances à long terme et autres en raison d'une diminution du montant net des placements en 2015;
- une augmentation de 170,2 millions de dollars des entrées d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles, principalement en raison du calendrier des paiements au titre du centre de distribution de Bolton et des acquisitions de tiers par CT REIT;
- une diminution de 68,7 millions de dollars du produit de la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'actifs détenus en vue de la vente;
- une hausse des dividendes et des distributions de 27,9 millions de dollars;

partiellement contrebalancées par :

- une variation de 189,4 millions de dollars de la dette à long terme, des emprunts, des emprunts à court terme, des dépôts et autres en raison des prélèvements par CT REIT sur sa facilité de crédit et de l'augmentation des émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements effectués en 2016;
- une augmentation de 288,4 millions de dollars des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

8.3 Gestion du capital

Afin de soutenir son plan de croissance et de réaliser ses impératifs stratégiques, la Société gère son capital de façon active.

8.3.1 Objectifs en matière de gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintien de liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières et de mener à bien ses plans opérationnels et stratégiques;
- maintien de réserves de liquidités saines et d'un bon accès au capital;
- réduction du coût du capital après impôt tout en prenant en considération les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

La conjoncture économique actuelle n'a pas amené la direction à modifier les objectifs de la Société en matière de gestion du capital.

8.3.2 Capital sous gestion

Le capital peut être défini de différentes façons selon l'entreprise et le secteur d'activité ainsi qu'à d'autres fins. Dans le cadre du processus de gestion du capital de la Société, la direction inclut les éléments suivants dans sa définition du capital, de même que la dette de Glacier, mais exclut la dette de Franchise Trust.

(en millions de dollars canadiens)	2016	% du total	2015	% du total
Composantes du capital				
Dépôts	950,7 \$	8,5 %	880,7 \$	8,2 %
Emprunts à court terme	199,4	1,8 %	88,6	0,8 %
Tranche à court terme de la dette à long terme	653,4	5,9 %	24,3	0,2 %
Dette à long terme	2 667,1	24,0 %	2 971,4	27,8 %
Dépôts à long terme	1 230,8	11,1 %	1 372,2	12,8 %
Total de la dette	5 701,4 \$	51,3 %	5 337,2 \$	49,8 %
Instrument financier rachetable	517,0	4,7 %	517,0	4,9 %
Capital social	648,1	5,8 %	671,2	6,3 %
Surplus d'apport	2,9	0,0 %	2,9	0,0 %
Bénéfices non distribués	4 250,9	38,2 %	4 172,0	39,0 %
Total du capital sous gestion	11 120,3 \$	100,0 %	10 700,3 \$	100,0 %

La Société surveille sa structure du capital en évaluant le ratio de la dette par rapport au bénéfice, et s'assure de sa capacité à s'acquitter du service de sa dette et à respecter ses autres obligations fixes en faisant un suivi de ses ratios de couverture des intérêts et autres ratios de couverture, et en prévoyant les flux de trésorerie.

La Société gère sa structure du capital à long terme de manière à optimiser l'équilibre entre l'efficacité du capital, la souplesse financière et l'atténuation des risques. La direction calcule ses ratios afin de simuler la méthode employée par les agences de notation du crédit et d'autres participants du marché sur une base courante et prospective. Pour évaluer l'efficacité avec laquelle elle gère son capital, la direction surveille ces ratios en fonction des fourchettes cibles.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la Société dispose de la souplesse nécessaire pour ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, racheter des actions dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, rembourser des dettes, émettre de nouveaux titres d'emprunt ou de capitaux propres à la Société Canadian Tire ou à CT REIT, émettre des titres d'emprunt ayant des caractéristiques différentes pour remplacer les emprunts existants, conclure d'autres transactions de cession-bail sur des propriétés immobilières ou encore augmenter ou diminuer le montant des ventes de participations en copropriété dans des créances sur prêts à Glacier.

La Société a mis en place une politique pour gérer son capital. Dans le cadre de la gestion générale du capital, la direction et le comité d'audit du conseil d'administration s'assurent de la conformité et du rendement de la Société à l'égard de cette politique. De plus, un examen périodique de la politique est effectué afin d'en garantir la conformité aux niveaux de tolérance aux risques.

Les clauses restrictives financières comprises dans les ententes d'emprunt existantes font l'objet d'une surveillance continue par la direction afin d'assurer la conformité à ces ententes. La clause restrictive financière clé de la Société Canadian Tire consiste en une obligation pour le secteur Détail de maintenir en tout temps un ratio du total de la dette par rapport au total de la structure du capital égal ou inférieur à un ratio maximal spécifique (tel qu'il est défini dans les conventions des facilités de crédit applicables, mais excluant CTFS Holdings, CT REIT, Franchise Trust et leurs filiales respectives).

Au 31 décembre 2016 et au 2 janvier 2016, la Société était conforme à cette clause restrictive clé. En vertu de cette dernière, la Société dispose actuellement d'une souplesse suffisante pour financer la croissance des activités.

CT REIT est tenue de se conformer aux clauses restrictives financières établies en vertu de l'acte de fiducie, de la convention de crédit bancaire et de la déclaration de fiducie, et elle respectait les clauses restrictives financières clés aux 31 décembre 2016 et 2015.

En outre, la Société est tenue de se conformer aux exigences réglementaires en matière de capital se rapportant aux activités de la BCT, sa banque à charte fédérale, à d'autres exigences réglementaires qui ont une incidence sur ses activités commerciales et à certaines clauses restrictives financières établies en vertu de sa facilité de crédit renouvelable non garantie.

8.3.3 Contexte réglementaire de la Banque Canadian Tire

La BCT gère son capital conformément aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »). Les lignes directrices concernant le capital réglementaire du BSIF sont fondées sur le document du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire intitulé *Basel III : A Global Regulatory Framework for More Resilient Banks and Banking Systems* (« Bâle III »), qui est entré en vigueur au Canada le 1^{er} janvier 2013, et mesurent le capital par rapport au risque de crédit, au risque de marché et aux risques opérationnels. La Banque a mis en œuvre diverses politiques de gestion du capital, ainsi que des procédures et des contrôles concernant le capital, notamment le processus interne d'évaluation de la suffisance du capital, pour atteindre ses objectifs.

Les objectifs de la Banque sont les suivants :

- disposer d'un capital suffisant pour garder la confiance des investisseurs et des déposants;
- posséder une structure du capital appropriée, selon les évaluations effectuées à l'interne, au sens où l'entendent les organismes de réglementation et par rapport aux autres institutions financières.

Les lignes directrices concernant le capital réglementaire du BSIF en vertu de Bâle III autorisent deux catégories de capital. Au 31 décembre 2016, soit la fin de l'exercice de la Banque, les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprenaient les actions ordinaires, les bénéfices non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global, déduction faite d'ajustements réglementaires, notamment les éléments pondérés en fonction des risques à zéro pour cent, qui sont déduits du capital. À l'heure actuelle, la Banque ne détient aucun autre instrument dans les fonds propres de catégorie 1 ni d'instruments de catégorie 2. Par conséquent, les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque sont équivalents à ses fonds propres de catégorie 1 et au total de ses fonds propres réglementaires. Les actifs pondérés en fonction des risques comprennent une composante liée au risque de crédit pour tous les actifs figurant au bilan, pondérés pour tenir compte du risque inhérent à chaque type d'actif, des instruments financiers hors bilan, une composante liée au risque opérationnel fondée sur un pourcentage des produits moyens pondérés en fonction des risques, ainsi qu'une composante liée au risque de marché pour les actifs détenus à des fins de transaction. Aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques, les transactions de titrisation sont considérées comme des transactions hors bilan; les actifs de titrisation ne sont donc pas inclus dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques. Les actifs sont classés comme détenus à des fins de transaction lorsqu'ils sont détenus dans l'intention d'une éventuelle transaction.

Le ratio de levier prescrit par la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF permet de mesurer de façon globale la suffisance des fonds propres d'une institution, et il est défini comme étant les fonds propres de catégorie 1 « tout compris » divisés par l'exposition du ratio de levier. L'exposition du ratio de levier est la somme des expositions au bilan, des expositions sur dérivés, des expositions aux opérations de financement par titres et des expositions aux éléments hors bilan.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, la Banque se conformait à toutes les lignes directrices concernant les fonds propres réglementaires du BSIF ainsi qu'aux cibles établies à l'interne dans le cadre du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital et aux clauses restrictives financières de sa facilité de crédit.

8.4 Investissements

8.4.1 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de la Société pour les périodes closes le 31 décembre 2016 et le 2 janvier 2016 se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Immobilier ¹	232,8 \$	259,9 \$
Technologies de l'information	181,4	212,2
Autres dépenses d'exploitation	41,6	56,9
Dépenses d'investissement liées à l'exploitation	455,8	529,0
Acquisitions et aménagements de CT REIT, excluant les ventes internes conclues avec la Société ²	176,8	42,4
Capacité de distribution	122,3	144,7
Total des dépenses d'investissement³	754,9 \$	716,1 \$

¹ Les dépenses d'investissement du secteur Détail comprennent un montant de 17,7 millions de dollars lié à l'acquisition de 12 contrats de location d'immeubles auparavant détenus par Target Canada en 2015, et elles sont comptabilisées à titre de créances à long terme et autres actifs dans les bilans consolidés.

² Les dépenses d'investissement de CT REIT comprennent un montant de 2,0 millions de dollars (17,7 millions en 2015) lié à la construction de magasins des bannières Mark's et FGL Sports.

³ Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels.

Les dépenses d'investissement totales du cumul annuel ont augmenté de 38,8 millions de dollars d'un exercice à l'autre, principalement en raison de l'investissement accru dans les acquisitions de tiers par CT REIT, notamment l'acquisition du centre de distribution de Sears, en Alberta, pour 83,9 millions et l'acquisition de trois immeubles à locataires multiples. Ces investissements accrus ont été partiellement compensés par la diminution des dépenses liées à l'immobilier, aux technologies de l'information et à la capacité de distribution. La diminution des dépenses liées à l'immobilier découle principalement de la diminution des dépenses chez Canadian Tire, étant donné que les dépenses de l'exercice précédent comprenaient l'acquisition de 12 contrats de location auparavant détenus par Target Canada et le rachat non récurrent d'un contrat de location de Target. Cette diminution des dépenses résulte également de la diminution des dépenses chez Mark's en raison de la baisse des dépenses liées aux agencements et aux initiatives de développement initialement prévues pour 2016 et reportées à 2017. La diminution des dépenses liées aux technologies de l'information est attribuable aux dépenses liées aux magasins de présentation dans le secteur Détail Canadian Tire comptabilisées en 2015 et à la diminution des dépenses liées à l'infrastructure. Les dépenses liées à la capacité de distribution ont diminué en raison de la baisse des dépenses liées au centre de distribution de Bolton, étant donné que le projet est presque achevé.

Le total des dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour 2016 se sont établies à 455,8 millions de dollars, soit un montant inférieur à la fourchette annoncée de 475 millions à 500 millions, principalement en raison des dépenses d'investissement prévues pour le secteur Détail, qui sont au secteur CT REIT. Les dépenses d'investissement totales liées à la capacité de distribution se sont établies à 122,3 millions de dollars, un montant conforme à la fourchette annoncée de 100 millions à 125 millions.

Engagements en capital

La Société avait des engagements d'environ 54,8 millions de dollars au 31 décembre 2016 (120,2 millions en 2015) liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Mise à jour sur les dépenses d'investissement

Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

Dépenses d'investissement liées à l'exploitation

La Société avait précédemment annoncé que ses dépenses d'investissement liées à l'exploitation annuelles sur trois ans se situeraient entre 600 millions de dollars et 625 millions de 2015 à 2017. La Société s'attend maintenant à ce que la moyenne annuelle sur trois ans se situe entre 450 millions de dollars et 500 millions, compte tenu des dépenses réelles en 2015 et en 2016 et des prévisions révisées pour les dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour 2017. Les prévisions révisées excluent les dépenses au titre des initiatives liées à l'efficacité opérationnelle pouvant être identifiées. Cette fourchette révisée comprend un investissement continu dans le réseau de magasins de la Société, des dépenses d'investissement liées à la rénovation de 12 anciens magasins Target acquis au deuxième trimestre de 2015, ainsi que d'importants nouveaux investissements dans les technologies numériques.

Comme il a été annoncé précédemment, pour l'exercice 2017, la Société s'attend à ce que les dépenses d'investissement liées à l'exploitation annuelles se situent entre 400 millions de dollars et 425 millions.

Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation annuelles et moyennes décrites ci-dessus ne comprennent pas les dépenses liées à la capacité de distribution, ni le coût des acquisitions d'immeubles de tiers par CT REIT, dans le cadre de sa stratégie de croissance, ni les dépenses d'investissement servant à financer les initiatives futures liées à l'efficacité opérationnelle.

Dépenses d'investissement liées à la capacité de distribution

Comme il a été annoncé précédemment, pour l'exercice 2017, la Société s'attend à ce que les dépenses d'investissement requises pour la capacité de distribution se situent entre 25 millions de dollars et 50 millions et comprennent les dépenses requises pour la mise en service du centre de distribution de Bolton.

8.4.2 Acquisition d'entreprises

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société recherche activement des entreprises pouvant convenir à une acquisition et représentant une alliance stratégique pour ses activités de détail, et qui accroissent les capacités de cybercommerce et de commerce de détail omnicanal de la Société. Les acquisitions majeures ne sont toutefois conclues que si la Société s'attend à renforcer sa position sur le marché et à créer de la valeur à long terme pour les actionnaires.

8.5 Liquidités et financement

Puisqu'elle peut accéder à de multiples sources de financement, la Société maintient une solide position de liquidités. La Société, CT REIT et la BCT disposent de diverses sources de financement de rechange afin de s'assurer qu'elles ont accès au niveau de liquidité nécessaire pour réaliser les impératifs stratégiques de la Société.

Sommaire des sources de financement de Canadian Tire au 31 décembre 2016 :

Marges de crédit bancaire consenties

Consenties par un consortium de sept institutions financières canadiennes et quatre institutions financières étrangères, des marges de crédit bancaire de 1,975 milliard de dollars sont mises à la disposition de la Société à des fins générales et viendront à échéance en juillet 2021. La Société n'avait aucun emprunt impayé en vertu de ses marges de crédit bancaire au 31 décembre 2016.

Consenties par un consortium de sept institutions financières canadiennes, des marges de crédit bancaire de 300 millions de dollars sont mises à la disposition de CT REIT à des fins générales et viendront à échéance en avril 2021. Au 31 décembre 2016, CT REIT avait des emprunts impayés de 109,8 millions de dollars en vertu de ses marges de crédit bancaire.

La Banque Scotia a consenti à la BCT une facilité de crédit renouvelable non garantie de 250 millions de dollars et des facilités d'achat de billets de 2,0 milliards pour l'achat de billets de premier rang et de billets subordonnés émis par Glacier, facilités qui arrivent toutes deux à échéance en octobre 2019. Au 31 décembre 2016, la BCT avait des emprunts impayés de moins de 0,1 million de dollars en vertu de ces facilités.

Billets à moyen terme et débetures

À l'heure actuelle, la Société n'a pas publié de prospectus préalable de base, mais elle peut décider de le faire dans l'avenir. Entretemps, la Société peut émettre des billets par l'entremise d'un prospectus simplifié. La Société avait des billets à moyen terme totalisant 550 millions de dollars en circulation au 31 décembre 2016.

Le 31 mai 2016, CT REIT a émis des débetures non garanties de premier rang pour un montant de 350 millions de dollars dans le cadre de son prospectus préalable de base daté du 5 mars 2015. CT REIT avait des débetures non garanties de premier rang totalisant 700 millions de dollars en circulation au 31 décembre 2016.

Titrisation de créances

Les transactions de titrisation, sous la forme d'un programme de papier commercial adossé à des actifs de 300 millions de dollars, de billets de premier rang et de billets subordonnés émis par Glacier, continuent d'être une source de financement rentable pour la BCT. Glacier avait des billets de premiers rang et subordonnés totalisant 1,9 milliard de dollars et un montant de 89,6 millions en papier commercial en cours au 31 décembre 2016.

Dépôts de CPG auprès de courtiers

Les fonds continuent d'être facilement accessibles à la BCT par l'intermédiaire des réseaux de courtiers. Au 31 décembre 2016, les dépôts de CPG de la BCT auprès de courtiers s'élevaient à 1,5 milliard de dollars.

Dépôts de détail

Les dépôts de détail se composent des dépôts dans les comptes d'épargne à intérêt élevé et dans les CPG de détail de la BCT, qui sont offerts dans le cadre des CELI ou non. Au 31 décembre 2016, les dépôts de détail de la BCT s'élevaient à 665,8 millions de dollars.

Immobilier

La Société peut effectuer des transactions immobilières stratégiques touchant des immeubles n'appartenant pas à CT REIT. Elle détient également un placement dans CT REIT sous forme de parts de CT REIT négociées en Bourse.

Des sources de financement supplémentaires sont disponibles pour CT REIT, au besoin, notamment la capacité d'accéder aux marchés de capitaux propres et à d'autres marchés des titres d'emprunt, sous réserve des modalités de la déclaration de fiducie de CT REIT et de toutes les exigences réglementaires applicables.

Notations du crédit

La Société Canadian Tire est notée par deux agences de notation indépendantes, DBRS Limited (« DBRS ») et S&P Global Ratings (« S&P »), qui fournissent des notations à l'égard des titres d'emprunt d'entités commerciales. Une notation du crédit fournit généralement une indication du risque que l'emprunteur ne remplisse pas ses obligations en temps voulu relativement aux intérêts et au capital. Les catégories de notations varient selon une fourchette qui va de la plus haute qualité de crédit (habituellement « AAA ») au défaut de paiement (habituellement « D »).

DBRS et S&P ont confirmé les notations du crédit de la Société au troisième trimestre de 2016. Au troisième trimestre de 2016, S&P a confirmé les notations du crédit de CT REIT, tandis que DBRS a confirmé les notations du crédit de CT REIT au premier trimestre de 2016. Au deuxième trimestre de 2016, Fitch Ratings, Inc. (« Fitch ») a commencé à noter le programme de papier commercial de Glacier, à la demande de la Société.

Sommaire des notations	DBRS	S&P	Fitch
Canadian Tire			
Notation de l'émetteur	BBB (élevée)	BBB+	–
Billets à moyen terme	BBB (élevée)	BBB+	–
Tendance ou perspective	Stable	Stable	–
Glacier Credit Card Trust			
Papier commercial adossé à des créances	R-1 (élevée) (satisfaisante)	–	F1+ (satisfaisante)
Billets de premier rang adossés à des créances	AAA (satisfaisante)	AAA (satisfaisante)	–
Billets subordonnés adossés à des créances	A (satisfaisante) – Série 2015-1	A (satisfaisante) – Série 2015-1	–
	A (élevée) (satisfaisante) – Séries avant 2015	A+ (satisfaisante) – Séries avant 2015	–
CT REIT			
Notation de l'émetteur	BBB (élevée)	BBB+	–
Déventures de premier rang non garanties	BBB (élevée)	BBB+	–
Tendance ou perspective	Stable	Stable	–

8.5.1 Obligations contractuelles, garanties et engagements

8.5.1.1 Obligations contractuelles

La Société fait appel à diverses sources afin d'assurer le financement des dépenses d'investissement, des besoins en fonds de roulement, du versement de dividendes et d'autres besoins financiers, comme les remboursements sur la dette et les rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le tableau suivant présente les obligations contractuelles dont la Société doit s'acquitter au cours des cinq prochaines années et au-delà de cette période. Au 31 décembre 2016, la Société était d'avis qu'elle disposait des liquidités suffisantes pour s'acquitter de ses obligations contractuelles.

Obligations contractuelles exigibles par période

(en millions de dollars canadiens)	Total	2017	2018	2019	2020	2021	2022 et par la suite
Dette à long terme et tranche à court terme ^{1, 3}	1 307,7 \$	1,7 \$	17,5 \$	38,1 \$	0,4 \$	— \$	1 250,0 \$
Dette de Glacier Credit Card Trust ^{2, 3}	1 899,5	634,9	264,6	500,0	500,0	—	—
Obligations liées aux contrats de location-financement ⁴	166,0	24,8	21,0	18,5	16,6	15,8	69,3
Contrats de location simple	2 282,0	354,1	330,5	290,4	258,4	218,4	830,2
Obligations liées aux achats	1 737,1	1 593,5	86,5	26,5	23,5	4,7	2,4
Dépôts des Services Financiers ³	2 188,8	957,8	362,9	413,6	281,9	172,6	—
Autres obligations	167,5	53,2	36,7	29,9	22,6	11,7	13,4
	9 748,6 \$	3 620,0 \$	1 119,7 \$	1 317,0 \$	1 103,4 \$	423,2 \$	2 165,3 \$

¹ Ne comprend pas les billets de premier rang et les billets subordonnés de Glacier.

² Représente les billets de premier rang et les billets subordonnés.

³ Ne comprend pas les obligations liées aux intérêts sur la dette ou les dépôts.

⁴ Comprend les obligations liées aux intérêts sur les contrats de location-financement.

8.5.1.2 Garanties et engagements

Dans le cours normal des activités, la Société conclut plusieurs ententes pouvant comporter certaines caractéristiques qui correspondent à la définition d'une garantie et d'autres engagements d'indemnisation à des contreparties dans le cadre de diverses transactions, qui prévoient que la Société indemnise les contreparties de certains montants et frais engagés. Pour une analyse des garanties et des engagements importants de la Société, veuillez vous reporter à la note 34 des états financiers consolidés annuels.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif aux garanties et engagements mentionnés ci-dessus est présentée à la note 5 des états financiers consolidés annuels.

8.6 Frais de financement

Le tableau qui suit présente les frais de financement liés à la dette à court terme et à la dette à long terme et exclut les dépôts détenus par la BCT et la dette de Franchise Trust.

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Charges d'intérêts ¹	103,0 \$	99,7 \$
Coût de la dette ²	3,20 %	3,38 %

¹ Représente les charges d'intérêts liées à la dette à court terme et à la dette à long terme. La dette à court terme comprend les marges de crédit. La dette à long terme comprend les billets à moyen terme, les débentures, les billets de premier rang et les billets subordonnés.

² Représente le coût moyen pondéré de la dette à court terme et de la dette à long terme au cours de l'exercice.

Veuillez vous reporter aux sections 12.3 et 12.4 du présent rapport de gestion pour une analyse des liquidités et des risques de crédit liés à la capacité de la Société de générer les ressources suffisantes pour respecter ses obligations financières.

9. Capitaux propres

9.1 Actions en circulation

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Autorisées		
3 423 366 actions ordinaires		
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote		
Émises		
3 423 366 actions ordinaires (3 423 366 en 2015)	0,2 \$	0,2 \$
67 323 781 actions de catégorie A sans droit de vote (70 637 987 en 2015)	647,9	671,0
	648,1 \$	671,2 \$

Chaque année, la Société effectue une offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») qui lui permet de racheter des actions sur le marché libre.

Le 18 février 2016, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société en vue d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour racheter un nombre maximal de 6,0 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote entre le 2 mars 2016 et le 1^{er} mars 2017. Le 12 novembre 2015, la Société a annoncé son intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant de 550 millions de dollars d'ici la fin de 2016, en plus du nombre d'actions requis à des fins d'antidilution. Le tableau suivant résume les rachats annoncés et effectués par la Société relativement à cette annonce.

(en millions de dollars canadiens)	
Intention de rachat d'actions annoncée le 12 novembre 2015	550,0 \$
Actions rachetées en 2015 en vertu de l'annonce du 12 novembre 2015	110,0
Actions rachetées en 2016 en vertu de l'annonce du 12 novembre 2015	440,0
Actions restantes à racheter en 2017 en vertu de l'annonce du 12 novembre 2015	— \$

Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

Le 10 novembre 2016, la Société a annoncé son intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant additionnel de 550 millions de dollars, en plus du nombre d'actions requis à des fins d'antidilution, d'ici la fin de 2017, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation. Au 31 décembre 2016, aucun rachat d'action n'avait été effectué dans le cadre de cette annonce.

9.2 Dividendes

La Société a déclaré des dividendes payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires au taux de 0,65 \$ par action, payables le 1^{er} juin 2017 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 30 avril 2017. Le dividende est considéré comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt.

9.3 Contrats dérivés sur actions

La Société conclut des contrats dérivés sur actions pour compenser partiellement son exposition aux fluctuations des charges liées aux options sur actions et aux régimes d'octroi d'unités d'actions au rendement. Les dérivés sur actions couramment utilisés par la Société comprennent les contrats à livrer sur actions à taux variable et les contrats à livrer sur actions à taux fixe.

Au cours de l'exercice, des contrats à livrer sur actions ayant couvert 145 000 unités d'actions au rendement ont été réglés, ce qui a donné lieu à un paiement à la Société de 7,4 millions de dollars. En outre, des contrats à livrer sur actions ayant couvert 450 000 options sur actions ont été réglés au cours de l'exercice, ce qui a donné lieu à un paiement à la Société de 24,7 millions de dollars. Durant l'exercice, la Société a également conclu un nouveau contrat à livrer sur actions à taux variable afin de compenser son exposition à 150 000 options sur actions et unités d'actions au rendement à un prix moyen pondéré de 142,96 \$.

10. Questions fiscales

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il arrive de temps à autre que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

En ce qui a trait aux différences temporaires qui sont liées à la participation de la Société dans ses filiales, la Société est en mesure de contrôler la réalisation des différences temporaires et n'a pas de plans qui entraîneraient une telle réalisation. Par conséquent, la Société n'a constitué aucune provision au titre de l'impôt différé lié à ces différences temporaires qui pourraient découler de transactions relatives au placement de la Société dans ses filiales.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a déterminé qu'elle a constitué des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différerait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

Pour les périodes de 13 et de 52 semaines closes le 31 décembre 2016, l'impôt sur le résultat s'est établi à 93,0 millions de dollars (93,9 millions en 2015) et à 263,5 millions (265,4 millions en 2015), respectivement. Le taux d'imposition effectif pour la période de 13 semaines close le 31 décembre 2016 a diminué pour s'établir à 26,0 pour cent (28,0 pour cent en 2015), principalement en raison des ajustements favorables apportés aux estimations fiscales et de la hausse des avantages fiscaux liés aux cessions d'immobilisations au cours du trimestre, partiellement contrebalancés par une hausse de la charge liée aux options sur actions non déductible.

Le taux d'imposition effectif pour la période de 52 semaines close le 31 décembre 2016 a diminué pour s'établir à 26,1 pour cent (26,5 pour cent en 2015), principalement en raison des ajustements favorables apportés aux estimations fiscales, partiellement contrebalancés par une hausse de la charge liée aux options sur actions non déductible et d'une baisse des avantages fiscaux liés aux cessions d'immobilisations au cours de l'exercice. Ce taux d'imposition effectif de 26,1 pour cent est inférieur à l'estimation de 26,5 pour cent à la fin du troisième trimestre de 2016, principalement en raison d'une révision à la baisse des estimations à l'égard des charges non déductibles et de l'estimation à l'égard des provisions pour impôt.

Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.
--

Au troisième trimestre de 2016, la Société a annoncé que le taux d'imposition effectif annuel, excluant l'incidence de la variation possible de la juste valeur de l'instrument financier rachetable, s'établira à environ 27,0 pour cent pour l'exercice 2017.

11. Méthodes et estimations comptables et mesures non définies par les PCGR

11.1 Estimations comptables critiques

La Société estime certains des montants reflétés dans ses états financiers consolidés en se servant de modèles financiers détaillés qui sont fondés sur des résultats antérieurs, des tendances actuelles et d'autres hypothèses qui sont censées être raisonnables. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La direction est d'avis que les méthodes et les estimations comptables présentées en détail aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés figurant dans le Rapport 2016 aux actionnaires de la Société n'exigent pas que la direction formule des hypothèses sur des questions comportant un degré élevé d'incertitude. Par conséquent, aucune de ces estimations n'est considérée comme une « estimation comptable critique » telle qu'elle est définie dans l'Annexe 51-102A1 publiée par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, à l'exception des éléments présentés ci-après.

De l'avis de la Société, les provisions pour perte de valeur relative aux créances des Services Financiers sont considérées comme une « estimation comptable critique ». Les pertes au titre des prêts douteux sont comptabilisées lorsqu'il existe une indication objective qu'une dépréciation du portefeuille de prêts est survenue. Les provisions pour perte de valeur sont calculées pour des prêts distincts et pour des groupes de prêts évalués collectivement. Toutes les créances sur prêts importantes à titre individuel sont soumises à un test de dépréciation spécifique. Les créances sur prêts qui ne sont pas importantes à titre individuel sont soumises collectivement à un test de dépréciation, dans le cadre duquel les créances sur prêts assorties de risques similaires sont regroupées. La Société utilise un modèle de taux graduel qui a recours à une analyse des données historiques, aux indicateurs économiques et à l'expérience en matière de défaut pour estimer le nombre de prêts qui seront radiés ultérieurement. Le comportement futur des clients peut être influencé par certains facteurs, notamment la variation des taux d'intérêt ou de chômage et les changements à la structure de programmes. Les taux de défaut, les taux de perte et les recouvrements de trésorerie sont comparés régulièrement aux résultats réels afin de s'assurer qu'ils demeurent pertinents.

11.2 Changements de méthodes comptables

Normes, modifications et interprétations publiées et adoptées

Initiative concernant les informations à fournir (IAS 1)

En décembre 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié *Initiative concernant les informations à fournir (modifications d'IAS 1)* dans le cadre de l'initiative concernant les informations à fournir de l'IASB. Ces modifications encouragent les entités à avoir recours au jugement professionnel à l'égard des informations à fournir et de la présentation dans leurs états financiers.

Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et ont été appliquées de façon prospective. La mise en œuvre des modifications n'a pas eu d'incidence importante sur la Société, mis à part les modifications non significatives dans les informations fournies dans les notes de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées et elles devraient avoir une incidence sur la Société, mais elles ne sont pas en vigueur pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés.

Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui rassemble les phases de classement et d'évaluation, de perte de valeur et de comptabilité de couverture du projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »).

Classement et évaluation – Les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les passifs financiers sont classés de façon semblable aux termes d'IAS 39, sauf que dans le cas des passifs financiers évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur découlant des modifications relatives au risque de crédit de l'entité sont présentées dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'en bénéfice net, à moins que cela n'entraîne une non-concordance comptable.

Perte de valeur – L'évaluation de la perte de valeur des actifs financiers repose sur un modèle fondé sur les pertes sur créances attendues. Il n'est plus nécessaire qu'un événement déclencheur se produise avant de comptabiliser les pertes sur créances. IFRS 9 prévoit également de nouvelles obligations d'information concernant les pertes sur créances attendues et le risque de crédit.

Comptabilité de couverture – Le nouveau modèle harmonise la comptabilité de couverture avec les activités de gestion des risques entreprises par des entités pour couvrir leur exposition aux risques financiers et non financiers, en prévoyant plus d'occasions d'appliquer la comptabilité de couverture afin de tenir compte des activités de gestion des risques réelles.

IFRS 9 sera appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Les exigences en matière de dépréciation établies dans IFRS 9 devraient avoir une incidence sur la Société, particulièrement en ce qui a trait à l'estimation des provisions pour créances sur cartes de crédit. Pour respecter les exigences en matière de dépréciation d'IFRS 9, une équipe responsable du projet a été constituée et est dirigée conjointement par les groupes des finances et de gestion du risque de crédit. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette norme sur les données financières et sur les informations à fournir.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), qui remplace IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'interprétation 13 de l'International Financial Reporting Interpretations Committee, *Programmes de fidélisation de la clientèle* (« IFRIC 13 »), ainsi que diverses autres interprétations liées aux produits. IFRS 15 prévoit un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats compris dans le champ d'application des normes sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. IFRS 15 comporte également des obligations d'information améliorées. IFRS 15 doit être appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette norme.

En avril 2016, l'IASB a publié des précisions à l'égard d'IFRS 15 portant sur trois sujets (l'identification des obligations de prestation, les questions permettant de déterminer si une entité agit pour son propre compte ou comme mandataire et les licences) et fournissant un allègement transitoire pour les contrats modifiés ou achevés. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Initiative concernant les informations à fournir (IAS 7)

En janvier 2016, l'IASB a publié *Initiative concernant les informations à fournir (modifications d'IAS 7), Tableau des flux de trésorerie*, dans le cadre de l'initiative concernant les informations à fournir de l'IASB. Ces modifications exigent des entités qu'elles présentent des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les changements dans les passifs découlant d'activités de financement, y compris les variations des flux de trésorerie et les variations sans effet sur la trésorerie.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La mise en œuvre de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la Société.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui a remplacé IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 »), ainsi que les interprétations connexes. IFRS 16 prévoit un modèle comptable unique pour les preneurs qui exige la comptabilisation des actifs et des passifs à l'égard de tous les contrats de location, à moins que la durée du contrat soit de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent ait une faible valeur. IFRS 16 maintient essentiellement la comptabilisation par le bailleur prévue par IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise si IFRS 15 est également appliquée. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette norme.

Impôt sur le résultat

En janvier 2016, l'IASB a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en publiant *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes*. Ces modifications touchent la comptabilisation des actifs d'impôt différé pour pertes latentes sur les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La mise en œuvre de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la Société.

Paie ment fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paie ment fondé sur des actions*, afin de préciser la méthode de comptabilisation des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie, des transactions dont le paiement est fondé sur des actions assorties d'une option de règlement en montant net, ainsi qu'une modification aux modalités visant le classement des transactions.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Contrats d'assurance

En septembre 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 4, *Contrats d'assurance*, qui établissent deux approches, l'approche par superposition et l'approche du report, pour traiter les non-concordances comptables et la volatilité additionnelles qui peuvent être enregistrées en résultat net en raison de l'application d'IFRS 9.

L'approche par superposition peut être appliquée lorsque IFRS 9 est appliqué, tandis que l'approche du report permet à une société dont les activités sont principalement liées à l'assurance d'être exemptée de l'application d'IFRS 9 jusqu'en 2021. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de ces modifications.

11.3 Mesures clés de rendement opérationnel et mesures financières non définies par les PCGR

La Société utilise certaines mesures clés de rendement opérationnel et mesures financières non définies par les PCGR et elle estime que celles-ci fournissent des renseignements utiles à la direction et aux investisseurs pour évaluer la performance financière et la situation financière de la Société, pour les raisons décrites ci-dessous.

Certaines de ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR; elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures présentées par d'autres sociétés ouvertes sous des intitulés semblables. Elles ne doivent pas être considérées en remplacement des autres mesures financières définies conformément aux PCGR.

11.3.1 Mesures clés de rendement opérationnel

Ventes au détail

Les ventes au détail font référence à la valeur au point de vente (par exemple, à la caisse enregistreuse) de tous les biens et services vendus aux clients de détail dans les magasins exploités par des marchands, les franchisés Mark's et FGL Sports, les détaillants de la Division pétrolière et dans les succursales de toutes les bannières, et des services fournis dans le cadre de l'offre des Services résidentiels ainsi que des biens vendus par l'entremise des réseaux de vente en ligne de la Société. Le total de ces ventes au détail ne fait pas partie des états financiers consolidés de la Société. Une aspiration à l'égard des ventes au détail du secteur Détail a été incluse dans les aspirations financières de la Société. Les définitions des ventes des bannières du secteur Détail se trouvent dans les notes de bas de page du tableau figurant à la section 7.2.1 du présent rapport de gestion.

La direction est d'avis que les ventes au détail et les données de comparaison d'un exercice à l'autre fournissent des informations utiles aux investisseurs, qui s'attendent à obtenir ces informations et s'y réfèrent en vue d'évaluer la taille et la vitalité financière du réseau de magasins de détail de la Société. Ces mesures servent également d'indication de la solidité de la marque de la Société, ce qui a finalement une incidence sur sa performance financière consolidée.

Les produits, qui sont présentés dans les états financiers consolidés de la Société, sont principalement tirés de la vente de biens aux marchands et aux franchisés Mark's et FGL Sports, des ventes d'essence par l'entremise de détaillants de la Division pétrolière, de la vente de marchandises aux clients de détail dans les succursales des bannières Mark's, PartSource et FGL Sports, de la vente de services par les Services résidentiels, de la vente de marchandises aux clients par l'entremise d'INA, une filiale de FGL Sports exerçant des activités de commerce interentreprises, et des ventes réalisées par l'entremise du réseau de ventes en ligne de la Société, ainsi que des intérêts, des frais de service, des commissions d'interchange et d'autres frais, et des produits d'assurance vendus aux détenteurs de cartes de crédit dans le secteur Services Financiers, de même que des loyers payés par des locataires tiers dans le secteur CT REIT.

Ventes dans les magasins semblables

Les ventes dans les magasins semblables sont une mesure qu'utilise la direction, et la mesure la plus communément utilisée dans le secteur du commerce de détail, pour déterminer la croissance des ventes générées par le réseau de magasins existants et éliminer l'incidence de l'ouverture et de la fermeture de magasins au cours de la période. En ce qui concerne les magasins Canadian Tire, le calcul ne prend pas en compte les magasins qui ont été rénovés, remplacés ou agrandis et pour lesquels la variation de la superficie dépasse 25 pour cent de la superficie du magasin initial, mais comprend les ventes dans tous les magasins ouverts depuis au moins un an et une semaine et les ventes de cybercommerce. Pour ce qui est de Mark's et de FGL Sports, les ventes dans les magasins semblables comprennent les ventes dans tous les magasins ouverts depuis au moins le début du mois correspondant de l'exercice précédent et les ventes de cybercommerce. Au cours du deuxième trimestre de 2015, afin de mieux refléter la façon dont la Société gère ses activités, la définition des ventes dans les magasins semblables chez Mark's et FGL Sports a été mise au point afin de tenir compte des magasins qui ouvrent au début du mois correspondant, plutôt qu'au début du trimestre correspondant. Les données relatives à la croissance des ventes dans les magasins semblables de la période correspondante de l'exercice précédent n'ont pas été retraitées puisque l'incidence n'était pas importante. La Société examine également les ventes dans les magasins semblables consolidées, qui comprennent les ventes dans les magasins semblables de Canadian Tire (incluant PartSource), de FGL Sports et de Mark's, mais excluent les ventes dans les magasins semblables de la Division pétrolière. De l'information additionnelle sur les ventes dans les magasins semblables et sur la croissance des ventes au détail de Canadian Tire, de Mark's et de FGL Sports est présentée à la section 7.2.1 du présent rapport de gestion.

Ventes par pied carré

La direction et les investisseurs ont recours à la comparaison des ventes par pied carré sur plusieurs périodes afin de déterminer si le lancement de nouveaux aménagements de magasins et de stratégies de commercialisation de la Société rend plus productive l'utilisation des actifs existants. Les ventes par pied carré de Canadian Tire, de Mark's et de FGL Sports sont définies à la section 7.2.1 du présent rapport de gestion, de même que dans le glossaire figurant dans le Rapport 2016 aux actionnaires de la Société.

Rendement du capital investi dans les activités de détail

La Société estime que le rendement du capital investi dans les activités de détail est utile pour évaluer le rendement du capital investi dans ses actifs de détail. Le rendement du capital investi dans les activités de détail est calculé en divisant le bénéfice tiré des activités de détail sur 12 mois par le capital moyen investi. Le bénéfice tiré des activités de détail est défini comme étant le bénéfice après impôt du secteur Détail, excluant les charges d'intérêts, le bénéfice intersectoriel, les paiements minimaux au titre de la location et les participations ne donnant pas le contrôle. Le capital investi moyen est défini comme étant le total des actifs du secteur Détail, incluant les contrats de location simple inscrits à l'actif en fonction d'un facteur de huit, moins les passifs courants et les soldes intersectoriels du secteur Détail pour l'exercice considéré et l'exercice précédent. Une aspiration à l'égard du rendement du capital investi du secteur Détail sur trois ans a été incluse dans les aspirations financières de la Société.

Rendement des créances

Le rendement des créances est utilisé par la direction pour évaluer la rentabilité de l'ensemble du portefeuille de créances des Services Financiers. Le rendement des créances est calculé au moyen de la division du bénéfice avant impôt et des profits/pertes à la cession d'immobilisations corporelles par le total du portefeuille géré moyen sur une période de 12 mois. Une aspiration à l'égard du rendement des créances, qui sera réalisée sur une base annuelle, a été incluse dans les aspirations financières de la Société pour la période de trois ans allant de 2015 à 2017.

11.3.2 Mesures financières non définies par les PCGR

BAIIA ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice consolidé avant impôt, charges financières nettes, amortissements et variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable, ou le BAIIA ajusté, avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société Canadian Tire, qui est une mesure définie par les PCGR présentée dans les états financiers consolidés pour les périodes closes le 31 décembre 2016 et le 2 janvier 2016. La direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure supplémentaire pour évaluer le rendement de ses activités courantes et sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, y compris les dépenses d'investissement de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2016	T4 2015	2016	2015
BAIIA ajusté	506,6 \$	474,0 \$	1 561,8 \$	1 518,8 \$
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	—	—	—	—
BAIIA	506,6 \$	474,0 \$	1 561,8 \$	1 518,8 \$
Moins :				
Amortissements ¹	123,1	116,3	456,9	424,7
Charges financières nettes	25,4	22,3	93,9	92,8
Bénéfice avant impôt	358,1 \$	335,4 \$	1 011,0 \$	1 001,3 \$
Impôt sur le résultat	93,0	93,9	263,5	265,4
Taux d'imposition effectif	26,0 %	28,0 %	26,1 %	26,5 %
Bénéfice net	265,1 \$	241,5 \$	747,5 \$	735,9 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	18,3	16,3	78,4	76,5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société Canadian Tire	246,8 \$	225,2 \$	669,1 \$	659,4 \$

¹ Comprend un montant présenté dans les coûts des activités génératrices de produits de 1,9 million de dollars au trimestre considéré (2,3 millions en 2015) et de 8,0 millions en 2016 (8,9 millions en 2015).

BAIIA du secteur Détail

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt, charges financières nettes et amortissements, ou le BAIIA, du secteur Détail avec le bénéfice avant impôt, qui est une mesure supplémentaire définie par les PCGR présentée dans les notes annexes aux états financiers consolidés pour les périodes closes le 31 décembre 2016 et le 2 janvier 2016.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2016	T4 2015	2016	2015
BAIIA	359,9 \$	334,4 \$	958,8 \$	913,0 \$
Moins :				
Amortissements ¹	101,3	96,3	374,9	350,6
(Produits) financiers nets	(7,3)	(12,1)	(37,9)	(42,5)
Bénéfice avant impôt	265,9 \$	250,2 \$	621,8 \$	604,9 \$

¹ Comprend un montant présenté dans les coûts des activités génératrices de produits de 1,9 million de dollars au trimestre considéré (2,3 millions en 2015) et de 8,0 millions en 2016 (8,9 millions en 2015).

Dettes nettes ajustées

Les tableaux suivants présentent un rapprochement de la dette nette ajustée avec les mesures définies par les PCGR. La Société est d'avis que la dette nette ajustée est pertinente pour évaluer le montant du levier financier utilisé. La Société calcule la dette comme la somme de la dette à court terme et de la dette à long terme, des dépôts à court et à long terme et de certains autres emprunts à court terme. La Société calcule la dette ajustée comme la dette moins la dette intersociétés et les actifs liquides.

Au 31 décembre 2016

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	CT REIT	Services Financiers
Dettes nettes consolidées				
Dettes bancaires	5,9 \$	5,9 \$	— \$	— \$
Dépôts à court terme	950,7	—	—	950,7
Dépôts à long terme	1 230,8	—	—	1 230,8
Emprunts à court terme	199,4	—	109,8	89,6
Tranche à court terme de la dette à long terme	653,4	16,8	1,3	635,3
Dettes à long terme	2 667,1	656,2	750,1	1 260,8
Dettes	5 707,3	678,9	861,2	4 167,2
Actifs liquides ¹	(1 122,1)	(693,6)	(6,4)	(422,1)
Dettes (trésorerie) nettes	4 585,2	(14,7)	854,8	3 745,1
Dettes intersociétés	—	(1 850,2)	1 522,0	328,2
Dettes (trésorerie) nettes ajustées	4 585,2 \$	(1 864,9) \$	2 376,8 \$	4 073,3 \$

¹ Les actifs liquides comprennent la trésorerie, les placements à court terme et les placements à long terme. À compter du premier trimestre de 2016, la définition des actifs liquides du secteur Services Financiers a été élargie pour tenir compte de toutes les formes de capitaux requis aux fins de la réglementation.

Au 2 janvier 2016

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	CT REIT	Services Financiers
Dettes nettes consolidées				
Dettes bancaires	— \$	— \$	— \$	— \$
Dépôts à court terme	880,7	—	—	880,7
Dépôts à long terme	1 372,2	—	—	1 372,2
Emprunts à court terme	88,6	—	—	88,6
Tranche à court terme de la dette à long terme	24,3	19,7	4,2	0,4
Dettes à long terme	2 971,4	673,2	404,0	1 894,2
Dettes	5 337,2	692,9	408,2	4 236,1
Actifs liquides ¹	(1 150,1)	(678,2)	(24,7)	(447,2)
Dettes (trésorerie) nettes	4 187,1	14,7	383,5	3 788,9
Dettes intersociétés	—	(1 761,1)	1 687,0	74,1
Dettes (trésorerie) nettes ajustées	4 187,1 \$	(1 746,4) \$	2 070,5 \$	3 863,0 \$

¹ Les actifs liquides comprennent la trésorerie, les placements à court terme et les placements à long terme. À compter du premier trimestre de 2016, la définition des actifs liquides des secteurs Services Financiers et Détail ont été retraités, ce qui représente un montant de 172,1 millions de dollars.

Mesures financières de CT REIT non définies par les PCGR

Bénéfice d'exploitation net

Le bénéfice d'exploitation net s'entend des produits locatifs ayant un effet de trésorerie tirés des immeubles de placement moins les charges d'exploitation liées aux immeubles. Le bénéfice d'exploitation net est utilisé comme un indicateur clé du rendement, puisqu'il s'agit d'une mesure des activités d'exploitation des biens immobiliers sur laquelle la direction exerce un contrôle.

CT REIT évalue son rendement en comparant le rendement du portefeuille, ajusté pour tenir compte de l'incidence des éléments non liés à l'exploitation et des acquisitions au cours de l'exercice considéré.

Le tableau suivant présente le lien entre le bénéfice d'exploitation net et les produits tirés des immeubles ainsi que les charges liées aux immeubles, calculés conformément aux PCGR, tels qu'ils sont présentés dans les comptes consolidés de résultat et les états consolidés du résultat global.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2016	T4 2015	2016	2015
Produits tirés des immeubles	104,3 \$	96,6 \$	407,2 \$	378,2 \$
Moins :				
Charges liées aux immeubles	24,5	21,8	96,4	86,9
Ajustement des produits locatifs comptabilisés de façon linéaire	6,1	6,7	23,8	26,1
Ajouter :				
Ajustement de la charge au titre des baux fonciers comptabilisée de façon linéaire	—	0,1	0,1	0,2
Bénéfice d'exploitation net	73,7 \$	68,2 \$	287,1 \$	265,4 \$

Flux de trésorerie liés aux opérations

CT REIT calcule ses flux de trésorerie liés aux opérations conformément au livre blanc de l'Association des biens immobiliers du Canada sur les flux de trésorerie liés aux opérations pour les IFRS, qui a été publié en avril 2014. Le livre blanc a pour objectifs de fournir aux émetteurs assujettis et aux investisseurs de meilleures lignes directrices relativement à la définition des flux de trésorerie liés aux opérations et de favoriser une présentation d'informations plus uniforme parmi les émetteurs assujettis. La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations fournissent une mesure du rendement opérationnel qui, dans le cadre d'une comparaison d'une période à l'autre, illustre l'incidence sur l'exploitation des tendances en matière de taux d'occupation, de taux de location, de charges d'exploitation et d'impôts fonciers, des activités d'acquisition et des charges d'intérêts, et offrent une perspective à l'égard de la performance financière que ne révèle pas nécessairement le bénéfice net établi conformément aux IFRS. Les flux de trésorerie liés aux opérations s'ajoutent aux éléments du bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation, comme les ajustements à la juste valeur. Cependant, les flux de trésorerie liés aux opérations comprennent les produits sans effet sur la trésorerie relatifs à la comptabilisation des produits locatifs calculés de façon linéaire et ne présentent aucune déduction au titre des dépenses d'investissement récurrentes nécessaires au maintien des flux de rentrées existants.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux opérations avec le bénéfice avant impôt selon les PCGR, tel qu'il est présenté dans les comptes consolidés de résultat et les états consolidés du résultat global de CT REIT.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2016	T4 2015	2016	2015
Bénéfice avant impôt	65,5 \$	62,8 \$	259,1 \$	234,5 \$
Ajustement au titre du (profit) à la juste valeur	(8,8)	(12,7)	(44,5)	(39,9)
Impôt différé	(0,1)	(0,1)	(0,4)	0,1
Juste valeur des attributions de titres de capitaux propres	0,2	—	0,7	—
Flux de trésorerie liés aux opérations	56,8	50,0	214,9	194,7

Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés

Les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés sont une mesure supplémentaire de rendement opérationnel largement utilisée dans le secteur immobilier pour évaluer la capacité d'une entité à verser des distributions. La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés sont une mesure efficace pour établir les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation après satisfaction des besoins en fonds de roulement, qui sont désignés comme les « dépenses au titre de la préservation de la capacité de production ». CT REIT calcule les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés en ajustant le bénéfice net en fonction de tous les ajustements utilisés pour calculer les flux de trésorerie liés aux opérations, ainsi que des ajustements pour tenir compte d'éléments des produits et des charges sans effet sur la trésorerie comme l'amortissement des produits locatifs comptabilisés de façon linéaire. Le bénéfice net est également ajusté pour tenir compte d'une réserve au titre de la préservation de la capacité de production nécessaire au maintien de l'infrastructure des immeubles et des produits tirés des immeubles, de même que pour tenir compte des coûts de location directs. Les dépenses d'investissement liées aux immeubles ne sont pas engagées uniformément au cours de l'exercice ni d'un exercice à l'autre. Les réserves au titre des capitaux liés aux immeubles dont on tient compte dans le calcul des flux de trésorerie liés aux opérations ajustés visent à refléter un niveau de dépenses annuelles moyen. Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux opérations ajustés avec le bénéfice avant impôt selon les PCGR, tel qu'il est présenté dans les comptes consolidés de résultat et les états consolidés du résultat global de CT REIT.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2016	T4 2015	2016	2015
Bénéfice avant impôt	65,5 \$	62,8 \$	259,1 \$	234,5 \$
Ajustement au titre du (profit) à la juste valeur	(8,8)	(12,7)	(44,5)	(39,9)
Impôt différé	(0,1)	(0,1)	(0,4)	0,1
Juste valeur des attributions de titres de capitaux propres	0,2	—	0,7	—
Ajustement des produits locatifs tirés des immeubles comptabilisés de façon linéaire	(6,1)	(6,7)	(23,8)	(26,1)
Ajustement de la charge au titre des baux fonciers comptabilisée de façon linéaire	—	0,1	0,1	0,2
Réserve au titre des dépenses d'investissement	(4,7)	(4,4)	(18,4)	(17,1)
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés	46,0 \$	39,0 \$	172,8 \$	151,7 \$

12. Gestion des risques d'entreprise

La Société suit une approche stratégique à l'égard de la gestion des risques en accord avec son programme de gestion des risques d'entreprise (le « programme de GRE ») afin de préserver et d'accroître la valeur pour les actionnaires. Le programme de GRE de la Société permet l'identification, la quantification et le suivi des risques, l'élaboration des capacités de présentation de l'information à cet égard, ainsi que l'intégration de ces capacités dans les processus de gestion.

Les stratégies et les objectifs de la Société ont une incidence sur le programme de GRE. Le programme porte sur les risques stratégiques, financiers et opérationnels et leur incidence potentielle pour l'ensemble des bannières de la Société. De plus, le programme :

- est interfonctionnel;
- permet d'adopter une approche cohérente et rigoureuse pour assurer une gestion efficace des risques;
- vise à soutenir et à optimiser les décisions pour lesquelles on doit tenir compte des avantages par rapport aux risques;
- intègre les activités de gestion des risques aux processus de planification stratégique et de présentation de l'information;
- est conçu de manière à évaluer et à intégrer des stratégies d'atténuation des risques, dont l'évitement, le contrôle, le transfert et l'acceptation des risques;
- est élaboré et mis en œuvre par la direction, sous la supervision du conseil.

La Société continue d'enrichir son programme de GRE dans le cours normal des activités, en se concentrant sur les risques clés liés à la stratégie de la Société et à l'exécution de celle-ci, ainsi que sur les processus et les outils sous-jacents soutenant le programme.

12.1 Gouvernance des risques

Le conseil d'administration a notamment pour mandat de suivre de près l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de GRE et du programme de GRE, dont il a confié la responsabilité première au comité d'audit. Le comité d'audit est responsable :

- examen annuel des risques principaux de la Société et recommandations à cet égard au conseil;
- recommandation au conseil d'administration d'une politique de GRE exhaustive et reddition de comptes au conseil à l'égard du programme de GRE.

Il incombe au dirigeant de chacune des bannières et fonctions de la Société d'assurer une gestion efficace des risques propres à son secteur d'activité. Le programme de GRE permet au chef de la direction de régir le profil de risque de la Société et de superviser la gestion des risques principaux et des autres risques à l'échelle de l'entreprise.

Le rôle principal des services d'audit interne est de prêter main-forte au comité d'audit dans l'exécution de ses responsabilités relativement aux risques et à l'incertitude en ce qui a trait aux contrôles qui atténuent les risques stratégiques, financiers et opérationnels, ainsi qu'à la conformité à l'égard du Code d'éthique professionnelle de la Société et des politiques approuvées par le conseil. À cette fin, les services d'audit interne doivent mener des évaluations objectives et indépendantes portant sur l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance au sein de toute la Société.

12.2 Risques principaux

Le processus d'identification et d'évaluation périodique des risques principaux constitue l'un des éléments clés du programme de GRE de la Société. La Société définit un risque principal comme un risque qui, pris de manière isolée ou combiné à d'autres risques connexes, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la marque et la situation financière de la Société, et/ou sur sa capacité de réaliser ses objectifs stratégiques. Les risques principaux ont une portée globale à l'échelle de l'entreprise et comprennent les risques stratégiques, financiers et opérationnels. La direction a mené à bien son processus annuel officiel d'examen de ses risques principaux, qui ont été présentés au comité d'audit et au conseil d'administration et ont reçu leur approbation.

Un aperçu général de chacun des 13 risques principaux identifiés est présenté ci-après, décrivant les principales stratégies mises en place par la Société afin d'atténuer les répercussions potentielles de ces risques sur ses objectifs d'affaires. L'atténuation et la gestion des risques principaux sont effectuées selon une approche globale de manière à ce que l'exposition à tous les risques principaux soit prise en considération. La Société souscrit une couverture d'assurance pour atténuer davantage son exposition à certains risques. Bien que la Société estime que les mesures prises pour atténuer les risques décrits ci-dessous sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles permettront d'atténuer de façon efficace les risques qui pourraient avoir une incidence négative sur la situation financière et la marque de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

Marché mondial et national

La Société est exposée aux risques découlant des fluctuations ou des changements fondamentaux relatifs au contexte commercial externe. Ces fluctuations ou changements fondamentaux dans le marché peuvent comprendre :

- une récession, une dépression économique ou une inflation élevée ayant une incidence sur les dépenses de consommation;
- les changements dans le paysage concurrentiel des secteurs de la vente au détail, des services financiers ou de l'immobilier ayant une incidence sur l'attrait de magasiner dans les entreprises de la Société et sur la valeur de ses actifs immobiliers;
- les changements au contexte politique national ou international ayant une incidence sur les coûts des articles ou la capacité de faire des affaires;
- les changements démographiques au sein de la population canadienne ayant une incidence sur la pertinence des articles et services offerts par la Société;
- les changements dans le comportement d'achat des consommateurs ou les conditions météorologiques ayant une incidence sur la pertinence des articles et services offerts par la Société;
- l'arrivée de nouvelles technologies ayant une incidence sur les articles, les canaux et les services de la Société, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur la situation financière et la marque de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

Stratégie de gestion des risques :

La Société surveille et analyse régulièrement les développements sur les plans de l'économie, de la politique, de la démographie, de la géographie et de la concurrence au Canada et les développements sur les plans de l'économie, de la politique et de la concurrence dans les pays où elle s'approvisionne en marchandises et en solutions technologiques. Les répercussions probables de ces développements sont prises en compte dans les plans stratégiques et opérationnels de la Société et dans les décisions de placement, selon ce que la direction juge approprié, afin d'atténuer le risque et de tirer avantage des occasions qui peuvent se présenter.

Les sections 7.2.4, 7.3.2 et 7.4.3 présentent plus d'information sur l'exposition de la Société aux risques de chacun des secteurs d'activité.

Stratégie

La Société exerce ses activités dans plusieurs secteurs qui sont très concurrentiels et en constante évolution. Elle établit des stratégies visant à tenir compte de ces risques et à se distinguer de façon positive à cet égard dans le marché. Si la Société n'était pas en mesure de réagir adéquatement aux fluctuations au sein du contexte commercial externe en raison de son inaction, de stratégies inefficaces ou de la mise en œuvre inadéquate des stratégies, la situation financière et la marque de la Société, ou sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques, pourraient en subir l'incidence négative.

Stratégie de gestion des risques :

La Société évalue régulièrement ses stratégies afin d'être en mesure de réaliser ses aspirations financières. Ces stratégies sont composées d'objectifs stratégiques. Au moins chaque trimestre, la Société identifie et évalue les risques externes et internes qui pourraient nuire à l'atteinte des objectifs stratégiques. Cette approche vise à détecter rapidement les risques importants et à fournir de l'information à cet égard aux échelons supérieurs de la Société, de façon à ce que la direction puisse prendre les mesures appropriées afin d'atténuer ces risques. En plus de soutenir l'exécution des stratégies, cette approche permet à la direction d'évaluer l'efficacité de ses stratégies en fonction des conditions externes et internes et de proposer des modifications aux objectifs stratégiques qu'elle juge appropriées.

Les plans d'exploitation annuels de la Société comprennent des initiatives clés choisies pour faire progresser la réalisation à long terme de ses objectifs stratégiques. Les sections 6.1 et 6.2 présentent plus d'information sur les initiatives clés.

Marque

La solidité de la marque Canadian Tire contribue considérablement à la réussite de la Société et elle est maintenue grâce à la culture et aux processus de la Société. Le maintien et l'accroissement de la notoriété de la marque permettent à la Société d'innover afin de mieux servir ses clients, de croître et de réaliser ses objectifs financiers et ses aspirations stratégiques. La réputation de la Société et, par conséquent, sa marque peuvent subir l'incidence négative de divers facteurs, dont certains échappent à son contrôle. Si ces facteurs se concrétisaient, la confiance des parties prenantes dans la Société, la perception de ce que représente sa marque et sa relation avec les clients et, subséquemment, la notoriété de sa marque pourraient en souffrir considérablement. Par conséquent, la situation financière et la marque de la Société, ainsi que sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques, pourraient en subir l'incidence négative.

Stratégie de gestion des risques :

Les stratégies de la Société comprennent des plans et des investissements afin d'améliorer ses principales marques. On s'attend à ce que tous les employés gèrent les risques qui peuvent avoir une incidence sur ces marques. La plupart des risques qui pourraient avoir une incidence sur la marque de la Société sont gérés par l'entremise du cadre de gestion des risques. De plus, l'équipe de direction est responsable d'informer les employés sur le besoin de reconnaître et de signaler les questions susceptibles de poser un risque pour la marque. Le service des communications de la Société surveille diverses sources afin de déterminer les problèmes rendus publics qui sont susceptibles de poser un risque pour la marque, et il offre son soutien à la direction en matière de gestion des mesures à prendre à l'égard de ces problèmes. Le Code d'éthique professionnelle de Canadian Tire fournit des directives aux employés, aux sous-traitants et aux administrateurs quant aux valeurs éthiques et au comportement attendu permettant de maintenir la culture d'intégrité.

Personnes

La Société est exposée au risque lié à la possibilité qu'elle n'ait pas la capacité d'attirer et de retenir des employés en nombre suffisant et possédant les compétences appropriées et l'expertise requise (spécialisation, engagement et capacité) en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques de la Société. Si la Société ne gérait pas le risque lié aux personnes, sa situation financière, sa marque ou sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques pourraient en subir l'incidence négative.

Stratégie de gestion des risques :

La Société gère le risque lié aux personnes par l'entremise de sa structure organisationnelle, des programmes de recrutement d'employés, des systèmes de planification de la relève, des structures de rémunération, des programmes de formation et de perfectionnement professionnel continu et de la gestion du rendement.

Le Code d'éthique professionnelle de la Société établit les attentes en ce qui concerne le comportement éthique des employés et des administrateurs. Le Bureau d'éthique professionnelle offre aux employés divers moyens de signaler des manquements au Code, propose des interprétations du Code et de la formation à son égard et effectue un suivi des enquêtes et des résultats portant sur des manquements possibles au Code.

Innovation et investissement dans les technologies

L'arrivée de nouvelles technologies peut avoir une incidence positive ou négative sur les produits, les canaux et les services de la Société. Les investissements que la Société choisit de faire dans les technologies peuvent soutenir sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques ou peuvent avoir une incidence négative sur sa situation financière, sa marque ou sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

Stratégie de gestion des risques :

La Société appuie ses objectifs stratégiques clés en investissant dans le personnel, les processus et les technologies, afin de combler ses besoins sur les plans de l'exploitation et de la sécurité et de tirer profit des avancées technologiques sur le marché.

La Société met en œuvre des politiques, des processus et des procédures portant sur les capacités, la performance, la sécurité et la disponibilité, y compris la résilience et la reprise après sinistre des systèmes, de l'infrastructure et des données.

La Société surveille et analyse régulièrement ses besoins et sa performance en matière de technologie afin d'assurer l'efficacité de ses investissements et d'établir ses priorités en matière d'investissement.

Relations d'affaires clés

Le modèle d'affaires de la Société repose sur certaines relations d'affaires clés. Ces relations comprennent, entre autres, ses relations avec ses marchands, agents, franchisés et fournisseurs.

La portée, la complexité, l'importance ou le caractère critique de ces relations d'affaires clés peuvent affecter le service à la clientèle, l'approvisionnement, la livraison des articles, la prestation des services et la gestion des dépenses. Si la Société ne gérait pas efficacement ces relations, la situation financière et la marque de la Société, ainsi que sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques, pourraient en subir l'incidence négative.

Stratégie de gestion des risques :

La Société évalue régulièrement les capacités, la complémentarité stratégique et d'autres avantages réalisés des relations d'affaires clés au regard de leur apport à ses stratégies.

Les structures de gouvernance, y compris les politiques, les processus, les contrats, les ententes de niveau de service et d'autres activités de gestion, sont en place en vue d'entretenir et de renforcer les relations qui sont essentielles au succès de la Société et qui répondent à ses besoins stratégiques généraux.

Les relations de la Société avec les marchands Canadian Tire sont considérées comme des relations clés. Les dirigeants de la Société sont responsables de la gestion de ces relations, sous la supervision du chef de la direction et du conseil d'administration.

Systèmes informatiques

La Société dépend de systèmes informatiques dans tous ses secteurs d'activités. Les systèmes informatiques de la Société sont exposés à un nombre croissant de cybermenaces sophistiquées. Les méthodes utilisées pour obtenir des accès non autorisés, pour interrompre ou détériorer le service ou pour saboter les systèmes sont en constante évolution. Si une cyberattaque réussissait et qu'une fuite d'information sensible se produisait ou que ses systèmes et ses services étaient perturbés, la situation financière et la marque de la Société, ou sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques, pourraient en subir l'incidence négative.

Stratégie de gestion des risques :

La Société a mis en place des politiques, des processus et des procédures portant sur les capacités, la performance, la sécurité et la disponibilité, y compris la résilience et la reprise après sinistre des systèmes, de l'infrastructure et des données.

Des protocoles de sécurité et des politiques en matière de sécurité de l'information d'entreprise visent la conformité avec les normes de sécurité de l'information, notamment les renseignements appartenant aux clients et aux employés de la Société. La Société surveille activement, gère et améliore constamment sa capacité à atténuer les risques informatiques dans le cadre de ses programmes dans l'ensemble de l'entreprise.

Information

Dans le cours normal des activités, la Société recueille et conserve des données sensibles, notamment les renseignements personnels de ses clients et de ses employés, des renseignements sur ses partenaires d'affaires et des renseignements internes importants. L'intégrité, la fiabilité et la sécurité de l'information sont cruciales pour les activités commerciales et les stratégies.

Le manque d'intégrité et de fiabilité de l'information utilisée pour la prise de décision, ou encore la perte, la divulgation inappropriée ou l'appropriation illicite d'information sensible pourraient avoir une incidence négative sur la situation financière et la marque de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

Stratégie de gestion des risques :

La Société a mis en place des politiques, des processus et des contrôles qui sont conçus pour gérer et protéger les renseignements de ses clients et de ses employés et les renseignements internes importants durant leur cycle de vie. La Société continue d'accroître sa capacité à atténuer le risque lié à l'information parallèlement à ses activités de gestion des risques informatiques.

Activités

La Société exerce des activités complexes et diversifiées dans ses unités commerciales et secteurs fonctionnels. Les sources de risque lié aux activités comprennent, entre autres, le marchandisage, la chaîne d'approvisionnement, les réseaux de magasins, la gestion et l'aménagement de biens, les services financiers, les interruptions des activités, les exigences réglementaires et la dépendance aux technologies.

Le risque lié aux activités constitue le risque de perte potentielle découlant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus ou de systèmes internes, d'interactions humaines ou d'événements externes. La concrétisation de ce risque pourrait avoir une incidence négative sur la situation financière et la marque de la Société, de même que sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

Stratégie de gestion des risques :

Il incombe au dirigeant de chacune des bannières et fonctions de la Société de veiller à ce que les politiques, les processus et les procédures sont conçus adéquatement et fonctionnent efficacement, en vue d'appuyer les objectifs stratégiques et les objectifs de rendement de la Société, la disponibilité des services et la conformité aux règlements de la bannière qu'il exploite ou dirige.

Aspects financiers

Les conditions macroéconomiques sont extrêmement cycliques et volatiles, et elles peuvent avoir une incidence importante sur la capacité de la Société à réaliser les objectifs et les aspirations stratégiques. La Société doit gérer les risques associés :

- au resserrement des marchés des capitaux ou à la hausse des coûts du capital;
- à la grande volatilité des taux de change;
- à la grande volatilité ou aux variations importantes des taux d'intérêt.

Le défaut d'élaborer, de mettre en œuvre et d'exécuter des stratégies efficaces en vue de gérer ces risques pourrait entraîner une insuffisance de capital pour absorber les pertes imprévues ou les diminutions de marges ou les variations de la valeur des actifs, ce qui aurait une incidence négative sur la situation financière et la marque de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

Stratégie de gestion des risques :

La Société a en place une politique de gestion des risques financiers approuvée par le conseil pour la gestion du capital, du financement et des autres risques financiers. Le trésorier et le chef des finances assurent le respect de cette politique. Veuillez vous reporter à la section 8.3 pour plus de détails.

Plus particulièrement, les activités de couverture de la Société, qui sont conçues pour atténuer l'exposition de la Société à la volatilité des taux de change et à la sensibilité aux fluctuations défavorables des taux d'intérêt et des marchés des titres de capitaux propres, sont régies par cette politique. Les opérations de couverture sont effectuées auprès d'institutions financières dont la notation du crédit est élevée, et la Société surveille toute dérogation aux restrictions de sa politique. Veuillez vous reporter aux sections 8.5 et 12.3 pour plus de détails.

Présentation de l'information financière

Les sociétés ouvertes comme la Société sont exposées au risque lié au retraitement et à la nouvelle publication des états financiers, qui peut résulter :

- de la non-conformité avec les normes régissant la comptabilité et la présentation de l'information financière et avec les règlements en matière de valeurs mobilières relatifs à la présentation de l'information financière;
- d'activités frauduleuses ou du défaut de maintenir un système de contrôles internes efficaces;
- de l'explication inadéquate du rendement opérationnel, de la situation financière et des perspectives futures de la Société.

La concrétisation d'un ou de plusieurs de ces risques pourrait entraîner des problèmes en ce qui a trait à la réglementation ou avoir une incidence négative sur la situation financière et la marque de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

Stratégie de gestion des risques :

Les contrôles internes, qui comprennent les politiques, les processus et les procédures, fournissent une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers et d'autres documents d'information. Ces contrôles permettent de faire le suivi des modifications apportées aux règles et aux normes régissant la comptabilité et la présentation de l'information financière et de prendre toute mesure nécessaire. Veuillez vous reporter à la section 13 pour plus de détails.

Questions juridiques et litiges

La Société fait l'objet, ou pourrait faire l'objet, de réclamations, de litiges ou de poursuites judiciaires survenant dans le cours normal des activités. L'issue d'un litige ne peut être prédite ou garantie. Les décisions défavorables pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et la marque de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

Stratégie de gestion des risques :

Un cadre de gouvernance sur la gestion des risques juridiques en bonne et due forme prend en compte les questions de conformité avec les lois, les règlements et les politiques réglementaires applicables. Le service de la conformité avec la réglementation veille à ce que l'organisation respecte les lois et formule des lignes directrices à son intention. Une équipe de juristes aide les employés à atténuer et à gérer les risques liés aux réclamations et aux réclamations potentielles, aux litiges et aux poursuites judiciaires.

Crédit

Le risque de crédit de la Société correspond au risque qu'un client ou une contrepartie ne soit pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles; il découle principalement des activités liées au portefeuille de cartes de crédit de la Société, des interactions de la Société avec son réseau de marchands et des instruments financiers. Le défaut de gérer efficacement ce risque pourrait avoir une incidence négative sur la situation financière et la marque de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

Stratégie de gestion des risques :

Divers processus et politiques approuvés par le conseil sont employés pour gérer et atténuer l'exposition de la Société au risque de crédit et font l'objet d'une surveillance à l'égard de toute dérogation aux restrictions prévues par les politiques. Veuillez vous reporter à la section 12.4 pour plus de détails.

Veuillez vous reporter à la section 7.4.3 pour plus de renseignements sur l'exposition au risque de crédit à la consommation de la Société.

12.3 Risques financiers

Risques liés aux instruments financiers

La Société est exposée à un certain nombre de risques liés aux instruments financiers, risques qui peuvent avoir une incidence sur ses résultats d'exploitation et sa performance financière. Les principaux risques découlant des instruments financiers auxquels est exposée la Société ont trait aux créances sur cartes de crédit et à la provision pour pertes sur créances afférente, ainsi qu'à la valeur des instruments financiers (y compris les dérivés et les placements) de la Société utilisés pour gérer l'exposition au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque sur actions, qui sont tous assujettis à la volatilité des marchés financiers.

Pour plus d'information sur les instruments financiers de la Société, leur classement, leur incidence sur les états financiers et la détermination de la juste valeur, veuillez vous reporter à la note 32 des états financiers consolidés figurant dans le Rapport 2016 aux actionnaires de la Société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à remplir les obligations liées à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La démarche de la Société pour gérer le risque de liquidité consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours des liquidités suffisantes pour régler ses passifs à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte. La Société a mis en place une politique dans le but de gérer son exposition au risque de liquidité.

Pour une analyse détaillée du risque de liquidité de la Société, veuillez vous reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels.

Risque de change

La Société s'approvisionne en marchandises sur les marchés mondiaux. Environ 40 pour cent, 45 pour cent et six pour cent de la valeur des stocks achetés pour les bannières Canadian Tire, Mark's et FGL Sports, respectivement, provient directement de fournisseurs situés à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et est principalement libellée en dollars américains. Pour atténuer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les coûts des achats, la Société a établi un programme de gestion du risque de change qui régit la proportion des achats prévus en dollars américains qui doit être couverte par l'achat de contrats de change. Ce programme vise à fournir une certitude quant à une partie de l'incidence des coûts liés au change pour les achats de marchandises futurs.

Comme la Société a couvert une partie importante des coûts de ses achats prévus en dollars américains à court terme, une variation des taux de change n'aura pas d'incidence sur cette partie des coûts de tels achats. Même lorsqu'une variation des taux persiste, le programme de la Société visant à couvrir une partie des achats prévus en dollars américains se poursuit. Étant donné que les couvertures sont établies au taux de change en vigueur, l'incidence d'une variation persistante des taux sera éventuellement reflétée dans les coûts des achats en dollars américains de la Société. Par le passé, le programme de couverture a permis à la Société de reporter l'incidence de fluctuations soudaines des taux de change sur les marges et d'avoir le temps d'élaborer des stratégies afin d'atténuer l'incidence d'une variation persistante des taux de change. Certains fournisseurs ont une exposition sous-jacente aux fluctuations du dollar américain, ce qui peut de temps à autre avoir une incidence sur le prix qu'ils demandent à la Société pour les marchandises; le programme de couverture de la Société n'atténue pas ce risque. Bien qu'il soit possible que la Société puisse transférer aux clients les variations des taux de change par l'intermédiaire des prix, une telle décision doit être prise en fonction des conditions du marché.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt, qu'elle gère au moyen de dérivés de taux d'intérêt. La Société s'est dotée d'une politique qui exige qu'au moins 75 pour cent de sa dette à long terme (dont l'échéance est supérieure à un an) soit à taux d'intérêt fixe plutôt qu'à taux d'intérêt variable.

12.4 Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles; il découle principalement des titulaires des cartes de crédit de la Société, du réseau de marchands et des instruments financiers qui sont détenus par des contreparties qui sont des banques ou non.

Risque de crédit lié aux contreparties à un instrument financier

La Société a en place une politique de gestion des risques financiers approuvée par le conseil pour la gestion des divers risques, y compris le risque de crédit lié aux contreparties, relativement aux soldes de trésorerie, aux activités d'investissement et à l'utilisation de dérivés financiers. La Société limite son exposition au risque de crédit lié aux contreparties en ne faisant affaire qu'avec des institutions financières et d'autres contreparties affichant une excellente cote de solvabilité, de même qu'en gérant dans certaines limites l'exposition au risque de crédit et la durée jusqu'à l'échéance. Le portefeuille d'instruments financiers de la Société est réparti entre des institutions financières, les gouvernements provinciaux et fédéral et, dans une moindre mesure, des sociétés émettrices qui reçoivent des notations de deux agences de notation et qui ont une notation du crédit minimale de A.

Risque de crédit à la consommation et aux marchands

Le risque auquel est exposée la Société en raison de la concentration du risque de crédit des contreparties est limité. Les débiteurs sont principalement constitués des sommes à recevoir des marchands et des franchisés FGL Sports situés partout au Canada et représentent généralement moins de un pour cent chacun du solde total impayé. En octroyant des cartes de crédit Canadian Tire à ses clients, la Société encourt certains risques quant à la capacité et à la volonté de leurs clients de rembourser une dette. La Société peut être tenue de rehausser le crédit des emprunts de certains marchands au moyen de lettres de garantie ou de garanties portant sur des ententes d'emprunt auprès de banques tierces dans le cadre de ses programmes de financement offerts aux marchands.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit, en plus des montants présentés dans les bilans consolidés dans le Rapport annuel 2016, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Engagements de prêt non utilisés	9 517,4 \$	9 514,1 \$
Garanties	428,5	482,1
Total	9 945,9 \$	9 996,2 \$

Provision pour pertes sur créances

La provision relative aux créances de la Société est maintenue à un niveau considéré comme suffisant pour couvrir les pertes sur créances futures. La continuité de la provision pour créances sur prêts¹ de la Société se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Solde des créances sur prêts au début	111,5 \$	113,2 \$
Réduction de valeur pour pertes sur créances, déduction faite des recouvrements	293,7	301,9
Recouvrements	69,4	65,9
Radiations	(367,7)	(369,5)
Solde des créances sur prêts à la fin	106,9 \$	111,5 \$

¹ Les prêts comprennent les créances sur cartes de crédit et les prêts au titre de marges de crédit. Aucune provision pour pertes sur créances n'a été constituée relativement aux créances sur prêts de Franchise Trust et de FGL Sports.

12.5 Risques juridiques

La Société et certaines de ses filiales sont parties à un certain nombre de poursuites. La Société est d'avis que chacune de ces poursuites constitue une question juridique courante inhérente à ses activités. La Société ne peut pas déterminer l'issue de toutes les réclamations en cours, mais elle estime que la résolution ultime de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable importante sur ses résultats, sur ses flux de trésorerie ni sur sa situation financière consolidés.

13. Contrôles et procédures

13.1 Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction a la responsabilité de concevoir et de maintenir un système de contrôles et de procédures à l'égard de la communication au public de l'information financière et des autres éléments d'information de la Société. Ces contrôles et procédures sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que toute l'information pertinente est rassemblée et présentée en temps utile à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, de sorte qu'elle peut prendre des décisions appropriées concernant la communication de l'information au public.

Le système de contrôles et de procédures de communication de l'information de la Société comprend, sans s'y restreindre, la politique sur la communication d'information, le Code d'éthique professionnelle, le fonctionnement efficace du comité responsable de la communication de l'information, les procédures en place pour cerner systématiquement les questions justifiant la prise en considération de la communication de l'information, les processus de vérification concernant certains critères d'ordre financier et non financier ainsi que les renseignements contenus dans les rapports annuels et intermédiaires déposés, y compris les états financiers consolidés, les rapports de gestion, la notice annuelle et les autres documents et informations externes.

Conformément aux exigences du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 »), une évaluation du caractère adéquat de la conception (trimestriellement) et de l'efficacité du fonctionnement (annuellement) des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société a été effectuée sous la supervision de la direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, au 31 décembre 2016. L'évaluation portait sur l'examen de la documentation, les enquêtes et les autres procédures que la direction jugeait appropriées dans les circonstances. Selon les résultats de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que la conception et le fonctionnement des contrôles et des procédures de communication de l'information étaient efficaces au 31 décembre 2016.

13.2 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est également responsable de la mise en place et du maintien d'un processus adéquat de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend, sans s'y restreindre, des politiques et des procédures détaillées liées à la comptabilité générale et à la présentation de l'information financière ainsi que des contrôles à l'égard des systèmes qui traitent et condensent les transactions. Les procédures relatives à l'information financière de la Société englobent aussi la participation active de spécialistes financiers qualifiés, de membres de la haute direction ainsi que du comité d'audit.

Tous les systèmes de contrôle interne, peu importe la qualité de leur conception, comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, ces systèmes, qui n'en sont pas moins jugés efficaces, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable relativement à la préparation et à la présentation des états financiers.

Conformément aux exigences du Règlement 52-109, la direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a procédé à une évaluation du caractère adéquat de la conception (trimestriellement) et de l'efficacité du fonctionnement (annuellement) du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société, comme il est défini aux termes du Règlement 52-109, au 31 décembre 2016. Lors de cette évaluation, la direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a utilisé les critères énoncés dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (2013). L'évaluation comprenait notamment un examen de la documentation des contrôles, l'évaluation de la conception et de l'efficacité du fonctionnement des contrôles, ainsi que les conclusions qui en ont été tirées. Selon les résultats de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière étaient efficaces au 31 décembre 2016 pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés aux fins de la publication de l'information financière conformément aux IFRS.

13.3 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2016, il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

14. Responsabilité sociale et environnementale

14.1 Initiatives de développement durable en 2016

Les initiatives de développement durable de la Société visent à améliorer sa productivité et à réduire son empreinte écologique par rapport à la croissance de ses activités. De nouveaux gains d'efficacité ont été réalisés en 2016 grâce à plusieurs initiatives de développement durable qui ont été achevés en 2015.

Les initiatives visaient la réduction de la taille des produits et des emballages, la diminution des produits endommagés, la réduction du carburant utilisé pour le transport des produits, l'augmentation de l'efficacité énergétique dans les bâtiments ainsi que la hausse des ventes d'articles écoénergétiques ou produisant moins de déchets par rapport aux exercices précédents. Les nouveaux gains d'efficacité ont entraîné des avantages environnementaux équivalant à l'élimination des déchets produits par près de 59 000 foyers canadiens et de l'énergie requise pour alimenter plus de 5 700 foyers canadiens pour une année. Le tableau suivant résume les avantages réalisés en 2016 grâce aux initiatives de développement durable menées à bien de 2013 à 2015. Les avantages sont mesurés pour la période de 12 mois suivant la date d'achèvement de l'initiative, et ils continuent d'être mesurés pour les deux années subséquentes.

	Avantage économique ¹	Économie de consommation énergétique ²	Production d'énergie faible en carbone ³	Réduction des émissions de gaz à effet de serre ²	Réduction de la quantité de déchets ²	Détournement d'eau ⁴	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	(en millions de dollars)	(en gigajoules)	(en gigajoules)	(en tonnes d'éq-CO ₂)	(en tonnes)	(en tonnes)	(en %)
Produits et emballages ⁵	45,84 \$	263 736	—	11 886	19 478	—	
Transport des produits ⁶	2,42 \$	25 971	—	568	63	—	
Activités commerciales et activités de détail ⁷	13,20 \$	294 985	41 527	14 562	3 576	16 273	68 %
Total	61,46 \$	584 692	41 527	27 016	23 117	16 273	68 %
En pourcentage des nouvelles initiatives de 2015, sur une base nette	9 %	29 %	0 %	13 %	14 %	S.O.	S.O.

¹ L'avantage économique représente l'économie de coût (par exemple, les coûts d'énergie) et les produits gagnés (par exemple, à la vente de matières recyclables) dans le cadre des initiatives de développement durable.

² L'économie est déterminée par rapport au scénario de référence, qui est défini comme étant « ce qui serait le plus probablement arrivé en l'absence d'une initiative de développement durable ». Les améliorations concernent les initiatives spécifiques présentées et ne représentent pas la totalité des améliorations apportées au secteur de la chaîne de valeur.

³ Représente l'énergie produite par les installations de panneaux solaires. Pour que l'énergie soit considérée faible en carbone, les émissions de gaz à effet de serre résultant de l'énergie produite doivent être moins élevées que les modes de production d'énergie traditionnels. Cette énergie est acheminée au réseau de distribution d'électricité de l'Ontario pour la consommation générale dans la province.

⁴ Les matières détournées des sites d'enfouissement grâce à la réutilisation, au recyclage et au compostage.

⁵ La réduction de la consommation énergétique réalisée résulte du transport de produits et d'emballages optimisés, de la réduction de la consommation énergétique réalisée des clients résultant de la vente d'articles écoénergétiques et de la réduction des déchets liée à la réduction des emballages, des dommages et des déchets liés aux produits à la fin de vie utile.

⁶ La réduction de la consommation énergétique réalisée résulte de l'utilisation de modes de transport et de véhicules à faible consommation d'essence (un train routier, par exemple).

⁷ La réduction de la consommation énergétique des bâtiments et des activités au moyen d'initiatives d'efficacité énergétique (par exemple, de nouvelles constructions et des réaménagements), de l'énergie renouvelable produite par les panneaux solaires installés sur les toits, et le pourcentage de déchets détournés des sites d'enfouissement résultant des initiatives de gestion des déchets dans les magasins et les centres de distribution.

14.2 Empreinte environnementale

Le tableau suivant présente l'empreinte environnementale de la Société et de sa chaîne de valeur étendue en 2015 ainsi que le pourcentage de variation par rapport à la base de référence de 2014. La collecte de données et l'examen subséquent en vue de mesurer l'empreinte environnementale de la Société sont des processus rigoureux effectués après la fin de l'année civile. C'est pourquoi le plus récent rapport sur l'empreinte environnementale de la Société couvre l'année 2015. Un tiers indépendant a effectué un examen procurant un niveau d'assurance modéré à l'égard des données relatives à l'empreinte environnementale.

Les émissions absolues de la Société ont diminué de 10,2 pour cent en 2015 par rapport à 2014, principalement en raison de la réduction de l'empreinte de la Société dans les domaines de l'acquisition de matières premières et de fabrication d'articles pour nos bannières de détail. L'incidence des produits et de l'emballage est calculée au moyen d'un modèle fondé sur le dollar américain. Les variations du change qui réduisent le pouvoir d'achat en dollar canadien se traduisent par une réduction des paramètres liés à l'incidence des produits et de l'emballage. L'empreinte des activités commerciales et des activités de détail de la Société a également connu une baisse des émissions en raison de l'hiver plus chaud en 2015, ce qui a réduit la consommation de carburant pour chauffer les bâtiments.

Par secteur de la chaîne de valeur ¹		Consommation d'énergie			Émissions de gaz à effet de serre		
		Pourcentage du total	Gigajoules	Variation ² (M)/P	Pourcentage du total	Tonnes d'équivalents-CO ₂	Variation ² (M)/P
Produits et emballages ³	Acquisition de matières premières et fabrication de produits (Canadian Tire, PartSource, Division pétrolière, Mark's, FGL Sports)	85,3 %	48 300 768	(9,5) %	87,2 %	3 387 597	(10,5) %
	<i>Par tranche de 1 000 \$ de produits par bannière</i>		3,92	(16,3) %		0,28	(17,3) %
Transport des produits ⁴	Flotte de Canadian Tire (Canadian Tire et PartSource) et transport de produits par des tiers (Canadian Tire et la Division pétrolière)	6,4 %	3 611 173	(2,9) %	6,5 %	254 450	(5,4) %
	<i>Par 1 000 tonnes-kilomètres</i>		0,34	1,4 %		0,02	(1,2) %
Activités commerciales et activités de détail ⁵	Activités des succursales et des magasins franchisés, des bureaux et des centres de distribution (toutes les bannières)	8,4 %	4 730 973	(4,8) %	6,3 %	245 038	(10,9) %
	<i>Par mètre carré</i>		0,81	(5,9) %		0,04	(11,9) %
Total	Société et chaîne de valeur étendue	100,0 %	56 642 914	(8,7) %	100,0 %	3 887 084	(10,2) %
	Par tranche de 1 000 \$ de produits d'exploitation consolidés		4,16	(7,3) %		0,32	(8,9) %

¹ Produite conformément aux principes du Protocole des gaz à effet de serre (« GES ») du World Business Council on Sustainable Development and World Resource Institute. La base de référence de 2014 a été retraitée pour tenir compte du changement de méthodologie et de mises à jour des calculs antérieurs, au besoin. Les émissions liées au transport des produits, à l'utilisation que font les clients des produits et à la fin de vie utile des produits de Mark's et de FGL Sports pour toutes les bannières ne sont pas calculées à l'heure actuelle, en raison du manque de données.

² Variation en pourcentage par rapport à l'empreinte environnementale de 2014. Une variation négative représente une réduction de la consommation d'énergie ou des émissions de gaz à effet de serre, ce qui est une amélioration et est indiqué comme étant « mieux » (M), contrairement à une variation positive qui représente une hausse de la consommation d'énergie ou des émissions de gaz à effet de serre et est indiqué comme étant « pire » (P).

³ Les valeurs sont incluses dans les produits de détail reçus par les centres de distribution, les centres de dépôts, les magasins, les agents et les résidences des clients et elles sont calculées en tant qu'analyse du produit à partir de sa fabrication jusqu'à son arrivée en magasin, ce qui inclut l'acquisition et la transformation des matières premières, le transport vers le site de fabrication, la fabrication des produits de détail ou le raffinage de carburants.

⁴ Les valeurs portent sur le transport des produits d'endroits franco à bord vers les magasins ou des usines de raffinage vers les postes d'essence. En 2014, l'empreinte du transport des produits a été retraitée pour tenir compte des mises à jour apportées à la méthodologie. L'exercice 2015 a été une année de transition pour l'empreinte du transport des produits étant donné que les magasins Canadian Tire ont modifié le suivi de données (par exemple le poids expédié et la distance parcourue) pour utiliser les charges réelles transportées plutôt que les charges prévues. Par conséquent, les résultats de 2014 et de 2015 ne sont pas directement comparables, les données de 2015 étant établies en fonction d'une nouvelle méthodologie de référence. Toutes choses étant égales par ailleurs, les résultats de 2016 d'un exercice à l'autre devraient être plus constants.

⁵ Les valeurs portent sur les sites exploités par la Société ou des tiers, notamment les bureaux, les centres de distribution, les succursales, et les magasins exploités par les marchands, les agents et les franchisés. Les données d'empreinte de 2014 liées aux activités commerciales et aux activités de détail ont été retraitées pour tenir compte des mises à jour apportées aux données relatives à la consommation d'énergie de certains établissements.

Pour plus d'information sur la stratégie de développement durable et la performance environnementale de la Société, et la Déclaration d'assurance indépendante de 2015, veuillez consulter nos rapports de performance en matière de développement durable de l'entreprise dans la section Faire une différence à l'adresse suivante : corp.canadiantire.ca/FR/ResponsabiliteSociale/BusinessSustainability/Pages/OurProgressReports.aspx. Pour plus d'information sur les initiatives et les réalisations environnementales et sociales de la Société, veuillez vous reporter à notre Rapport de durabilité à l'adresse : <http://sustainability.canadiantirecorporation.ca/fr/>.

14.3 Pratiques responsables en matière d'approvisionnement

En tant que l'une des sociétés les plus dignes de confiance au Canada, la Société Canadian Tire déploie des efforts considérables pour s'assurer que les pratiques des employés, des administrateurs, des sous-traitants indépendants et des fournisseurs sont conformes aux valeurs d'honnêteté, d'intégrité et de respect. Pour plus d'information sur les politiques et les activités de Canadian Tire en matière d'approvisionnement responsable, veuillez consulter le site de la Société à l'adresse suivante : <http://corp.canadiantire.ca/FR/ResponsabiliteSociale/ApprovisionnementResponsable/Pages/default.aspx>.

14.4 Philanthropie d'entreprise

La Société soutient diverses causes sociales, mais la principale bénéficiaire est la Fondation Bon départ de Canadian Tire. Cette organisation caritative indépendante se consacre à aider financièrement les familles en difficulté financière dans les communautés du Canada par le financement des coûts associés à la participation des enfants à des sports organisés et à des activités physiques. Veuillez consulter le site de la Fondation Bon départ pour plus d'information : <http://bondepart.canadiantire.ca/>.

15. Parties liées

M^{me} Martha G. Billes est l'actionnaire majoritaire de la Société; elle est la propriétaire véritable, elle contrôle ou elle dirige environ 61,4 pour cent des actions ordinaires de la Société par l'intermédiaire de deux sociétés fermées, soit Tire 'N' Me Pty. Ltd. et Albikin Management Inc.

Les transactions avec les membres du conseil d'administration de la Société qui sont également des marchands ont représenté moins de un pour cent des produits totaux de la Société et étaient conformes à la politique mise en place par la Société s'appliquant à tous les marchands. Les autres transactions avec des parties liées, telles qu'elles sont définies par les IFRS, ont été négligeables au cours de l'exercice.

16. Déclarations prospectives et autres communications aux investisseurs

Mise en garde relative aux déclarations prospectives

Le présent document contient des déclarations de nature prospective qui sont fondées sur les attentes actuelles de la direction quant à diverses questions, comme la performance financière et les résultats d'exploitation futurs de la Société. Les déclarations prospectives décrites ou intégrées par renvoi dans le présent document comprennent, sans s'y limiter, les affirmations concernant les éléments suivants :

- le plan de mise hors service du centre de distribution de Brampton et l'ouverture du centre de distribution de Bolton de la Société d'ici 2017, à la section 3;
- les aspirations financières de la Société pour les exercices 2015 à 2017, à la section 5;
- les impératifs stratégiques de 2017, à la section 6;
- les dépenses d'investissement, à la sous-section 8.4.1;
- les obligations contractuelles, les garanties et les engagements, à la sous-section 8.5.1;
- l'intention de la Société quant au rachat de ses actions sans droit de vote de catégorie A, à la section 9.1;
- les questions fiscales, à la section 10.

Les déclarations prospectives fournissent de l'information sur les attentes et les projets actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et aux autres lecteurs de mieux comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et le contexte opérationnel anticipés de la Société. Les lecteurs sont prévenus que ces renseignements pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Certaines déclarations ne portant pas sur des faits historiques qui figurent dans le présent document, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations ayant trait aux attentes actuelles de la direction en ce qui concerne les résultats et les perspectives futurs possibles ou hypothétiques, les objectifs et priorités stratégiques de la Société, ses actions et leurs résultats, de même que les perspectives économiques et commerciales pour la Société, peuvent constituer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont souvent, mais pas toujours, signalées par des mots tels que « pouvoir », « supposer », « avoir l'intention de », « croire », « estimer », « planifier », « perspective », « prévision », « anticiper », « aspirer », « prévoir », « continuer », « en cours » ou la forme négative de ces mots ou par des variantes similaires. Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses posées, des analyses ou des estimations faites et des avis et des opinions donnés par la direction à la lumière de son expérience et selon sa perception des tendances, de la situation actuelle et des faits futurs prévus ainsi que d'autres facteurs qu'elle estime appropriés et raisonnables à la date à laquelle ces déclarations sont faites.

Par leur nature, les déclarations prospectives obligent la direction à poser des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes intrinsèques, ce qui pourrait faire en sorte que les hypothèses, les analyses, les estimations, les avis et les opinions de la Société soient incorrects et que les attentes et les plans de la Société ne se réalisent pas. Les hypothèses importantes et les avis de la direction, qui pourraient s'avérer inexacts, comprennent, sans s'y limiter, l'efficacité de certaines mesures de rendement, les conditions actuelles et futures en matière de concurrence et la position de la Société dans le contexte concurrentiel, les capacités fondamentales de la Société et les attentes quant à la capacité de la Société à disposer de liquidités suffisantes pour répondre à ses obligations contractuelles. Bien que la Société estime que l'information prospective présentée dans ce document repose sur des renseignements, des hypothèses et des avis qui sont actuels, raisonnables et complets, une telle information est nécessairement assujettie à un certain nombre de facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes et des plans de la direction qui y sont exprimés. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société et dont elle peut difficilement prédire les répercussions, comprennent a) le risque de crédit, le risque de marché, le risque de change, les risques opérationnels, le risque de liquidité et le risque de financement, y compris les changements de la conjoncture et les variations des taux d'intérêt et des taux d'imposition; b) la capacité de la Société à attirer et à conserver des employés pour toutes ses entreprises, des marchands, des détaillants de la Division pétrolière de Canadian Tire, ainsi que des franchisés Mark's et FGL Sports de grande qualité, ainsi que les ententes financières de la Société avec eux; c) la croissance de certaines activités et de certains secteurs du marché et la volonté des clients

d'effectuer leurs achats dans les magasins de la Société ou de se procurer ses produits et services financiers; d) les marges et les ventes de la Société et celles de ses concurrents; e) les préférences changeantes des consommateurs envers le cybercommerce, la vente au détail en ligne et l'arrivée de nouvelles technologies; f) les risques et les incertitudes liés à la gestion de l'information, aux technologies, aux cybermenaces, à la gestion et à l'aménagement de biens, aux risques liés à l'environnement, à la gestion de la chaîne d'approvisionnement, à la sécurité des produits, aux modifications de nature législative et réglementaire, à la concurrence, à la saisonnalité, aux conditions météorologiques, aux prix des marchandises et à l'interruption des activités, aux relations de la Société avec les fournisseurs, les fabricants, les partenaires et les autres tiers et au changement des prises de position faisant autorité en comptabilité actuelles, le risque d'atteinte à la réputation des marques dont la Société fait la promotion et le coût de l'expansion du réseau de magasins et des conversions; g) la structure du capital, la stratégie de financement, les programmes de contrôle des coûts et le cours des actions de la Société; h) la capacité de la Société à obtenir toutes les approbations réglementaires requises. La direction signale que la liste de facteurs et d'hypothèses qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats de la Société. Les investisseurs et les autres lecteurs sont priés de tenir compte des risques, des incertitudes, des facteurs et des hypothèses susmentionnés au moment d'évaluer les déclarations prospectives et sont prévenus de ne pas se fier indûment à celles-ci.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques, les incertitudes et les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement des attentes actuelles, veuillez vous reporter aux sections 7.2.4, « Risques d'entreprise du secteur Détail », 7.3.2, « Risques d'entreprise du secteur CT REIT », 7.4.3, « Risques d'entreprise du secteur Services Financiers », et 12, « Gestion des risques d'entreprise », du présent rapport de gestion, ainsi qu'à toutes leurs sous-sections. Veuillez vous référer à la section 2.10 « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice 2016, ainsi qu'aux autres documents publics déposés par la Société, disponibles en ligne sur le site de SEDAR (« Système électronique de données, d'analyse et de recherche »), à l'adresse www.sedar.com, et à l'adresse www.corp.canadiantire.ca.

L'information prospective présentée dans ce document reflète certains facteurs et hypothèses à la date des présentes. Elle ne tient pas compte de l'incidence des transactions, des éléments non récurrents ni des autres éléments inhabituels annoncés ou survenus après la date de présentation de ces déclarations sur les activités de la Société. La Société ne s'engage pas à mettre à jour quelque énoncé prospectif que ce soit, verbal ou écrit, qu'elle peut formuler à l'occasion ou qui peut être fait en son nom, pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour un autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport de gestion ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie de ce rapport de gestion et n'est pas intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion. Les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information, et à aucune autre fin.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document peuvent porter les symboles ^{MD} ou ^{MC}.

Engagement en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs

La Société s'efforce de respecter des normes élevées en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs, et ses méthodes de publication de l'information financière ont été reconnues comme exemplaires. Reflet de l'engagement de la Société à fournir une information intégrale et transparente, la section Investisseurs du site Web de la Société, à l'adresse corp.canadiantire.ca/fr/Investors, fournit toute l'information pertinente pour les investisseurs, notamment les documents suivants :

- le Rapport aux actionnaires;
- la notice annuelle;
- la circulaire d'information de la direction;
- les rapports trimestriels;
- les fiches d'information trimestrielles et autres renseignements supplémentaires;
- les documents de référence sur les changements apportés à la présentation de l'information de la Société;
- les conférences téléphoniques diffusées sur le Web (archivées pendant un an).

Le Rapport aux actionnaires, la notice annuelle, la circulaire d'information de la direction et les rapports trimestriels de la Société sont également disponibles à l'adresse www.sedar.com.

Pour communiquer avec le service des relations avec les investisseurs, veuillez communiquer avec Lisa Greatrix au 416-480-8725 ou envoyer un courriel à l'adresse investor.relations@cantire.com.

Le 15 février 2017

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction de La Société Canadian Tire Limitée (la « Société ») est responsable de l'intégrité et de la fiabilité des états financiers consolidés ci-joints. Ces états financiers consolidés ont été préparés par la direction selon les Normes internationales d'information financière et comprennent des montants fondés sur des jugements et des estimations. Tous les renseignements financiers contenus dans le rapport de gestion sont conformes à ceux qui sont présentés dans ces états financiers consolidés.

La direction a la responsabilité de concevoir et de maintenir des systèmes adéquats de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ces systèmes sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les registres financiers sont fiables et peuvent servir de base adéquate à la préparation d'états financiers avec exactitude et en temps opportun. La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société conformément au cadre *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO), et a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace en date de ces états financiers consolidés.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement aux états financiers consolidés principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité se compose uniquement d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Société. Il se réunit avec les membres de la direction et avec les auditeurs indépendants de la Société, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., pour passer en revue les états financiers consolidés et recommander leur approbation au conseil d'administration. Le comité d'audit est chargé de formuler des recommandations au conseil d'administration en ce qui concerne la nomination des auditeurs de la Société et, sous réserve de l'approbation des actionnaires autorisant le conseil d'administration à le faire, d'approuver leur rémunération et les conditions de leur mission. Par ailleurs, le comité d'audit se réunit avec les auditeurs, sans que la direction soit présente, afin de discuter des résultats de leur audit.

Les états financiers consolidés ont fait l'objet d'un audit par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le rapport des auditeurs figure ci-après.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président directeur et chef des finances,

« Stephen G. Wetmore »

« Dean McCann »

Stephen G. Wetmore

Dean McCann

Le 15 février 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
La Société Canadian Tire Limitée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de La Société Canadian Tire Limitée, qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2016 et au 2 janvier 2016 et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les tableaux consolidés des flux de trésorerie et les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos le 31 décembre 2016 et le 2 janvier 2016, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

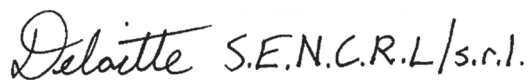
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Société Canadian Tire Limitée au 31 décembre 2016 et au 2 janvier 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

 Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Le 15 février 2017
Toronto (Ontario)

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2016	Au 2 janvier 2016
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	829,7 \$	900,6 \$
Placements à court terme	117,2	96,1
Créances clients et autres débiteurs (note 8)	690,8	915,0
Créances sur prêts (note 9)	5 138,4	4 875,5
Stocks de marchandises	1 710,7	1 764,5
Impôt sur le résultat à recouvrer	42,5	42,2
Charges payées d'avance et dépôts	103,8	96,1
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	4,6	2,3
Total des actifs courants	8 637,7	8 692,3
Créances à long terme et autres actifs (note 10)	763,7	731,2
Placements à long terme	175,2	153,4
Goodwill et immobilisations incorporelles (note 11)	1 280,3	1 246,8
Immeubles de placement (note 12)	266,4	137,8
Immobilisations corporelles (note 13)	4 097,2	3 978,2
Impôt différé (note 15)	82,3	48,1
Total de l'actif	15 302,8 \$	14 987,8 \$
PASSIF		
Dette bancaire (note 7)	5,9 \$	— \$
Dépôts (note 16)	950,7	880,7
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (note 17)	1 856,9	1 957,1
Provisions (note 18)	253,2	216,1
Emprunts à court terme (note 20)	199,4	88,6
Emprunts (note 21)	700,3	655,5
Impôt à payer	61,1	61,5
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 22)	653,4	24,3
Total des passifs courants	4 680,9	3 883,8
Provisions à long terme (note 18)	45,9	45,7
Dette à long terme (note 22)	2 667,1	2 971,4
Dépôts à long terme (note 16)	1 230,8	1 372,2
Impôt différé (note 15)	104,2	111,1
Autres passifs à long terme (note 23)	836,6	813,9
Total du passif	9 565,5	9 198,1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (note 25)	648,1	671,2
Surplus d'apport	2,9	2,9
Cumul des autres éléments de bénéfice global	36,7	148,1
Bénéfices non distribués	4 250,9	4 172,0
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	4 938,6	4 994,2
Participations ne donnant pas le contrôle (note 14)	798,7	795,5
Total des capitaux propres	5 737,3	5 789,7
Total du passif et des capitaux propres	15 302,8 \$	14 987,8 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

« Maureen J. Sabia »

Maureen J. Sabia
Administratrice

« Diana L. Chant »

Diana L. Chant
Administratrice

Comptes consolidés de résultat

Pour les exercices clos

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	le 31 décembre 2016	le 2 janvier 2016
Produits (note 27)	12 681,0 \$	12 279,6 \$
Coûts des activités génératrices de produits (note 28)	8 288,5	8 144,3
Marge brute	4 392,5	4 135,3
Autres (produits)	(4,3)	(54,9)
Frais de vente, généraux et administratifs (note 29)	3 291,9	3 096,1
Charges financières nettes (note 30)	93,9	92,8
Bénéfice avant impôt	1 011,0	1 001,3
Impôt sur le résultat (note 15)	263,5	265,4
Bénéfice net	747,5 \$	735,9 \$
Bénéfice net attribuable aux :		
Actionnaires de la Société Canadian Tire	669,1 \$	659,4 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (note 14)	78,4	76,5
	747,5 \$	735,9 \$
BPA de base	9,25 \$	8,66 \$
BPA dilué	9,22 \$	8,61 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :		
De base	72 360 303	76 151 321
Dilué	72 555 732	76 581 602

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos
(en millions de dollars canadiens)

	le 31 décembre 2016	le 2 janvier 2016
Bénéfice net	747,5 \$	735,9 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net :		
Couvertures de flux de trésorerie et actifs financiers disponibles à la vente :		
(Perte) profit	(40,5)	275,1
Reclassement du profit dans les actifs non financiers	(67,9)	(207,4)
Reclassement du profit en résultat	(1,7)	(3,0)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :		
(Pertes) gains actuariel(le)s	(3,0)	0,8
Autres éléments du résultat global	(113,1)	65,5
Autres éléments du résultat global attribuables aux :		
Actionnaires de la Société Canadian Tire	(114,3) \$	68,0 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	1,2	(2,5)
	(113,1) \$	65,5 \$
Bénéfice global	634,4 \$	801,4 \$
Bénéfice global attribuable aux :		
Actionnaires de la Société Canadian Tire	554,8 \$	727,4 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	79,6	74,0
	634,4 \$	801,4 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos (en millions de dollars canadiens)	le 31 décembre 2016	le 2 janvier 2016
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	747,5 \$	735,9 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement (notes 28 et 29)	330,8	312,8
Charge d'impôt	263,5	265,4
Charges financières nettes (note 30)	93,9	92,8
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 29)	126,1	111,9
Variations de la juste valeur des instruments dérivés	(15,8)	6,9
(Profit) à la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement, d'actifs détenus en vue de la vente et d'immobilisations incorporelles et à la résiliation de contrats de location	(14,9)	(43,9)
Intérêts versés	(114,0)	(101,4)
Intérêts reçus	6,5	8,4
Impôt payé	(262,8)	(284,0)
Autres	5,6	14,6
Total des ajustements, à l'exception des éléments suivants :	1 166,4	1 119,4
Variation du fonds de roulement d'exploitation et autres (note 31)	126,1	(115,3)
Variation des créances sur prêts	(306,1)	(25,2)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	986,4	978,9
Activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(617,3)	(515,9)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(163,5)	(94,7)
Total des entrées	(780,8)	(610,6)
Acquisition de placements à court terme	(422,3)	(177,4)
Produit à l'échéance et à la cession de placements à court terme	441,4	426,6
Acquisition de placements à long terme	(61,4)	(35,0)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placements et d'actifs détenus en vue de la vente	32,8	101,5
Autres	7,5	(4,1)
Flux de trésorerie (affectés aux) activités d'investissement	(782,8)	(299,0)
Activités de financement		
Dividendes versés	(157,5)	(152,2)
Distributions payées à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(76,4)	(53,8)
Total des dividendes et des distributions payés	(233,9)	(206,0)
Émission nette (remboursement net) de titres d'emprunt à court terme	110,7	(111,2)
Émission de titres d'emprunt	288,3	270,1
Remboursement de titres d'emprunt	(243,5)	(219,0)
Émission de titres d'emprunt à long terme (note 22)	350,0	856,1
Remboursement sur la dette à long terme et de passifs résultant de contrats de location-financement (note 22)	(24,5)	(588,5)
Paiement des coûts de transaction liés à la dette à long terme	(3,2)	(6,5)
Rachat d'actions (note 25)	(449,4)	(434,6)
Variation des dépôts	(74,9)	12,5
Flux de trésorerie (affectés aux) activités de financement	(280,4)	(427,1)
Flux de trésorerie (utilisés) générés au cours de la période	(76,8)	252,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, au début	900,6	647,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, à la fin (note 7)	823,8 \$	900,6 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 2 janvier 2016	671,2 \$	2,9 \$	148,1 \$	4 172,0 \$	4 994,2 \$	795,5 \$	5 789,7 \$
Bénéfice net	—	—	—	669,1	669,1	78,4	747,5
Autres éléments du résultat global	—	—	(111,4)	(2,9)	(114,3)	1,2	(113,1)
Total du résultat global	—	—	(111,4)	666,2	554,8	79,6	634,4
Apports des/distributions aux actionnaires de la Société Canadian Tire							
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 25)	9,3	—	—	—	9,3	—	9,3
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 25)	(449,4)	—	—	—	(449,4)	—	(449,4)
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen (note 25)	417,0	—	—	(417,0)	—	—	—
Dividendes	—	—	—	(170,3)	(170,3)	—	(170,3)
Apports des/distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle							
Émission de parts de fiducie à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des coûts de transaction	—	—	—	—	—	2,0	2,0
Distributions et dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	(78,4)	(78,4)
Total des apports et des distributions	(23,1)	—	—	(587,3)	(610,4)	(76,4)	(686,8)
Solde au 31 décembre 2016	648,1 \$	2,9 \$	36,7 \$	4 250,9 \$	4 938,6 \$	798,7 \$	5 737,3 \$

(en millions de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 3 janvier 2015	695,5 \$	2,9 \$	82,0 \$	4 075,1 \$	4 855,5 \$	775,3 \$	5 630,8 \$
Bénéfice net	—	—	—	659,4	659,4	76,5	735,9
Autres éléments du résultat global	—	—	66,1	1,9	68,0	(2,5)	65,5
Total du bénéfice global	—	—	66,1	661,3	727,4	74,0	801,4
Apports des/distributions aux actionnaires de la Société Canadian Tire							
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 25)	8,3	—	—	—	8,3	—	8,3
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 25)	(434,6)	—	—	—	(434,6)	—	(434,6)
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen (note 25)	402,0	—	—	(402,0)	—	—	—
Dividendes	—	—	—	(162,4)	(162,4)	—	(162,4)
Apports des/distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle							
Émission de parts de fiducie à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des coûts de transaction	—	—	—	—	—	1,8	1,8
Distributions et dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	(55,6)	(55,6)
Total des apports et des distributions	(24,3)	—	—	(564,4)	(588,7)	(53,8)	(642,5)
Solde au 2 janvier 2016	671,2 \$	2,9 \$	148,1 \$	4 172,0 \$	4 994,2 \$	795,5 \$	5 789,7 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. La Société et ses activités

La Société Canadian Tire Limitée est une société ouverte canadienne principalement présente au Canada. Son siège social est situé au 2180 Yonge Street, Toronto (Ontario) M4P 2V8, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CTC, CTC.A). Dans les présents états financiers consolidés, La Société Canadian Tire Limitée et les entités qu'elle contrôle sont collectivement appelées la « Société » ou la « Société Canadian Tire ». Veuillez vous reporter à la note 14 pour obtenir de l'information sur les principales filiales de la Société.

La Société est constituée de trois principaux secteurs d'activités commerciales, qui offrent un éventail de produits et de services de détail, y compris des articles d'usage courant, des vêtements, des articles de sport, de l'essence, des services financiers, dont une banque, et des activités immobilières. La note 6 donne le détail des trois secteurs opérationnels à présenter.

2. Base d'établissement

Exercice

L'exercice de la Société s'étend sur 52 ou 53 semaines et se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Les états financiers consolidés de 2016 et de 2015 et les notes s'y rapportant sont présentés pour les exercices de 52 semaines clos le 31 décembre 2016 et le 2 janvier 2016, respectivement.

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») au moyen des méthodes comptables décrites dans les présentes notes.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 15 février 2017.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants, qui ont été évalués à la juste valeur :

- les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les instruments financiers dérivés;
- les actifs financiers disponibles à la vente;
- les passifs au titre des régimes de paiements fondés sur des actions;
- la comptabilisation initiale des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

De plus, l'obligation au titre des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée à sa valeur actuelle.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Jugements et estimations

La préparation de ces états financiers consolidés en vertu des IFRS exige que la direction formule des jugements et procède à des estimations qui influent sur les éléments suivants :

- l'application des méthodes comptables;
- les montants présentés de l'actif et du passif;
- la présentation des actifs et des passifs éventuels;
- les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière.

Les résultats réels peuvent différer des estimations présentées dans les états financiers consolidés.

Des jugements sont formulés lors de la sélection et de l'évaluation des méthodes comptables de la Société. Les estimations servent principalement à déterminer l'évaluation des transactions et des soldes constatés. Les estimations se fondent sur l'expérience antérieure et sur d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les jugements et les estimations sont souvent interreliés. Les jugements et les estimations de la Société sont réévalués de façon continue afin de s'assurer qu'ils demeurent pertinents. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et au cours des périodes ultérieures touchées par la révision.

Ci-dessous sont présentées les méthodes comptables qui font l'objet de jugements et d'estimations et dont l'incidence sur les montants comptabilisés dans les présents états financiers consolidés pourrait être importante de l'avis de la Société.

Dépréciation d'actifs

Jugement – La Société formule un jugement lorsqu'elle détermine les regroupements d'actifs qui composeront ses unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») aux fins des tests de dépréciation des immobilisations corporelles, du goodwill et des immobilisations incorporelles. La Société a établi que ses UGT du Groupe détail comprennent des magasins individuels ou des groupes de magasins au sein d'un marché géographique. Pour les tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. En ce qui a trait aux tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, les actifs sont affectés aux UGT auxquelles ces immobilisations se rapportent. En outre, chaque trimestre, la Société a formulé un jugement pour déterminer s'il existait un indice de dépréciation, ce qui aurait nécessité la réalisation d'un test de dépréciation trimestriel, en plus du test de dépréciation annuel.

Estimation – L'estimation par la Société de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT en fonction de la valeur d'utilité implique une estimation des flux de trésorerie futurs avant impôt. L'estimation des flux de trésorerie futurs est fondée sur une extrapolation pluriannuelle des résultats historiques réels ou des budgets les plus récents et sur une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité. Le taux de croissance appliqué à la valeur finale est fondé sur le taux d'inflation cible de la Banque du Canada ou sur une estimation par la direction du taux de croissance particulier à l'élément faisant l'objet du test. Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont ensuite actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt approprié comprenant une prime de risque propre à chaque secteur d'activité. Pour déterminer le montant recouvrable au titre d'une UGT ou d'un groupe d'UGT en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, la Société se fonde sur des facteurs comme les taux de location sur le marché pour des actifs comparables.

Évaluation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable

Jugement – La Société formule un jugement lorsqu'elle détermine la juste valeur de l'instrument financier rachetable émis dans le cadre de la vente d'une participation de 20 pour cent dans les activités des Services Financiers de la Société. Dans le calcul de la juste valeur, on a recours au jugement pour déterminer les taux d'actualisation et de croissance appliqués au bénéfice projeté selon le modèle d'évaluation des flux de trésorerie actualisés. Veuillez vous reporter à la note 32 pour plus d'information sur cet instrument financier.

Estimation – Les données utilisées pour évaluer la juste valeur proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, des hypothèses doivent être formulées pour déterminer la juste valeur. La juste valeur de l'instrument financier rachetable est évaluée en fonction de la meilleure estimation de la Société du bénéfice normalisé projeté attribuable aux activités des Services Financiers, ajusté pour tenir compte des bénéfices non distribués.

Stocks de marchandises

Estimation – Les stocks de marchandises sont comptabilisés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. L'estimation de la valeur nette de réalisation est fondée sur les éléments probants disponibles les plus fiables à l'égard du montant que les stocks de marchandises devraient réaliser. De plus, une estimation des provisions pour stocks est nécessaire en raison de la freinte de stocks.

Impôt et autres taxes

Jugement – Pour calculer l'impôt sur le résultat exigible, l'impôt différé ou les autres impôts, la Société formule un jugement dans l'interprétation des règles fiscales propres aux territoires où elle exerce ses activités. La Société formule également un jugement en ce qui a trait au classement des transactions et à l'évaluation de l'issue possible des demandes de déductions, notamment en tenant compte des attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, du moment et de la résorption des différences temporaires et des vérifications possibles des déclarations d'impôt sur le résultat et des autres déclarations soumises aux autorités fiscales applicables.

Consolidation

Jugement – La Société formule un jugement pour déterminer les entités qu'elle contrôle et procède à une consolidation en conséquence. Une entité est contrôlée si la Société a le pouvoir sur cette entité ou si elle est exposée aux rendements variables du fait de sa participation dans l'entité ou qu'elle possède des droits sur ces rendements variables, et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité. La Société détient le pouvoir sur une entité lorsqu'elle a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, soit celles qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité émettrice. Puisque le pouvoir provient des droits, le pouvoir peut découler d'engagements contractuels. Certains engagements contractuels comprennent des droits définis dans le but de protéger la participation de la Société sans toutefois que celle-ci ait le pouvoir sur l'entité.

Créances sur prêts

Estimation – L'estimation par la Société des provisions pour créances sur prêts à l'égard des créances sur cartes de crédit est fondée sur un modèle de taux graduel qui a recours à l'analyse des données historiques et à l'expérience en matière de défaut pour estimer le montant des prêts qui seront radiés ultérieurement par suite d'événements survenus avant la date de clôture, compte tenu de certains ajustements se rapportant à toute autre circonstance pertinente susceptible d'influer sur la recouvrabilité de ces créances sur prêts. Les taux de défaut, les taux de perte et l'échelonnement prévu des recouvrements futurs sont comparés régulièrement aux résultats réels afin de s'assurer qu'ils demeurent pertinents. Le comportement futur des clients peut être influencé par certains facteurs, notamment la variation des taux d'intérêt ou de chômage et les changements à la structure de programmes.

Avantages postérieurs à l'emploi

Estimation – La comptabilisation du régime d'avantages postérieurs à l'emploi de la Société requiert l'utilisation d'hypothèses. Le passif au titre des prestations constituées est calculé en fonction de données actuarielles déterminées et des meilleures estimations de la Société relativement à l'accroissement des salaires, à l'âge de la retraite des employés, au taux de rotation du personnel, au taux de mortalité, aux taux d'actualisation du marché et aux frais prévus pour les soins de santé et les soins dentaires.

Autres

Parmi les autres estimations, mentionnons la détermination de la durée d'utilité des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles aux fins de leur amortissement; la comptabilisation ou l'évaluation des éléments tels que les produits différés, la provision au titre de la fidélisation de la clientèle et d'autres provisions, ainsi que les ajustements du prix d'achat dans le cadre de regroupements d'entreprises; et l'évaluation de certaines justes valeurs telles que celles liées à l'évaluation des regroupements d'entreprises, des paiements fondés sur des actions et des instruments financiers.

Normes, modifications et interprétations publiées et adoptées

Initiative concernant les informations à fournir (IAS 1)

En décembre 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié *Initiative concernant les informations à fournir (modifications d'IAS 1)* dans le cadre de l'initiative concernant les informations à fournir de l'IASB. Ces modifications encouragent les entités à avoir recours au jugement professionnel à l'égard des informations à fournir et de la présentation dans leurs états financiers.

Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et ont été appliquées de façon prospective. La mise en œuvre des modifications n'a pas eu d'incidence importante sur la Société, mis à part les modifications non significatives dans les informations fournies dans les notes de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées et elles devraient avoir une incidence sur la Société, mais elles ne sont pas en vigueur pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés.

Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui rassemble les phases de classement et d'évaluation, de perte de valeur et de comptabilité de couverture du projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »).

Classement et évaluation – Les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les passifs financiers sont classés de façon semblable aux termes d'IAS 39, sauf que dans le cas des passifs financiers évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur découlant des modifications relatives au risque de crédit de l'entité sont présentées dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'en résultat net, à moins que cela n'entraîne une non-concordance comptable.

Perte de valeur – L'évaluation de la perte de valeur des actifs financiers repose sur un modèle fondé sur les pertes sur créances attendues. Il n'est plus nécessaire qu'un événement déclencheur se produise avant de comptabiliser les pertes sur créances. IFRS 9 prévoit également de nouvelles obligations d'information concernant les pertes sur créances attendues et le risque de crédit.

Comptabilité de couverture – Le nouveau modèle harmonise la comptabilité de couverture avec les activités de gestion des risques entreprises par des entités pour couvrir leur exposition aux risques financiers et non financiers, en prévoyant plus d'occasions d'appliquer la comptabilité de couverture afin de tenir compte des activités de gestion des risques réelles.

IFRS 9 sera appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Les exigences en matière de dépréciation établies dans IFRS 9 devraient avoir une incidence sur la Société, particulièrement en ce qui a trait à l'estimation des provisions pour créances sur cartes de crédit. Pour respecter les exigences en matière de dépréciation d'IFRS 9, une équipe responsable du projet a été constituée et est dirigée conjointement par les groupes des finances et de gestion du risque de crédit. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette norme sur les données financières et sur les informations à fournir.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), qui remplace IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'interprétation 13 de l'International Financial Reporting Interpretations Committee, *Programmes de fidélisation de la clientèle* (« IFRIC 13 »), ainsi que diverses autres interprétations liées aux produits. IFRS 15 prévoit un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats compris dans le champ d'application des normes sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. IFRS 15 comporte également des obligations d'information améliorées. IFRS 15 sera appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette norme.

En avril 2016, l'IASB a publié des précisions à l'égard d'IFRS 15 portant sur trois sujets (l'identification des obligations de prestation, les questions permettant de déterminer si une entité agit pour son propre compte ou comme mandataire et les licences) et fournissant un allègement transitoire pour les contrats modifiés ou achevés. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Initiative concernant les informations à fournir (IAS 7)

En janvier 2016, l'IASB a publié *Initiative concernant les informations à fournir (modifications d'IAS 7), Tableau des flux de trésorerie*, dans le cadre de l'initiative concernant les informations à fournir de l'IASB. Ces modifications exigent des entités qu'elles présentent des informations additionnelles qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs découlant d'activités de financement, y compris les variations des flux de trésorerie et les variations sans effet sur la trésorerie.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La mise en œuvre de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la Société.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), a remplacé IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 »), ainsi que les interprétations connexes. IFRS 16 prévoit un modèle comptable unique pour les preneurs qui exige la comptabilisation des actifs et des passifs à l'égard de tous les contrats de location, à moins que la durée du contrat soit de 12 mois ou moins, ou que l'actif sous-jacent ait une faible valeur. IFRS 16 maintient essentiellement la comptabilisation par le bailleur prévue par IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement.

IFRS 16 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise si IFRS 15 est également appliquée. La Société évalue l'incidence potentielle de cette norme sur les états financiers.

Impôt sur le résultat

En janvier 2016, l'IASB a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en publiant *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes*. Ces modifications touchent la comptabilisation des actifs d'impôt différé pour pertes latentes sur les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La mise en œuvre de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la Société.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, afin de préciser la méthode de comptabilisation des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie, des transactions dont le paiement est fondé sur des actions assorties d'une option de règlement en montant net, ainsi qu'une modification aux modalités visant le classement des transactions.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Contrats d'assurance

En septembre 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 4, *Contrats d'assurance*, qui établissent deux approches, l'approche par superposition et l'approche du report, pour traiter les non-concordances comptables et la volatilité additionnelles qui peuvent être enregistrées en résultat net en raison de l'application d'IFRS 9.

L'approche par superposition peut être appliquée lorsque IFRS 9 est appliqué, tandis que l'approche du report permet à une société dont les activités sont principalement liées à l'assurance d'être exemptée de l'application d'IFRS 9 jusqu'en 2021. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de ces modifications.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés, et elles ont été appliquées de façon systématique dans l'ensemble de la Société.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés englobent les comptes de La Société Canadian Tire et des entités qu'elle contrôle. Une entité est contrôlée lorsque la Société a la capacité de diriger les activités pertinentes de cette entité, lorsqu'elle est exposée aux rendements variables du fait de ses liens avec l'entité ou lorsqu'elle possède des droits sur ces rendements variables, et lorsqu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité.

Les résultats de certaines filiales, dont la date de clôture d'exercice est différente, ont été inclus dans les présents états financiers consolidés pour les exercices de 52 semaines clos le 31 décembre 2016 et le 2 janvier 2016. La date de fin d'exercice de CTFS Holdings Limited et ses filiales, de Franchise Trust et de CT Real Estate Investment Trust (« CT REIT ») est le 31 décembre.

Le résultat et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux actionnaires de la Société et aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle. Le total du bénéfice global est attribué aux actionnaires de la Société et aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle même si un solde déficitaire des participations ne donnant pas le contrôle en découle au moment de la consolidation.

Regroupements d'entreprises

La Société a recours à la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser les regroupements d'entreprises.

La Société évalue le goodwill comme l'écart entre la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, et le montant comptabilisé net (habituellement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs repris, évalués à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée comprend la juste valeur des actifs transférés (y compris la trésorerie), des passifs contractés par la Société au nom de l'entreprise acquise, la juste valeur de toute contrepartie éventuelle et les titres de capitaux propres émis par la Société.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, les participations précédemment détenues dans l'entité acquise sont réévaluées à leur juste valeur à la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle la Société obtient le contrôle; le profit ou la perte qui en découle, le cas échéant, est comptabilisé en résultat net. Les montants découlant des participations dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisée à la suite d'un regroupement d'entreprises est évaluée selon l'approche coût ou l'approche marché, selon le cas. La valeur de marché d'un bien immobilier correspond au montant estimatif contre lequel le bien immobilier pourrait être échangé à la date d'évaluation entre un vendeur et un acheteur consentants lors d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normales après une commercialisation convenable dans le cadre de laquelle chacune des parties agit en connaissance de cause et délibérément. Dans le cas de l'approche coût, le coût de remplacement ou le coût de reconstitution courant de chacune des principales immobilisations est calculé.

La juste valeur des bannières et des marques de commerce acquises lors d'un regroupement d'entreprises est établie selon une approche par le résultat. L'approche de l'« exemption de redevances » a été appliquée à la valeur actualisée des produits prévus, selon un taux de redevance approprié. On obtient ainsi une estimation de la valeur des immobilisations incorporelles acquises par la Société.

La juste valeur des contrats de franchise et d'autres immobilisations incorporelles, comme les relations avec les clients, est déterminée selon une approche par le résultat ou selon la méthode des bénéfices excédentaires multipériodes. Cette dernière est fondée sur les flux de trésorerie actualisés devant être générés par la détention des immobilisations. La valeur actualisée des flux de trésorerie représente la valeur de l'immobilisation incorporelle. La juste valeur des contrats de location hors marché acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée en fonction de la valeur actuelle de l'écart entre les taux de marché et les taux au titre des contrats de location en vigueur.

La juste valeur des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon le prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimatifs de vente, et d'une marge bénéficiaire raisonnable basée sur l'effort nécessaire pour achever et vendre les stocks.

Les coûts de transaction engagés par la Société relativement à un regroupement d'entreprises sont immédiatement comptabilisés en charges.

Partenariat

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé en fonction duquel les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Un partenariat est classé comme une entreprise commune lorsque les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs au partenariat. La Société comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges d'une entreprise commune.

Conversion des devises

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en dollars canadiens aux cours en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change de clôture à la date du bilan. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en dollars canadiens au cours de change à la date de la transaction initiale. Les profits ou les pertes de change découlant de conversions, le cas échéant, sont constatés aux postes Autres produits ou Coûts des activités génératrices de produits des comptes consolidés de résultat.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés dans les bilans consolidés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier ou d'un contrat de dérivé non financier. Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. L'évaluation ultérieure de ces actifs et passifs se fonde soit sur la juste valeur, soit sur le coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, en fonction de leur classement.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que les actifs et les passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs ou des passifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe les instruments financiers en fonction de leurs caractéristiques et des choix et des intentions de la direction à leur égard aux fins de l'évaluation continue. Les catégories de classement des actifs financiers sont les suivantes : a) à la juste valeur par le biais du résultat net; b) détenus jusqu'à leur échéance; c) disponibles à la vente; d) prêts et créances. Les catégories de classement des passifs financiers sont les suivantes : a) à la juste valeur par le biais du résultat net; b) autres passifs.

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Société sont généralement classés et évalués comme suit :

Actif/passif	Catégorie	Évaluation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Placements à court terme ¹	Disponibles à la vente	Juste valeur
Créances clients et autres débiteurs ²	Prêts et créances	Coût amorti
Créances sur prêts	Prêts et créances	Coût amorti
Dépôts (constatés dans les charges payées d'avance et dépôts)	Prêts et créances	Coût amorti
Créances à long terme et autres actifs ²	Prêts et créances	Coût amorti
Placements à long terme	Disponibles à la vente	Juste valeur
Dette bancaire	Autres passifs	Coût amorti
Dépôts	Autres passifs	Coût amorti
Dettes fournisseurs et autres créditeurs ²	Autres passifs	Coût amorti
Emprunts à court terme	Autres passifs	Coût amorti
Emprunts	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti
Instrument financier rachetable (constaté dans les autres passifs à long terme)	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur

¹ Certains placements à court terme sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et évalués à la juste valeur.

² Comprennent les dérivés qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net ou qui sont des instruments de couverture efficaces évalués à la juste valeur.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont détenus à des fins de transaction ou s'ils sont désignés comme tels au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis principalement en vue d'être vendus dans un proche avenir ou s'ils font partie d'un portefeuille identifié d'instruments financiers gérés ensemble par la Société et qui présentent un profil réel récent de prise de bénéfices à court terme. Les dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'ils soient désignés comme des instruments de couverture efficaces.

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net au cours de la période pendant laquelle elles surviennent.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'elles soient réalisées par suite d'une cession ou d'une perte de valeur durable. À ce moment, les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net. Les dividendes reçus sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en résultat net lorsque la Société obtient le droit de recevoir des paiements. Les produits d'intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés en résultat net.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur, et les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net pour la période au cours de laquelle l'actif a été décomptabilisé ou déprécié.

Autres passifs

Après la comptabilisation initiale, les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net pour la période au cours de laquelle le passif a été décomptabilisé.

Décomptabilisation des instruments financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif viennent à expiration ou lorsque la Société transfère l'actif financier à un tiers sans conserver le contrôle ou la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Toute participation dans des actifs financiers transférés créée ou conservée par la Société est constatée comme un actif ou un passif distinct.

Un passif financier est décomptabilisé lorsque les obligations contractuelles qui y sont rattachées sont exécutées, annulées, ou qu'elles viennent à expiration.

Instruments financiers dérivés

La Société conclut divers instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie visant à gérer son exposition aux fluctuations du change et des taux d'intérêt. La Société conclut également des contrats dérivés sur actions afin de couvrir certaines charges à l'égard des paiements fondés sur des actions futurs. La Société ne détient pas et n'émet pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction.

Tous les instruments financiers dérivés, y compris les dérivés incorporés dans des contrats financiers ou non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont constatés à la juste valeur. Le profit ou la perte qui découle de la réévaluation à chaque période de présentation de l'information financière est immédiatement comptabilisé en résultat net, à moins que le dérivé ne soit un instrument de couverture désigné et efficace à ce titre. Dans ce cas, le moment de la comptabilisation en résultat net dépend de la nature de la relation de couverture.

Comptabilité de couverture

Lorsqu'il est possible d'appliquer la comptabilité de couverture, certains critères sont documentés dès la mise en place de la couverture et mis à jour à chaque date de clôture.

Couvertures de flux de trésorerie

Pour ce qui est des couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est constatée dans les autres éléments du résultat global, tandis que les parties inefficaces et non couvertes sont immédiatement comptabilisées en résultat net. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net pour les périodes pendant lesquelles l'élément couvert a une incidence sur le résultat net. Toutefois, lorsqu'une transaction prévue faisant l'objet d'une couverture donne lieu à la constatation d'un actif ou d'un passif non financier, les profits et les pertes auparavant constatés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat global et inclus dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif non financier.

Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, les montants constatés auparavant dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net pour les périodes au cours desquelles la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le résultat net. Les profits et les pertes sur les dérivés sont reclassés immédiatement en résultat net lorsque l'élément couvert est vendu ou résilié de façon anticipée. Si l'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture parce qu'on ne prévoit plus que l'élément couvert se produira, le montant auparavant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassé immédiatement en résultat net.

La Société conclut des contrats de change afin de couvrir son exposition au risque de change à l'égard du paiement futur d'achats de stocks et de certaines charges libellés en devises. Les variations de la juste valeur de ces contrats sont comprises dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où les couvertures continuent d'être efficaces. La Société reclasse le montant connexe du cumul des autres éléments du résultat global au poste Stocks de marchandises, une fois les stocks reçus, et les changements subséquents à la juste valeur des contrats de change sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils surviennent. Lorsque les charges sont engagées, la Société reclasse le montant connexe du cumul des autres éléments du résultat global dans les charges.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt relatif aux paiements d'intérêts futurs lors d'émissions de titres d'emprunt. Les variations de la juste valeur de ces contrats sont comprises dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où les couvertures continuent d'être efficaces. Lorsque les charges d'intérêts sont engagées, la Société reclasse le montant du cumul des autres éléments du résultat global dans les charges financières.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse et des certificats de dépôt très liquides assortis de notations élevées ou du papier commercial ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Placements à court terme

Les placements à court terme sont constitués des placements dans des certificats de dépôt très liquides assortis de notations élevées, dans du papier commercial ou dans d'autres titres, principalement des titres des gouvernements canadien et américain ou des billets d'autres parties ayant des cotes de solvabilité élevées, dont l'échéance initiale est de plus de trois mois et dont l'échéance est dans moins de un an.

Créances clients et autres débiteurs

La provision pour perte de valeur des créances clients et autres débiteurs est constituée lorsqu'il existe des indications objectives que la Société ne sera pas en mesure de recouvrer la totalité des montants à recevoir selon les modalités initiales des créances. Des difficultés financières importantes du débiteur, la possibilité que ce dernier déclare faillite ou qu'il effectue une réorganisation financière ainsi que tout défaut de paiement de sa part constituent des indicateurs que les créances clients se sont dépréciées. Le montant de la provision est calculé comme l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. La valeur comptable de l'actif est diminuée par le biais d'un compte de correction de valeur, et le montant de la perte est comptabilisé au poste Frais de vente, généraux et administratifs des comptes consolidés de résultat. Si une créance client est réputée irrécouvrable, elle est sortie en diminuant le compte de correction de valeur. Tout recouvrement ultérieur des montants précédemment sortis est comptabilisé en tant que recouvrement au poste Frais de vente, généraux et administratifs des comptes consolidés de résultat.

Créances sur prêts

Les créances sur prêts sont constituées des créances sur cartes de crédit, des prêts au titre de marges de crédit et des prêts aux marchands associés (les « marchands »), qui sont des exploitants indépendants de magasins Canadian Tire. Les créances sur prêts sont comptabilisées lorsque des liquidités sont avancées à un emprunteur. Elles sont décomptabilisées lorsque l'emprunteur rembourse ses obligations, lorsque les prêts sont vendus ou radiés, ou lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée.

Les pertes au titre des prêts douteux sont comptabilisées lorsqu'il existe une indication objective qu'une dépréciation des prêts est survenue. Les provisions pour perte de valeur sont calculées pour des prêts distincts et pour des groupes de prêts évalués collectivement. Les pertes de valeur sont constatées au poste Coûts des activités génératrices de produits des comptes consolidés de résultat. La valeur comptable des prêts douteux dans les bilans consolidés est réduite au moyen de comptes de correction de valeur. Les pertes attendues par suite d'événements futurs ne sont pas constatées.

Toutes les créances sur prêts importantes à titre individuel sont soumises à un test de dépréciation spécifique. Toutes les créances sur prêts importantes à titre individuel qui n'ont pas subi de dépréciation spécifique sont ensuite évaluées collectivement afin de repérer toute dépréciation subie, mais n'ayant pas encore été décelée. Les créances sur prêts qui ne sont pas importantes à titre individuel sont soumises collectivement à un test de dépréciation, dans le cadre duquel les créances sur prêts assorties de risques similaires sont regroupées.

La Société utilise un modèle de taux graduel pour calculer la provision pour les créances sur cartes de crédit. Ce modèle a recours à l'analyse des données historiques, aux indicateurs économiques et à l'expérience en matière de défaut pour estimer le montant des prêts qui seront radiés ultérieurement par suite d'événements survenus avant la date de clôture, compte tenu de certains ajustements se rapportant à toute autre circonstance pertinente susceptible d'influer sur la recouvrabilité des créances sur prêts. Les taux de défaut, les taux de perte et l'échelonnement prévu des recouvrements de trésorerie sont comparés régulièrement aux résultats réels afin de s'assurer qu'ils demeurent pertinents.

Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont comptabilisés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation.

La contrepartie en trésorerie reçue de fournisseurs est comptabilisée à titre de réduction du coût des stocks connexes, à moins que la contrepartie en trésorerie reçue constitue soit un remboursement des frais supplémentaires engagés par la Société, soit un paiement à l'égard d'actifs ou de services procurés au fournisseur.

Le coût des stocks de marchandises est déterminé selon le coût moyen pondéré et comprend tous les coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Tous les stocks sont des produits finis.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif des stocks dans le cours normal des activités, diminué des frais de vente estimatifs.

Placements à long terme

Les placements dans des certificats de dépôt, du papier commercial et d'autres titres très liquides qui sont assortis de notations élevées et dont l'échéance est supérieure à un an sont classés dans les placements à long terme. L'exposition de la Société aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêt relatifs aux autres placements est présentée à la note 5.

Immobilisations incorporelles

Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part de la Société des actifs identifiables acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Le goodwill est évalué au coût, diminué de tout cumul des pertes de valeur, et il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût et sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, généralement sur une période de deux à dix ans. La durée d'utilité estimative et les modes d'amortissement sont révisés annuellement et l'incidence de tout changement dans l'estimation est comptabilisée de manière prospective.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont évaluées au coût diminué de tout cumul des pertes de valeur, et ne font l'objet d'aucun amortissement.

Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus en vue d'en retirer des produits locatifs ou de valoriser le capital, ou les deux. La Société a établi que les biens immobiliers qu'elle fournit à ses marchands, à ses franchisés et à ses agents ne constituent pas des immeubles de placement, car ils sont liés à ses activités d'exploitation. Pour en arriver à cette conclusion, la Société s'est fondée sur certains critères, notamment si la Société fournit d'importants services accessoires aux preneurs des biens immobiliers. La Société a inclus les biens immobiliers qu'elle loue à des tiers (autres que les marchands, les franchisés et les agents) dans les immeubles de placement. Les immeubles de placement sont évalués et amortis de la même manière que les immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul de l'amortissement et du cumul des pertes de valeur. Les terrains sont évalués au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les biens immobiliers en cours de construction sont évalués au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation corporelle comprend les coûts directement attribués à son acquisition, et les estimations initiales du coût relatif au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située.

Les bâtiments, les agencements et le matériel sont amortis selon le mode d'amortissement dégressif jusqu'à leur valeur résiduelle estimative sur leur durée d'utilité estimative. La durée d'utilité estimative, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont révisés annuellement et l'incidence de tout changement dans l'estimation est comptabilisée de manière prospective.

Les améliorations locatives sont amorties selon le mode linéaire sur la durée des contrats de location respectifs ou sur la durée d'utilité, si elle est moindre.

Les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis sur la même base que les actifs détenus. Si l'on n'a pas une certitude raisonnable que la Société deviendra propriétaire de l'actif d'ici la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur la plus courte de la durée du contrat de location et de sa durée d'utilité.

Les taux d'amortissements sont les suivants :

Catégorie d'actifs	Taux/durée d'amortissement
Bâtiments	4 % à 20 %
Agencements et matériel	5 % à 40 %
Améliorations locatives	La plus courte de la durée du contrat ou de la durée d'utilité
Actifs loués en vertu de contrats de location-financement	La plus courte de la durée du contrat ou de la durée d'utilité

Actifs loués

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Bailleur

Dans le cas où la Société est le bailleur dans le cadre d'un contrat de location simple, les produits locatifs et les droits de licence sont comptabilisés en résultat net sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Preneur

Dans le cas où la Société est le preneur dans le cadre d'un contrat de location simple, les paiements au titre des loyers sont comptabilisés en charges en résultat net sur une base linéaire sur la durée du contrat. Les incitatifs à la location sont amortis selon le mode linéaire sur la durée des contrats de location respectifs.

Les actifs faisant l'objet de contrats de location-financement sont comptabilisés à titre d'actifs de la Société à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location, chacune étant déterminée à la date de passation du contrat de location. Le passif correspondant est inclus dans les bilans consolidés à titre d'obligation liée au contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de l'obligation découlant du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif.

Cession-bail

Le traitement comptable d'une transaction de cession-bail est évalué selon la substance de la transaction et le fait que la vente a été ou non faite à la juste valeur de l'actif.

Pour les transactions de cession-bail assorties d'un contrat de location-financement, tout profit ou perte découlant de la vente est différé et amorti sur la durée du contrat de location. Pour les transactions de cession-bail assorties d'un contrat de location simple, les actifs sont vendus à la juste valeur et, de ce fait, le profit ou la perte découlant de la vente est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Dépréciation d'actifs

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée est révisée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. Les indices de dépréciation peuvent inclure une baisse marquée de la valeur de marché d'un actif, des changements défavorables significatifs du contexte d'exploitation externe ayant une incidence sur le mode d'utilisation actuel ou attendu d'un actif, l'obsolescence d'un actif ou les dommages matériels à un actif. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service ne sont pas amortis, mais ces éléments sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

Unité génératrice de trésorerie

S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société évalue la valeur recouvrable des UGT auxquelles l'actif appartient. Les UGT correspondent au plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté à chacune des UGT (ou à chacun des groupes d'UGT) qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont affectées aux UGT auxquelles elles se rapportent.

Estimation de la valeur recouvrable

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif, ou de l'UGT à laquelle celui-ci appartient, excède la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Pour évaluer la valeur d'utilité, on actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt comprenant une prime de risque spécifique à chaque ligne d'activité. Les estimations par la Société des flux de trésorerie avant impôt sont fondées sur les résultats ou les budgets les plus récents. Les flux de trésorerie sont ensuite extrapolés sur une période maximale de cinq ans, en prenant en compte une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité. Le taux de croissance appliqué à la valeur finale est fondé sur le taux d'inflation cible de la Banque du Canada ou sur un taux de croissance particulier à l'élément faisant l'objet du test, selon la meilleure estimation de la direction.

Comptabilisation des pertes de valeur et des reprises de pertes de valeur

Les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées au poste Autres produits des comptes consolidés de résultat. Toute perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'UGT, puis imputée aux autres actifs de l'UGT. Les pertes de valeur du goodwill ne peuvent pas être reprises. Les pertes de valeur d'autres actifs qui ont été comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer si les indicateurs de dépréciation se sont inversés ou n'existent plus. Il y a une reprise de perte de valeur lorsque la valeur recouvrable estimée excède la valeur comptable. La valeur comptable d'un actif augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours de périodes antérieures.

Actifs classés comme détenus en vue de la vente

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés à titre d'actifs détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable doit être recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie seulement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée à la vente et celle-ci devrait normalement répondre, dans l'année suivant son classement, aux critères de comptabilisation à titre de vente réalisée. Les actifs (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au moindre de leur valeur comptable ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et ils ne sont pas amortis. L'évaluation à la juste valeur des actifs détenus en vue de la vente est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (veuillez vous reporter à la note 32.4 pour la définition des niveaux).

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qualifié sont inscrits à l'actif. Les actifs qualifiés sont des actifs qui exigent un minimum de trois mois de préparation avant de pouvoir être utilisés aux fins prévues. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés aux postes Coûts des activités génératrices de produits ou Charges financières nettes des comptes consolidés de résultat de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Avantages du personnel

Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages du personnel à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées en charges lorsque le service connexe est fourni.

La Société comptabilise un passif et une charge pour les avantages à court terme tels que les primes, l'intéressement et l'actionnariat des employés si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite de payer ce montant en raison de services passés fournis par les employés et si l'obligation peut être estimée de manière raisonnable.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre certains régimes de soins de santé, de soins dentaires, d'assurance vie et d'autres avantages, mais non des régimes de retraite, à certains employés retraités, conformément à la politique de la Société. La Société comptabilise le coût des avantages du personnel pendant les périodes au cours desquelles les avantages sont acquis par les employés. Les coûts des avantages du personnel gagnés par les employés sont déterminés de façon actuarielle à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata de la durée des services ainsi que des meilleures estimations de la direction quant à l'accroissement des salaires, à l'âge de la retraite des employés, au taux de rotation du personnel, à l'espérance de vie et aux frais prévus pour les soins de santé et les soins dentaires. Les coûts sont actualisés en fonction d'un taux basé sur les taux du marché à la date d'évaluation. Tout écart actuariel net est immédiatement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La Société fournit également des avantages postérieurs à l'emploi en cotisant à un régime de participation différée aux bénéfices (le « RPDB »).

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont payables lorsque la Société met fin à l'emploi avant l'âge normal de départ à la retraite, ou lorsqu'un employé accepte de partir volontairement en échange de ces indemnités. La Société comptabilise une provision d'indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi des membres du personnel actuels selon un plan formalisé et détaillé, sans possibilité de se rétracter, ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail à la suite d'une offre effectuée pour encourager les départs volontaires.

Paielements fondés sur des actions

Des options sur actions attribuées en conjonction avec des droits à l'appréciation d'actions (désignées sous l'appellation « options sur actions ») sont attribuées et comportent une clause permettant à l'employé d'exercer l'option sur actions ou de recevoir un paiement en trésorerie correspondant à l'écart entre le prix du marché de une action de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date d'exercice et le prix d'exercice de l'option sur actions. Les options sur actions sont considérées comme des instruments composés. La juste valeur des instruments composés est évaluée à chaque date de clôture, compte tenu des termes et des conditions selon lesquels les droits à trésorerie ou à instruments de capitaux propres sont attribués. Puisque la juste valeur du règlement en trésorerie est identique à la juste valeur du règlement découlant d'une option sur actions traditionnelle, la juste valeur de l'option sur actions est identique à la juste valeur de la composante dette. La charge et le passif correspondants sont comptabilisés sur la période correspondante d'acquisition des droits.

La juste valeur du montant payable aux employés à l'égard des régimes d'unités d'actions et des régimes de parts de fiducie, qui sont réglés en trésorerie, est comptabilisée à mesure que les services sont fournis pendant la période d'acquisition des droits. La juste valeur du passif est réévaluée à chaque date de clôture et les variations du passif sont comptabilisées au poste Frais de vente, généraux et administratifs des comptes consolidés de résultat.

Réserve au titre de l'assurance

Une réserve au titre de l'assurance est incluse dans les dettes fournisseurs et autres créiteurs et consiste en un montant déterminé à partir des rapports de pertes et de cas individuels ainsi qu'en un montant, basé sur l'expérience passée, pour les pertes subies mais non présentées. Ces estimations sont révisées continuellement et sont soumises à l'incidence des modifications futures de facteurs tels que la gravité et la fréquence des demandes de règlement. La direction estime que le montant de la réserve est adéquat, mais il est possible que l'obligation définitive soit supérieure ou inférieure aux montants comptabilisés et tout ajustement sera comptabilisé en résultat net pendant les périodes au cours desquelles les montants sont connus.

La Société utilise des évaluations actuarielles afin de déterminer sa réserve pour les pertes en cours et les charges liées aux pertes au moyen d'une méthode de calcul de la réserve appropriée à chaque ligne d'activité. La Société n'actualise pas ses provisions pour sinistres non réglés.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qui peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Le montant comptabilisé au titre de la provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et du degré d'incertitude des flux de trésorerie. Lorsque l'effet de l'actualisation est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif.

Retours sur ventes et retours sous garantie

La provision pour retours sur ventes et retours sous garantie se rapporte à l'obligation qu'a la Société à l'égard des biens défectueux présents dans les stocks des magasins et des biens défectueux qui ont été vendus aux clients et qui n'ont pas encore été retournés, du service après-vente à l'égard des pièces de rechange et des retours sur ventes futurs des succursales. Les charges à payer relatives aux retours sur ventes et aux retours sous garantie sont évaluées selon les retours et les échanges historiques. Ces montants sont comptabilisés de façon à les attribuer aux mêmes périodes que celles auxquelles les produits sont comptabilisés. Ces charges à payer sont régulièrement révisées et mises à jour pour refléter la meilleure estimation de la direction. Cependant, les retours réels peuvent différer de ces estimations.

Remise en état des sites et démantèlement

Les obligations juridiques et implicites liées à la mise hors service de réservoirs d'essence souterrains et aux coûts liés à la remise en état des sites après la mise hors service de certaines immobilisations corporelles ainsi qu'à la résiliation de certains contrats de location sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent ou sont engagées, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera exigée et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière raisonnable. Les obligations sont initialement évaluées selon la meilleure estimation de la Société, en utilisant une approche fondée sur la valeur attendue, et sont actualisées.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages que la Société s'attend à retirer d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables pour satisfaire à ses obligations contractuelles. La provision est évaluée à la valeur actuelle du moindre du coût attendu de la résiliation de contrat ou du coût net attendu de la continuité du contrat.

Fidélisation de la clientèle

Une obligation est générée par le programme de fidélisation de la clientèle Mon « Argent » Canadian Tire^{MC} lorsque la Société émet de l'« Argent » électronique Canadian Tire et lorsque les marchands paient la Société pour acquérir de l'« Argent » Canadian Tire sur papier parce que les marchands conservent le droit de rendre l'« Argent » Canadian Tire sur papier à la Société contre un remboursement en trésorerie. Ces obligations sont évaluées à la juste valeur par référence à la juste valeur des primes contre lesquelles elles peuvent être échangées et en fonction de la probabilité attendue de leur échange. La charge est comptabilisée au poste Frais de vente, généraux et administratifs des comptes consolidés de résultat.

Dettes

Une dette est classée comme courante lorsque la Société s'attend à régler le passif au cours de son cycle d'exploitation normal, lorsqu'elle détient le passif principalement à des fins de transaction, lorsque le passif doit être réglé dans les 12 mois suivant la date des bilans consolidés ou lorsque la Société ne bénéficie pas d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date des bilans consolidés.

Capital social

Les actions émises par la Société sont comptabilisées pour la valeur du produit reçu. Les actions rachetées sont sorties des capitaux propres. Aucun profit ni aucune perte ne sont comptabilisés en résultat net lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions de la Société.

Les rachats d'actions sont imputés au capital social au coût moyen par action en circulation. L'excédent du prix de rachat sur le coût moyen est d'abord imputé au surplus d'apport, et le montant résiduel est imputé aux bénéfices non distribués.

Dividendes

Les dividendes déclarés et payables aux actionnaires de la Société sont comptabilisés à titre de passif dans les bilans consolidés de la période au cours de laquelle les dividendes sont approuvés par le conseil d'administration de la Société.

Distributions

Les distributions payées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées à titre de passif dans les bilans consolidés de la période au cours de laquelle les distributions sont déclarées.

Produits

La Société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de manière fiable, lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs reviendront à l'entité et lorsque des critères spécifiques ont été remplis pour chacune des activités de la Société, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Vente de biens

Les produits provenant de la vente de biens comprennent les marchandises vendues aux marchands, de même qu'aux franchisés Mark's Work Wearhouse Ltd. (« Mark's ») et FGL Sports Itée (« FGL Sports »), les ventes d'essence par l'entremise d'agents ainsi que la vente de biens dans les succursales de Mark's, de PartSource et de FGL Sports au grand public. Ces produits sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés, diminués d'une estimation des retours sur ventes et des retours sous garantie. Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée d'une déduction appropriée pour les retours attendus et les retours réels, pour les remises, pour les rabais et pour les coûts de garantie et du programme de fidélisation de la clientèle, déduction faite des taxes de vente.

S'il existe une incertitude concernant le droit d'un client de retourner les biens, aucun produit n'est comptabilisé jusqu'à ce que l'incertitude soit levée. Cependant, dans le cas des garanties, si des réclamations au titre des garanties peuvent être évaluées de manière raisonnable, les produits sont comptabilisés au montant net.

Programmes de fidélisation de la clientèle

Les primes de fidélisation émises lors d'une transaction de vente dans le cadre des programmes de cartes de crédit Advantage Essence et Advantage Remise de la Société et la carte MasterCard Rewards de Sport Chek donnent lieu à des produits qui doivent être différés jusqu'à ce que la prime de fidélisation soit échangée par le client. La part des produits qui est différée correspond à la juste valeur de la prime. Cette juste valeur prend en compte le montant auquel les points de fidélité pourraient être vendus séparément, diminué de la proportion des points de fidélité dont l'entité estime qu'ils ne seront pas échangés par les clients.

Produits d'intérêts sur les créances sur prêts

Les produits d'intérêts comprennent les intérêts sur les créances sur prêts et les frais qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif sur les instruments financiers. Les produits d'intérêts sur les actifs financiers qui sont classés à titre de prêts et créances sont déterminés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Services rendus

Les produits tirés des services comprennent les produits provenant de l'adhésion au Programme d'Assistance routière, les produits tirés des primes d'assurance et de réassurance, les frais liés aux contrats de garantie prolongée, les commissions d'interchange et les commissions payées par les marchands, les frais de traitement, les frais pour avances en trésorerie, les frais de change et les frais de service sur les créances sur prêts du secteur opérationnel Services Financiers de même que les produits tirés des services de retouche de vêtements de Mark's. Les produits tirés des services sont comptabilisés selon les dispositions contractuelles de l'accord, généralement lorsque le service est fourni ou sur la durée de la période contractuelle.

Les commissions d'interchange, les commissions payées par les marchands, les frais de traitement, les frais pour avances en trésorerie et les frais de change sur les transactions par carte de crédit sont comptabilisés à titre de produits au moment où les transactions sont réalisées. Les produits provenant de contrats de garantie prolongée dont le prix est établi séparément sont comptabilisés selon une formule linéaire sur la durée des contrats.

Les primes de réassurance sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement et sont comprises dans le résultat net sur une base proportionnelle sur la durée du contrat d'assurance, et la partie non acquise est différée dans les bilans consolidés. Les primes qui sont soumises à un ajustement sont évaluées selon les informations disponibles. Toute variation par rapport aux estimations est comptabilisée dans les périodes au cours desquelles elle apparaît.

Redevances et droits de licence

Les redevances et les droits de licence comprennent les droits de licence des agents de la Division pétrolière et des marchands ainsi que les redevances des franchisés de Mark's et de FGL Sports. Les produits provenant des redevances et des droits de licence sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés selon la substance de l'accord concerné, et sont évalués selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Produits locatifs

Lorsque la Société est le bailleur, les produits locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Remises de fournisseurs

La Société comptabilise une contrepartie en trésorerie reçue de fournisseurs en réduction du prix des biens des fournisseurs et l'inscrit à titre de réduction du coût des stocks connexes ou, si ces derniers ont été vendus, à titre de réduction du coût des activités génératrices de produits. Certaines exceptions s'appliquent quand la contrepartie en trésorerie reçue constitue soit un remboursement des frais de vente supplémentaires engagés par la Société, soit un paiement à l'égard d'actifs ou de services procurés au fournisseur, auquel cas le coût est reflété à titre de réduction des frais de vente, généraux et administratifs.

La Société comptabilise les remises qui sont laissées au choix du fournisseur lorsqu'elles sont effectuées par le fournisseur ou lorsque celui-ci accepte de les effectuer et que le paiement est considéré comme probable et pouvant faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Charges financières nettes

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts sur les fonds investis (y compris les actifs financiers disponibles à la vente). Les produits d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils s'accumulent, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts (y compris les emprunts liés au programme de prêts aux marchands) et la désactualisation des provisions, déduction faite des coûts d'emprunt inscrits à l'actif. Les intérêts sur les dépôts sont comptabilisés au poste Coûts des activités génératrices de produits des comptes consolidés de résultat.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat pour l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. La charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée en résultat net, sauf dans la mesure où elle se rapporte à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres. Dans ce cas, la charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

La charge d'impôt sur le résultat est calculée sur la base des lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date des bilans consolidés dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un bénéfice imposable.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable lorsqu'il existe des pertes fiscales non utilisées, des avantages fiscaux non utilisés et des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Cependant, l'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il découle d'une comptabilisation initiale de goodwill ou d'une comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, ne touche ni le résultat net comptable ni le bénéfice imposable. L'impôt différé est déterminé selon les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans consolidés et qui devraient s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé connexe est réalisé ou que le passif d'impôt différé est réglé.

L'actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable futur auquel les différences temporaires pourront être imputées. Le passif d'impôt différé est comptabilisé lorsqu'il existe des différences temporaires découlant de placements dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de résorption des différences temporaires est contrôlé par la Société et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir proche.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action de base (le « BPA de base ») est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation au cours de la période de présentation de l'information financière. Le bénéfice par action dilué (le « BPA dilué ») est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte des effets de tous les instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs, à savoir les options sur actions des employés. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société est le même pour le calcul du BPA de base et du BPA dilué.

Participations ne donnant pas le contrôle

Lorsque le pourcentage des titres de participation détenus par les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle varie, la Société ajuste la valeur comptable des participations donnant le contrôle et des participations ne donnant pas le contrôle afin de refléter les variations de la participation relative dans la filiale. Tout écart entre le montant des participations ne donnant pas le contrôle ajustées et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement en capitaux propres par la Société et attribué aux actionnaires de la Société.

4. Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintien de liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières et de mener à bien ses plans stratégiques et opérationnels;
- maintien de réserves de liquidités saines et d'un bon accès au capital;
- réduction du coût du capital après impôt tout en prenant en considération les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

Le capital peut être défini de différentes façons selon l'entité, le secteur d'activité et l'objectif visé. Dans le cadre du processus de gestion du capital de la Société, la direction inclut les éléments suivants dans la définition du capital, qui inclut la dette de Glacier Credit Card Trust (« Glacier »), mais exclut celle de Franchise Trust.

(en millions de dollars canadiens)	2016	% du total	2015	% du total
Composantes du capital				
Dépôts	950,7 \$	8,5 %	880,7 \$	8,2 %
Emprunts à court terme	199,4	1,8 %	88,6	0,8 %
Tranche à court terme de la dette à long terme	653,4	5,9 %	24,3	0,2 %
Dette à long terme	2 667,1	24,0 %	2 971,4	27,8 %
Dépôts à long terme	1 230,8	11,1 %	1 372,2	12,8 %
Total de la dette	5 701,4 \$	51,3 %	5 337,2 \$	49,8 %
Instrument financier rachetable	517,0	4,7 %	517,0	4,9 %
Capital social	648,1	5,8 %	671,2	6,3 %
Surplus d'apport	2,9	0,0 %	2,9	0,0 %
Bénéfices non distribués	4 250,9	38,2 %	4 172,0	39,0 %
Total du capital sous gestion	11 120,3 \$	100,0 %	10 700,3 \$	100,0 %

La Société surveille sa structure du capital en évaluant le ratio de la dette par rapport au bénéfice, et s'assure de sa capacité à s'acquitter du service de sa dette et à respecter ses autres obligations fixes en faisant un suivi de ses ratios de couverture des intérêts et autres ratios de couverture, ainsi que des flux de trésorerie projetés.

La Société gère sa structure du capital à long terme de manière à optimiser l'équilibre entre l'efficacité du capital, la souplesse financière et l'atténuation des risques. La direction calcule ses ratios afin de simuler la méthode employée par les agences de notation du crédit et d'autres participants du marché sur une base courante et prospective. Pour évaluer l'efficacité avec laquelle elle gère son capital, la direction surveille ces ratios en fonction des fourchettes cibles.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la Société dispose de la souplesse nécessaire pour ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, racheter des actions dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, rembourser des dettes, émettre de nouveaux titres d'emprunt ou de capitaux propres de la Société Canadian Tire ou de CT REIT, émettre des titres d'emprunt ayant des caractéristiques différentes pour remplacer les emprunts existants, conclure d'autres transactions de cession-bail sur des propriétés immobilières ou encore augmenter ou diminuer le montant des ventes de participations en copropriété dans des créances sur prêts à Glacier.

La Société a mis en place une politique pour gérer son capital. Dans le cadre de la gestion générale du capital, la direction et le comité d'audit du conseil d'administration s'assurent de la conformité et du rendement de la Société à l'égard de cette politique. De plus, un examen périodique de la politique est effectué afin d'en garantir la conformité aux niveaux de tolérance aux risques.

Les clauses restrictives financières comprises dans les ententes d'emprunt existantes font l'objet d'une surveillance continue par la direction afin d'assurer la conformité à ces ententes. La clause restrictive financière clé de la Société Canadian Tire est l'obligation pour le secteur Détail de maintenir en tout temps un ratio du total de la dette sur le total du capital investi égal ou inférieur à un ratio maximal spécifique (tel qu'il est défini dans les ententes de facilité de crédit bancaire applicables, qui excluent les dépôts de CTFS Holdings, de CT REIT, de Franchise Trust et de leurs filiales respectives).

Au 31 décembre 2016 et au 2 janvier 2016, la Société était conforme à cette clause restrictive. En vertu de celle-ci, la Société dispose actuellement d'une souplesse suffisante pour financer la croissance des activités.

CT REIT est tenue de se conformer aux clauses restrictives financières établies en vertu de l'acte de fiducie, de la convention de crédit bancaire et de la déclaration de fiducie. Elle respectait les clauses restrictives financières clés aux 31 décembre 2016 et 2015.

En outre, la Société est tenue de se conformer aux exigences réglementaires en matière de capital se rapportant aux activités de la Banque Canadian Tire (la « BCT » ou la « Banque »), sa banque à charte fédérale, à d'autres exigences réglementaires qui ont une incidence sur ses activités commerciales et à certaines clauses restrictives financières établies en vertu de sa facilité de crédit renouvelable non garantie.

La BCT gère son capital conformément aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »). Les lignes directrices concernant le capital réglementaire du BSIF sont fondées sur le document du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire intitulé *Basel III : A Global Regulatory Framework for More Resilient Banks and Banking Systems* (« Bâle III »), qui est entré en vigueur au Canada le 1^{er} janvier 2013, et mesurent le capital par rapport au risque de crédit, au risque de marché et aux risques opérationnels. La Banque a mis en œuvre diverses politiques de gestion du capital, ainsi que des procédures et des contrôles concernant le capital, notamment le processus interne d'évaluation de la suffisance du capital, pour atteindre ses objectifs.

Les objectifs de la Banque sont les suivants :

- disposer d'un capital suffisant pour garder la confiance des investisseurs et des déposants;
- posséder une structure du capital appropriée, selon les évaluations effectuées à l'interne, au sens où l'entendent les organismes de réglementation et par rapport aux autres institutions financières.

Les lignes directrices concernant le capital réglementaire du BSIF en vertu de Bâle III autorisent deux catégories de capital. Au 31 décembre 2016, soit à la fin de l'exercice de la Banque, les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprenaient les actions ordinaires, les bénéfices non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global, déduction faite d'ajustements réglementaires, notamment les éléments pondérés en fonction des risques à zéro pour cent, qui sont déduits du capital. À l'heure actuelle, la Banque ne détient aucun autre instrument dans les fonds propres de catégorie 1 ni d'instrument de catégorie 2. Par conséquent, les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque sont équivalents à ses fonds propres de catégorie 1 et au total de ses fonds propres réglementaires. Les actifs pondérés en fonction des risques comprennent une composante liée au risque de crédit pour tous les actifs figurant au bilan pondérés pour tenir compte du risque inhérent à chaque type d'actif, les instruments financiers hors bilan, une composante liée au risque opérationnel fondée sur un pourcentage des produits moyens pondérés en fonction des risques, ainsi qu'une composante liée au risque de marché pour les actifs détenus à des fins de transaction. Aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques, les transactions de titrisation sont considérées comme des transactions hors bilan; les actifs de titrisation ne sont donc pas inclus dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques. Les actifs sont classés comme détenus à des fins de transaction lorsqu'ils sont détenus dans l'intention d'une éventuelle transaction.

Le ratio de levier prescrit par la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF permet de mesurer de façon globale la suffisance des fonds propres d'une institution, et il est défini comme étant les fonds propres de catégorie 1 « tout compris » divisés par l'exposition du ratio de levier. L'exposition du ratio de levier est la somme des expositions au bilan, des expositions sur dérivés, des expositions aux opérations de financement par titres et des expositions aux éléments hors bilan.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, la Banque se conformait à toutes les lignes directrices concernant les fonds propres réglementaires du BSIF ainsi qu'aux cibles établies à l'interne dans le cadre du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital et aux clauses restrictives financières de sa facilité de crédit.

5. Gestion des risques financiers

5.1 Aperçu

La Société est exposée aux risques suivants en raison de l'utilisation qu'elle fait des instruments financiers :

- le risque de crédit;
- le risque de liquidité;
- le risque de marché, qui comprend le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

La présente note contient des renseignements sur l'exposition de la Société à chacun des risques énumérés ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures d'évaluation et de gestion des risques. D'autres informations quantitatives sont fournies tout au long des présents états financiers consolidés et des notes annexes.

5.2 Cadre de gestion des risques

La politique de gestion des risques financiers de la Société est établie de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la Société doit faire face, l'établissement de limites et de contrôles relatifs à la tolérance aux risques, ainsi que la surveillance des risques et du respect de ces limites. Les stratégies et les systèmes de gestion des risques financiers sont régulièrement passés en revue pour faire en sorte qu'ils demeurent conformes aux objectifs de la Société et à sa tolérance aux risques et soient adaptés aux tendances et à la conjoncture du marché. La Société, grâce à ses normes et à ses procédures en matière de formation et de gestion, vise à maintenir un environnement de contrôle structuré et constructif permettant à tous les membres du personnel de comprendre leurs rôles et obligations.

5.3 Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Il découle principalement des titulaires des cartes de crédit de la Société, du réseau de marchands et des instruments financiers détenus par des contreparties, qui sont des banques ou non.

5.3.1 Risque de crédit lié aux contreparties à un instrument financier

La Société a mis en place une politique approuvée par le conseil d'administration pour la gestion des divers risques, incluant le risque de crédit lié aux contreparties, relativement aux soldes de trésorerie, aux activités d'investissement et l'utilisation de dérivés financiers. La Société limite son risque de crédit lié aux contreparties en ne faisant affaire qu'avec des institutions financières et autres contreparties affichant une excellente cote de solvabilité de même qu'en gérant dans certaines limites l'exposition au risque de crédit et la durée jusqu'à l'échéance. Le portefeuille d'instruments financiers de la Société est réparti entre des institutions financières, les gouvernements provinciaux et fédéral et, dans une moindre mesure, des sociétés émettrices qui reçoivent des notations de deux agences de notation et qui ont une notation du crédit minimale de A.

5.3.2 Risque de crédit lié aux consommateurs et aux marchands

En offrant des cartes de crédit Canadian Tire à ses clients, la Société encourt certains risques quant à la capacité et à la volonté de ses clients de rembourser leur dette. En outre, la Société peut être tenue de rehausser le crédit des emprunts de certains marchands au moyen de lettres de garantie ou de garanties portant sur des ententes d'emprunt auprès de banques tierces dans le cadre de ses programmes de financement offerts aux marchands (note 34).

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit, en plus des montants présentés dans les bilans consolidés, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Engagements de prêt non utilisés	9 517,4 \$	9 514,1 \$
Garanties	428,5	482,1
Total	9 945,9 \$	9 996,2 \$

Veuillez vous reporter à la note 9 pour obtenir de l'information sur la qualité du crédit et la performance au chapitre des créances sur prêts.

5.4 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société pourrait éprouver des difficultés à remplir les obligations liées à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La démarche de la Société pour gérer le risque de liquidité consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours des liquidités suffisantes pour régler ses passifs à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte raisonnable. La politique de gestion des risques financiers de la Société permet de gérer son exposition au risque de liquidité. La Société utilise un modèle de prévision des flux de trésorerie consolidés détaillé pour surveiller périodiquement ses besoins en liquidités à court et à long terme, lequel lui permet d'optimiser sa position de trésorerie et sa dette à court terme tout en évaluant des stratégies de financement à long terme.

La BCT a également mis en place une politique en matière de gestion de l'actif et du passif. La BCT a pour objectif de s'assurer que des fonds suffisants sont disponibles en maintenant un solide cadre de gestion des liquidités et de respecter toutes les exigences réglementaires et prévues par la loi.

Au 31 décembre 2016, la Société disposait de marges de crédit bancaire consenties de 4,525 milliards de dollars, dont une tranche de 1,975 milliard pouvant être utilisée par la Société Canadian Tire aux termes d'une facilité de crédit syndiqué, arrivant à échéance en juillet 2021, une tranche de 300,0 millions pouvant être utilisée par CT REIT aux termes d'une facilité de crédit syndiqué, arrivant à échéance en avril 2021, et une tranche d'un montant maximal de 2,25 milliards pouvant être utilisée par la BCT, arrivant à échéance en octobre 2019.

En plus des marges de crédit bancaire, la Société a accès à d'autres sources de financement, notamment la trésorerie autogénérée, l'accès aux marchés financiers publics et privés et les transactions immobilières stratégiques. Les actifs de la BCT sont financés par la titrisation de créances sur cartes de crédit par l'intermédiaire de Glacier, des certificats de placement garanti (les « CPG ») émis par l'entremise de courtiers, des CPG de détail et des dépôts dans des comptes d'épargne à intérêt élevé. La BCT détient également des actifs liquides de haute qualité, tel que l'exigent les autorités de réglementation, lesquels peuvent être utilisés en cas de perturbations du financement.

Le 5 mars 2015, CT REIT a déposé un prospectus préalable de base qui lui permet d'accéder à un capital maximal de 1,5 milliard de dollars au moyen de titres d'emprunt et de capitaux propres au cours des 25 mois suivants (et aux termes duquel la Société peut vendre certaines parts de capitaux propres de CT REIT qu'elle détient). Le 31 mars 2015, Glacier a déposé un prospectus préalable de base simplifié permettant l'émission de billets à terme pour un montant pouvant atteindre 1,5 milliard de dollars au cours des 25 mois suivants.

En raison de la diversification de ses sources de financement, la Société n'est exposée à aucun risque de concentration en matière de liquidités.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société, incluant les paiements de capital et d'intérêts.

(en millions de dollars canadiens)	2017	2018	2019	2020	2021	Par la suite	Total
Passifs financiers non dérivés							
Dépôts ¹	957,8	362,9	413,5	281,9	172,5	—	2 188,6
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 626,3	—	—	—	—	—	1 626,3
Emprunts à court terme	199,4	—	—	—	—	—	199,4
Emprunts	700,3	—	—	—	—	—	700,3
Dettes à long terme	636,7	264,6	500,0	500,0	150,0	1 100,0	3 151,3
Obligations liées aux contrats de location-financement	16,7	14,5	12,7	11,5	11,4	59,0	125,8
Emprunts hypothécaires	1,2	17,1	37,6	—	—	—	55,9
Paiements d'intérêts ²	146,0	125,1	103,3	78,7	61,4	437,7	952,2
Total	4 284,4 \$	784,2 \$	1 067,1 \$	872,1 \$	395,3 \$	1 596,7 \$	8 999,8 \$

¹ Les dépôts ne comprennent pas l'escompte sur les frais de courtage des CPG de 7,1 millions de dollars.

² Le montant comprend les paiements d'intérêts sur les dépôts, les emprunts à court terme, les emprunts, la dette à long terme et les obligations liées aux contrats de location-financement.

La Société ne s'attend pas à ce que les flux de trésorerie compris dans l'analyse des échéances se produisent sensiblement plus tôt ou s'élèvent à des montants sensiblement différents.

5.5 Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les produits de la Société ou sur la valeur des instruments financiers qu'elle détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements. La politique de gestion des risques de la Société établit des lignes directrices concernant la manière dont la Société doit gérer le risque de marché inhérent à ses activités et procure des mécanismes qui permettent de s'assurer que les transactions commerciales sont effectuées conformément aux limites, aux processus et aux procédures établis.

Toutes les transactions commerciales sont menées conformément aux lignes directrices établies et, de façon générale, la Société cherche à appliquer la comptabilité de couverture afin de gérer la volatilité à l'égard de son résultat net.

5.5.1 Risque de change

La Société s'approvisionne en marchandises sur les marchés mondiaux. Environ 40 pour cent, 45 pour cent et six pour cent de la valeur des stocks achetés pour les bannières Canadian Tire, Mark's et FGL Sports, respectivement, provient directement de fournisseurs situés à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et est libellée en dollars américains. Pour atténuer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les coûts des achats, la Société a établi un programme de gestion du risque de change qui régit la proportion des achats prévus en dollars américains qui doit être couverte par l'achat de contrats de change. Ce programme vise à fournir une certitude quant à une partie de l'incidence des coûts liés au change pour les achats de marchandises futurs.

Comme la Société a couvert une partie importante de ses achats prévus en dollars américains à court terme, une variation des taux de change n'aura pas d'incidence sur cette partie des coûts de tels achats. Même lorsqu'une variation des taux persiste, le programme de la Société visant à couvrir une partie des achats prévus en dollars américains se poursuit. Étant donné que les couvertures sont établies au taux de change en vigueur, l'incidence d'une variation persistante des taux sera éventuellement reflétée dans les coûts des achats en dollars américains de la Société. Par le passé, le programme de couverture a permis à la Société de reporter l'incidence de fluctuations soudaines des taux de change sur les marges et d'avoir le temps d'élaborer des stratégies afin d'atténuer l'incidence d'une variation persistante des taux de change. Certains fournisseurs ont une exposition sous-jacente aux fluctuations du dollar américain, ce qui peut de temps à autre avoir une incidence sur le prix qu'ils demandent à la Société pour les marchandises; le programme de couverture de la Société n'atténue pas ce risque. Bien qu'il soit possible que la Société puisse transférer aux clients les variations des taux de change par l'intermédiaire des prix, une telle décision doit être prise en fonction des conditions du marché.

5.5.2 Risque de taux d'intérêt

La Société conclut à l'occasion des swaps de taux d'intérêt pour gérer son risque de taux d'intérêt actuel et prévu. La politique de gestion des risques de la Société exige qu'au moins 75 pour cent de sa dette à long terme (dont l'échéance est supérieure à un an) et de ses obligations locatives doivent être à taux d'intérêt fixe.

Une variation de un pour cent des taux d'intérêt n'aurait pas d'incidence importante sur le résultat net ou les capitaux propres de la Société, étant donné que les emprunts de cette dernière sont principalement assortis de taux fixes, ce qui réduit au minimum le risque lié à une exposition aux taux d'intérêt variables.

L'exposition de la Société aux fluctuations des taux d'intérêt se rapporte essentiellement aux activités des Services Financiers, car les taux d'intérêt futurs sur les CPG, les comptes d'épargne à intérêt élevé, les comptes d'épargne libre d'impôt (les « CELI ») et les transactions de titrisation sont tributaires du marché. Les taux d'intérêt sur les cartes de crédit et les taux futurs obtenus par la Banque sur les placements des réserves de liquidités contrebalanceront en partie ce risque. De plus, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt à départ décalé pour couvrir une partie des émissions de titres d'emprunt à terme futures de Glacier qui sont prévues de 2017 à 2020.

6. Secteurs opérationnels

La Société possède trois secteurs opérationnels à présenter : les secteurs Détail, CT REIT et Services Financiers. Les secteurs opérationnels à présenter sont des unités commerciales stratégiques qui offrent différents produits et services. Ils sont gérés séparément en raison de leur nature distincte. Les activités de chacun des secteurs à présenter de la Société sont détaillées comme suit :

- Les activités de détail sont menées sous de nombreuses bannières, notamment Canadian Tire, les postes d'essence Canadian Tire (la « Division pétrolière »), Mark's, PartSource et diverses bannières de FGL Sports. Les activités de détail comprennent également le programme de prêts aux marchands (la partie [le silo] de Franchise Trust qui octroie des prêts aux marchands). Les activités liées à l'immobilier ne concernant pas CT REIT sont incluses dans le secteur Détail.
- CT REIT est un fonds de placement immobilier à capital fixe non constitué en personne morale. CT REIT détient un portefeuille d'immeubles répartis géographiquement principalement constitué de magasins sous la bannière Canadian Tire, d'immeubles de commerce de détail dont Canadian Tire est le locataire clé, d'un immeuble commercial à usage mixte et de centres de distribution.
- Les Services Financiers proposent une gamme de cartes de crédit de marque Canadian Tire, y compris MasterCard Options de Canadian Tire, MasterCard Advantage Remise, MasterCard Advantage Essence et MasterCard Sport Chek, et participent également au programme de fidélisation de Canadian Tire. Certains coûts associés à ces activités sont affectés aux Services Financiers aux fins de présentation des secteurs. Les Services Financiers fournissent également des produits d'assurance et de garantie et fournissent des services de règlement aux entreprises liées de Canadian Tire. Les Services Financiers comprennent la BCT, une institution financière réglementée en vertu des lois fédérales qui gère et finance les portefeuilles de cartes MasterCard, de cartes Visa et de cartes personnelles des clients de la Société, de même qu'un ensemble de portefeuilles existants de marges de crédit de marque Canadian Tire. La BCT offre également des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé, des comptes d'épargne libre d'impôt et des CPG, directement et par l'entremise de courtiers indépendants. Les Services Financiers comprennent également Glacier, une entité structurée établie dans le but d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Société. Glacier émet des titres d'emprunt au profit d'investisseurs indépendants pour financer ses acquisitions.

Le rendement est évalué selon le résultat avant impôt du secteur, tel qu'il figure dans les rapports internes de la direction. La direction a déterminé que cette mesure est la plus pertinente pour évaluer les résultats des secteurs et pour affecter les ressources. Le tableau suivant détaille les informations concernant les résultats de chaque secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	2016					2015				
	Détail	CT REIT	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total	Détail	CT REIT	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	11 447,6 \$	24,9 \$	1 091,9 \$	116,6 \$	12 681,0 \$	11 069,8 \$	16,3 \$	1 087,6 \$	105,9 \$	12 279,6 \$
Produits intersociétés	5,8	382,3	15,9	(404,0)	—	5,5	361,9	13,6	(381,0)	—
Total des produits	11 453,4	407,2	1 107,8	(287,4)	12 681,0	11 075,3	378,2	1 101,2	(275,1)	12 279,6
Coûts des activités génératrices de produits	7 890,9	—	449,2	(51,6)	8 288,5	7 747,6	—	452,1	(55,4)	8 144,3
Marge brute	3 562,5	407,2	658,6	(235,8)	4 392,5	3 327,7	378,2	649,1	(219,7)	4 135,3
Autres (produits) charges	(120,5)	—	0,4	115,8	(4,3)	(160,7)	—	1,9	103,9	(54,9)
Frais de vente, généraux et administratifs	3 099,1	106,7	293,7	(207,6)	3 291,9	2 926,0	96,5	274,7	(201,1)	3 096,1
(Produits financiers nets) charges financières nettes	(37,9)	85,9	(0,6)	46,5	93,9	(42,5)	87,1	(1,5)	49,7	92,8
(Profit) perte à la juste valeur sur les immeubles de placement	—	(44,5)	—	44,5	—	—	(39,9)	—	39,9	—
Bénéfice avant impôt	621,8 \$	259,1 \$	365,1 \$	(235,0) \$	1 011,0 \$	604,9 \$	234,5 \$	374,0 \$	(212,1) \$	1 001,3 \$
Éléments inclus ci-dessus :										
Amortissements	374,9 \$	— \$	9,3 \$	72,7 \$	456,9 \$	350,6 \$	— \$	7,0 \$	67,1 \$	424,7 \$
Produits d'intérêts	91,4	0,2	871,7	(72,9)	890,4	101,1	0,3	845,4	(80,6)	866,2
Charges d'intérêts	39,3	86,1	103,9	(73,2)	156,1	45,5	87,4	109,7	(81,2)	161,4

Les éliminations et les ajustements comprennent les éléments suivants :

- le reclassement de certains produits et de certaines charges des Services Financiers dans les charges financières nettes;
- le reclassement de certains produits et de certaines charges d'exploitation afin de tenir compte de la comptabilisation des programmes de fidélisation conformément à IFRIC 13 pour ce qui est du programme de fidélisation de la Société;
- le passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement de CT REIT au modèle du coût de la Société, notamment la comptabilisation de l'amortissement;
- les éliminations et les ajustements intersectoriels, incluant les loyers intersociétés, les frais de gestion immobilière et les frais de traitement des transactions par carte de crédit.

Le tableau suivant détaille les dépenses d'investissement par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	2016				2015			
	Détail	CT REIT ¹	Services Financiers	Total	Détail ²	CT REIT ¹	Services Financiers	Total
Dépenses d'investissement ³	568,7 \$	176,8 \$	9,4 \$	754,9 \$	655,9 \$	42,4 \$	17,8 \$	716,1 \$

¹ Les dépenses d'investissement de CT REIT comprennent un montant de 2,0 millions de dollars (17,7 millions en 2015) lié à la construction de magasins des bannières Mark's et FGL Sports.

² Les dépenses d'investissement du secteur Détail comprennent un montant de 17,7 millions de dollars lié à l'acquisition de 12 contrats de location d'immeubles auparavant détenus par Target Canada au cours de 2015, et elles sont comptabilisées à titre de créances à long terme et autres actifs dans les bilans consolidés.

³ Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels.

Le tableau suivant détaille le total des actifs par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Détail	11 024,4 \$	11 128,0 \$
CT REIT	5 014,6	4 350,9
Services Financiers	5 773,5	5 520,3
Éliminations et ajustements	(6 509,7)	(6 011,4)
Total de l'actif ¹	15 302,8 \$	14 987,8 \$

¹ La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les charges liées à ces fonctions sont affectées de manière systématique et rationnelle aux secteurs opérationnels à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés entre les secteurs dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

Le tableau suivant détaille le total des passifs par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Détail	3 943,9 \$	3 899,1 \$
CT REIT	2 424,0	2 137,5
Services Financiers	4 731,6	4 588,4
Éliminations et ajustements	(1 534,0)	(1 426,9)
Total de l'actif ¹	9 565,5 \$	9 198,1 \$

¹ La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les charges liées à ces fonctions sont affectées de manière systématique et rationnelle aux secteurs opérationnels à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés entre les secteurs dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

Les éliminations et les ajustements comprennent les éléments suivants :

- le passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement de CT REIT au modèle du coût de la Société, notamment la comptabilisation de l'amortissement;
- les éliminations intersectorielles.

7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Trésorerie	81,0 \$	192,2 \$
Équivalents de trésorerie	738,2	698,6
Trésorerie soumise à restrictions ¹	10,5	9,8
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ²	829,7	900,6
Dette bancaire	(5,9)	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire	823,8 \$	900,6 \$

¹ Relatifs à Glacier et soumis à restrictions en vue des remboursements aux porteurs de billets et du paiement d'autres frais de financement.

² Sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les montants détenus en réserve en vue de soutenir les liquidités et les exigences réglementaires des Services Financiers. Veuillez vous reporter à la note 31.1.

8. Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Créances clients et autres débiteurs	614,2 \$	673,6 \$
Dérivés (note 32)	76,6	241,4
Total des actifs financiers	690,8 \$	915,0 \$

Les créances clients proviennent principalement des marchands et des franchisés, vaste groupe dispersé sur le plan géographique. Les débiteurs, pris individuellement, représentent moins de un pour cent du total du solde à recevoir.

Les montants à recevoir des marchands interviennent dans le cours normal des activités et font l'objet d'ententes de partage des coûts et d'ententes de financement. La période de crédit moyenne nette sur la vente de biens est de 14 jours à 120 jours.

9. Créances sur prêts

Le tableau suivant présente des renseignements quantitatifs sur le portefeuille de créances sur prêts de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Capital total des créances ¹	
	2016	2015
Créances sur cartes de crédit ²	5 104,6 \$	4 844,3 \$
Prêts aux marchands ³	705,4	659,6
Total des créances sur prêts	5 810,0	5 503,9
Moins : tranche à long terme ⁴	671,6	628,4
Tranche à court terme des créances sur prêts	5 138,4 \$	4 875,5 \$

¹ Les montants sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur créances.

² Comprend les prêts au titre de marges de crédit.

³ Les prêts aux marchands sont principalement constitués de prêts émis par Franchise Trust (note 21).

⁴ La tranche à long terme des créances sur prêts est comprise dans les créances à long terme et autres actifs et inclut les prêts aux marchands d'un montant de 668,9 millions de dollars (624,9 millions en 2015).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la trésorerie reçue découlant des intérêts sur cartes de crédit et sur prêts s'est élevée à 820,2 millions de dollars (789,6 millions en 2015).

La valeur comptable des créances sur prêts comprend les prêts consentis aux marchands qui sont garantis par les actifs des marchands correspondants. L'exposition de la Société au risque de crédit découlant des créances sur prêts se rapporte à Franchise Trust et à la Banque. L'exposition au risque de crédit à la Banque dépend principalement des caractéristiques propres à chaque titulaire de carte de crédit. La Banque utilise des modèles d'évaluation du crédit, des technologies de surveillance et des techniques de modélisation du recouvrement élaborés qui lui permettent de mettre en œuvre et de gérer des stratégies, des politiques et des limites conçues pour atténuer le risque. Les créances sur prêts proviennent d'un vaste groupe de clients dispersés sur le plan géographique. Le risque de crédit actuel est limité à la perte que la Société subirait si toutes les contreparties de la Banque manquaient en même temps à leurs obligations.

La continuité de la provision pour créances sur prêts¹ de la Société se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Solde au début	111,5 \$	113,2 \$
Réduction de valeur pour pertes sur créances, déduction faite des recouvrements	293,7	301,9
Recouvrements	69,4	65,9
Radiations	(367,7)	(369,5)
Solde à la fin	106,9 \$	111,5 \$

¹ Les prêts comprennent les créances sur cartes de crédit et les prêts au titre de marges de crédit. Aucune provision pour pertes sur créances n'a été constituée relativement aux créances sur prêts de Franchise Trust et de FGL Sports.

La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau considéré comme suffisant pour absorber les pertes sur créances futures.

L'ancienneté des créances sur prêts de la Société qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas douteuses, se détaille comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2016			2015		
	De 1 jour à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	De 1 jour à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Créances sur prêts	308,6 \$	58,3 \$	366,9 \$	306,3 \$	62,8 \$	369,1 \$

Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées et sont radiées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts au titre de marges de crédit sont considérés comme étant dépréciés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis plus de 90 jours et ils sont radiés lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Aucune garantie n'est détenue à l'égard de ces créances sur prêts, sauf en ce qui concerne les prêts aux marchands, comme il est mentionné ci-dessus.

Transfert d'actifs financiers**Glacier Credit Card Trust**

Glacier est une entité structurée qui a été créée afin de titriser les créances sur cartes de crédit. Au 31 décembre 2016, la Banque a transféré à Glacier la participation en copropriété dans les créances sur cartes de crédit, mais elle a conservé la quasi-totalité du risque de crédit associé aux actifs transférés. Comme elle conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à ces actifs, la Banque continue de les comptabiliser à titre de créances sur prêts, et les transferts sont comptabilisés à titre de transactions de financement garanties. Au 31 décembre 2016, le passif connexe, qui est garanti par les actifs en question, comprend le papier commercial et les billets à terme dans les bilans consolidés et est comptabilisé au coût amorti. La Banque est exposée à la majorité des risques et des avantages inhérents à la propriété de Glacier, et c'est pourquoi cette entité est consolidée. La valeur comptable des actifs se rapproche de leur juste valeur. L'écart entre les créances sur cartes de crédit transférées et les passifs connexes figure ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	2016		2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Créances sur cartes de crédit transférées ¹	1 989,0 \$	1 989,0 \$	1 988,0 \$	1 988,0 \$
Passifs connexes	1 985,0	2 017,0	1 982,3	2 021,4
Position nette	4,0 \$	(28,0) \$	5,7 \$	(33,4) \$

¹ L'évaluation de la juste valeur dans les créances sur cartes de crédit est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Veuillez vous reporter à la note 32.4 pour la définition des niveaux.

Du point de vue du droit, les participations en copropriété dans les créances de la Banque détenues par Glacier ont été vendues à Glacier et ne sont pas accessibles aux créanciers de la Banque. De plus, les passifs de Glacier ne constituent pas des obligations légales de la Société.

La Banque n'a pas cerné de facteurs découlant des conditions actuelles du marché qui pourraient faire en sorte qu'elle doive fournir des liquidités ou du soutien au crédit à Glacier au-delà des ententes conclues ou qui pourraient autrement modifier la substance de la relation entre elle et Glacier. Aucun changement pertinent n'a été apporté à la structure du capital de Glacier depuis l'évaluation de la Banque en vue de la consolidation.

Franchise Trust

Les états financiers consolidés comprennent une partie (un silo) de Franchise Trust, une entité juridique commanditée par une banque tierce qui veille au montage et au service des prêts aux marchands pour l'achat de stocks et d'immobilisations corporelles (les « prêts aux marchands »). La Société s'est entendue avec plusieurs importantes banques canadiennes pour que celles-ci fournissent des lettres de garantie à Franchise Trust à titre de soutien au crédit pour les prêts aux marchands. Franchise Trust a vendu tous ses droits dans les lettres de garantie et les prêts aux marchands qui étaient en cours à d'autres fiducies indépendantes créées par d'importantes banques canadiennes (les « fiducies de copropriétaires ») qui financent leurs participations en copropriété par l'entremise des marchés des capitaux. Comme Franchise Trust conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux prêts aux marchands, les transferts sont comptabilisés à titre de transactions de financement garanties. Par conséquent, la Société comptabilise toujours la tranche à court terme de ces actifs dans les créances sur prêts et la tranche à long terme dans les créances à long terme et autres actifs et comptabilise les passifs connexes garantis par ces actifs à titre d'emprunts, soit les emprunts contractés par Franchise Trust pour financer les prêts aux marchands. Les prêts aux marchands et les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis subséquemment comptabilisés au coût amorti.

(en millions de dollars canadiens)	2016		2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Prêts aux marchands ¹	700,3 \$	700,3 \$	655,5 \$	655,5 \$
Passifs connexes	700,3	700,3	655,5	655,5
Position nette	— \$	— \$	— \$	— \$

¹ L'évaluation de la juste valeur des prêts aux marchands est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Veuillez vous reporter à la note 32.4 pour la définition des niveaux.

Du point de vue du droit, les prêts aux marchands ont été vendus et ne sont pas accessibles aux créanciers de la Société. Les emprunts ne constituent pas une responsabilité légale pour la Société.

En cas de défaut de paiement du prêt de la part d'un marchand, la Société a le droit d'acheter ce prêt des fiducies de copropriétaires, qui céderont à la Société l'instrument d'emprunt du marchand concerné et les documents de garantie connexes. La cession de ces documents accorde à la Société des droits prioritaires en matière de garantie quant aux actifs du marchand, à moins que certaines réclamations de nature réglementaire aient préséance.

Dans la plupart des cas, la Société s'attend à recouvrer les paiements effectués pour acheter un prêt en souffrance, y compris les charges qui y sont liées. Si la Société choisit de ne pas acheter le prêt au marchand en souffrance, les fiducies de copropriétaires peuvent tirer des montants sur les lettres de garantie.

Les fiducies de copropriétaires peuvent aussi tirer des montants sur ces lettres de garantie afin de couvrir les insuffisances liées à certains frais connexes qui leur sont dus. Dans tous les cas où un montant est tiré sur les lettres de garantie, la Société a consenti à rembourser les montants ainsi tirés à la banque qui a émis les lettres de garantie. Veuillez vous reporter à la note 34 pour obtenir de l'information additionnelle.

10. Créances à long terme et autres actifs

Les créances à long terme et autres actifs se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Créances sur prêts (note 9)	671,6 \$	628,4 \$
Dérivés (note 32)	46,2	50,2
Prêts hypothécaires	17,1	28,0
Autres débiteurs	3,6	5,1
Total des créances à long terme	738,5	711,7
Autres	25,2	19,5
	763,7 \$	731,2 \$

11. Goodwill et immobilisations incorporelles

Le tableau suivant présente les variations du coût, ainsi que de l'amortissement et de la perte de valeur cumulés des immobilisations incorporelles de la Société.

	2016				
	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et goodwill			Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	
	Goodwill	Bannières et marques de commerce	Contrats de franchise et autres immobilisations incorporelles	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles ¹
(en millions de dollars canadiens)					
Coût					
Solde au début	438,9 \$	267,4 \$	158,9 \$	1 267,7 \$	23,1 \$
Entrées ²	7,7	—	—	153,8	—
Cessions/mises hors service	—	—	—	(10,7)	—
Reclassements et transferts	—	2,9	(2,9)	—	—
Solde à la fin	446,6 \$	270,3 \$	156,0 \$	1 410,8 \$	23,1 \$
Amortissement et perte de valeur cumulés					
Solde au début	(1,9) \$	— \$	— \$	(889,6) \$	(17,7) \$
Amortissement au cours de l'exercice	—	—	—	(124,6)	(1,5)
Perte de valeur	—	(0,6)	—	—	—
Cessions/mises hors service	—	—	—	10,7	—
Reclassements et transferts	—	—	—	—	(1,3)
Solde à la fin	(1,9) \$	(0,6) \$	— \$	(1 003,5) \$	(20,5) \$
Valeur comptable nette, à la fin	444,7 \$	269,7 \$	156,0 \$	407,3 \$	2,6 \$

¹ Comprend les relations avec les clients de FGL Sports, certaines marques maison et des contrats de location hors marché.

² Les entrées sont principalement liées aux immobilisations incorporelles développées à l'interne.

(en millions de dollars canadiens)	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et goodwill			Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée		Total
	Goodwill	Bannières et marques de commerce	Contrats de franchise et autres immobilisations incorporelles	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles ¹	
Coût						
Solde au début	438,5 \$	266,6 \$	156,9 \$	1 158,1 \$	23,1 \$	2 043,2 \$
Entrées ²	0,4	0,8	2,0	109,1	—	112,3
Cessions/mises hors service	—	—	—	0,9	—	0,9
Reclassements et transferts	—	—	—	(0,4)	—	(0,4)
Solde à la fin	438,9 \$	267,4 \$	158,9 \$	1 267,7 \$	23,1 \$	2 156,0 \$
Amortissement et perte de valeur cumulés						
Solde au début	(1,9) \$	— \$	— \$	(775,3) \$	(14,3) \$	(791,5) \$
Amortissement au cours de l'exercice	—	—	—	(109,8)	(2,1)	(111,9)
Cessions/mises hors service	—	—	—	(4,5)	—	(4,5)
Reclassements et transferts	—	—	—	—	(1,3)	(1,3)
Solde à la fin	(1,9) \$	— \$	— \$	(889,6) \$	(17,7) \$	(909,2) \$
Valeur comptable nette, à la fin	437,0 \$	267,4 \$	158,9 \$	378,1 \$	5,4 \$	1 246,8 \$

¹ Comprend les relations avec les clients de FGL Sports, certaines marques maison et des contrats de location hors marché.

² Les entrées sont principalement liées aux immobilisations incorporelles développées à l'interne.

Le tableau suivant présente le détail du goodwill de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
FGL Sports	364,6 \$	356,9 \$
Mark's	56,7	56,7
Canadian Tire	23,4	23,4
Total	444,7 \$	437,0 \$

Les bannières et les marques de commerce comprennent les bannières de magasins FGL Sports et Mark's, qui sont des marques de commerce autorisées de la Société et sont assorties de dates d'expiration allant de 2017 à 2030. En outre, les bannières et les marques de commerce comprennent les marques maison de FGL Sports et de Mark's qui sont assorties de dates d'expiration juridiques. Comme la Société n'a aucun plan approuvé visant le changement des bannières des magasins et a l'intention de continuer à renouveler toutes les marques de commerce et les marques maison à chaque date d'expiration dans un avenir prévisible, il n'y a pas de limite prévisible quant à la période durant laquelle les actifs devraient générer des entrées nettes de trésorerie. Elle considère donc que ces immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité indéterminée.

Les contrats de franchise ont une date d'expiration assortie d'options de renouvellement ou une durée d'utilité indéterminée. Comme la Société a l'intention de renouveler ces contrats à chaque date d'expiration dans un avenir prévisible, il n'y a pas de limite prévisible quant à la période durant laquelle les contrats de franchise et les emplacements des magasins franchisés généreront des entrées nettes de trésorerie. Elle considère donc que ces actifs ont une durée d'utilité indéterminée.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties sur une période de deux à dix ans. Les contrats de location hors marché sont amortis sur la durée des contrats de location correspondants.

Les coûts d'emprunt inscrits à l'actif se sont chiffrés à 5,4 millions de dollars en 2016 (3,4 millions en 2015). Le taux de capitalisation utilisé pour calculer ce montant s'établissait à 6,1 pour cent au cours de l'exercice (6,0 pour cent en 2015).

La dotation aux amortissements relative aux logiciels et aux autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée est incluse dans le poste Frais de vente, généraux et administratifs des comptes consolidés de résultat.

Perte de valeur des immobilisations incorporelles et reprise subséquente

La Société a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de toutes les unités génératrices de trésorerie au test de dépréciation annuel fondé sur la valeur d'utilité au moyen de taux d'actualisation après impôt allant de 7,3 pour cent à 10,5 pour cent et des taux de croissance allant de 1,1 pour cent à 10,7 pour cent par année.

La perte de valeur des immobilisations incorporelles s'est chiffrée à 0,6 million de dollars en 2016 (néant en 2015). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée en 2016 ni en 2015. La perte de valeur à l'égard du goodwill en 2016 est attribuée au secteur opérationnel Détail de la Société et comptabilisée au poste Autres produits des comptes consolidés de résultat.

Pour ce qui est du goodwill et des immobilisations incorporelles, la valeur recouvrable est estimée à partir de la valeur d'utilité excédant la valeur comptable. Aucun changement raisonnablement possible des hypothèses ne ferait en sorte que la valeur comptable excède la valeur recouvrable estimée.

12. Immeubles de placement

Le tableau suivant présente les variations du coût, ainsi que de l'amortissement et de la perte de valeur cumulés des immeubles de placement de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Coût		
Solde au début	172,4 \$	178,8 \$
Entrées	135,1	11,0
Cessions/mises hors service	(0,9)	(3,8)
Reclassements et transferts	(0,3)	(13,6)
Solde à la fin	306,3 \$	172,4 \$
Amortissement et perte de valeur cumulés		
Solde au début	(34,6) \$	(30,2) \$
Amortissement au cours de l'exercice	(6,1)	(4,0)
Reprise de perte de valeur	0,1	—
Cessions/mises hors service	0,7	1,1
Reclassements et transferts	—	(1,5)
Solde à la fin	(39,9) \$	(34,6) \$
Valeur comptable nette à la fin	266,4 \$	137,8 \$

Les immeubles de placement ont généré des produits locatifs de 29,7 millions de dollars (19,2 millions en 2015).

Les charges d'exploitation directes (y compris les réparations et l'entretien) découlant des immeubles de placement, qui sont comptabilisées en résultat net, se sont chiffrées à 13,0 millions de dollars (9,7 millions en 2015).

La juste valeur estimée des immeubles de placement se chiffrait à 357,2 millions de dollars (228,2 millions en 2015). Cette évaluation à la juste valeur récurrente est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (veuillez vous reporter à la note 32.4 pour la définition des niveaux). La Société détermine la juste valeur des immeubles de placement en appliquant un taux de capitalisation avant impôt aux produits locatifs annuels tirés des contrats de location en vigueur. Le taux de capitalisation variait de 4,9 pour cent à 11,0 pour cent (5,3 pour cent à 11,0 pour cent en 2015). Les flux de trésorerie sont d'une durée de cinq ans et comprennent une valeur finale. La Société possède une expertise en gestion immobilière qui est mise à profit pour l'évaluation des immeubles de placement, et elle a également effectué des évaluations indépendantes sur certains immeubles de placement détenus par CT REIT.

Perte de valeur d'immeubles de placement et reprise subséquente

Toute perte de valeur ou reprise de perte de valeur subséquente sont présentées au poste Autres produits des comptes consolidés de résultat.

13. Immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente les variations du coût ainsi que de l'amortissement et de la perte de valeur cumulés des immobilisations corporelles de la Société.

							2016
(en millions de dollars canadiens)	Terrains	Bâtiments	Agencements et matériel	Améliorations locatives	Actifs loués en vertu de contrats de location-financement	Travaux en cours	Total
Coût							
Solde au début	874,4 \$	2 915,9 \$	1 216,6 \$	1 140,7 \$	262,8 \$	359,4 \$	6 769,8 \$
Entrées	41,8	44,2	156,4	152,7	0,5	72,7	468,3
Cessions/mises hors service	(2,5)	(5,3)	(19,0)	(8,2)	(4,0)	(6,2)	(45,2)
Reclassements et transferts	(2,5)	(10,9)	28,0	21,2	(36,3)	—	(0,5)
Solde à la fin	911,2 \$	2 943,9 \$	1 382,0 \$	1 306,4 \$	223,0 \$	425,9 \$	7 192,4 \$
Amortissement et perte de valeur cumulés							
Solde au début	(6,6) \$	(1 385,8) \$	(794,8) \$	(436,2) \$	(168,2) \$	— \$	(2 791,6) \$
Amortissement au cours de l'exercice	—	(108,5)	(116,9)	(84,0)	(15,5)	—	(324,9)
Perte de valeur	—	—	(3,3)	(0,2)	—	—	(3,5)
Cessions/mises hors service	—	3,8	17,8	7,3	4,1	—	33,0
Reclassements et transferts	—	8,9	(21,9)	(21,9)	26,7	—	(8,2)
Solde à la fin	(6,6) \$	(1 481,6) \$	(919,1) \$	(535,0) \$	(152,9) \$	— \$	(3 095,2) \$
Valeur comptable nette à la fin	904,6 \$	1 462,3 \$	462,9 \$	771,4 \$	70,1 \$	425,9 \$	4 097,2 \$

							2015
(en millions de dollars canadiens)	Terrains	Bâtiments	Agencements et matériel	Améliorations locatives	Actifs loués en vertu de contrats de location-financement	Travaux en cours	Total
Coût							
Solde au début	861,0 \$	2 857,7 \$	1 071,9 \$	1 001,1 \$	256,5 \$	224,3 \$	6 272,5 \$
Entrées	9,1	63,3	165,8	155,6	14,0	163,2	571,0
Cessions/mises hors service	(4,2)	(10,5)	(21,4)	(6,7)	(8,0)	(26,3)	(77,1)
Reclassements et transferts	8,5	5,4	0,3	(9,3)	0,3	(1,8)	3,4
Solde à la fin	874,4 \$	2 915,9 \$	1 216,6 \$	1 140,7 \$	262,8 \$	359,4 \$	6 769,8 \$
Amortissement et perte de valeur cumulés							
Solde au début	(4,4) \$	(1 289,8) \$	(712,0) \$	(365,7) \$	(157,5) \$	— \$	(2 529,4) \$
Amortissement au cours de l'exercice	—	(108,4)	(103,8)	(80,0)	(16,5)	—	(308,7)
Perte de valeur	—	(0,2)	(0,2)	—	—	—	(0,4)
Reprise de pertes de valeur	—	—	0,1	0,1	—	—	0,2
Cessions/mises hors service	0,1	4,8	18,6	7,1	7,4	—	38,0
Reclassements et transferts	(2,3)	7,8	2,5	2,3	(1,6)	—	8,7
Solde à la fin	(6,6) \$	(1 385,8) \$	(794,8) \$	(436,2) \$	(168,2) \$	— \$	(2 791,6) \$
Valeur comptable nette à la fin	867,8 \$	1 530,1 \$	421,8 \$	704,5 \$	94,6 \$	359,4 \$	3 978,2 \$

La Société a inscrit à l'actif des coûts d'emprunt de 18,0 millions de dollars (11,8 millions en 2015) se rapportant aux emprunts bancaires liés aux immobilisations corporelles en construction. Le taux utilisé pour calculer ce montant s'établissait à 6,1 pour cent au cours de l'exercice (6,0 pour cent en 2015).

La valeur comptable des actifs loués en vertu de contrats de location-financement au 31 décembre 2016 comprenait un montant de 33,4 millions de dollars (39,3 millions en 2015) au titre des bâtiments et un montant de 36,7 millions (55,3 millions en 2015) au titre des agencements et du matériel.

Perte de valeur des immobilisations corporelles et reprise subséquente

La perte de valeur des immobilisations corporelles s'est établie à 3,5 millions de dollars en 2016 (0,4 million en 2015). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée en 2016 (0,2 million en 2015). La perte de valeur des immobilisations corporelles se rapporte au secteur opérationnel Détail de la Société. Toute perte de valeur ou reprise de perte de valeur sont présentées au poste Autres produits des comptes consolidés de résultat.

14. Filiales

14.1 Contrôle sur les filiales et composition de la Société

Les présents états financiers consolidés comprennent les entités contrôlées par la Société Canadian Tire. La Société Canadian Tire détient le contrôle lorsqu'elle a la capacité de diriger les activités pertinentes et les rendements d'une entité. Les états financiers de ces entités sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de début du contrôle jusqu'à la date à laquelle la Société cesse d'avoir le contrôle. Le tableau suivant donne le détail des entités importantes de la Société.

Nom de la filiale	Principales activités	Pays de constitution et d'exploitation	Participation	
			2016	2015
CTFS Holdings Limited ¹	Commercialisation de produits d'assurance, traitement des transactions par carte de crédit dans les magasins Canadian Tire, services bancaires et réassurance	Canada	80,0 %	80,0 %
Immobilière Canadian Tire Limitée	Immobilier	Canada	100,0 %	100,0 %
CT Real Estate Investment Trust	Immobilier	Canada	85,1 %	83,8 %
FGL Sports Ltée	Détaillant d'articles de sport, de vêtements et de chaussures	Canada	100,0 %	100,0 %
Franchise Trust ²	Programme de prêts aux marchands Canadian Tire	Canada	0,0 %	0,0 %
Glacier Credit Card Trust ³	Programme de financement visant à acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Banque Canadian Tire	Canada	0,0 %	0,0 %
Mark's Work Wearhouse Ltd.	Détaillant de vêtements et de chaussures	Canada	100,0 %	100,0 %

¹ L'entité juridique CTFS Holdings Limited, incorporée en 2014, est la société mère de la Banque et de CTFS Bermuda Ltd. Les principales activités de la Banque sont la prestation de services bancaires, la commercialisation de produits d'assurance, de même que le traitement des transactions par carte de crédit dans les magasins Canadian Tire. La principale activité de CTFS Bermuda Ltd. est la réassurance.

² Franchise Trust est une entité juridique parrainée par une banque tierce qui accorde des prêts aux marchands en vertu du programme de prêts aux marchands. La Société ne détient aucune participation dans Franchise Trust. Toutefois, la Société a établi qu'elle a la capacité de diriger les activités pertinentes et les rendements du silo d'actifs et de passifs de Franchise Trust lié au programme de prêts aux marchands Canadian Tire. Comme la Société contrôle ce silo d'actifs et de passifs, il est consolidé dans les présents états financiers.

³ Glacier a été constituée dans le but de répondre à des besoins particuliers de la Société, soit d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Société. Glacier émet des titres d'emprunt au profit d'investisseurs indépendants pour financer ses acquisitions. La Société ne détient aucune participation dans Glacier. Toutefois, la Société a établi qu'elle a la capacité de diriger les activités pertinentes et les rendements de Glacier. Comme elle exerce un contrôle sur Glacier, celle-ci est consolidée dans les présents états financiers.

14.2 Informations détaillées sur les filiales qui ne sont pas entièrement détenues et qui comportent des participations ne donnant pas le contrôle

La portion de l'actif net et du bénéfice attribuable aux tiers est présentée à titre de participations ne donnant pas le contrôle et de bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les bilans consolidés et les comptes consolidés de résultat, respectivement. Les participations ne donnant pas le contrôle de CT REIT et de CTFS Holdings Limited ont initialement été évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition.

Le tableau suivant présente un résumé de l'information concernant les participations ne donnant pas le contrôle.

(en millions de dollars canadiens)	2016			
	CT REIT ¹	CTFS Holdings Limited ²	Autres ³	Total
Participations ne donnant pas le contrôle	14,9 %	20,0 %	50,0 %	
Actifs courants	11,1 \$	5 539,4 \$	13,6 \$	5 564,1 \$
Actifs non courants	5 003,5	234,1	33,0	5 270,6
Passifs courants	219,3	2 201,9	4,3	2 425,5
Passifs non courants	2 204,8	2 527,2	23,4	4 755,4
Actif net	2 590,5	1 044,4	18,9	3 653,8
Produits	407,2 \$	1 180,7 \$	184,9 \$	1 772,8 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	21,4 \$	52,4 \$	4,6 \$	78,4 \$
Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	288,6	504,1	6,0	798,7
Distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(20,9)	(53,8)	(3,7)	(78,4)

¹ Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est fondé sur le bénéfice net de CT REIT ajusté dans le but de faire correspondre sa comptabilisation à la méthode du coût de la Société, y compris la comptabilisation de l'amortissement.

² Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est fondé sur le bénéfice net de CTFS Holdings Limited ajusté pour tenir compte des exigences contractuelles établies dans la convention universelle entre actionnaires.

³ Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est fondé sur le bénéfice net de la filiale ajusté pour tenir compte des exigences contractuelles établies dans l'entente de propriété.

	2015		
(en millions de dollars canadiens)	CT REIT ¹	CTFS Holdings Limited ²	Autres ³
			Total
Participations ne donnant pas le contrôle	16,2 %	20,0 %	50,0 %
Actifs courants	29,3 \$	5 364,2 \$	13,2 \$
Actifs non courants	4 321,6	209,9	32,2
Passifs courants	245,2	1 226,3	4,3
Passifs non courants	1 892,4	3 305,8	25,6
Actif net	2 213,3	1 042,0	15,5
Produits	378,2 \$	1 165,2 \$	181,4 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	20,6 \$	53,0 \$	2,9 \$
Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	286,5	504,3	4,7
Distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(20,3)	(33,6)	(1,7)

¹ Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est fondé sur le bénéfice net de CT REIT ajusté dans le but de faire correspondre sa comptabilisation à la méthode du coût de la Société, y compris la comptabilisation de l'amortissement.

² Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est fondé sur le bénéfice net de CTFS Holdings Limited ajusté pour tenir compte des exigences contractuelles établies dans la convention universelle entre actionnaires.

³ Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est fondé sur le bénéfice net de la filiale ajusté pour tenir compte des exigences contractuelles établies dans l'entente de propriété.

14.3 Continuité des participations ne donnant pas le contrôle

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Solde au début de l'exercice	795,5 \$	775,3 \$
Bénéfice global attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice ¹	79,6	74,0
Émission de parts de fiducie à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des coûts de transaction	2,0	1,8
Distributions	(78,4)	(55,6)
Solde à la fin de l'exercice	798,7 \$	795,5 \$

¹ Comprend un montant de 1,2 million de dollars comptabilisé dans les états consolidés du résultat global [(2,5) millions en 2015].

15. Impôt sur le résultat

15.1 Actifs et passifs d'impôt différé

Le montant d'actif ou de passif d'impôt différé comptabilisé dans le bilan consolidé et la fluctuation correspondante comptabilisée dans le compte consolidé de résultat ou dans l'état consolidé des variations des capitaux propres ou découlant d'un regroupement d'entreprises se présentent comme suit :

	2016				
(en millions de dollars canadiens)	Solde au début	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Autres ajustements	Solde à la fin
Provisions, produits différés et réserves	143,8 \$	8,8 \$	— \$	0,2 \$	152,8 \$
Immobilisations corporelles	(43,8)	5,9	—	—	(37,9)
Immobilisations incorporelles	(153,5)	(17,1)	—	—	(170,6)
Avantages du personnel	37,5	1,1	1,1	—	39,7
Couvertures de flux de trésorerie	(53,3)	—	40,1	—	(13,2)
Autres	6,3	1,0	—	—	7,3
Actif (passif) d'impôt différé, montant net ¹	(63,0) \$	(0,3) \$	41,2 \$	0,2 \$	(21,9) \$

¹ Comprend des montants nets d'actif d'impôt différé de 82,3 millions de dollars et de passif d'impôt différé de 104,2 millions.

(en millions de dollars canadiens)	Solde au début	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Autres ajustements	Solde à la fin
Provisions, produits différés et réserves	139,3 \$	4,5 \$	— \$	— \$	143,8 \$
Immobilisations corporelles	(56,7)	12,9	—	—	(43,8)
Immobilisations incorporelles	(147,5)	(5,7)	—	(0,3)	(153,5)
Avantages du personnel	36,4	1,3	(0,2)	—	37,5
Couvertures de flux de trésorerie	(29,5)	—	(23,8)	—	(53,3)
Autres	3,5	2,1	—	0,7	6,3
Actif (passif) d'impôt différé, montant net ¹	(54,5) \$	15,1 \$	(24,0) \$	0,4 \$	(63,0) \$

¹ Comprend des montants nets d'actif d'impôt différé de 48,1 millions de dollars et de passif d'impôt différé de 111,1 millions.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé à l'égard du montant des différences temporaires découlant de l'écart entre la valeur comptable des participations dans des filiales et des entreprises associées, des investissements dans des succursales et des intérêts dans des partenariats aux fins des états financiers et le montant du coût aux fins de l'impôt pour les placements. La Société est capable de contrôler le calendrier de résorption des différences temporaires, et elle estime qu'il est probable que la résorption n'aura pas lieu dans un avenir prévisible. Le montant de ces différences temporaires imposables s'établissait à environ 2,3 milliards de dollars au 31 décembre 2016 (2,6 milliards en 2015).

15.2 Charge d'impôt

Le tableau suivant présente les principales composantes de la charge d'impôt sur le résultat.

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Charge d'impôt exigible		
Période considérée	261,9 \$	258,9 \$
Ajustements au titre d'exercices antérieurs	1,3	21,6
	263,2 \$	280,5 \$
Charge (économie) d'impôt différé		
Charge (économie) d'impôt sur le résultat différé afférente à la naissance et à la résorption de différences temporaires	2,9 \$	(0,3) \$
Ajustements (de l'économie) d'impôt sur le résultat différé au titre d'exercices antérieurs	(2,6)	(16,6)
Charge d'impôt sur le résultat différé découlant de la variation du taux d'imposition	—	1,8
	0,3	(15,1)
Total de la charge d'impôt sur le résultat	263,5 \$	265,4 \$

Les (économies) charges d'impôt comptabilisées dans les autres éléments du résultat global se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
(Perte) profit sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie et actifs financiers disponibles à la vente	(14,7) \$	99,8 \$
Reclassement dans les actifs non financiers du profit sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(24,8)	(74,9)
Reclassement en résultat du profit sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie et actifs financiers disponibles à la vente	(0,6)	(1,1)
(Pertes) gains actuariel(le)s	(1,1)	0,2
Total de (l'économie) la charge d'impôt sur le résultat	(41,2) \$	24,0 \$

Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat

Les données relatives à l'impôt sur le résultat présentées dans les comptes consolidés de résultat diffèrent des montants qui seraient calculés au moyen du taux d'imposition sur le résultat prévu par la loi pour les raisons suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Bénéfice avant impôt	1 011,0 \$	1 001,3 \$
Impôt sur le résultat en fonction du taux d'imposition applicable prévu par la loi de 26,67 % (26,56 % en 2015)	269,6 \$	266,0 \$
Ajustement à l'impôt sur le résultat découlant de ce qui suit :		
Non-déductibilité de la charge liée aux options sur actions	5,0	2,5
Partie non imposable des plus-values	(2,0)	(6,8)
Bénéfice attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les entités intermédiaires	(7,0)	(6,3)
Autres	(2,1)	10,0
Charge d'impôt sur le résultat	263,5 \$	265,4 \$

Le taux d'imposition prévu par la loi applicable correspond au total du taux d'imposition fédéral canadien de 15,0 pour cent (15,0 pour cent en 2015) et du taux d'imposition provincial canadien de 11,67 pour cent (11,56 pour cent en 2015). La hausse du taux applicable par rapport à 2015 est principalement attribuable à des variations des taux d'imposition provinciaux au cours de l'exercice.

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il existe toutefois la possibilité que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a établi des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

16. Dépôts

Les dépôts se composent des dépôts de courtiers et des dépôts de détail.

Les flux de trésorerie provenant des dépôts de courtiers sont générés par la vente de CPG par l'entremise de courtiers plutôt que directement aux clients des services bancaires de détail. Les CPG offerts par les courtiers sont d'une durée allant de 30 jours à cinq ans et ne prévoient aucune disposition de remboursement par anticipation, sauf en certaines circonstances exceptionnelles. Au 31 décembre 2016, le total des dépôts des courtiers à court terme et à long terme en cours s'élevait à 1 515,7 millions de dollars (1 548,5 millions en 2015).

Les dépôts de détail se composent des dépôts dans les comptes d'épargne à intérêt élevé, des CPG et des dépôts dans les CELI. Au 31 décembre 2016, le total des dépôts de détail en cours s'élevait à 665,8 millions de dollars (704,4 millions en 2015).

Pour obtenir de l'information sur les remboursements de dépôts exigibles, veuillez vous reporter à la note 5.4. Le tableau suivant présente les taux d'intérêt effectifs.

	2016	2015
Dépôts sous forme de CPG	2,78 %	2,84 %
Dépôts dans des comptes d'épargne à intérêt élevé	1,39 %	1,52 %

17. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Dettes fournisseurs et charges à payer	1 626,3 \$	1 761,2 \$
Dérivés (note 32)	13,4	0,7
Total des passifs financiers	1 639,7	1 761,9
Produits différés	39,5	38,4
Réserve au titre de l'assurance	18,4	16,9
Autres	159,3	139,9
	1 856,9 \$	1 957,1 \$

Les produits différés sont composés principalement des primes d'assurance non acquises, des produits non acquis provenant du Programme d'Assistance routière et des produits non acquis tirés des cartes-cadeaux.

Le poste Autres est composé principalement de la tranche à court terme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et des taxes de vente à payer.

La période de crédit sur les dettes fournisseurs varie de trois jours à 270 jours (de trois jours à 180 jours en 2015).

18. Provisions

Le tableau suivant présente les variations des provisions de la Société.

	2016				
(en millions de dollars canadiens)	Garanties et retours	Remise en état des sites et démantèlement	Fidélisation de la clientèle	Autres	Total
Solde au début	120,5 \$	38,3 \$	86,2 \$	16,8 \$	261,8 \$
Charges, déduction faite des reprises	301,9	3,9	176,6	6,0	488,4
Utilisations	(279,5)	(1,3)	(161,5)	(8,0)	(450,3)
Ajustements d'actualisation	0,6	(1,6)	—	0,2	(0,8)
Solde à la fin	143,5 \$	39,3 \$	101,3 \$	15,0 \$	299,1 \$
Tranche à court terme	137,1	6,5	101,3	8,3	253,2
Tranche à long terme	6,4	32,8	—	6,7	45,9

19. Éventualités

Questions juridiques et réglementaires

La Société est partie à des poursuites de nature judiciaire et réglementaire. La Société estime que toute poursuite représente une question courante inhérente à ses activités. La Société ne peut déterminer avec certitude l'issue de toutes les poursuites en cours, mais elle est d'avis que la résolution ultime de celles-ci n'aura pas d'incidence négative significative sur son bénéfice consolidé, sur ses flux de trésorerie consolidés ni sur sa situation financière consolidée.

20. Emprunts à court terme

Les emprunts à court terme comprennent le papier commercial émis par Glacier et les prélèvements sur la marge de crédit bancaire. Les emprunts à court terme peuvent comporter des intérêts payables à l'échéance ou être vendus à escompte, puis arriver à échéance à leur valeur nominale.

Le papier commercial est constitué de billets à court terme assortis d'échéances variées, dont l'échéance initiale est de un an ou moins, habituellement 90 jours ou moins, et dont le taux d'intérêt est établi au moment de chaque renouvellement. Le papier commercial est constaté au coût amorti. Au 31 décembre 2016, du papier commercial pour un montant de 89,6 millions de dollars avait été émis (88,6 millions en 2015).

Au 31 décembre 2016, des prélèvements sur la marge de crédit bancaire pour un montant de 109,8 millions de dollars (néant en 2015) avaient été effectués sur la facilité de crédit bancaire de CT REIT.

21. Emprunts

Franchise Trust, une entité ad hoc, est une entité juridique commanditée par une banque tierce qui accorde des prêts aux marchands. Pour financer ces prêts aux marchands, Franchise Trust contracte elle-même des emprunts. Ces emprunts ne constituent pas une responsabilité légale directe pour la Société, mais ils ont été comptabilisés dans les comptes de la Société, puisque cette dernière exerce un contrôle effectif sur le silo de Franchise Trust dont fait partie le programme de prêts aux marchands.

Les emprunts, qui sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ensuite évalués au coût amorti, viennent à échéance dans moins de un an.

22. Dette à long terme

La dette à long terme se détaille comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2016		2015	
	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
Billets de premier rang ¹				
Série 2012-1, à 2,807 %, échéant le 20 mai 2017	200,0 \$	199,9 \$	200,0 \$	199,7 \$
Série 2012-2, à 2,394 %, échéant le 20 octobre 2017	400,0	399,6	400,0	399,2
Série 2013-1, à 2,755 %, échéant le 20 novembre 2018	250,0	249,4	250,0	249,1
Série 2014-1, à 2,568 %, échéant le 20 septembre 2019	472,5	471,2	472,5	470,7
Série 2015-1, à 2,237 %, échéant le 20 septembre 2020	465,0	463,3	465,0	462,9
Billets subordonnés ¹				
Série 2012-1, à 3,827 %, échéant le 20 mai 2017	11,6	11,6	11,6	11,6
Série 2012-2, à 3,174 %, échéant le 20 octobre 2017	23,3	23,3	23,3	23,3
Série 2013-1, à 3,275 %, échéant le 20 novembre 2018	14,6	14,6	14,6	14,6
Série 2014-1, à 3,068 %, échéant le 20 septembre 2019	27,5	27,5	27,5	27,5
Série 2015-1, à 3,237 %, échéant le 20 septembre 2020	35,0	35,0	35,0	35,0
Billets à moyen terme et débentures				
À 2,159 %, échéant le 1 ^{er} juin 2021	150,0	149,1	—	—
À 2,85 %, échéant le 9 juin 2022	150,0	149,1	150,0	149,2
À 3,53 %, échéant le 9 juin 2025	200,0	198,6	200,0	198,8
À 3,289 %, échéant le 1 ^{er} juin 2026	200,0	198,6	—	—
À 6,375 %, échéant le 13 avril 2028	150,0	148,6	150,0	148,5
À 6,445 %, échéant le 24 février 2034	200,0	198,1	200,0	198,0
À 5,61 %, échéant le 4 septembre 2035	200,0	199,4	200,0	199,3
Obligations liées aux contrats de location-financement	125,8	125,8	145,9	145,9
Emprunts hypothécaires	55,9	56,0	60,0	60,1
Billet à ordre	1,8	1,8	2,3	2,3
Total de la dette	3 333,0 \$	3 320,5 \$	3 007,7 \$	2 995,7 \$
À court terme	653,4	653,4	24,3	24,3
À long terme	2 679,6	2 667,1	2 983,4	2 971,4

¹ Les billets de premier rang et les billets subordonnés sont ceux de Glacier.

La valeur comptable de la dette à long terme est présentée déduction faite des frais d'émission des titres d'emprunt de 12,6 millions de dollars (12,0 millions en 2015).

Billets de premier rang et billets subordonnés

Les billets de premier rang et les billets subordonnés adossés à des créances émis par Glacier sont constatés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Sous réserve du paiement de certaines sommes prioritaires, les billets de premier rang sont garantis de façon prioritaire par les participations en copropriété de séries connexes. Les billets subordonnés sont garantis de façon subordonnée par les participations en copropriété connexes quant au paiement du capital et, dans certains cas, des intérêts. Les billets adossés à des actifs, de même que certaines autres obligations autorisées de Glacier, sont garantis par les actifs de Glacier. Les droits que peuvent exercer les porteurs de billets et autres parties sur ces actifs sont régis par les clauses relatives à la priorité et aux paiements établies dans l'acte de fiducie de Glacier et les suppléments connexes en vertu desquels ces séries ont été émises.

Le remboursement du capital des billets de série 2012-1, de série 2012-2, de série 2013-1, de série 2014-1 et de série 2015-1 aura lieu aux dates de remboursement prévues, indiquées dans le tableau précédent. Après la date de remboursement prévue, les recouvrements distribués à Glacier à l'égard de la participation en copropriété connexe seront affectés à tout montant restant à payer.

Il est possible que le début de ces remboursements de capital soit anticipé, advenant certaines circonstances, notamment :

- l'incapacité de la Banque à effectuer les paiements nécessaires à Glacier ou à s'acquitter de ses engagements ou autres obligations contractuelles;
- la non-conformité de la performance des créances relativement aux critères établis;
- l'insuffisance de créances disponibles dans le compte.

Aucune de ces circonstances n'est survenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Billets à moyen terme et débentures

Les billets à moyen terme et les débentures ne sont pas garantis, et ils sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur les taux d'intérêt au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

Obligations liées aux contrats de location-financement

Les contrats de location-financement se rapportent aux centres de distribution, au matériel et aux agencements. La Société a généralement la possibilité de renouveler les contrats de location ou d'acheter les actifs loués à la fin des contrats. En 2016, les taux d'intérêt des contrats de location-financement se situaient entre 1,09 pour cent et 11,35 pour cent. Au 31 décembre 2016, les dates d'expiration se situaient entre un mois et 120 mois.

Les obligations liées aux contrats de location-financement sont à payer comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2016			2015		
	Paiements minimaux futurs au titre de la location	Intérêts	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	Paiements minimaux futurs au titre de la location	Intérêts	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location
Échéance – moins de un an	24,2 \$	7,5 \$	16,7 \$	27,8 \$	8,2 \$	19,6 \$
Échéance – entre un an et deux ans	21,0	6,5	14,5	24,5	7,2	17,3
Échéance – entre deux et trois ans	18,5	5,8	12,7	21,0	6,5	14,5
Échéance – entre trois et quatre ans	16,6	5,1	11,5	18,5	5,8	12,7
Échéance – entre quatre et cinq ans	15,7	4,3	11,4	16,7	5,1	11,6
Échéance – Plus de cinq ans	69,2	10,2	59,0	85,0	14,8	70,2
	165,2 \$	39,4 \$	125,8 \$	193,5 \$	47,6 \$	145,9 \$

Emprunts hypothécaires

Les emprunts hypothécaires portent intérêt à des taux allant de 2,93 pour cent à 3,60 pour cent et les dates d'échéance vont du 1^{er} janvier 2018 au 8 décembre 2019.

Billets à ordre

Des billets à ordre ont été émis dans le cadre d'acquisitions de franchisés en 2015. Ces billets ne portent pas intérêt.

Clauses restrictives

La Société a convenu de clauses restrictives avec certains de ses prêteurs. Au 31 décembre 2016, la Société respectait toutes ses clauses restrictives. Pour plus d'information sur les clauses restrictives de la Société, veuillez vous reporter à la note 4.

23. Autres passifs à long terme

Les autres passifs à long terme comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Instrument financier rachetable ¹	517,0 \$	517,0 \$
Avantages du personnel (note 24)	149,3	141,2
Profits différés	15,2	16,8
Dérivés (note 32)	8,3	12,9
Produits différés	6,1	8,8
Autres	140,7	117,2
	836,6 \$	813,9 \$

¹ Passif financier; veuillez vous reporter à la note 32 pour plus d'information sur l'instrument financier rachetable.

Les profits différés se rapportent aux transactions de cession-bail de certains centres de distribution. Ils sont amortis sur la durée des contrats de location correspondants.

Les autres éléments se rapportent à la tranche à long terme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions, aux avantages incitatifs différés et aux passifs au titre de produits locatifs comptabilisés de façon linéaire.

24. Avantages du personnel

Régime de participation aux bénéfices

La Société offre un régime de participation aux bénéfices à certains employés. Le montant attribué aux employés est calculé d'après la rentabilité de la Société, mais il doit équivaloir au minimum à un pour cent du profit net après impôt réalisé par la Société à l'exercice précédent. Une partie de l'attribution (l'« attribution de base ») est versée dans un RPDB à l'intention des employés. Le montant maximal que verse la Société au titre de l'attribution de base dans le RPDB par employé par année est assujéti aux plafonds établis par la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Chaque employé participant doit investir et conserver l'équivalent de dix pour cent de l'attribution de base dans un fonds d'actions de la Société du RPDB. Le fonds d'actions détient des actions ordinaires et des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société. Les droits aux montants que la Société verse au RPDB par employé sont acquis dans une proportion de 20 pour cent après un an de service ininterrompu et en totalité après deux ans de service ininterrompu.

En 2016, la Société a versé un montant de 22,4 millions de dollars (22,1 millions en 2015) conformément aux modalités du RPDB.

Régime à prestations définies

En vertu de sa politique, la Société offre à certains employés retraités certains avantages au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance vie et d'autres avantages. La Société n'offre aucun régime de retraite. Le tableau qui suit présente des renseignements sur le régime à prestations définies de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Variation de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies		
Obligation au titre des prestations définies au début	141,2 \$	137,5 \$
Coût des services rendus	1,7	2,3
Coût financier	5,7	5,4
(Gain) actuariel découlant de changements aux hypothèses démographiques	—	(0,2)
Perte (gain) actuariel(le) découlant de changements aux hypothèses financières	4,8	(4,6)
(Gain) perte actuariel(le) découlant des ajustements liés à l'expérience	(1,0)	3,8
Prestations versées	(3,1)	(3,0)
Obligation au titre des prestations définies à la fin¹	149,3 \$	141,2 \$

¹ L'obligation au titre des prestations définies n'est pas financée parce que le financement est versé lorsque les prestations sont payées. Par conséquent, le régime ne compte pas d'actifs.

Principales hypothèses actuarielles utilisées :

	2016	2015
Obligation au titre des prestations définies à la fin :		
Taux d'actualisation	3,90 %	4,10 %
Charge nette au titre du régime d'avantages pour l'exercice :		
Taux d'actualisation	4,10 %	4,00 %

Aux fins du calcul, on a présumé un taux tendanciel moyen pondéré du coût des soins de santé de 4,80 pour cent en 2016 (4,91 pour cent en 2015). Ce taux devrait reculer graduellement pour s'établir à 2,96 pour cent en 2032 et demeurer à ce niveau par la suite.

La plus récente évaluation actuarielle de l'obligation a été effectuée en date du 2 janvier 2016. La prochaine évaluation requise sera effectuée en date du 29 décembre 2018.

Au 31 décembre 2016, le montant cumulatif des pertes actuarielles, avant impôt, qui a été comptabilisé en capitaux propres était de 47,8 millions de dollars (44,1 millions en 2015).

Analyse de sensibilité :

Le régime à prestations définies de la Société est exposé aux risques actuariels, notamment les hypothèses relatives à la tendance des coûts des soins de santé, au taux d'actualisation et à l'espérance de vie. Le tableau suivant présente la sensibilité des obligations au titre des prestations définies à ces hypothèses. Pour chaque analyse de sensibilité, on présente l'incidence de la variation raisonnablement possible d'un seul facteur en présumant que les autres hypothèses demeurent inchangées.

(en millions de dollars canadiens)	2016	
	Obligations au titre des prestations constituées	
	Augmentation	Diminution
Une augmentation ou une diminution de cinquante points de base des taux d'actualisation hypothétiques	(11,5) \$	13,1 \$
Une augmentation ou une diminution de un point de pourcentage des taux tendancielles hypothétiques du coût des soins de santé	14,2	(11,9)
Une augmentation ou une diminution de un an de l'espérance de vie hypothétique	(3,4)	3,4

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies au 31 décembre 2016 était de 16,4 ans (16,5 ans en 2015).

25. Capital social

Le capital social comprend les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Autorisées		
3 423 366 actions ordinaires		
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote		
Émises		
3 423 366 actions ordinaires (3 423 366 en 2015)	0,2 \$	0,2 \$
67 323 781 actions de catégorie A sans droit de vote (70 637 987 en 2015)	647,9	671,0
	648,1 \$	671,2 \$

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. La Société ne détient aucune action ordinaire ou action de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale.

Au cours de 2016 et de 2015, la Société a émis et racheté des actions de catégorie A sans droit de vote. Les rachats d'actions de la Société ont été effectués aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Les transactions suivantes à l'égard des actions de catégorie A sans droit de vote ont été conclues en 2016 et en 2015.

(en millions de dollars canadiens)	2016		2015	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Actions en circulation au début	70 637 987	671,0 \$	74 023 208	695,3 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	68 069	9,3	65 760	8,3
Rachetées ¹	(3 382 275)	(449,4)	(3 450 981)	(434,6)
Excédent du prix d'achat sur le coût moyen	—	417,0	—	402,0
Actions en circulation à la fin	67 323 781	647,9 \$	70 637 987	671,0 \$

¹ Les actions rachetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont retrouvé le statut d'actions autorisées et non émises. La Société comptabilise les actions rachetées à la date de transaction.

Conditions rattachées aux actions de catégorie A sans droit de vote et aux actions ordinaires

Les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote ont le droit de toucher un dividende privilégié cumulatif fixe annuel de 0,01 \$ par action. Après le versement d'un dividende privilégié cumulatif fixe annuel de 0,01 \$ sur chaque action de catégorie A sans droit de vote pour l'exercice considéré et chaque exercice précédent et le versement d'un dividende non cumulatif au même taux sur chaque action ordinaire pour l'exercice considéré, les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de toucher d'autres dividendes déclarés et versés du même montant, sans préférence ni distinction, ni priorité d'une action sur une autre.

Advenant la liquidation ou la dissolution de la Société, toutes les sommes de la Société disponibles aux fins de distribution aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires seront versées ou distribuées de manière égale, action pour action, aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et aux détenteurs d'actions ordinaires, sans préférence ni distinction, ni priorité d'une action sur une autre.

Les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires et d'assister à ces dernières. Ils ne peuvent toutefois pas voter à ces assemblées, sauf dans la mesure permise par la *Loi sur les sociétés par actions* de l'Ontario et sous réserve des conditions décrites ci-dessous. Les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote, exerçant leur droit de vote séparément en fonction de leur catégorie distincte, sont habilités à élire i) trois administrateurs ou ii) un cinquième du nombre total d'administrateurs de la Société, selon le nombre le plus élevé.

Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des détenteurs d'actions ordinaires, d'assister à ces dernières et d'y exercer leur droit de vote pour chaque action détenue, la seule restriction portant sur le droit d'élire certains administrateurs élus par les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote, comme il est décrit plus haut.

Les actions ordinaires peuvent être converties à tout moment, au gré de chaque détenteur d'actions ordinaires, en actions de catégorie A sans droit de vote, à parité numérique. Le nombre autorisé d'actions d'une catégorie ne peut être augmenté sans l'approbation des détenteurs d'au moins deux tiers des actions de chaque catégorie représentée qui ont voté lors de l'assemblée des actionnaires tenue afin d'examiner une telle hausse. Ni les actions de catégorie A sans droit de vote ni les actions ordinaires ne peuvent être modifiées de quelque manière que ce soit par voie de fractionnement, de regroupement, de reclassement, d'échange ni autrement, à moins que l'autre catégorie d'actions ne soit également modifiée au même moment, de la même manière et dans les mêmes proportions.

Si une offre visant l'achat des actions ordinaires est faite à la totalité ou à la quasi-totalité des détenteurs ou est requise par les lois applicables sur les valeurs mobilières ou par la Bourse de Toronto pour tous les détenteurs d'actions ordinaires en Ontario et que la majorité des actions ordinaires alors émises et en circulation sont remises et acceptées conformément à cette offre, les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront alors et par la suite droit à un vote par action à toutes les assemblées des actionnaires et, par la suite, les actions de catégorie A sans droit de vote seront désignées comme des actions de catégorie A. Le droit au vote susmentionné assorti aux actions de catégorie A sans droit de vote ne serait pas applicable dans le cas d'une offre visant à la fois l'achat des actions de catégorie A sans droit de vote et l'achat d'actions ordinaires au même prix par action et selon les mêmes modalités.

Ce qui précède constitue un résumé de certaines conditions rattachées aux actions de catégorie A sans droit de vote de la Société. Il y a lieu de se reporter aux statuts de modification datés du 15 décembre 1983 de la Société pour connaître le texte intégral de ces conditions, qui se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Au 31 décembre 2016, la Société avait des dividendes déclarés et payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires d'un montant de 45,9 millions de dollars (42,6 millions en 2015) au taux de 0,650 \$ par action (0,575 \$ par action en 2015).

Le 15 février 2017, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,650 \$ par action payable le 1^{er} juin 2017 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 30 avril 2017.

Les dividendes déclarés se sont élevés à 2,3750 \$ par action en 2016 (2,1500 \$ par action en 2015).

L'effet de dilution des options sur actions des employés est de 195 429 (430 281 en 2015).

26. Paiements fondés sur des actions

Les régimes de paiements fondés sur des actions de la Société sont exposés ci-dessous.

Options sur actions

La Société a attribué à certains employés des options sur actions attribuées en conjonction avec des droits à l'appréciation d'actions, ce qui leur permet d'exercer leurs options sur actions et de souscrire des actions de catégorie A sans droit de vote, ou d'échanger leurs options et de recevoir un paiement en trésorerie. Ce paiement en trésorerie est calculé comme étant la différence entre la juste valeur de marché des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date de l'échange et le prix d'exercice de l'option. Les droits sur les options sur actions attribuées avant 2012 ont été acquis à la troisième date anniversaire de l'attribution. Les droits sur les options sur actions qui ont été attribuées en 2012 et par la suite s'acquièrent sur une période de trois ans. Toutes les options sur actions en circulation peuvent être exercées sur une période de sept ans. Au 31 décembre 2016, le nombre total d'actions de catégorie A sans droit de vote autorisées à être émises en vertu du régime d'options sur actions était de 3,4 millions.

Les transactions effectuées relativement aux options sur actions en 2016 et en 2015 se sont établies comme suit :

	2016		2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début	1 010 243	97,75 \$	1 526 343	72,21 \$
Attribuées	404 439	129,92	387 234	129,14
Exercées et échangées	(337 338)	75,12	(823 888)	65,69
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(115 995)	121,13	(79 446)	92,53
Expirées	—	—	—	—
En circulation à la fin	961 349	116,41 \$	1 010 243	97,75 \$
Options sur actions pouvant être exercées à la fin	395 042		243 240	

¹ Le prix de marché moyen pondéré des actions de la Société lorsque les options ont été exercées en 2016 était de 131,27 \$ (127,12 \$ en 2015).

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en circulation et pouvant être exercées au 31 décembre 2016.

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée ¹	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
129,14 \$ à 129,92 \$	658 599	5,72	129,56 \$	166 925	129,34 \$
99,72	192 241	4,19	99,72	117 608	99,72
53,49 à 69,01	110 509	2,78	67,06	110 509	67,06
53,49 \$ à 129,92 \$	961 349	5,08	116,41 \$	395 042	103,10 \$

¹ La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est exprimée en années.

Régimes d'unités d'actions au rendement et de parts au rendement

La Société attribue à certains de ses employés des unités d'actions au rendement dont les droits s'acquièrent généralement après trois ans. Pour chaque unité d'actions au rendement qu'il détient, le participant peut choisir de recevoir un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur de marché des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date fixée dans le régime d'unités d'actions au rendement, multiplié par un facteur établi selon des critères précis axés sur le rendement aux termes du régime d'unités d'actions au rendement et, dans le cas des unités d'actions au rendement attribuées en 2016, un modificateur du rendement global relatif pour les actionnaires.

CT REIT attribue des parts au rendement à certains de ses employés. Les droits de ces parts sont généralement acquis après trois ans. Chaque part au rendement accorde au participant le droit à un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur de marché des parts de CT REIT à la date fixée dans le régime de parts au rendement, multiplié par un facteur établi selon des critères précis axés sur le rendement aux termes du régime de parts au rendement.

Régimes d'unités d'actions différées et de parts différées

La Société offre des régimes d'unités d'actions différées à certains dirigeants et aux membres de son conseil d'administration. En vertu du régime d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants, les dirigeants admissibles peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leur prime annuelle sous forme d'unités d'actions différées. Le régime d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants prévoit également l'attribution d'unités d'actions différées discrétionnaires. En vertu du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs, les administrateurs admissibles peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Les unités d'actions attribuées en vertu des régimes d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants et des administrateurs sont réglées en trésorerie à la cessation d'emploi au sein de la Société ou de fonction au sein du conseil d'administration en fonction de la juste valeur de marché des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date de règlement.

CT REIT offre également un régime de parts différées à l'intention des membres de son conseil des fiduciaires. En vertu de ce régime, les fiduciaires admissibles peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs honoraires du fiduciaire annuels sous forme de parts différées. Les parts différées sont réglées au moyen de l'émission d'un nombre équivalent de parts de CT REIT ou, au choix du fiduciaire, par un montant en trésorerie lorsque le fiduciaire quitte le conseil.

Régime de parts restreintes

CT REIT offre un régime de parts restreintes à ses dirigeants. Ces parts peuvent être émises à titre d'attributions discrétionnaires, ou les dirigeants peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leur prime annuelle sous forme de parts restreintes. À la fin de la période d'acquisition des droits, qui est habituellement d'une durée de trois ans suivant la date d'attribution des parts (dans le cas des attributions discrétionnaires) et d'une durée de cinq ans suivant la date de paiement de la prime annuelle (dans le cas des primes différées), les dirigeants reçoivent un nombre équivalent de parts de CT REIT ou, à leur choix, un montant équivalent en trésorerie.

La juste valeur des options sur actions et des unités d'actions au rendement à la fin de l'exercice a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et des hypothèses suivantes :

	2016		2015	
	Options sur actions	Unités d'actions au rendement	Options sur actions	Unités d'actions au rendement
Cours de l'action à la fin de l'exercice (en \$ CA)	139,27 \$	139,27 \$	118,16 \$	118,16 \$
Prix d'exercice moyen pondéré ¹ (en \$ CA)	116,23 \$	s.o.	97,17 \$	s.o.
Durée de vie résiduelle attendue (en années)	4,1	1,1	4,0	0,9
Dividendes attendus	1,8 %	2,6 %	1,8 %	2,6 %
Volatilité attendue ²	20,4 %	19,2 %	22,3 %	21,1 %
Taux d'intérêt sans risque	1,4 %	1,0 %	1,1 %	0,9 %

¹ Reflète les renonciations attendues.

² Reflète la volatilité historique sur une période comparable à la durée restante des options sur actions, ce qui ne correspond pas nécessairement aux résultats réels.

La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et de performance non liées au marché dont sont assorties les transactions.

La Société conclut également des contrats dérivés sur actions afin de couvrir les paiements fondés sur des actions, et elle n'applique pas la comptabilité de couverture. La charge comptabilisée à l'égard de la rémunération fondée sur des actions se détaille comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Charge découlant des transactions dont le paiement est fondé sur des actions	64,6 \$	35,6 \$
Effet des conventions de couverture	(32,0)	4,1
Total de la charge incluse dans le bénéfice net	32,6 \$	39,7 \$

La valeur comptable du passif lié aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions au 31 décembre 2016 totalisait 101,1 millions de dollars (100,0 millions en 2015).

La valeur intrinsèque de l'obligation au titre des avantages acquis au 31 décembre 2016 se chiffrait à 30,7 millions de dollars (23,4 millions en 2015).

27. Produits

Les produits comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Vente de biens	11 002,7 \$	10 649,9 \$
Produits d'intérêts sur les créances sur prêts	881,0	852,1
Redevances et droits de licence	400,0	375,6
Services rendus	329,9	342,6
Produits locatifs	67,4	59,4
	12 681,0 \$	12 279,6 \$

Principaux clients

La Société ne dépend pas d'un client en particulier.

28. Coûts des activités génératrices de produits

Les coûts des activités génératrices de produits comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Coût des ventes de stocks ¹	7 898,4 \$	7 747,1 \$
Perte de valeur nette relative aux créances sur prêts	287,0	297,1
Charges financières sur les dépôts	52,8	54,5
Autres	50,3	45,6
	8 288,5 \$	8 144,3 \$

¹ Le coût des ventes de stocks comprend l'amortissement pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 de 8,0 millions de dollars (8,9 millions en 2015).

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, en raison du fait que la valeur nette de réalisation est inférieure au coût, s'élevaient à 61,5 millions de dollars (52,3 millions en 2015).

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours des périodes antérieures et reprises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevaient à 5,5 millions de dollars (5,7 millions en 2015). Les réductions de valeur ont été reprises parce que les pertes réelles sont inférieures aux estimations.

Les réductions de valeur et les reprises sont incluses dans le coût des ventes de stocks.

29. Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Charges liées au personnel ¹	1 169,8 \$	1 127,9 \$
Occupation ¹	659,6	648,6
Marketing et publicité	400,3	365,3
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement ²	322,8	303,9
Systèmes informatiques	153,3	133,4
Amortissement des immobilisations incorporelles	126,1	111,9
Autres ¹	460,0	405,1
	3 291,9 \$	3 096,1 \$

¹ En raison de certains changements apportés aux processus opérationnels, les coûts qui étaient auparavant comptabilisés au titre des charges liées au personnel et des coûts d'occupation sont présentés au poste Autres pour l'exercice considéré. Des charges liées au personnel de 9,9 millions de dollars et des coûts d'occupation de 2,0 millions comptabilisés en 2015 auraient été classés au poste Autres en vertu de la présentation de l'exercice considéré.

² Veuillez vous reporter à la note 28 pour l'amortissement compris dans les coûts des activités génératrices de produits.

30. Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
(Produits financiers) ¹	(9,4) \$	(14,1) \$
Charges financières		
Billets de premier rang et subordonnés	48,3 \$	50,2 \$
Billets à moyen terme	51,3	45,9
Emprunts	12,0	11,1
Contrats de location-financement	8,3	9,0
Autres ²	7,2	8,6
	127,1	124,8
Moins : coûts d'emprunt inscrits à l'actif	23,8	17,9
Total des charges financières	103,3 \$	106,9 \$
Charges financières nettes	93,9 \$	92,8 \$

¹ Principalement composés des placements à court terme et à long terme, des prêts hypothécaires et des acomptes provisionnels.

² Comprend l'amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt de 1,2 million de dollars (1,8 million en 2015).

31. Notes aux tableaux consolidés des flux de trésorerie

Les variations du fonds de roulement d'exploitation et autres se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Variation du fonds de roulement d'exploitation		
Créances clients et autres débiteurs	85,0 \$	83,1 \$
Stocks de marchandises	70,8	(147,3)
Impôt sur le résultat	(1,6)	(0,6)
Charges payées d'avance et dépôts	(7,6)	8,3
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(82,0)	(80,9)
Total	64,6	(137,4)
Variation des autres éléments		
Provisions	36,2	12,7
Provisions à long terme	2,4	(0,4)
Autres passifs à long terme	22,9	9,8
Total	61,5	22,1
Variation du fonds de roulement d'exploitation et autres	126,1 \$	(115,3) \$

31.1 Trésorerie et placements négociables détenus en réserve

La trésorerie et les placements négociables comprennent les réserves que détiennent les Services Financiers en vue de soutenir les liquidités et les exigences réglementaires. Au 31 décembre 2016, les réserves que détenaient les Services Financiers totalisaient 422,1 millions de dollars (275,1 millions en 2015) et comprenaient la trésorerie soumise à restrictions dont il est question à la note 7 et les placements à court terme.

31.2 Informations supplémentaires

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a acquis des immobilisations corporelles et des immeubles de placement pour un coût total de 601,1 millions de dollars (582,0 millions en 2015). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des immobilisations incorporelles ont été développées à l'interne ou acquises pour un coût total de 153,8 millions de dollars (109,9 millions en 2015).

Le montant lié aux immobilisations corporelles et aux immeubles de placement acquis qui est compris dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs au 31 décembre 2016 était de 63,5 millions de dollars (104,1 millions en 2015). Le montant des immobilisations incorporelles qui est compris dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs au 31 décembre 2016 était de 28,4 millions de dollars (38,0 millions en 2015).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a également inclus dans les immobilisations corporelles, les immeubles de placement et les immobilisations incorporelles acquis les éléments sans effet sur la trésorerie liés aux contrats de location-financement, aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et aux intérêts inscrits à l'actif pour un montant de 24,3 millions de dollars (33,7 millions en 2015).

32. Instruments financiers

32.1 Juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et de présentation d'informations à fournir selon les méthodes énumérées ci-après.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créances sur prêts, de la dette bancaire, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des titres d'emprunt à court terme et des emprunts de la Société se rapproche de leur juste valeur, en raison de leur nature à court terme ou parce que ce sont des dérivés, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

La valeur comptable des créances à long terme et autres actifs se rapproche de leur juste valeur, parce que les taux d'intérêt utilisés pour évaluer la valeur comptable se rapprochent des taux d'intérêt actuels du marché ou parce que ce sont des dérivés, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers reflète le risque de crédit de la Société et des contreparties, le cas échéant.

Placements dans les titres de capitaux propres ou d'emprunt

La juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des actifs financiers disponibles à la vente qui sont négociés sur des marchés actifs est déterminée par référence à leur cours acheteur de clôture ou au cours du courtier à la date de clôture. Pour les placements qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs, la Société détermine les justes valeurs à l'aide d'une combinaison de modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés, de la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et d'autres modèles d'évaluation.

Dérivés

La juste valeur d'un contrat de change à terme est évaluée en actualisant la différence entre le prix à terme contractuel et le prix à terme en cours pour la durée à courir jusqu'à l'expiration du contrat en utilisant un taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État).

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est basée sur les confirmations de la contrepartie dont la vraisemblance est vérifiée en actualisant les flux de trésorerie estimatifs futurs en fonction des modalités et de l'expiration de chaque contrat au moyen des taux d'intérêt du marché pour un instrument similaire à la date d'évaluation.

La juste valeur des dérivés sur actions est déterminée par référence aux fluctuations du cours des actions, ajusté pour tenir compte des intérêts, selon les taux d'intérêt du marché propres aux modalités des contrats dérivés sous-jacents.

Instrument financier rachetable

Le 1^{er} octobre 2014, La Banque de Nouvelle-Écosse (« Banque Scotia ») a acquis auprès de la Société une participation de 20,0 pour cent dans les activités des Services Financiers pour un produit de 476,8 millions de dollars, déduction faite des coûts de transaction de 23,2 millions. Dans le cadre de la transaction, la Banque Scotia a obtenu l'option de vendre la totalité de sa participation et d'exiger de la Société qu'elle la rachète à tout moment au cours des six mois suivant le dixième anniversaire de la transaction. Cette obligation donne lieu à un passif pour la Société (l'« instrument financier rachetable »), qui est comptabilisé dans les bilans consolidés de la Société dans les autres passifs à long terme. Le prix d'achat sera fondé sur la juste valeur des activités des Services Financiers et de la quote-part de la Banque Scotia des activités des Services Financiers à ce moment.

L'instrument financier rachetable a été initialement comptabilisé à un montant de 500,0 millions de dollars et est par la suite évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net au cours de la période pendant laquelle elles surviennent. Les évaluations subséquentes de la juste valeur de l'instrument financier rachetable sont calculées au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés en fonction des bénéfices normalisés attribuables aux activités des Services Financiers, ajustés pour tenir compte des bénéfices non distribués et de la quote-part de la Banque Scotia. La Société estime les bénéfices normalisés futurs en fonction des résultats réels les plus récents. Les bénéfices sont ensuite projetés sur cinq ans, en prenant en compte une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité. Le taux de croissance appliqué à la valeur finale est fondé sur une estimation des activités des Services Financiers axée sur le secteur d'activité. Le taux d'actualisation reflète le coût des capitaux propres des activités des Services Financiers et est fondé sur les taux du marché attendus, ajustés pour tenir compte du profil de risque des activités. L'évaluation de la juste valeur est effectuée chaque trimestre au moyen d'estimations et de jugements internes auxquels s'ajoutent des données périodiques provenant d'un tiers. Cette évaluation à la juste valeur récurrente est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (veuillez vous reporter à la note 32.4).

32.2 Évaluation à la juste valeur de la dette et des dépôts

L'évaluation à la juste valeur de la dette et des dépôts est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (veuillez vous reporter à la note 32.4). Le tableau suivant présente la juste valeur de la dette et des dépôts de la Société par rapport à leur valeur comptable.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2016		Au 2 janvier 2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Passifs comptabilisés au coût amorti				
Dette	3 320,5 \$	3 476,9 \$	2 995,7 \$	3 161,1 \$
Dépôts	2 181,5 \$	2 197,9 \$	2 252,9 \$	2 276,1 \$

L'écart entre la juste valeur et la valeur comptable (excluant les coûts de transaction, qui sont inclus dans la valeur comptable de la dette) est attribuable à la diminution des taux d'intérêt du marché pour des instruments semblables. La juste valeur est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs connexes au moyen des taux d'intérêt actuels du marché pour des éléments présentant un risque semblable.

32.3 Éléments des produits, des charges, des profits ou des pertes

Le tableau suivant présente certains montants découlant des instruments financiers qui ont été comptabilisés en résultat net ou en capitaux propres.

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Profits nets (pertes nettes) sur les éléments suivants :		
Instruments financiers désignés comme étant/classés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹	29,1 \$	(7,5) \$
Produits (charges) d'intérêts :		
Total des produits d'intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour les instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	888,6	863,0
Total des charges d'intérêts calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour les instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	(169,5)	(167,4)
Charges de commissions liées aux instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net :		
Autres charges de commissions	(13,9)	(11,6)

¹ Excluent les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie, qui sont des relations de couvertures efficaces, et les profits et les pertes sur les placements disponibles à la vente, qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global.

32.4 Juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers classés selon la hiérarchie des justes valeurs

La Société utilise la hiérarchie des justes valeurs afin de catégoriser les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers. Les niveaux sont les suivants :

Niveau 1 – Données correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, mais observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte.

Niveau 3 – Données non fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les instruments financiers évalués à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

(en millions de dollars canadiens)		2016		2015	
Poste du bilan	Catégorie	Niveau		Niveau	
Placements à court terme	Juste valeur par le biais du résultat net	2	38,6 \$	2	— \$
Placements à court terme	Disponibles à la vente	2	78,6	2	96,1
Placements à long terme	Disponibles à la vente	2	175,2	2	153,4
Créances clients et autres débiteurs	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	26,7	2	27,3
Créances clients et autres débiteurs	Instruments de couverture efficaces	2	49,9	2	214,1
Créances à long terme et autres actifs	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	26,0	2	25,4
Créances à long terme et autres actifs	Instruments de couverture efficaces	2	20,2	2	24,8
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	1,1	2	0,7
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Instruments de couverture efficaces	2	12,3	2	—
Instrument financier rachetable	Juste valeur par le biais du résultat net	3	517,0	3	517,0
Autres passifs à long terme	Instruments de couverture efficaces	2	8,3	2	12,9

¹ Comprend les dérivés classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Aucun transfert n'a été effectué entre les catégories en 2016 et en 2015.

Évolution de l'évaluation de la juste valeur des instruments classés au niveau 3

Les instruments financiers de niveau 3 comprennent un instrument financier rachetable.

Au 31 décembre 2016, la juste valeur de l'instrument financier rachetable était estimée à 517,0 millions de dollars (517,0 millions en 2015). La détermination de la juste valeur de l'instrument financier rachetable requiert un jugement important de la part de la direction. Veuillez vous reporter à la note 2 des présents états financiers consolidés pour plus d'information.

33. Contrats de location simple***La Société en tant que preneur***

La Société loue un certain nombre de magasins de détail, de centres de distribution, de postes d'essence, d'installations et de matériel de bureau aux termes de contrats de location simple qui expirent à diverses dates jusqu'au 25 mars 2060. Ces contrats de location sont généralement assortis d'options de renouvellement, le plus souvent au gré de la Société.

Les loyers annuels à verser à la location d'immobilisations corporelles aux termes des contrats de location simple s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Moins de un an	354,1 \$	343,4 \$
Entre un an et cinq ans	1 097,7	1 055,5
Plus de cinq ans	830,2	884,6
	2 282,0 \$	2 283,5 \$

Les montants suivants ont été comptabilisés en charges, comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Loyers minimaux ¹	369,6 \$	347,0 \$
Paiements reçus au titre de la sous-location	(38,5)	(39,7)
	331,1 \$	307,3 \$

¹ Les loyers minimaux comprennent le loyer conditionnel.

En raison du réaménagement ou du remplacement de biens immobiliers existants, certains biens immobiliers loués ne sont plus nécessaires au déroulement des activités. Dans la mesure du possible, la Société sous-loue ces biens immobiliers à des tierces parties et reçoit donc des paiements de sous-location qui viennent réduire ses coûts. De plus, dans le cas de certains locaux, le bail principal est au nom de la Société et cette dernière sous-loue le bien immobilier aux franchisés. Le total des paiements minimaux futurs de sous-location prévu aux termes de ces contrats de sous-location non résiliables s'établissait à 82,6 millions de dollars au 31 décembre 2016 (94,9 millions en 2015).

La Société en tant que bailleur

La Société loue plusieurs de ses immeubles de placement, et a certains arrangements de sous-location, en vertu de contrats de location simple (veuillez vous reporter à la note 12) dont la durée varie de un an à 20 ans; la plupart de ces contrats de location simple comportent une option de renouvellement après l'expiration.

Le locataire n'a pas la possibilité d'acheter le bien immobilier à l'expiration de la période de location.

Les loyers annuels futurs qui seront versés par les locataires aux termes de contrats de location non résiliables s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Moins de un an	35,9 \$	34,4 \$
Entre un an et cinq ans	90,0	92,3
Plus de cinq ans	66,5	55,9
	192,4 \$	182,6 \$

34. Garanties et engagements

Garanties

Dans le cours normal des activités, la Société conclut maintes ententes dont certaines caractéristiques peuvent correspondre à la notion de garantie. Une garantie est définie comme une entente (y compris les engagements d'indemnisation) en vertu de laquelle la Société est tenue de verser des sommes au bénéficiaire de la garantie en raison i) de changements du taux d'intérêt, du taux de change, du prix d'une valeur mobilière ou d'une marchandise, de l'indice ou d'une autre variable se rapportant à l'actif, au passif ou au titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie; ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; iii) du manquement d'un tiers à payer sa dette à l'échéance.

La Société a donné les garanties importantes suivantes à des tiers :

Lettres de garantie

Franchise Trust, entité juridique commanditée par une banque indépendante, accorde aux marchands des prêts pour leurs achats de stocks et d'immobilisations. Même si Franchise Trust est consolidée dans les présents états financiers, la Société s'est entendue pour que plusieurs importantes banques canadiennes fournissent des lettres de garantie à Franchise Trust afin d'améliorer la qualité du crédit du portefeuille de prêts aux marchands. Les banques peuvent aussi tirer des montants sur ces lettres de garantie afin de couvrir les insuffisances liées à certains frais connexes qui leur sont dus. Dans tous les cas où un montant est tiré sur les lettres de garantie, la Société a consenti à rembourser les montants ainsi tirés aux banques qui ont émis les lettres de garantie. La Société n'a inscrit aucun passif à l'égard de ces montants, en raison de la qualité du crédit des prêts aux marchands et de la nature de la sûreté sous-jacente, qui est constituée des stocks et des immobilisations corporelles des marchands emprunteurs. Dans le cas improbable où toutes les lettres de garantie seraient tirées en totalité et en même temps, le paiement maximal que devrait verser la Société en vertu de cette obligation de rembourser s'élèverait à 141,2 millions de dollars en date du 31 décembre 2016 (151,0 millions en 2015).

La Société a obtenu des lettres de crédit documentaire et de garantie d'une somme globale de 40,4 millions de dollars (32,3 millions en 2015) relativement à l'importation de stocks de marchandises et à l'exécution de diverses activités immobilières.

Cessions d'entreprises et d'immobilisations

Aux termes d'ententes visant la cession, en totalité ou en partie, d'une entreprise ou d'une immobilisation, la Société a consenti à verser aux acquéreurs des indemnités au titre de réclamations résultant de son exploitation passée, y compris en ce qui a trait à la réparation des dommages causés à l'environnement, en plus d'indemnités liées au manquement à des clauses restrictives et à la violation de déclarations de responsabilité et de garanties. D'ordinaire, les parties ayant conclu l'entente fixent la durée maximale et le montant plafond de ces indemnités. La nature de ces engagements d'indemnisation rend impossible l'estimation du passif éventuel maximal que la Société pourrait devoir payer à des tiers. Jusqu'ici, la Société n'a versé aucune indemnité importante aux termes de ces ententes et n'a pas inscrit de montant à ce titre dans les états financiers consolidés.

Garanties à l'égard d'ententes de location

La Société a des garanties à l'égard d'ententes de location liées à certains magasins franchisés advenant le cas où les franchisés ne seraient plus en mesure d'honorer leurs obligations locatives restantes. Ces ententes de location expirent à différentes dates jusqu'en novembre 2023. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de payer en vertu de ces ententes s'élevait à 4,6 millions de dollars (5,3 millions en 2015). De plus, la Société pourrait devoir effectuer des paiements en vertu de loyers conditionnels, d'impôts fonciers ou de frais afférents aux zones communes. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers consolidés au titre de ces ententes de location.

Garanties financières de tiers

La Société a garanti les dettes de certains marchands. Ces garanties financières de tiers prévoient que si les marchands omettent d'effectuer les remboursements sur leurs emprunts aux dates prévues, la Société doit se charger d'effectuer les remboursements. La majorité de ces garanties financières sont assorties d'expirations allant jusqu'en juillet 2017, inclusivement. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de payer en vertu de ces ententes s'élevait à 50,0 millions de dollars (50,0 millions en 2015), dont une tranche de 23,4 millions (32,3 millions en 2015) avait été émise au 31 décembre 2016. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers consolidés à cet égard.

La Société a conclu des accords de rachat de stocks de marchandises détenus par les franchisés dans l'éventualité où les banques procéderaient à la saisie d'un franchisé. La durée des garanties varie de moins d'un an à la durée du contrat de franchise sous-jacent donné. Au 31 décembre 2016, l'exposition maximale de la Société se chiffrait à 70,4 millions de dollars (88,0 millions en 2015).

Indemnisation des prêteurs et des agents aux termes de facilités de crédit

Dans le cours normal des activités, la Société a convenu d'indemniser ses prêteurs aux termes de diverses facilités de crédit des frais et des pertes supplémentaires qui découleront de modifications de nature législative ou réglementaire et qui ont trait à toute poursuite qui pourrait être intentée contre eux relativement à l'utilisation du produit du prêt. D'ordinaire, les indemnités s'appliquent sur la durée des facilités de crédit et ne sont assujetties à aucun plafond quant à l'obligation éventuelle maximale. Jusqu'ici, la Société n'a versé aucune indemnité importante aux termes de ces ententes et n'a pas inscrit de montant à ce titre dans les états financiers consolidés.

Autres ententes d'indemnisation

Dans le cours normal des activités, la Société conclut d'autres ententes d'indemnisation avec des contreparties à l'occasion de transactions prenant, entre autres, la forme de transactions de crédit-bail, d'ententes de prestation de services, de conventions de placement, de transactions de titrisation, de dédommagements des fiduciaires aux termes d'un acte de fiducie relativement à l'extinction de titres d'emprunt en circulation dans le public, d'ententes d'indemnisation des administrateurs et des dirigeants, de conventions de blocage de titres, de clauses de révision des prix, de ventes d'actifs (autres que les cessions d'entreprises susmentionnées) et d'ententes conclues avec Franchise Trust dont il a été question précédemment. Ces ententes d'indemnisation prévoient que la Société indemnise les contreparties de certains montants et des frais engagés, y compris les frais découlant de modifications de nature législative ou réglementaire (y compris la législation fiscale), des réclamations qui pourraient être déposées contre les contreparties dans le cadre de litiges ou des sanctions prévues par la loi qui pourraient les frapper par suite de ces transactions.

Les modalités de ces ententes d'indemnisation varient en fonction du contrat et ne précisent pas la limite du passif éventuel maximal. Jusqu'ici, la Société n'a versé aucune somme importante aux termes de telles ententes et n'a pas inscrit de montant à ce titre dans les états financiers consolidés.

L'exposition de la Société au risque de crédit relatif aux garanties mentionnées ci-dessus est présentée à la note 5.

Engagements en capital

Au 31 décembre 2016, la Société avait des engagements en capital visant l'acquisition d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles pour un coût total d'environ 54,8 millions de dollars (120,2 millions en 2015).

35. Parties liées

M^{me} Martha G. Billes est l'actionnaire majoritaire de la Société; elle est la propriétaire véritable, elle contrôle ou elle dirige environ 61,4 pour cent des actions ordinaires de la Société par l'intermédiaire de deux sociétés fermées, soit Tire 'N' Me Pty. Ltd. et Albikin Management Inc.

Les transactions avec les membres du conseil d'administration de la Société qui sont également des marchands ont représenté moins de un pour cent des produits totaux de la Société et étaient conformes à la politique mise en place par la Société s'appliquant à tous les marchands. Les autres transactions avec des parties liées, telles que définies par les IFRS, ont été négligeables au cours de l'exercice.

Le tableau suivant présente la rémunération des membres du conseil d'administration et des principaux dirigeants de la Société (le chef de la direction, le chef des finances et certains autres hauts dirigeants) :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Salaires et avantages du personnel à court terme	11,0 \$	12,3 \$
Paiements fondés sur des actions et autres	17,9	11,7
	28,9 \$	24,0 \$

36. Chiffres correspondants

Certains chiffres de la période précédente ont été retraités afin de refléter le point de vue actuel de la direction à l'égard des activités de la Société.